S. 1000.

(Janvier 1806.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Goettingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour trois mois,..... 9 francs.
pour six mois,..... 18 francs.
pour un an,..... 36 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plû à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve, en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Bocage, Barthelemy, Bast, Bichat, Caillard, Cavanilles, Chardon la Rochette, Cuvier, Daubenton, Delille,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE D'EGYPTE.

Sur un passage de Diodore de Sicile, portant que le Vol étoit privilégié dans l'ancienne Egypte. 5

BIOGRAPHIE.

Notice sur la vie et les ouvrages de Jacques *Kegnier*, tirée en partie d'un manuscrit d'*Edme de la Curne*. 25

Notice sur Gaspard-Louis *Odérico* et sur ses ouvrages; par J. L. *Guillaume*. 95

HISTOIRE DES USAGES.

Recherches sur le jeu des Echecs; par Louis *Dubois*. 48

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire bibliographique choisi du 15e. siècle, précédé d'un Essai historique sur l'origine de l'Imprimerie; par M. *de la Serna Santander*. 63

BEAUX-ARTS.

Lettre sur la Galerie de Dusseldorf; par T. C. *Bruun Neergaard*. 79

HISTOIRE.

Observations nouvelles sur les Juifs, et spécialement sur ceux d'Allemagne; par le sénateur *Grégoire*. 109

CRITIQUE.

Observations inédites du président *Bouhier*, sur quelques transpositions qui paroissent être dans les Epîtres I et II du second liv. d'Horace. 129

LITTÉRATURE GRECQUE.

Nouvelles Remarques sur le Rhythme chez les Grecs et les Latins; par M. *Barthez*. 137

POÉSIE.

Epître à M. *de Brancas*, sur les Bouffons de Société; par M. *Lebrun*. 155

La Jalousie; par Aug. *de Labouïsse*. 157

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles de Saxe. 158
— de Bavière. 160
— de Prusse. 161
— d'Autriche. 163
— de Danemarck. 164
— de Russie. *Ibid.*
— de France. 171
— de Paris. 173

THÉATRES.

Amélie Mansfield, drame en 5 actes et en vers. 184

Les Filles à marier, comédie en trois actes. *Ibid.*

Vas où tu peux, meurs où tu dois, calembourg en un acte. 186

Une Matinée du Pont-Neuf. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle. Brumaire an XIV. 187

Géologie.

Théorie nouvelle du flux et reflux de la mer, pour servir d'introduction à la théorie de la terre; par S. *Depaquet*. *Ibid.*

Minéralogie.

Tableau synoptique des minéraux, par classes, ordres, genres, etc., d'après la méthode et la nomenclature d'Haüy, etc.; par A. *Desvaux*. 189

Agriculture.

Mémoire sur la suppression des jachères, et sur le meilleur mode d'assolement à introduire dans les Hautes-Alpes; par M. *Serres*. 191

Médecine.

Essai historique et littéraire sur la Médecine des Arabes; par P. J. *Amoreux*. *Ibid.*

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1806.

TOME Ier.

$. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des sciences de Goettingue, de celle de Turin, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris, de l'Athénée de Lyon; des Sociétés des Sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, etc. etc.

ANNÉE 1806.

TOME Ier.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,
rue des Mathurins, hôtel Cluny.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

HISTOIRE D'EGYPTE.

Sur un passage de Diodore de Sicile, portant que le Vol étoit privilégié dans l'ancienne Égypte.

On est revenu de l'erreur que les prêtres Egyptiens ont été les dépositaires de toutes les connoissances, depuis que quelques savans du premier ordre ont porté le flambeau d'une saine critique dans le cahos de l'antiquité égyptienne, et en ont ainsi dissipé, du moins en partie, les ténèbres. Mais s'il est douteux que toutes aient été également cultivées dans l'ancienne Égypte, on ne sauroit du moins disconvenir que les sciences morales n'aient atteint, chez cette nation, un assez haut degré de perfection. Le gouvernement des Egyptiens a été en effet un des plus sages et des plus parfaits de tous ceux des anciennes nations. En parcourant Hérodote et Diodore de Sicile, auteurs qui nous font connoître principalement les institutions civiles de ce peuple, on a lieu d'être étonné de l'esprit de sagesse qui règne dans la plupart de ses lois. Quoi par exemple de plus juste et de plus sage que celle qui ordonnoit que chaque citoyen fût

tenu de faire la déclaration de son métier et de son état auprès du magistrat. Cette institution étoit aussi nécessaire qu'utile, et la peine de mort, décrétée contre ceux qui osoient enfreindre cette loi et exercer un métier illégitime, n'a rien de cruel ni d'exagéré; car celui qui examinera avec quelque attention le caractère primitif des Égyptiens, caractère mélancolique et atrabilaire, porté par sa nature même à tous les excès possibles et aux plus grandes atrocités, trouvera cette loi parfaitement proportionnée au délit. Hérodote rapporte que Solon emprunta cette loi de l'Égypte, et l'établit à Athènes, où, dit-il, elle est toujours en vigueur, parce qu'elle est sage, et qu'on n'y peut rien trouver à reprendre.

D'après cela, ne doit-on pas être étonné de trouver, parmi cette longue série de bonnes institutions, une loi qui fait descendre ces sages Égyptiens au niveau de ces peuples qui, à peine sortis de la plus profonde barbarie, conservent dans leurs institutions des preuves infaillibles de leur état antérieur.

Je rapporte ici le passage de Diodore de Sicile (1). « il existoit, dit-il, une loi très-singulière en Egypte sur les voleurs; elle portoit que tous ceux qui vouloient exercer ce métier seroient tenus de s'inscrire chez le chef de leur congrégation, de lui déclarer d'abord le vol, puis de lui remettre le fruit du larcin. Ceux qui avoient à réclamer des effets dérobés, s'inscrivoient de même, avec le détail exact et circonstancié du

(1) Lib. I, cap. 80.

lieu, du jour, de l'heure du vol, et la désignation de la valeur des objets perdus. Comme tout pouvoit ainsi très-aisément se requérir, on rendoit l'objet du vol au plaignant, moyennant la rétribution de la quatrième partie de sa valeur. Dans l'impossibilité d'exterminer entièrement le vol, le législateur imagina ce moyen, par lequel le volé pouvoit recouvrer son bien, moyennant une légère rétribution. »

Cette loi, qui peut passer en effet pour très-singulière, et qui pourroit prouver que les réglemens de police étoient encore chez ce peuple dans l'état d'enfance, n'est constatée dans aucun autre ouvrage, excepté dans les *Nuits attiques* d'Aulugelle, qui semble enchérir encore sur le témoignage de Diodore. Aulugelle dit qu'il se rappelle avoir lu dans Ariston qu'indistinctement toute espèce de vol étoit permise chez les Egyptiens, et exempte de toute punition (1).

On seroit d'abord tenté de croire que la véracité de ces auteurs doit être suspectée, ou bien qu'ils ont débité des choses dont ils n'étoient pas intimement persuadés eux-mêmes. « Dio» dore, comme dit M. de Sainte-Croix dans son excellent *examen des Historiens d'Alexandre*, » a-t-il toujours montré, dans l'emploi qu'il a » fait de ses matières, beaucoup de discerne-

(1) Idetiam memini legere me in libro Aristonis jureconsulti, haudquaquam indocti viri: apud veteres AEgyptios, quod genus hominum constat, et in artibus reperiendis sollertes extitisse, et in cognitione rerum indaganda sagaces, furta omnia fuisse licita et impunita. A. Gell. *Noct. Att. XI*, 18.

» ment? On en aperçoit peu dans la manière » dont il a compilé tant d'auteurs dans ses cinq » premiers livres; c'est souvent un chaos qu'aucun » trait de lumière n'éclaire. La préférence qu'il » donne au récit de Ctésias sur celui d'Héro- » dote, suffiroit seule pour le décrier. Dans » les dix autres livres qui nous restent, Diodore » marche avec moins d'embarras et plus d'assu- » rance, sans néanmoins être guidé par la cri- » tique. Il falloit nécessairement en avoir beau- » coup pour se décider sur les témoignages di- » vers ou opposés qu'il avoit sous les yeux. Il » paroît rarement les avoir discutés les uns par » les autres; il adoptoit le récit qui, au premier » coup-d'œil, offroit le plus de vraisemblance. » Ceux à qui ce témoignage ne suffiroit pas pour les persuader de la légèreté de Diodore, pourront encore consulter une très-savante dissertation de M. Heyne, qui est dans les mémoires de la Société de Goettingue (2).

Quant aux *Nuits attiques* d'Aulugelle, c'est sans contredit un ouvrage d'une grande importance, en ce qu'il renferme une foule d'observations sur des objets littéraires, philosophiques, historiques ou critiques; c'est le fruit des lectures nombreuses de l'auteur, et de ses entretiens avec les personnes de son siècle les plus

(2) Heyne *de fontibus et auctoribus histor. Diodori*, *in comment. Societ. Gotting.*, t. VII, p. 107, etc. Cet illustre savant a très-bien discuté cette matière, et on trouve dans ses mémoires la preuve de ce qu'a avancé M. de Sainte-Croix sur les sources où Diodore a le plus souvent puisé.

distinguées par leur naissance, leurs emplois, leurs lumières et leur amour pour les belles connoissances; nous ne pouvons donc que nous féliciter que cet ouvrage ait heureusement échappé en grande partie au torrent des siècles et aux ravages de la barbarie; mais en convenant de son excellence, il ne faut pas non plus oublier ses défauts; il en a sans contredit, et même de très-graves; outre le manque d'ordre, de méthode, de liaison dans les matériaux, on pourroit encore lui faire le reproche d'avoir souvent copié indistinctement des auteurs dont la fidélité historique est fort suspecte. C'est donc une raison de plus de ne point admettre son jugement sans l'avoir sagement discuté.

Un sujet aussi important et aussi singulier que cette loi, ne devoit pas manquer d'attirer l'attention des auteurs et des historiens modernes. Il est vrai que plusieurs en ont parlé avec assez d'étendue; mais leurs opinions et leurs jugemens sont peu satisfaisans, et il n'y en a que très-peu qui l'aient examiné avec attention. C'est ainsi que Goguet, dans son *Origine des lois*, se contente de la rapporter, et de dire ensuite : « On a voulu excuser les Egyptiens sur ce réglement, qui ne fait pas honneur à leur sagesse. Le législateur, dit-on, sentant qu'il ne pouvoit empêcher le vol, avoit donné aux citoyens un expédient facile pour recouvrer ce qui leur étoit dérobé; mais si l'on ne peut pas détruire ce malheureux penchant qui porte les hommes à s'approprier le bien d'autrui, du moins ne faut-il pas l'autoriser. Rien

n'y étoit plus propre que cette loi. Les voleurs étoient non-seulement assurés de l'impunité, mais même d'une récompense ».

Tout homme, tant soit peu instruit, auroit pu porter ce jugement, sans méditer profondément sur l'origine des lois. L'immortel auteur de l'*Esprit des lois* l'a passé sous silence. Il n'y a en effet que deux hommes dont le profond savoir joint à une grande pénétration, ont inspiré d'heureuses conjectures ; et s'ils n'ont trouvé la vérité et expliqué la question, ils ont du moins contribué à en faciliter la solution, et ils ont sans contredit aplani de beaucoup les difficultés qui se présentent tout naturellement dans cet examen.

Il est en effet à regretter que deux auteurs aussi judicieux que De Pauw et M. Roos (3) n'aient pas considéré cet objet sous le même point de vue ; cependant leur sentiment, quoique bien différent, pourra encore aider à la recherche de la vérité, car ce n'est souvent que du chaos des opinions que résulte la lumière.

De Pauw, dans ses *Recherches sur les Egyptiens et les Chinois*, pense qu'une pareille loi n'a jamais existé ; mais qu'il y a eu des brigands de hordes étrangères, qui firent de temps en temps des incursions dans la haute et basse Egypte, y exercèrent des ravages, mirent tout à contribution, et ne cédèrent qu'à une résistance vigou-

(3) *Ueber das privilegirte Spitzbubenhandwerk in dem alten Egypten ;* (c'est-à-dire : *sur le métier des voleurs privilégiés chez les anciens Egyptiens ;*) Giessen, 1801, in-4°.

reuse, si toute fois on se trouvoit en état de leur en opposer. C'étoit sans doute un mal ; mais enfin il falloit le tolérer pour ne pas en éprouver un pire. Cependant ces brigands (il les croit d'une caste arabe) étoient encore assez traitables ; on pouvoit même recouvrer son bien moyennant quelque rétribution, comme cela se pratique encore de nos jours dans ces mêmes contrées, chez les Arabes nomades.

Il faut convenir qu'on ne sauroit lever les doutes avec plus de simplicité ; mais les opinions en apparence très-simples, jettent très-souvent les plus grandes lumières sur un objet en discussion. Nous verrons après si ces raisons sont admissibles.

M. Roos, de son côté, croit, suivant le récit de Diodore, qu'il peut fort bien avoir existé une pareille congrégation de voleurs ; mais bien loin d'avoir été aussi redoutable qu'on se l'imagine au premier aspect, elle n'étoit pas même fort nuisible, ni funeste aux mœurs. Nous allons examiner actuellement ces opinions de plus près, en commençant toute fois par la dernière.

Il est constant, ainsi que l'observe M. Roos, que ce privilége n'a pu regarder aucunement le vol de grand chemin, autrement Diodore seroit évidemment en contradiction avec lui-même ; car dans ce même livre, peu avant la loi en question, il en rapporte une qui porte expressément que celui-là est digne du dernier supplice, qui, ayant vu attaquer quelqu'un sur un grand chemin, ou l'ayant seulement vu maltraiter (τὸ κα-

φόλλ βίαιόν τι πάσχοντα), n'a pas volé aussitôt à son secours, ou en cas que sa propre sûreté exigeât le contraire, n'a pas déposé lui-même contre les brigands; celui qui manquoit à ce devoir essuyoit un certain nombre de coups de fouet, et on le faisoit passer trois jours sans manger (4). Nous voyons évidemment par là que les voleurs n'employoient jamais la force, mais toujours la ruse, ce qui paroît encore être le vrai sens des derniers mots de Diodore (5).

Il paroît hors de doute que ce privilége, si toutefois il existoit, car le témoignage de Diodore est souvent suspect en pareil cas, comme nous l'avons vu et comme nous le verrons encore plus loin, ne peut être accordé qu'à ceux qui s'étoient fait inscrire chez leur chef, et qui en un mot étoient de la tribu. Il est encore fondé dans la nature des choses qu'il devoit y avoir beaucoup de charlatans, qui, s'arrogeant les droits dont jouissoient les voleurs privilégiés, exerçoient le même métier; mais ils en étoient punis très-rigoureusement, en cas que les juges en eussent connoissance. Ceci, loin d'être une simple conjecture, pourroit être prouvé par une anecdote qu'Hérodote a racontée. Quant il parle de la vie privée du roi Amasis, il dit: «On rapporte qu'Amasis n'étant encore que simple particulier, fuyoit toutes les

(4) Diod. Sic. Lib. I, cap. 77, t. I, p. 88, éd. Wesseling.

(5) Τούτῳ δὲ τῷ τρόπῳ πάντων ἑτοίμως εὑρισκομένων, ἔδει τὸν ἀπολέσαντα, τὸ τέταρτον μέρος τῆς ἀξίας δόντα, κλήσασθαι τὰ ἑαυτοῦ μόνα. *Ibid*, cap. 80, t. I, p. 91.

occupations sérieuses, et n'aimoit qu'à boire et à plaisanter. Si l'argent lui manquoit et qu'il ne pût satisfaire son goût pour la table et les plaisirs, il voloit de côté et d'autre. Ceux qui le soupçonnoient d'avoir pris leur argent le menoient, lorsqu'il venoit à le nier, à l'oracle du lieu, qui souvent le condamnoit, et souvent aussi le renvoyoit absous. »

Cette anecdote auroit été d'un plus grand intérêt pour nous, si elle avoit été rapportée par Diodore, et cela par la même raison qu'Hérodote ne fait aucune mention de notre loi, ce qui doit encore contribuer à ne pas ajouter trop de foi au récit du premier de ces deux historiens.

Les raisons que M. Roos a alléguées jusqu'ici sont assez valables; mais quand il prétend que ce privilége ne regardoit que la spoliation exercée par les plus basses castes, on ne sait en vérité ni sur quoi il fonde ce jugement, ni ce qui l'engage à l'émettre? Cet auteur croit en général la chose très-possible et très-probable; il ne doute nullement de la vérité du récit de Diodore; il cite encore à cet égard la fameuse loi qui existoit à Sparte, et le fait d'analogie lui paroît être en faveur de l'assertion de Diodore.

Nous avons déjà vu plus haut quel est le degré d'autorité qu'a le récit de Diodore de Sicile; il resteroit encore à examiner dans quels points cet historien s'est trompé, et si on doit ajouter foi à tout ce qu'il dit sur les Egyptiens. Sans admettre aucun examen, je me contenterai de renvoyer le lecteur à l'excellente dissertation (déjà ci-des-

sus indiquée) de M. Heyne, auteur dont l'opinion est d'une telle importance dans ces sortes de matières, qu'elle pourroit fort bien passer pour autorité. En y jetant un coup-d'œil, il verra que Diodore, quand il parle des mœurs et des usages des anciens Egyptiens, n'est pas souvent sans reproche d'avoir altéré la vérité historique, quoiqu'il cite comme sources où il a puisé, les livres sacrés des prêtres égyptiens eux-mêmes, autorité en apparence la plus authentique dont on puisse se servir en pareil cas, mais qui devient nulle dès qu'on commence à réfléchir s'il est probable que ces livres aient encore existé au temps où cet historien a vécu; et en supposant même qu'ils subsistassent encore à l'époque où Diodore a écrit, croira-t-on qu'il y ait eu un Grec assez profondément instruit pour savoir déchiffrer l'ancien langage des prêtres égyptiens, en pénétrer le sens et en exposer ensuite les faits qui s'y trouvoient renfermés, sans les altérer, en ajoutant quelques détails de sa propre invention? Il est plus que probable que Diodore a copié en cela un auteur égyptien, si on veut, mais qui a vécu et écrit dans un temps bien postérieur, à une époque enfin, où les hiéroglyphes ou le langage dans lequel étoient conçus et écrits les préceptes du culte rendu aux divinités, pouvoit fort bien avoir été des hiéroglyphes ou un langage indéchiffrable pour les Egyptiens eux-mêmes. Cet auteur, entièrement perdu pour nous, peut encore avoir été un Grec naturalisé en Egypte, et qui avoit écrit dans sa langue; il

peut avoir affirmé qu'il avoit tiré tout ce qui concernoit les lois, tant religieuses que civiles des Egyptiens, des livres sacrés de leurs prêtres; et Diodore l'aura répété. Cet auteur inconnu (comme il est constant par plusieurs passages que Diodore paroît avoir emprunté de lui) racontoit les choses, non pas telles qu'elles s'étoient passées, mais comme elles auroient dû arriver. M. Heyne hasarde ici une conjecture; il croit que l'ouvrage de ce Græco-Egyptien, peut fort bien avoir été écrit dans un même esprit que l'est la Cyropédie de Xénophon, c'est-à-dire, que c'étoit un roman historique-moral. Pour peu qu'on veuille remonter, alors on trouvera, sans trop hasarder, que tant de choses miraculeuses, et qui tiennent absolument du prodige, tant d'aventures extraordinaires, de ces combinaisons vraiment monstrueuses, ces récits fabuleux de la façon de vivre des anciens Egyptiens, à compter de leurs rois jusqu'au plus vil gardien de troupeaux, pourroient fort bien être sortis de la même source. Il en seroit de même de tant d'autres événemens pareils, rapportés par Diodore, et dont Hérodote n'a pas la moindre connoissance, quoiqu'il ait vécu dans un siècle plus rapproché de l'époque où les Egyptiens n'avoient pas encore entièrement adopté les mœurs des Grecs leurs vainqueurs, et qu'il soit un historien plein de véracité et de bonne foi.

On pourroit ranger dans cette série, sans trop hasarder, le récit sur les funérailles des rois.

C'est encore à cette classe que pourroit appartenir la loi sur le vol privilégié.

Mais si c'est à juste titre qu'on doit douter de la vérité historique de cette institution, ce seroit aller trop loin que de vouloir prétendre, avec M. Heyne, que le tout n'a été qu'un rêve creux, enfanté par une imagination vive et active. Mais comme en général les erreurs renferment un fond de vérité qui a même donné lieu à la fiction, celle dont il est question aura de même une origine véritable, que l'esprit observateur du critique éclairé et du sage historien ne sauroit méconnoître, malgré les détails accessoires. M. DE PAUW, auteur de beaucoup de pénétration, à qui on a cependant souvent fait le reproche assez fondé d'avoir traité ces matières avec trop de légèreté, est parti du même principe lorsqu'il a examiné ce point d'histoire. Je rapporte ici son jugement. « Diodore, dit ce judicieux critique, « en parlant de la sorte, » auroit dû s'apercevoir que cette prétendue loi » laissoit subsister beaucoup de cas particuliers, » qui doivent être nécessairement décidés par » une autre loi dont il ne fait pas la moindre » mention. Il suffit de réfléchir à des institutions » si bizarres, pour se convaincre qu'elles n'ont » pu subsister dans une même société, mais bien » entre des peuples différens; et les auteurs qui » en ont parlé étoient assurément mal instruits, » puisqu'ils ne sont d'accord, ni entre eux, ni » avec eux-mêmes. Ce qu'on a pris pour une

» loi

» loi égyptienne n'est qu'un concordat ou un
» traité fait avec les Arabes, auxquels on ne
» pouvoit défendre le vol et le brigandage, qu'ils
» font par besoin, et qu'ils font encore par le
» défaut de leur droit public ; de sorte qu'on
» rachetoit d'entre leurs mains les effets qui
» ne leur étoient quelquefois d'aucune utilité,
» comme cela se pratique encore de nos jours.
» Les Bédouins revendent fort souvent, pour
» la centième partie de la valeur, des perles et
» des pierreries dont ils s'emparent en dépouil-
» lant une caravane; et ils seroient heureux de
» pouvoir toujours avoir la quatrième partie en
» argent des denrées qu'ils volent en nature. Sous
» les rois pasteurs, les Arabes se répandirent
» par troupes dans toute l'Egypte, et il étoit
» absolument nécessaire de convenir avec eux,
» de quelque manière que ce fût, par rapport
» aux captures qu'ils faisoient de temps en temps.
» Et je crois qu'on rachetoit également les lar-
» cins d'entre les mains des Juifs; car il seroit
» bien surprenant que des hommes tels que les
» Juifs n'eussent volé qu'une seule fois en Egypte.
» On conçoit maintenant à peu près ce que
» Diodore de Sicile a voulu dire : on n'inscri-
» voit pas le nom des voleurs dans un registre,
» mais on s'adressoit au chef des Arabes, qui
» connoissoit lui-même ses sujets, et il leur
» faisoit rendre ce qu'ils avoient pris, au moyen
» de la compensation qui étoit stipulée. Nous ne
» savons pas si, sous la domination des Perses,

» lorsqu'il se forma une république entière de » voleurs dans un endroit du Delta, on observa » à leur égard la même conduite qu'on avoit » tenue avec les Bédouins; mais cela est très-pro- » bable, et il faudroit bien se résoudre à un tel » sacrifice, partout où des brigands seroient par- » venus à se fortifier au point qu'on ne pût ni » les expulser ni les détruire. Or, les marais » qu'ils avoient occupés près de la bouche Hé- » racléotique étoient impraticables, et jamais les » Persans et les Grecs ne furent en état de les » en chasser, car les barques qui leur servoient » de maisons, alloient à la moindre alarme se » cacher très-loin dans les joncs.

» L'extrême rigueur des lois à l'égard de ceux » qui subsistoient en Égypte par des moyens » malhonnêtes, prouve qu'on y étoit fort éloi- » gné de tolérer le vol ou la mendicité parmi » les indigènes, qui n'étoient ni des Arabes ni » des Juifs; et le sens commun a suffi pour ap- » prendre aux hommes que, dans une société » bien policée, il ne faut jamais permettre que des » sujets robustes embrassent la vie des mendians, » que Platon (6) craignoit tellement dans une » république, qu'il emploie jusqu'au ministère de » trois magistrats différens, pour les éloigner » d'abord des marchés, ensuite des villes, et en- » fin du territoire de l'état. »

L'explication de DE PAUW est extrêmement

(6) De Legibus, Dial. XI.

ingénieuse; si on trouve cependant qu'elle n'ait pas entièrement levé les difficultés, elle a du moins le mérite d'avoir jeté quelques lumières sur un objet très-obscur. Aussi les savans qui ont traité de la législation et du gouvernement de l'ancienne Égypte, se sont-ils empressés de rendre justice à la pénétration de M. de Pauw. Son assertion est encore appuyée par les témoignages de deux célèbres voyageurs : ces témoignages ne semblent plus laisser aucun doute sur sa justesse. Voici ce que NIEBUHR (7) nous rapporte : « Kahira » étant le siége d'une multitude de petits ty- » rans qui ont chacun leurs gardes du corps et » leurs partis en cachette et en public, et dont » chacun cherche à régner et à perdre ses rivaux, » on pensera peut-être qu'il n'y a que très-peu » de sûreté dans les rues étroites de la ville, au » milieu de cette foule : cependant on y entend » moins parler de vols et de meurtres que dans » bien des grandes villes de l'Europe. Outre le » premier kadi, il y a encore à Kahira une mul- » titude d'autres juges, qui sont obligés de tenir » journellement séance dans les quartiers qui » leur sont assignés et dans certaines maisons, « pour accorder les parties. Dans toutes les prin- » cipales rues, il y a des janissaires pour main- » tenir le bon ordre : chaque corps de métier » a son maître juré qui connoît exactement tous

(7) Voyage en Arabie et en d'autres pays circonvoisins, par C. NIEBUHR, traduit de l'allemand. Amsterdam, 1776. 2 vol. in-4°.

» ceux qui appartiennent à son corps : il n'y a » pas jusqu'aux femmes publiques et aux voleurs » qui n'aient leur espèce de prévots particuliers » dans les pays orientaux. Cependant les voleurs » n'ont point la liberté de dérober : mais lorsque » celui à qui on a dérobé quelque chose s'adresse » au prévôt des voleurs, il peut ravoir la chose » dérobée en donnant la pièce. »

D'après ce passage de ce célèbre voyageur, on devroit conclure que ce métier a été exercé en Égypte depuis des temps immémoriaux. Mais ce qui affirme encore d'avantage l'opinion de DE PAUW, et la rend convaincante, c'est le récit que nous donne M. SONNINI, d'une aventure qui lui est arrivée avec ces mêmes Bédouins. Voici ce qu'il dit : « Nous étions à environ cinq » à six cens pas du couvent des Coptes, dans le » désert ; Hussein (son conducteur) avoit pris » le devant, afin de nous procurer l'entrée du » couvent, que l'on n'accorde qu'avec beaucoup » de peine : j'étois à quelque distance, et le » reste de notre compagnie suivoit d'assez loin. » Une troupe de cavaliers Bédouins sortit tout- « à-coup de derrière les murs : je ne les dis- » tinguai pas d'abord au milieu des nuages de » poussière qu'ils faisoient lever ; mais lorsqu'ils » furent développés, je reconnus et l'espèce et » le nombre de gens auxquels nous allions avoir » affaire. Je tournai bride à l'instant, et, monté » sur un excellent coursier, avec lequel j'aurois » pu ne pas être atteint, j'eus bientôt rejoint

» mes compagnons, qui, du haut de leurs cha-
» meaux, avoient aussi aperçu la cavalerie. Je
» les trouvai à pied, et rangés en peloton serré.
» Je me jetai à bas de mon cheval, et je les
« engageai à une vigoureuse résistance. Nous
» étions six en tout, entre lesquels nous ne de-
» vions compter que sur trois. La contenance
» d'une poignée d'hommes isolés au milieu d'une
» plaine de sable, et découverts de tous côtés,
» en imposa à un escadron de Bédouins d'en-
» viron cent hommes : par cela même, l'on peut
» juger combien sont peu redoutables de pareils
» ennemis, dont le courage se borne à se réunir
» en troupes nombreuses pour exercer un fa-
» cile brigandage, et à faire lâchement la petite
» guerre. Quoiqu'ils arrivassent sur nous au grand
» galop de leurs chevaux, ils s'arrêtèrent tout-
» à-coup à une centaine de pas. Ils nous crioient
» de ne pas faire feu, et moi je leur répondis
» de ne pas avancer. Ils restèrent quelques ins-
» tans dans une sorte d'hésitation, pendant les-
» quels nous les vîmes conférer entre eux. Ils
» se divisèrent ensuite en quatre bandes, dont
» trois partirent ventre à terre, et se disposè-
» rent sur nos flancs et sur le derrière. Cette
» manœuvre, qu'il n'étoit pas en notre pouvoir
» d'empêcher, déconcerta mes deux militaires ;
» et quelque instance que je pusse leur faire,
» il me fut impossible de les déterminer à se
» défendre. Je jetai mon fusil à terre, de dépit
» d'être forcé de me rendre à de pareils bri-

» gands. Ils furent bientôt sur nous ; et sans se
» donner même la peine de descendre de che-
» val , ils nous eurent dépouillés en un clin
» d'œil. Argent , armes , effets , vêtemens , pro-
» visions , tout fut enlevé. Ils me laissèrent ma
» longue veste de dessous et mes culottes ; mes
» compagnons n'avoient plus que la chemise. Nos
» dépouilles étoient étendues sur le sable. Une
» vingtaine d'Arabes à pied que nous n'avions
» pas aperçus , et qui étoient cachés derrière un
» amas de pierre , s'étoient réunis aux premiers ,
» et tous , mais non sans de bruyantes querelles ,
» s'occupoient du partage. Ennuyé d'être spec-
» tateur d'une scène dans laquelle il étoit inu-
» tile que je figurasse , je m'acheminai vers le
» monastère dans l'espérance d'y trouver Hus-
» sein , lorsque je m'entendis appeler , et ensuite
» je me sentis prendre par le bras ; c'étoit le
» commandant des voleurs arabes. Il me ramena
» sans me rien dire au milieu de sa bande ; je
» pensois qu'il regrettoit les habits qu'il m'avoit
» laissés , ou que la réflexion lui avoit fait pren-
» dre le parti de m'ôter la vie. Quelle fut ma
» surprise , quand je vis ce chef s'informer avec
» soin des vêtemens et des effets qui m'appar-
» tenoient en particulier , et après avoir été trop
» brusquement mon valet de chambre pour me
» déshabiller , l'être encore , mais avec plus
» d'honnêteté , en m'aidant à passer les diffé-
» rentes pièces de mon habillement , en me
» donnant ma bourse , et en me remettant les

» armes à la main. D'autres Bédouins rendoient,
» d'un autre côté, le même service à mes com-
» pagnons, également étonnés d'une aventure
» aussi singulière qu'inattendue. Elle étoit le
» fruit de la conduite vigoureuse de Hussein.
» Le chef venoit ensuite me demander qu'elles
» étoient les choses qui me manquoient encore.
» Quand j'en avois nommé une, il montoit sur
» une petite éminence, et crioit : Arabes, telle
» chose n'est pas rendue, qu'on la rapporte.
» Si l'on tardoit à lui obéir, il ajoutoit, allons,
» Arabes, ne faites pas tant attendre; et l'ob-
» jet réclamé m'était rapporté à l'instant. Le
» chef désignoit ensuite un autre vol, et il m'é-
» toit restitué de la même façon.

» Deux heures s'écoulèrent avant que cette
» espèce d'inventaire de mes effets pût être rem-
» pli : ils me furent tous rendus, à l'exception
» de l'argent, dont je ne reçus qu'une très-pe-
» tite portion; mais ce ne fut pas la faute des
» deux scheicks. Enfin le scheick voleur me fit
» demander une gratification, en m'observant
» qu'il n'avoit point gardé de mon argent, et
» que d'ailleurs il s'étoit donné beaucoup de mou-
» vement pour que mes effets me fussent ren-
» dus. Je me disposai donc à lui donner les se-
» quins qui me restoient (8). »

On pourroit encore étendre cette recherche,

(8) Sonnini, *Voyage dans la haute et basse Egypte.* Tom. II, chap. XXVII.

en citant le récit de plusieurs voyageurs qui ont eu de même occasion de faire des remarques sur quelques tribus d'Arabes nomades, ou de Bédouins qui exercent ce métier. Mais je crois que les témoignages de NIÉBUHR et de M. SONNINI suffiront pour affermir l'assertion de M. de Pauw, et démontrer par là que la loi citée par Diodore ne sauroit avoir existé, au moins telle qu'il la rapporte. LOBSTEIN.

BIOGRAPHIE.

Notice sur la Vie et les Ouvrages de Jacques *Regnier, médecin de Beaune et poëte latin; tirée en partie d'un manuscrit d'*Edme de la Curne.

Jacques Regnier, né à Beaune, le 6 janvier 1589, étoit fils de Benjamin Regnier, avocat, et de Théodorine Simon, qui eurent cinq autres garçons; Jean, procureur; Benjamin, marchand; François, procureur et notaire royal; Pierre, docteur en théologie de la maison de Navarre; et deux filles, Antoinette et Théodorine. Le père étoit un homme d'esprit; sa famille étoit une des plus honnêtes de Beaune, mais il étoit très-mal partagé des biens de la fortune. Cependant, dès qu'il eût reconnu les heureuses dispositions de son aîné, qui avoit autant d'esprit que de mémoire et de jugement, il le destina à l'étude des Belles-Lettres, que M. de la Curne, à l'exemple de nos ancêtres, appelle avec tant de raison *les bonnes-lettres*. Il fit pour son instruction tout ce que ses modiques facultés lui permirent de faire. Il l'envoya d'abord au collége de Beaune, qui étoit tenu alors par un principal, et qui, depuis, fut donné à la congrégation de l'Oratoire. Dès qu'il vit que son fils étoit assez fort pour enseigner lui-même, il le plaça à Dijon, chez M. Morelet, son parent, pour être le pré-

cepteur, ou plutôt le répétiteur de ses enfans. Cette occupation ne l'empêchoit pas d'aller entendre le Père Milet, auteur du *Moyses Viator*, et on peut croire que ce fut ce jésuite qui lui inspira le goût de la poésie latine.

Regnier eut beaucoup à travailler dès sa plus tendre jeunesse; aussi disoit-il lui-même, que depuis l'âge de 14 ans, *il avoit gagné sa vie.* Au sortir de chez M. Morelet; il alla à Besançon, où il subsista assez long-temps par son travail, qu'il prolongeoit souvent bien avant dans la nuit. De là il se rendit à Lyon, où ses talens, sa science et ses bonnes qualités le firent recevoir dans la maison de M. de Montholon (intendant du lyonnois, et ambassadeur en Suisse), pour y enseigner les Belles-Lettres à ses enfans. M. de Montholon se servoit lui-même de Regnier, pour lire soir et matin Tacite et Sénèque le philosophe, mais particulièrement Tacite. Ces deux auteurs devinrent si familiers à Regnier, qu'il en citoit fréquemment des périodes entières. Il faisoit surtout avec la plus grande facilité des applications heureuses des maximes politiques de Tacite. C'étoit la mode sous le règne de Louis XIII, et ce goût a subsisté jusques bien avant sous le règne de Louis XIV, comme on peut s'en convaincre par les ouvrages des Corbinelli et des Amelot de la Houssaie. Regnier demeura deux ans chez M. de Montholon, et ses épargnes lui servirent à faire un voyage à Paris. En y arrivant, il fit la connoissance de *Valeran*, chef de la troupe des comédiens de

l'hôtel de Bourgogne, et il lui donna plusieurs pièces de théâtre, entre autres l'Amphitryon de Plaute, dont il n'est cependant point fait mention dans les Dictionnaires des théâtres. C'est ainsi que Regnier, suivant le conseil de Pétrone, donna sa première jeunesse aux charmes de la poésie : *Dent primos versibus annos.* Il subsistoit à Paris des rétributions de ses pièces, et de ce qu'il pouvoit gagner à corriger pour les imprimeurs des ouvrages savans, qu'il recherchoit de préférence, afin d'en tirer un double profit.

La poésie ne l'occupoit pas tellement, qu'il n'allât quelquefois entendre les leçons de médecine, et qu'il n'assistât aux démonstrations d'anatomie qui s'y faisoient. Après un séjour de trois ans à Paris, il suivit M. de Guerchi, qui le reçut avec des conditions aussi honorables qu'avantageuses. Ce seigneur, qui passoit une partie de l'année à Cahors, ne l'empêchoit pas d'aller écouter un professeur en médecine de cette ville. Dès lors cette science l'occupa presqu'entièrement, et la poésie ne fut plus pour lui qu'un délassement. De Cahors il se rendit à Bordeaux. Il y trouva un médecin aussi savant dans la théorie que dans la pratique, qui le prit en affection. Ce médecin lui découvroit tous les secrets de son art, le menoit avec lui visiter les malades des hôpitaux et des maisons particulières, et le faisoit assister aux consultations, le traitant même avec honneur partout où il le conduisoit. Il lui expliquoit les difficultés qui se

trouvoient dans les livres de sa profession, et il ne perdoit aucune occasion de le former dans la pratique comme dans la théorie. Regnier, par reconnoissance, se faisoit un plaisir d'initier dans l'étude des Belles-Lettres le fils du médecin, que son père n'avoit pas jugé à propos d'envoyer au collége des jésuites.

Le médecin lui donna la connoissance du seigneur de Matta, qui ayant appris que Regnier alloit sortir de Bordeaux, où il s'étoit acquis l'estime de tout le monde, voulut l'avoir dans sa maison en qualité de son médecin ordinaire. Matta est un gros bourg de Gascogne, où Regnier disoit lui-même qu'il y avoit trois ou quatre médecins, qui trouvoient suffisamment de pratique, soit à Matta, soit dans les châteaux voisins. Au bout de deux ans, Regnier, soit par inconstance, soit dans le dessein de se perfectionner davantage, alla à Saintes, où il exerça son art avec un succès qui lui attira la jalousie des médecins et de quelques autres personnes. C'est dans cette ville qu'il composa, en l'honneur de sa maîtresse Magdeleine, un poëme qui commence par *Magdalin ardebam*, etc. ; ce fut aussi dans cette ville qu'il fit connoissance avec un poëte nommé *Copus*, comme il avoit aussi connu à Paris deux autres poëtes nommés *Nasse* et *Fresche*. Nasse a traduit en français l'*Art d'Aimer* d'Ovide ; et cette traduction, froide et languissante, comme la nomme l'abbé Goujet, parut à Lyon, chez Jean Lantret, 1622, in-12. Regnier disoit avoir vu un commentaire de Copus sur les œuvres de

Rabelais. M. de la Curne nous apprend que la fin de ce poëte fut tragique, et il ne s'explique pas davantage.

Cependant Regnier apprit que son père étoit dangereusement malade, et qu'il vouloit avoir la consolation de le voir avant sa mort. C'étoit une maladie lente; et Regnier, qui apparemment ne la crut pas si dangereuse, resta encore un an à Saintes après cet avis. On fut obligé de lui envoyer son frère Benjamin, qui eut bien de la peine à l'arracher d'une ville où sans doute il étoit retenu par quelques liens, qui ne pouvoient être suffisans pour l'excuser, de quelque nature qu'ils fussent. Enfin il les sacrifia à son devoir; et étant arrivé dans sa patrie, après quinze ans d'absence, il exerça son art avec les mêmes succès qu'il avoit eus à Saintes, et il en recueillit le même fruit, la jalousie de ses confrères. Il visitoit les malades de l'hôpital, où, pour nous servir d'une de ses expressions favorites, on essayoit de le *prendre sans verd*, mais inutilement, car il possédoit tellement Hippocrate, qu'aucune des maximes de ce prince des médecins ne sortoit de sa mémoire. Il possédoit également bien Galien, Fernel et Duret; et toutes leurs autorités qu'il citoit aisément et sans jamais hésiter, obligeoient ceux qui étoient le plus jaloux de lui, de confesser son mérite et sa profonde érudition.

Il avoit alors 29 ans, et il épousa *Anne Perrot*, fille de Pierre Perrot et de Simone Deslandes. Le mariage se fit le 28 octobre 1609. Sa femme

ne lui apporta qu'une dot médiocre, si on n'examine que les richesses, mais bien grande par toutes les qualités de l'esprit et du cœur, auxquelles elle joignoit la beauté du corps, une naissance honnête, la modestie, les mœurs et une sage économie. Regnier la loue souvent sur son humeur agréable, et lorsqu'il eut le malheur de la perdre, il appeloit cette perte le tombeau de son bonheur. Il l'estimoit d'autant plus, qu'elle avoit eu l'adresse de le tirer de quelques petites débauches auxquelles il étoit enclin. De leur mariage sortirent Claude, Jacques, Antoinette, Théodorine, Anne et Marie. Regnier disoit de son fils Claude, qu'il avoit l'esprit beau et facile, mais inconstant; ce qui s'est vérifié par la suite. Il disoit de Jacques, qu'il avoit l'esprit moins facile, mais profond et opiniâtre à surmonter toutes les difficultés de l'étude. Il se fit médecin, et marcha glorieusement sur les traces de son père. Antoinette, l'aînée des filles, fut mariée à Etienne Mallemans, grenetier, seigneur de Collonge, père d'Etienne et de Claude Mallemans, qui ont publié plusieurs ouvrages. Les deux autres filles furent mariées, l'une au sieur Picot, l'autre au sieur Bauhin, et Marie mourut de la peste, en 1630, quelque temps après la mort de sa mère.

On ne pouvoit contester à Regnier sa qualité de *docte*, mais malheureusement il n'y joignoit point celle de *docteur*, et ses confrères ne se contentèrent point des attestations fort honorables qu'il avoit rapportées des universités et des

villes où il avoit exercé. Ils lui cherchèrent dispute, et il se vit obligé de retourner à Cahors, pour prendre le bonnet, et des lettres qui lui furent expédiées le 3 décembre 1624, après avoir soutenu cette thèse : *An calor febrilis alius sit à calore naturali ?*

Etant de retour, et cet orage s'étant dissipé, il s'en éleva un autre. Un particulier de Beaune, qui avoit autant de vanité que Regnier avoit de modestie, donna des vers pour être mis sur des portiques et arcs de triomphe, dressés pour l'entrée du roi à Beaune, en 1630. Les magistrats eurent assez d'esprit pour rejeter ces vers qui étoient fort médiocres, et prièrent Regnier de travailler sur le beau sujet qui se présentoit. Le premier auteur se plaignit, et demanda qu'on fît une comparaison. Elle tourna entièrement à sa confusion. On trouva dans les vers de Regnier autant d'élévation d'esprit, que les vers de son antagoniste étoient bas et rampans. Voici quelques fragmens qu'on a conservés des vers de Regnier. L'emblême étoit un amour sans ailes, sans armes et sans bandeau, s'élevant du milieu d'un lys échauffé par le soleil.

Nascor inermis Amor : nostræ sunt lilia cunæ ;
Incubat his Phœbus qui creat atque fovet.
Penna deest humeris, oculos neque fascia velat ;
Ut maneam tecum, Gallia, teque regam.

Autre fragment :

I, puer, heroum sanguis ; cum bella ciebis,
Pax beet ut gentes, te sequar usque ducem.

Plusieurs autres vers latins et français furent composés par Regnier à la louange du roi, et deux entre autres qui furent mis au bas de son portrait, qui étoit assez mal fait; ce qui fit dire à un seigneur de la Cour : « Le poëte est meilleur peintre que celui qui a fait le tableau. »

En cette même année, Beaune ayant été affligée d'une cruelle peste, Regnier s'exposa courageusement pour secourir ses compatriotes. Il fut appelé à la campagne pour une consultation, et à son retour il trouva sa fille Marie à toute extrémité, par la négligence de ses domestiques. Il l'aimoit tendrement, et il fut très-sensible à cette perte.

Octennis inerat plùs minùs virguncula,
Formâ, decore, comptulò ingenio, indole,
Ætate in illâ jam ferè aspectabilis:
Loquacitati mimicæ jungens sales,
Dulces, pudentes, iis et annis congruos:
In tenerum amorem me suî pertraxerat, etc.

Tel est le portrait qu'en fait Regnier lui-même. Il peut être flatté, mais tout est pardonnable à l'amour. Comme Marie étoit morte de la peste, Regnier, avec ses autres enfans, fut obligé de se retirer à sa campagne de Gigni, près Beaune, pour se conformer à une loi qu'on venoit d'établir. Ses amis lui conseillèrent, pour faire diversion à sa douleur, de ne lire que des livres amusans. Dans le même temps, le savant jurisconsulte *Charles Fevret* lui envoya un de ses domestiques pour s'informer de l'état de sa santé, et pour

pour lui remettre un exemplaire des fables de Phèdre : « Je les avois déjà lues, dit Regnier, mais légèrement et sans beaucoup d'attention. Je les relus de nouveau avec un de mes fils; cette lecture faisoit diversion à ma douleur. » Elle lui fit naître la pensée d'en faire de semblables. Il en composa d'abord quelques-unes. Lorsqu'il fut retourné à Beaune, il fut long-temps malade de la fièvre, et pendant sa convalescence, il augmenta le nombre de ses premières fables et fit paroître son ouvrage en 1653. Nous en parlerons encore à la fin de cette notice. Regnier composa aussi un *livre d'observations sur les maladies pestilentielles* qui n'a point paru, et que ses parens et amis disoient avoir été dérobé par quelque plagiaire, dans le dessein de se faire un jour honneur de ce qui ne lui appartenoit pas. *Quæ scripta fuere ab eo in re medicâ*, dit M. de la Mare, vie manuscrite de Saumaise, *veluti Penthei membra dispersa sunt.*

Regnier composa plusieurs autres ouvrages pieux et profanes en vers latins, et qui ont été perdus et dérobés. Quelque recherche qu'on ait fait dans ses papiers, on n'a trouvé qu'un poëme à la louange du cardinal de Richelieu, un autre poëme sur la prise d'Arras, et un discours latin dans lequel Regnier prouve que le roi doit venger le meurtre commis en la personne du sieur de Rouvray, premier gentilhomme de l'ambassadeur de France à Rome, parce que le droit des gens a été violé par les cardinaux neveux

(les Barberins), auteurs et complices de ce crime. M. de la Curne avoit copié ces trois pièces sur le manuscrit original, mais on n'a point retrouvé ces copies dans ses papiers.

Regnier étoit habile dans la partie de la médecine qu'on appelle *thérapeutique*, ou la cure des maladies ; mais il étoit surtout admirable dans celle qu'on appelle diagnostique, c'est-à-dire, dans l'art de juger de la nature d'une maladie par ses symptômes ; et encore plus dans ce qu'on appelle la *pronostique*, ou l'art de prévoir les événemens et les effets des maladies. Un médecin de Beaune avoit employé inutilement tout ce ques sa science lui suggéroit dans la maladie de *Barbe Loppin*, et il avoit jugé son mal incurable. Regnier fut appellé, et il reconnut sur le champ que cette demoiselle avoit un squirre au mésentère, mais il dit qu'on ne devoit point s'en effrayer, et il pronostiqua que ce mal n'abrégeroit pas d'une heure la vie de Barbe Loppin, qui en effet vivoit encore 25 ans après, et dans le temps que M. de la Curne écrivoit la vie de Regnier.

Magdeleine d'Achey, femme de Pierre Creusevault, avocat de Beaune, tomba malade d'une jaunisse accompagnée de fièvre et de plusieurs fâcheux accidens. Son médecin ordinaire la vit long-temps sans pouvoir la soulager. Il prétendoit que cette maladie étoit causée par quelque humeur épaisse et visqueuse qui étoit au foie ou dans la vésicule du fiel. Il consentit qu'on fit appeler Regnier. Celui-ci, après avoir appris

le commencement de la maladie, ne fut point de l'avis du premier médecin sur la cause de cette maladie.

Voici le raisonnement qu'il fit : « Si ce n'étoit qu'une humeur visqueuse, elle auroit été évacuée par les purgatifs, les bains, les eaux minérales et les remèdes de toute espèce que la malade a pris pendant sept ou huit mois. Tous ces remèdes ayant été inutiles, il s'ensuit que la maladie est causée par quelque chose de plus opiniâtre et de plus fort qu'une humeur. J'estime donc que dans la vésicule du fiel de cette malade il y a une pierre qui s'est formée d'une humeur crasse et visqueuse, laquelle a été condensée, et depuis pétrifiée par la chaleur naturelle. Cette pierre descendant de la vésicule du fiel dans le rameau *colidoque*, empêche que la bile ne flue dans le *duodenum*, ce qui produit un regorgement de bile si étrange, qui fait que la malade est jaune par tout le corps, mais principalement depuis le nombril en haut, et ce sentiment est conforme à l'autorité, à la raison et à l'expérience.

1°. A l'autorité, parce que j'ai lu, dans notre *divin* Hippocrate, que dans toutes les cavités du corps il peut se former des pierres ; 2°. A la raison, parce qu'il est constant qu'une humeur peut s'épaissir de plus en plus, et par la force de la chaleur naturelle se pétrifier ; 3°. enfin à l'expérience, puisque j'ai vu à Lyon, dans le ventricule du cerveau de M. de Montholon, trois petites pierres qui se touchoient, chacune de la grosseur d'une petite olive, et qui lui donnoient

de si grandes douleurs, que toutes les fois qu'il en étoit tourmenté, il se trouvoit incapable de toute affaire. Que s'il se forme des pierres dans le cerveau, à plus forte raison dans le foie, principe de la chaleur naturelle. De plus, j'ai vu dans la vésicule de plusieurs hommes morts, aussi bien que de plusieurs animaux, du gravier et de petites pierres bien formées. »

Regnier concluoit que le mal n'étoit point une humeur, mais une pierre, qui, étant descendue dans le rameau *colidoque*, y causoit une obstruction telle, que la bile qui se décharge en bas regorgeoit en haut, et répandoit une jaunisse partout le corps de cette dame, dont la maladie étoit grave, mais qu'il espéroit d'en voir la guérison.

Le médecin ordinaire se rendit à ce raisonnement, donna l'avis de Regnier au sieur Creusevault, pour l'envoyer au sieur d'Achey, son beau-frère, à Paris. Celui-ci consulta cinq fameux médecins, Nicolas Piètre, René Moreau, Richer, Cousinot et le Clerc, qui répondirent qu'il n'y avoit rien à ajouter à la consultation de Regnier, et qui dirent qu'ils n'auroient pas cru qu'il y eût un si habile homme dans cette petite ville de province. La maladie se termina comme l'avoit pronostiqué Regnier. La dame, ou comme on disoit alors des femmes de bourgeois, la demoiselle Creusevault rendit, par le moyen d'un remède, une pierre de la grosseur d'une olive d'Espagne, jaune et raboteuse, qui la délivra après dix-sept ans de cette fâcheuse

maladie; et depuis, elle a joui d'une parfaite santé.

J'ai cru devoir rapporter assez au long le raisonnement de Regnier. Cet accident est moins rare qu'on ne pense, et on lit, pag. 24 de l'*Histoire de l'Academie des Sciences*, que M. Lémery trouva dans les intestins d'une femme une pierre de la même forme, qui produisoit les mêmes effets. Ce savant médecin croyoit aussi qu'elle s'étoit formée dans la vésicule du fiel, et qu'étant sortie par le canal *colidoque*, elle y avoit grossi. Il ajoute : « Le fait est fort singulier. »

L'évêque d'Autun, Claude de la Magdeleine de Ragny, étant dangereusement malade, fit appeler Regnier, qui, après lui avoir tâté le pouls et après avoir examiné le malade, lui dit, avec autant de piété que de science : « Monseigneur, je suis obligé de vous dire en conscience que vous n'avez pas trois jours à vivre, et qu'il est temps que vous mettiez ordre à vos affaires spirituelles et temporelles. » L'opinion de Regnier fut contredite par les médecins qui étoient présens; mais la prompte mort de l'évêque d'Autun prouva que Regnier avoit bien jugé. On sait que pareille chose arriva en 1578 à Hippolyte Penvoni, médecin de la duchesse de Parme, qui pronostiqua, contre l'avis des autres médecins, que dom Juan d'Autriche, petit-fils de Charles V, et gouverneur des Pays-Bas, n'en releveroit pas, et que Serbellon, qui étoit malade dans le même temps, en réchapperoit. Les médecins se mocquèrent de

leur confrère ; mais il arriva en effet que dom Juan mourut à 33 ans, et que Serbellon, âgé de 70 ans, en réchappa, et vécut encore deux ans.

En 1652, *Jean Viennot*, âgé de 20 ans, fut attaqué d'une fièvre pourprée. Dès le sixième jour il tomba dans le délire, et le treizième, à deux heures après midi, on vit paroître en lui plusieurs signes de mort, un pouls intermittent, un grand assoupissement, la voix rauque, un bégaiement de langue, les lèvres blanches et froides, ainsi que le nez, l'ouïe fort dure et les paupières pâles. Regnier, qui le vit dans cet état, dit au sieur Viennot père : « Votre fils n'a peut-être pas quatre heures à vivre, néanmoins on peut lui donner un remède qui peut le sauver, qui peut aussi le tuer, mais qui n'accourcira pas sa vie d'une heure; voulez-vous que je tente ce périlleux et dernier remède. » Le père s'en étant remis à la prudence de Regnier, celui-ci fit venir de l'huile de scorpion de Matthiole, la mêla dans une eau cordiale, et la fit avaler au malade. Ce remède produisit un effet si merveilleux, qu'une ou deux heures après, le moribond jeta, par des sueurs, la pourpre que des ventouses scarifiées n'avoient pu faire sortir. On vit paroître ensuite d'heure en heure de nouveaux rayons de santé, et le lendemain Regnier assura la prochaine guérison du malade, au grand étonnement du père, qui depuis a rendu témoignage, ainsi que son fils, à la science et à la modestie

de Regnier. Sa réputation étoit telle, que dans la suite les médecins même de sa province s'en rapportoient à sa décision. Deux médecins fort habiles ne s'étant pas trouvés d'accord sur un traitement à faire à un malade, firent imprimer chacun un ouvrage pour défendre leur opinion. Dès qu'ils surent que Regnier avoit fait connoître la sienne, leur différend cessa, quelqu'échauffés qu'ils fussent.

De ces détails sérieux, mais utiles, nous passerons à quelque chose de plus récréatif. Deux avocats, MM. Fevret et Maltête, agitèrent dans un repas la question fameuse, qui n'a pas encore été bien décidée, savoir *s'il faut manger ou non la perdrix sans orange*. Chacun d'eux mit son avis, l'un pour, l'autre contre, en vers français, qu'ils envoyèrent à Regnier. Celui-ci leur envoya son avis aussi en vers, qui prouva qu'il étoit, comme Apollon, aussi savant médecin qu'excellent poëte.

Le Père *Aisement*, minime, prêchoit le carême à Beaune. Un certain *Thibault*, bachelier en Théologie, ne goûta point une des propositions du prédicateur, et ayant composé cinq vers très-médiocres, dans lesquels il jouoit sur le nom de celui-ci, il les fit remettre à ce Père au moment qu'il montoit en chaire. Le Père Aisement les ayant lus tout bas, se contenta de dire à ses auditeurs : « C'est le billet d'un pauvre égaré d'esprit que je recommande à vos prières. » Regnier reçut aussi une copie de ces vers, et comme

il étoit ami du prédicateur, il remit au messager même les vers suivans :

> Ce n'est ni Quatrain, ni Sixain;
> C'est un Quintain, fils d'une Quinte,
> Ayant pour appareil et train,
> Jeunesse, Arrogance et la Pinte.

Regnier avoit encore pour amis M. de Montholon, M. Gaulmin, maître des requêtes, M. de la Tour, M. Fevret, etc. Il savoit fort bien le grec, et ne lisoit les auteurs grecs de sa profession que dans l'original. Les apologues qu'il nous a laissés prouvent qu'il possédoit la langue latine dans sa plus grande pureté, et qu'il en connoissoit toutes les délicatesses. Il faut avouer ici que Regnier, qui ne pouvoit juger de notre langue que par l'état où elle étoit de son temps, la méprisoit à cause de ses changemens perpétuels, autant qu'il estimoit la latine à cause de son immutabilité. Il avoit une grande estime pour Horace. On sera étonné avec raison d'apprendre qu'il estimoit presque autant Ronsard, et qu'il comparoit ces deux poëtes en ce que, selon lui, ils donnoient l'un et l'autre des épithètes propres et particulières aux choses dont ils parloient. Un semblable jugement ne peut s'excuser, même en disant que Malherbe préféroit Stace à Virgile; que Corneille mettoit Lucain au-dessus de l'auteur de l'Énéïde, et que M. Huet a été toute sa vie le champion et le panégyriste du poëme de Chapelain. Outre la connoissance parfaite des langues grecque et la-

tine, Regnier étoit instruit de la nature des animaux, des poissons, des plantes et des minéraux. Il savoit l'histoire grecque, l'histoire romaine, un peu de l'histoire ecclésiastique, l'histoire de France, l'histoire des Turcs, et quelques autres histoires particulières. Il étoit savant en chronologie, en géographie, et, comme le dit M. de la Curne, quand il parloit des mers, il sembloit que son *Jean-Hugues de Linschot* fut devant ses yeux.

Dans l'exercice de sa profession, il avoit une bonté et une générosité sans pareille. On pouvoit seulement lui reprocher d'être entier et absolu dans ses opinions. On l'accusoit aussi d'un peu de négligence à l'égard de ses malades, de manière qu'on disoit à Beaune, que de la science de Regnier, du jugement du sieur Brunet, et de la vigilance du sieur de Salins, ses confrères, on eût fait un médecin accompli en toutes ses parties. Ce n'est pas que Regnier n'eût un très-bon jugement, joint, comme nous l'avons déjà dit, à beaucoup d'esprit et à une mémoire étonnante. Ses amis auroient désiré qu'il eût été aussi adroit à conduire sa fortune, qu'il étoit savant dans la conduite de ses malades. Quelque habile qu'il fût dans la pratique de son art, des personnes de bon sens disoient de lui, qu'il eût encore plus rendu de services au public s'il eût rempli une chaire de professeur en médecine, soit à cause de sa science profonde, soit pour la pureté de sa diction latine. Il étoit de belle taille, d'un facile accès et d'un accueil

agréable ; il avoit le tempérament bilieux mêlé de sanguin, les cheveux châtains, l'œil petit, mais vif ; son port étoit accompagné d'une douce gravité, et sa langue d'une petite difficulté à prononcer ; sur la fin de ses jours, il étoit sujet aux hémorrhoïdes et à des démangeaisons de peau.

Regnier mourut d'un marasme, en la 64e. année de son âge, le lundi, 16 juin 1653, après avoir long-temps souffert de ses misères autant que de sa pauvreté, « *qui est*, dit M. de la » Curne, *l'extréme des misères.* » Ce qui a donné lieu, dit l'abbé Goujet (Bibl. franc. t. 7.), à ces deux vers, que l'on ne croit point imprimés :

Du médecin Regnier j'ai vu le sort fatal,
Qui, malgré son savoir, mourut à l'hôpital.

Il fut enterré le lendemain dans l'église de Saint-Pierre de Beaune, auprès de la grande porte qui regarde le couchant, dans la tombe de ses ancêtres.

Ces détails, comme nous l'avons annoncé au commencement de cet article, sont tirés en partie d'un manuscrit intitulé : *Abrégé de la vie de feu M. Jacques* Regnier, *docteur en médecine, demeurant à Beaune ; par M. la Curne, avocat à Beaune.* Cette vie paroît écrite quelque temps après la mort de Regnier, vers 1655 ou 1660, à ce que je crois. Papillon, dans sa *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, donne sur Regnier un article fort court, qu'il termine en disant :

« Voyez la vie manuscrite de Regnier, par « Edme de la Curne, avocat à Beaune. » Ailleurs il ne parle plus de cette vie, et il ne fait mention que de Jean-Baptiste la Curne de Sainte Palaye, né à Auxerre, le 10 juin 1697, de Jean la Curne, d'Arnay-le-Duc, mort le 21 juin 1631, et d'Edme la Curne, que dans ses additions il dit avoir été dans sa jeunesse, en 1684, officier de dragons dans le régiment de Listennois, et ensuite pourvu d'une charge de gentilhomme ordinaire dans la maison du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Cet Edme étoit le père des savans MM. de la Curne, et peut-être étoit-il le fils de celui qui a composé la vie de Regnier. Le Père Desmolets se proposoit de la publier dans ses *Mémoires de littérature*, ce qu'il n'a point fait, soit à cause de l'interruption de ses *Mémoires*, soit parce que le style de M. de la Curne lui parut exiger bien des changemens qu'il n'a pas eu le temps de faire, et dont nous avons été obligés de nous charger.

Nous avons promis de parler des Fables de Regnier ; elles sont intitulées : *Apologi Phædrii ex ludicris J. Regnerii, Belnensis doct. medici. Divione apud Petrum Palliot, regis bibliopolam et chalcographum* (Palliot étoit aussi graveur) *sub signo Reginæ Pacis ante Palatium;* in-12 de 125 pag., en caractères italiques. On lit à la fin : « Achevé d'imprimer, pour la première fois, le dernier janvier 1643. » Après le frontispice qui est gravé, et peut-être de la

main de Palliot, on trouve une épître dédicatoire à Gilbert Gaumain (Gaulmin), maître des requêtes, signée *Petrus Palliot.* Le prologue est adressé au savant jurisconsulte Fevret, ou, pour parler plus exactement, il y est parlé de lui, et on y lit tous les détails que nous avons donnés plus haut sur le séjour que Regnier fit à Gigni, après la mort de sa fille Marie. Regnier ajoute : « Si on me reproche que quelques-unes de ces fables sont trop longues, cela peut être, mais on n'y trouvera point de longueurs : *Res esse longas dicat, non sententias.* Si des gens de mauvaise humeur prétendent y trouver des allusions malignes que l'auteur n'avoit point dans l'esprit, j'espère qu'ils ne persuaderont personne, et que les gens de bien sauront rendre justice à ma candeur et à la pureté de mes intentions. »

Ce prologue a fait croire à M. de la Mare, vie manuscrite de Saumaise, citée par l'abbé Goujet et par Papillon, que Regnier avoit dédié ses fables à Charles Fevret. Mais nous venons de voir que ce qui est dit dans le prologue a pu induire en erreur : la vraie dédicace est faite à M. Gaulmin, et quoiqu'elle soit signée par l'imprimeur, on peut croire que celui-ci n'a été que le prête-nom de Regnier.

L'abbé Goujet se trompe lorsqu'il dit : « Regnier composa sans doute ces fables dans le temps qu'il étoit chargé de l'éducation de quelques jeunes-gens de qualité ; et cette occupation convenoit parfaitement à cet état. Il fut dans

la suite correcteur d'imprimerie. » Nous avons vu à quelle occasion Regnier les composa. Elles sont divisées en deux parties; la première de 40 fables, la seconde de 60, ce qui fait en tout 100. Leur titre, *Apologi Phædrii*, a donné lieu à une erreur bien singulière : au lieu d'entendre par là, *Apologues dans le genre de ceux de Phèdre*, on a cru que c'étoit une édition de Phèdre. En conséquence, on trouve les fables de Regnier placées dans plusieurs catalogues des fables de Phèdre, entre autres dans le Phèdre de Coustellier, 1747, et dans le Phèdre du P. Brotier, Barbou, 1783. Dans le Catalogue de la Bibliothéque du roi, on a fait la même faute. Regnier a mis à la fin de ses fables imprimées, *hîc cestus artemque repono;* ce qui ne l'a point empêché, sur la fin de ses jours, de composer un autre recueil de fables trois fois plus gros que le premier, selon M. de la Curne, et dont l'original étoit entre les mains de M. Mallemans, curé de Sainte-Opportune, ainsi que Papillon dit l'avoir entendu dire. L'abbé Gandelot, dans son *Histoire de Beaune*, Dijon, Fantin, 1772, in-4°., dit deux mots de Regnier. Il nous apprend que M. Moreau de Mautour traduisit en vers français 30 fables de Regnier; Paris, 1685, in-12. L'abbé Goujet fait l'éloge de cette traduction, dont il dit qu'il ne connoît pas l'auteur : il ajoute que quelques personnes l'attribuent au sieur Donneau de Visé, et d'autres à un jeune auteur nommé d'Aubigny. Le Journal des Savans, de 1685, en annonçant cette

traduction, parla aussi des fables de M. Ménage et du Père Commire, et d'*une* fable de mademoiselle Scudéry, qui avoit fait beaucoup de bruit. Ce passage, mal entendu, a pu tromper M. Andrès, qui donne à mademoiselle Scudéry un *recueil de fables*. L'historien de Beaune, cité plus haut, dit : « Regnier avoit du talent et du goût pour la poésie, ce qui lui fit négliger la médecine. Ses fables étoient son meilleur ouvrage ; il eut été à souhaiter qu'il en eût retranché la moitié. » Concilie qui pourra la contradiction qui se trouve dans ce jugement.

Le Père Desbillons juge ainsi Regnier : « Regnier est bien éloigné de Phèdre qu'il s'étoit proposé d'imiter. Quelquefois on peut y trouver à redire aux choses, et quelquefois à l'expression. La latinité n'en est pas bien pure : néanmoins son récit est souvent ingénieux, et il n'est point dépourvu de grâces. » Cette remarque est un peu sévère. M. de la Mare, et M. de la Curne, faisoient une plus grande estime des fables de Regnier ; et en les lisant avec attention, on trouvera que le style en est pur, et l'invention heureuse. La Fontaine a fait l'honneur à Regnier d'imiter sa fable des rats et du chat, celle des brebis et du loup, celle du chien de cuisine et des autres chiens, celle du renard et du loup, et celle de la vipère, du renard et du loup. La Motte, qui se vantoit d'avoir inventé tous les sujets de ses fables, a cependant emprunté de Regnier la fable de l'homme et du lion, celle de l'âne et du cheval, et celle de

l'écolier et du sabot. Enfin le Père Desbillons lui-même a emprunté de lui cette dernière fable. Dans Regnier elle est de onze vers ; le Père Desbillons les a réduits à cinq, et il faut avouer que quelque court que soit ce travail, il s'est néanmoins donné plus de peine, que lorsque copiant mot à mot plusieurs endroits des fables en prose de son confrère le Père le Jay, il s'est trouvé, comme par miracle, que c'étoit des vers qu'il copioit. Voyez le 4e. volume des œuvres de M. le Beau, pag. 43.

A. Y.

HISTOIRE DES USAGES.

Recherches sur le jeu des Echecs, par Louis *Dubois, bibliothécaire de l'Orne, et membre de plusieurs Soc. savantes.*

Ludimus effigiem belli, simulataque veris
Prœlia, buxo acies fictas et ludicra regna.
VIDA.

Le jeu des échecs, dit JAUCOURT, dans le *Dictionnaire Encyclopédique*, le jeu des échecs que tout le monde connoît et que peu de personnes jouent bien, est le plus savant, et celui dans lequel l'étendue et la force de l'esprit du jeu peut se faire le plus aisément remarquer.

Ce jeu, qu'une tradition plus fabuleuse encore que celles qui nous ont transmis les détails du siége de Troie, attribue à Palamède, l'un des assiégeans de cette cité, fut inventé dans l'Inde. Le savant FRÉRET a consigné dans le *tome* 5 *des Mémoires de l'Académie des inscriptions*, dont il étoit membre, une dissertation (1) sur cet objet, de laquelle Jaucourt plaça l'extrait dans le Dictionnaire Encyclopédique. SAVERIEN a écrit aussi chez nous l'*histoire des échecs*. Le *Dictionnaire des Origines*, fidèle à son plan de compilation, n'a fait que copier l'article de Jaucourt. Ils avoient été précédés dans cette carrière par

(1) Lue le 24 juillet 1719. Hist. Tom. V. In-4°

RUY

Ruy Lopes de Segura, qui fit imprimer en espagnol son livre de l'*Invention du jeu des échecs* (2), par l'italien *Dominique* Tarsia (3), et chez nous par Sarrasin, dont le petit ouvrage parut sous le titre d'*Opinions du nom et du jeu des échecs* (4).

Tout le monde connoît le joli poëme latin de Vida (5), dont *Louis* Desmasures (6) et *Vasquin* Philiere (7) suivant Duverdier, et, selon Lacroix Dumaine, Philieul, donnèrent des versions en vers dans notre langue.

Au moment où l'Europe conquise à la paix par la victoire, va permettre au plus grand nombre de nos héros de venir goûter dans leurs foyers le repos qu'ils auront donné au monde, s'il est un jeu fait pour retracer dans de nobles délassemens les images de la politique et de la guerre, c'est incontestablement le jeu des échecs, qui alors

(2) Alcala, 1661. In-4°.

(3) Venise. In-8°.

(4) Paris, 1 vol. in-12.

(5) *Scacchia* Vidæ, *commentariis illustrata à Luca Wellio*; Argentinæ, Lederiz, 1554. In-12.

(6) Lyon, de Tournes; 1 vol. in-4°. C'est une mauvaise paraphrase en vers de huit syllabes. En voici les deux premiers vers :

> Je chante en jeu une guerre pourtraite;
> D'un fier combat la semblance je traite. etc.

(7) Paris, Philippe Danfrie et Robert Breton, 1559. Nous connoissons encore l'ouvrage suivant : *La Scaccheide di Gregorio* Ducchi; Vicenza, Perin, 1586, in-4°.; et *il Giuoco de gli scacchi, ridotto in poema eroïco da* Gregorio Ducchi. Vicenza, Perin, 1607. In-4°.

seroit rappelé à son principe. Louis IX avoit condamné à une amende ceux qui jouoient aux échecs ; mais ce jeu plaisoit beaucoup à ce Charles XII, qui fut long-temps regardé comme l'Alexandre du Nord. Il fit l'amusement des plus grands hommes, et le prodige du 18e. siècle, Voltaire, ne dédaignoit pas d'y consacrer quelques momens tous les jours avec un homme qui lui devoit le repos et un asyle, le jésuite Adam, qui, en dépit de son nom, et comme le disoit en riant l'auteur de la Henriade, n'étoit pas le premier homme du monde. Le goût de moraliser fit même dans le 12e. siècle regarder les échecs comme une image de la vie humaine.

Les étymologistes ont lâché la plus rude bordée de mots latins pour expliquer le mot *échec* qu'ils n'ont pas expliqué.

Si l'on en croit le jésuite Sirmond, échec viendroit de *latrunculi*, jeu romain qu'on croit, avec plus de raison, être notre *jeu de dames*. Voici à peu près son opinion : *Latrunculi* vient de *latro*, d'où nous avons tiré notre mot *larron :* or, lors de l'invasion des barbares septentrionaux, ce mot fut remplacé par le mot *scach* qui signifie la même chose. Les Italiens d'ailleurs appellent les échecs *scacchi*, mot qui vient évidemment du mot *scach*.

Leunclavius dérive bravement le nom des échecs du mot *uscoques*, parce que les Uscoques étoient des voleurs : *Jules César de* Lescale, plus connu sous le nom de Scaliger, lui a répondu, en prouvant que les *latrunculi* étoient en usage au

temps du poëte Lucilius. *Joseph* Scaliger et Saumaise de leur côté trouvent tout simple de faire venir, par une route facile, les échecs du latin *calculus*, ce qui, au moyen d'une contraction, et grâces à sept ou huit lettres changées dans un mot qui n'en a pas davantage, se trouve très-clairement établi.

Il n'y auroit peut-être qu'une petite difficulté, c'est qu'il est prouvé que les Romains appeloient *calculi* ces petites pierres aplaties ou ces petites pièces de bois tournées, avec lesquelles on joue aux dames et à la merelle. Comme le dit Ovide :

Sive latrocinii sub imagine calculus ibit.

La description que Lucain, dans le *panégyrique des Pisons*, donne du jeu *latrunculi*, ne ressemble pas du tout aux échecs ; les détails qui sont fort étendus ne parlent ni du roi, ni des pions, ni de cette variété de pièces qui composent nos échecs. Ces vers qui ont trompé Sarrasin sont la très-fidèle peinture du jeu de dames, même tel que nous le connoissons :

Callidiore modo tabulâ variatur apertâ
Calculus, et vitreo peraguntur milite bella,
Ut niveus nigros, nunc et niger alliget albos.

Ce qui ajoute encore à la preuve, c'est cet hémistiche placé au huitième vers, après ceux que je viens de citer :

Obligat ipse duos.

C'est au jeu de dames seul qu'un pion peut en

prendre plusieurs d'un seul coup. Ajoutons que les Romains jouoient avec 24 scrupules ou calculs, nombre qui ne convient qu'aux dames et pas du tout aux échecs.

Il faut reléguer l'invention attribuée à Palamède par quelques poëtes, aux dieux de l'Océan, par Vida, qui pouvoit réclamer les priviléges de la poésie et les licences de la fiction, parmi les traditions qui firent d'autant plus les délices de nos pères, qu'elles étoient plus éloignées de la simple et naïve vérité.

Fréret, dans la dissertation dont j'ai parlé plus haut, a, mieux encore que Sarrasin, détruit tout cet échafaudage d'érudition, par une opinion et des recherches plus raisonnées et appuyées sur des témoignages incontestables.

Les premiers auteurs qui aient écrit ou parlé des échecs dans l'Occident, sont nos vieux romanciers, qui tous regardent les Orientaux, qu'ils appellent indistinctement Sarrasins, comme très-habiles dans ce jeu.

La princesse *Anne* Comnene, dans la *Vie de son père Alexis Comnène*, empereur de Constantinople, dit que ce jeu, qu'elle appelle *zatrikion*, fut enseigné aux Grecs par les Persans, qui, à leur tour, conviennent le tenir des Indiens, dès le commencement du 6e. siècle de l'ère vulgaire. Les Chinois, tout fiers qu'ils sont, font également honneur de l'invention aux Indiens : et le *Haï-Piène*, qui est leur grand vocabulaire, dit au mot *siangh-ki*, que ce jeu qu'ils appellent *jeu de l'éléphant*, passa chez eux sous

le règne de l'empereur Vou-ty, l'an 537 à peu près de l'ère chrétienne.

Selon Tixeira, auteur espagnol d'une *Histoire des rois de Perse et d'Ormus*; Mirkond, historien persan, dit que, sous le règne de Kesère Anuxiron (que les Persans et les Arabes appellent Nusirrauvan, et que nos auteurs européens ont, suivant leur louable habitude, défiguré sous le nom méconnoissable de Cosroés, l'an 573 de l'ère vulgaire), les Indiens firent présent aux Persans du jeu des échecs.

On s'accorde assez généralement maintenant à placer le berceau des échecs à côté de celui de l'apologue, et à donner à peu près le même motif à l'invention, celui de faire entendre, par des allégories, dans le pays du despotisme, la vérité qui, là plus qu'ailleurs encore, ne se dit presque jamais impunément.

Tandis qu'à diverses époques nos moines européens inventoient des réglemens et des croisades, trouvoient la poudre à canon et des schismes, brûloient des hérétiques et des livres, arrangeoient des cas de conscience, des légendes et des anagrammes, le bramine indien Sissa prouvoit allégoriquement à un roi, par les échecs qu'il venoit d'inventer, qu'un prince n'est rien sans ses sujets, et que l'amour des peuples fait la seule force des gouvernemens. L'auteur arabe, Al Séphadi, parle de l'invention des échecs par le mathématicien Sessa, fils de Daher; il assure que le mathématicien, en récompense de son invention, demanda au roi de l'Inde un grain de

blé pour la première case de l'échiquier, deux pour la deuxième, etc., jusqu'à la 64e., qui est la dernière. « Le 64e. terme de la progression « double, en commençant par l'unité, est le » nombre 9,223,372,036,854,775,808. Or, dans » la progression double, commençant par « l'unité, la somme de tous les termes se trouve » en doublant le dernier et en ôtant l'unité. Ainsi » le nombre des grains de blé étoit le suivant, » 18,446,744,073,709,551,615 (8). » La livre de blé contient environ 12,800 grains; ce qui, pour la totalité, feroit à peu près 59,505,620,044,422 setiers.

Ce jeu, dans l'Orient, s'appelle *schatrengi* ou *shatrak*, c'est-à-dire *jeu du shah* ou *du roi*. *Shek* signifie aussi en arabe le roi. C'est de ce mot que les Latins modernes ont fait *scaccorum ludus*, les Italiens *scacchi*, et nous les *échecs*, en ajoutant un *é*, comme nous l'avons fait constamment dans beaucoup de mots que nous avons empruntés aux étrangers pour enrichir notre langue (9). Et c'est du mot *schatrengi* que les Grecs du Bas-Empire ont tiré leur mot *zatrikion*, en adoucissant à leur manière l'initiale, qui leur sembloit barbare. Les Arabes ou les Maures avoient fait de *schatrengi*, *xatrang*, ou, comme l'écrit Sarrasin, *alxatrang*, en ajoutant l'article; et d'*alxatrang*, les Espagnols, avec lesquels les Maures

(8) Récréations mathém. d'Ozanam, nouv. édit. par De C. G. F. Tome I, p. 76.

(9) *Species* a fait espèce, *speranza* espérance, etc. etc.

furent long-temps mêlés, firent leur mot *alxaedre* ou *axedres*, qui, chez eux, veut dire les échecs.

Notre terme *échec et mat* n'est pas même la traduction, c'est la simple défiguration des mots persans *shak mat*, qui signifient, comme chez nous, *le roi est pris* ou *mort*.

Je vais passer aux noms des objets qui composent ce jeu très-savant et surtout très-varié dans la marche et la puissance de ses différentes pièces.

Le mot roi est la traduction du terme *shek* qui, avec la même signification dans l'Orient, a donné son nom à ce jeu.

Nous avons signalé notre galanterie accoutumée en donnant à la seconde pièce le nom de *reine* ou de *dame ;* et cette marque de déférence et de respect pour un sexe qui, chez nous comme sur l'arène des échecs, est en effet tout-puissant, n'a pas trouvé de censeurs. Son nom en persan est *ferz* ou *ferzin*, qui veut dire un visir, un ministre d'état ; et, dans les monarchies comme sous le despotisme, il est vrai que la puissance d'action du ministre est plus grande que celle des rois. De *ferz* nous avons fait *fercia* dans des vers latins du 12e. siècle, puis *fierce* et *fierge* dans le *roman de la Rose* et dans les vieux récits de nos romanciers surannés de la Table Ronde et des Preux. Ces mots se trouvent aussi dans plusieurs traités manuscrits du jeu des échecs qui

sont à la Bibliothèque impériale (10). De *fierge* on a fait *vierge*, et c'est de là probablement qu'est venue la dame, toujours vierge, sans doute, de notre jeu d'échecs. Elle ne pouvait autrefois s'éloigner du roi que de deux cases. C'est sans raison qu'on a transformé le visir en dame, puisque le pion qui est parvenu à la dernière case de l'échiquier obtient la marche et les prérogatives de notre dame : il est ridicule qu'un simple soldat devienne une dame, tandis qu'il est très-possible qu'un soldat, qui a fait preuve de bravoure, acquière un grade fort élevé, comme celui de visir ou de ministre.

(10) Mss. 7197, 7198, 7199, 7102, 7603, 7604, 7605; Voyez les Echecs d'Amour, Mss. 6808, 7610. Jeu des Echecs, 7918.

Le roman de la Rose s'exprime ainsi, édition de 1531, en parlant de Conradin et de Henri qui étoient en guerre contre Charles d'Anjou :

« Ces deux, comme faux garçonnetz,
» Et Roez et Folz et Paonnetz
» Et Chievaliers au jeu perdirent,
» Et lors de l'Echiquier saillirent.
....
« Car on n'have *(n'avertit)* pas les garçons,
» Fols, chevaliers, fierges, ni rocs. »

Le traducteur du *poëme de la Vieille* dit, en décrivant les Echecs :

« En deux parts veoir y pourrés
» Roi, roc, chevalier et auphin,
» Fierge et peon, etc. »

La troisième pièce, le *fou*, a chez les Orientaux le nom de *fil*, qui veut dire *éléphant*, parce qu'elle a chez eux la figure de cet animal. De fil on avoit fait *alphillus*, et nos vieux poètes *auphin* ou *dauphin*; il ne faisoit que deux pas sans compter sa case. Plus hardis que les sujets des *sheks*, nous lui avons donné le nom de fou, parce que, comme dit notre vieux satyrique REGNIER,

Les fous sont aux échecs les plus proches des rois.

Le nom de *cavaliers* qu'on donne à la quatrième pièce est reçu partout : les Persans l'appellent *asp* ou *faraz*, qui veut dire un cavalier.

Il n'en est pas de même de la cinquième que nous appelons *tour*, et que chez les Orientaux on nomme *rokh*, d'où nous avons fait *roquer*. Il en est de cette pièce comme de celle que nous appelons le fou, et qui en Orient est un éléphant : notre tour est le *rokh*, c'est-à-dire, le *chameau*, et chez les Indiens elle a en effet la figure d'un chameau monté d'un cavalier (11). MARINI, dans la description des échecs qu'on lit dans son *Adone*, s'exprime ainsi :

Di gran Rocche onusti alti Elefanti (12).

Les pions sont les piétons de l'armée, *péada* en persan, c'est-à-dire, les hommes de pied, les

(11) Ce cavalier est armé d'un arc et d'une flèche. C'étoit la seule pièce qui sautât d'un bout à l'autre de l'échiquier : ce qui pour un chameau n'est pas extraordinaire, mais ce qui est passablement ridicule pour une tour.

(12) *Rocca* en italien signifie tour.

fantassins, plus nombreux, plus exposés, sacrifiés là comme partout plus volontiers que les hautes puissances. C'est toujours la fable des animaux malades de la peste :

> Canaille, sotte espèce.
> .....Vous leur fîtes, Seigneur,
> En les croquant beaucoup d'honneur.

Autrefois on jouoit aux échecs avec des pièces figurées comme celles qui avoient appartenu à Charlemagne, et que l'on conservoit dans le trésor de Saint-Denis (13). Dans *Pantagruel* (liv. 5, chap. 24 et 25, dont l'idée est prise dans le *Songe d'Amour* de Polyphile), Rabelais décrit une partie d'échecs, sans doute comme ils se jouoient de son temps. Il appelle les pions, *Nymphes;* les tours, *Custodes de la Rocque;* les fous, *chevaliers;* et les cavaliers, *archiers* (*archers*).

Les Chinois, au rapport de la Loubere, dans sa *Relation de Siam*, et de Hyde, dans son *Traité des Jeux des Orientaux*, ont fait quelques additions à ce jeu qui, aujourd'hui chez eux, joint à ses nombreux équipages la ressource des *canons*.

On trouve, dans l'extrait du *Voyage* de Bogle au *Boutan*, et au *Thibet*, in-18, page 143, les détails suivans sur la manière dont les Calmoucks jouent aux échecs : « Le privilége de remuer » deux pièces à-la-fois, est borné chez eux au

(13) Ces pièces sont à présent dans le cabinet de la Bibliothéque impériale. A. L. M.

» premier pion joué par chaque joueur ; et ils » ne connoissent rien de ce que nous appelons » roquer, non plus que la *statemate*. Au lieu » de ce dernier, c'est un jeu où l'avantage est » égal de part et d'autre, le roi restant seul sur » l'échiquier, sans aucune pièce ni pion qui l'y » accompagne. »

Ce Tamerlan qui, boiteux, disoit au borgne Bajazet qu'il avoit vaincu : « Quel cas faire des honneurs en les voyant départis à des hommes tels que nous ; » le Tatare Timur-bec, passionné pour les échecs, y fit aussi quelques changemens. « Tamerlan donna le nom de *Schah* » *Rokh* à un de ses petits-fils, parce qu'il reçut » la nouvelle de sa naissance comme il jouoit » aux échecs, et qu'il avoit fait échec au roi » avec la tour, ou, selon d'autres, avec le ca- » valier. Or, ce coup s'appelle *shah rokh* en » persan. »

« Les échecs, que les Turcs jouent beaucoup, » n'ont point de figures d'hommes ni d'animaux. » J'en ai vu de morceaux d'agates orientales enri- » chis d'or. Il n'y a pas non plus de figures aux » échecs des Arabes qui, selon Niebuhr (14), » passent quelquefois les jours entiers sur l'é- » chiquier, ce qui se voit aussi chez les Turcs, » comme l'a observé *Corneille le* Bruyn (15). » Chez les Persans les pièces sont figurées ; l'élé- » phant que j'ai vu avoit deux hommes sur le

(14) Voyage en Arabie, tom. I.
(15) Tom. I.

» dos; le roi étoit dans un kiosk ou belvédère.

» Ce jeu est fort en usage chez les Calmoucks, » comme l'a observé Pallas (16); ils suivent les » mêmes règles que nous, excepté qu'ils font » avancer trois pions en commençant la partie.

» Il y a quelques auteurs arabes et persans qui » ont écrit sur les échecs; on les trouve cités dans » la bibliothéque d'Hagi Calfah; Herbelot en » fait aussi mention dans la sienne (17) ».

On se rappelle cet automate de Kempelen, qu'il avoit annoncé dès 1769, et qu'en 1783 tout Paris, et l'Académie des sciences même allèrent voir. Ce joueur d'échecs luttoit avec avantage contre les bons joueurs. On peut consulter à ce sujet une brochure (18) intitulée : « *Lettres de M. Windisch sur le joueur d'échecs de M. de Kempelen*, conseiller des finances de l'Empereur, traduites de l'allemand, et publiées par *Chrétien* de Mechel; Paris, chez Alexandre Jombert jeune. »

On a mis au nombre des joueurs d'échecs les plus savans, Boi, surnommé le Syracusain, qui fut, à cause de ce talent, très-considéré de Philippe II, roi d'Espagne; Arnaud, mestre de camp, auquel Sarrasin dédia ses *Opinions sur les échecs;* la Salle qui gagnoit de mémoire le duc de Nemours; le duc de Nemours lui-même;

(16) Hist. des Découv., tom. III.

(17) Toderini, *littérature des Turcs*; trad. par Cournand, tom. III, p. 87.

(18) 36 pages. Fig.

Philidor, auteur d'un bon traité sur ce jeu savant; Légal, Husson, joueurs du café de la Régence; et dans le 17e. siècle, *Gioachim* Greco dit le Calabrois. J. J. Rousseau parle aussi, dans le septième livre de ses Confessions, de son goût pour les échecs.

C'est surtout d'après la manière de jouer de ce *Greco*, que l'on fit le traité en cent chapitres qui porte son nom : ouvrage trop fortement et trop long-temps vanté.

Nous avons eu depuis de meilleurs traités. Philidor surtout analysa ce jeu avec beaucoup de sagacité dans son livre très-connu. *Salvio* Carrera, en 1617, et Lolly ont écrit d'une manière très-diffuse, et ont effrayé par l'étendue de leurs ouvrages. Enfin parut en 1775 le *Traité théorique et pratique du jeu des échecs*, qui eut en 1786 les honneurs d'une seconde édition. On a publié en 1792, in-18, un ouvrage qui a pour titre : *Le Jeu des échecs*. Il est accompagné d'une figure ; et le frontispice l'annonce imprimé à Amsterdam ; quoiqu'il l'ait été à Paris. Il parut en 1778 un vol. in-12 intitulé : *Nouvelle manière de jouer aux échecs*. Bertin et Cuningham ont beaucoup parlé du Gambit et des moyens de faire mal jouer l'adversaire.

J'avois cru n'écrire que quelques notes; la matière s'est étendue sous la plume. Permettez-moi ce long récit : les vieux soldats content longuement les batailles où ils se sont trouvés ; les vieux céladons se plaisent à détailler les bonnes fortunes qu'ils ont eues et celles même qu'ils n'eurent ja-

mais. Je puis vous demander maintenant, comme dit Andrieux à la fin de son charmant Hôpital des foux :

Comment le trouvez-vous, si vous ne dormez pas.

Je vais pourtant terminer, et je finirai par cette belle description des échecs qu'on lit dans le premier chant d'un poëme trop prôné et trop censuré, l'*Homme des Champs*, de M. Delille.

.....dans ses calculs gravement enfoncé,
Un couple sérieux qu'avec fureur possède
L'amour du jeu rêveur qu'inventa Palamède,
Sur des carrés égaux, différens de couleur,
Combattant sans danger, mais non pas sans chaleur,
Par cent détours savans conduit à la victoire
Ses bataillons d'ébène et ses soldats d'ivoire.
Long-tems des camps rivaux le succès est égal.
Enfin l'heureux vainqueur donne l'échec fatal,
Se lève, et du vaincu proclame la défaite.
L'autre reste atterré dans sa douleur muette,
Et, du terrible mat à regret convaincu,
Regarde encor long-tems le coup qui l'a vaincu.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire Bibliographique choisi du quinzième siècle, précédé d'un Essai historique sur l'origine de l'Imprimerie; par M. de la Serna Santander. Ire. partie. A Bruxelles, chez *Tarte.* 1805. In-8°.

Depuis la découverte de l'imprimerie, on n'a plus à craindre de voir reparoître ces périodes d'ignorance et de barbarie qui se sont reproduites à différentes époques; et c'est par là que cette découverte forme un des points les plus curieux de l'histoire de l'esprit humain. Comme partie de la bibliographie, l'histoire de l'imprimerie est ensuite une de ses branches les plus essentielles, et la connoissance en devient surtout indispensable à tous ceux qui sont chargés de la conservation des grandes bibliothéques. Il ne faut même pas croire que cette étude n'ait d'autre but que de satisfaire une vaine curiosité; elle devient un sujet de méditations pour le philosophe qui cherche à reconnoître les causes qui ont accéléré ou retardé la civilisation des peuples. Le littérateur y trouve un avantage réel en ce que ces premières éditions, faites et copiées exactement d'après des manuscrits authentiques qui, pour la plupart, n'existent plus, fournissent souvent à l'art du critique des leçons précieuses que

l'ignorance ou l'esprit systématique des éditeurs postérieurs ont fait ensuite disparoître. Mais pour écrire l'histoire de l'imprimerie, il ne suffit pas de compiler et même de discuter, avec une certaine sagacité, toutes les opinions qui ont été émises sur l'origine de cet art ; il faut surtout consulter les premiers monumens qui nous en ont été conservés, les comparer ensemble, et ne jamais émettre d'avis qui ne soit le résultat de cet examen attentif. Ce n'est même aujourd'hui qu'à Paris et à Londres que ce travail peut être exécuté convenablement, à cause des collections magnifiques d'éditions du 15e. siècle que l'on peut y consulter ; et si quelques défauts déparent l'ouvrage de M. LA SERNA, il les doit à son éloignement de ces grandes Capitales, éloignement qui a dû nécessairement lui faire admettre comme prouvés un certain nombre de faits qu'il n'a point été à portée de vérifier par lui-même. Nous devions déjà à ce célèbre bibliographe un *catalogue* très-savant de sa *bibliothèque particulière*, et plusieurs dissertations du plus grand intérêt. Le public a accueilli avec empressement ces différens ouvrages, qui, quoique imprimés depuis très-peu d'années, sont déjà épuisés, et il ne manquera pas de recevoir de la même manière le *Dictionnaire bibliographique du 15e. siècle*, qui paroît maintenant. La première partie de ce dictionnaire, qui est pour le moment la seule à être imprimée, contient un essai sur l'origine de l'imprimerie et sur l'histoire de son établissement dans les villes, bourgs et monas-

tères

tères de l'Europe avant l'année 1500, avec la notice de tous les imprimeurs connus jusqu'à cette époque. La deuxième partie de l'ouvrage formera, à proprement parler, le dictionnaire, et renfermera la notice des éditions les plus rares et les plus recherchées du 15e. siècle.

Plusieurs villes, parmi lesquelles *Mayence*, *Strasbourg* et *Harlem* tiennent sans contredit le premier rang, se disputent l'honneur d'avoir été le berceau de l'imprimerie, et cette contestation est due à la cupidité des premiers imprimeurs, qui, pour tenir plus sûrement leur découverte secrète, s'engageoient, même par serment, à ne point la faire connoître. La question de l'origine de cet art fut surtout agitée vers le milieu du siècle dernier. Schoepflin plaida avec chaleur la cause de Strasbourg; Méerman défendit bien plus chaudement encore celle de Harlem dans ses *Origines typographicæ*, ouvrage tissu de faits controuvés et de raisonnemens ridicules. M. de la Serna apprécie cet ouvrage à sa juste valeur, et nous fait même connoître à cet égard une anecdote curieuse découverte (1) par M. Van Hulthem, un de nos plus savans bibliographes, c'est que Méerman, qui a publié son ouvrage en 1765, avoit eu en 1757 une opinion bien différente de celle qu'il a ensuite défendue avec tant d'opiniâtreté, puisqu'il dit en propres termes, dans une lettre à J. Wagenaar, « que tout ce que Seitz

(1) Dans un ouvrage intitulé *Het leven van Jan Wagenaar.* Amst. 1776. In-8°.

» a avancé pour attribuer la découverte de l'im-
» primerie à L. Coster est une pure supposi-
» tion, et que la chronologie des découvertes et
» des entreprises de ce Coster est une invention
» romanesque. » Heinecke avoit déjà prouvé, avant que l'on connut cette lettre, que les livres avec figures en bois, attribués à Coster par Méerman, étoient imprimés en Allemagne; on savoit également que les impressions en caractères mobiles, que le même Méerman a voulu faire passer sous le nom de Coster, sont l'ouvrage de Ketelaer et de Van Leempt, imprimeurs à Utrecht. Ces faits sont hors de toute contestation; et ne le fussent-ils point, l'hypothèse du savant Hollandais ne seroit pas plus recevable, puisqu'on ne peut produire aucun monument typographique qui porte le nom de Coster, et que ce dernier paroît pour la première fois comme inventeur de l'imprimerie dans la *Batavia* de Junius, qui a écrit en 1575. Ceux au reste pour qui ces raisons ne seroient pas suffisantes, peuvent consulter l'ouvrage de Fournier sur l'*Origine de l'imprimerie* (2), et surtout celui de M. la Serna, où cette question est traitée *ex professo*.

(2) On peut ajouter à ces écrits les *Recherches sur l'origine de l'Imprimerie* par Lambinet, (Voy. *Mag. Encycl.*, année IV, t. V, p. 407 et suiv.; t. VI, p. 455—468, et année VIII, t. II, p. 74 et suiv.) et l'ouvrage de mon savant collègue M. Daunou, qui a discuté les différentes opinions sur la découverte de l'Imprimerie avec beaucoup de critique et de jugement. Voy. *Magasin Encyclop.* année VIII, tom. VI, p. 556. Consultez encore l'excellent ouvrage de

Coster ne peut donc être regardé comme l'inventeur de l'imprimerie, et le témoignage presque général de tous ceux qui n'admettent point la fable de Méerman, donne cette découverte à J. Gutenberg de Mayence. Mais est-ce dans cette ville ou bien à Strasbourg qu'elle a été faite? c'est sur quoi on ne s'accorde point aussi généralement. Il paroît cependant que ce fut à Strasbourg que Gutenberg tenta ses premiers essais. Schoepflin l'a prouvé en publiant les pièces d'un procès que cet homme célèbre eut à soutenir en 1439 contre les héritiers d'Anne Dritzehen, un de ses associés. On trouve parmi ces pièces la déposition d'un domestique de Gutenberg, qui déclara « qu'im-« médiatement après la mort d'André, son maî-» tre lui avoit ordonné d'aller tout de suite à la » presse, d'ouvrir celle à deux vis, et qu'alors » les morceaux se sépareroient d'eux-mêmes; » qu'il n'auroit qu'à les mettre au dedans ou au » dessus de la presse, et que par ce moyen » personne n'y verroit rien ou n'y prendroit » garde (3). » Le même témoin déclara de plus « qu'il savoit fort bien que Gutenberg avoit en-» voyé son domestique chez les deux André pour

M. Fischer, intitulé : *Essai sur les Monumens typographiques de Jean Gutenberg, mayençais, inventeur de l'imprimerie.* Voy. *Magasin Encloped.*, année VIII, tom. II, p. 564. A. L. M.

(3) (*Johann Gutenberg*) *rette ouche one und sprach so vil und gon ueber die Presse, und die mit den zweyen Wurbelen uff dun so vielent die Stucke voneinander, dieselben Stucke, solt er dann in die Presse oder uff die Presse lege so kund darnach Niemand gesehen noch ut gemerken.*

» demander toutes les formes, qui furent dé-
» faites en sa présence, parce qu'il y avoit quel-
» que chose à corriger (4). »

On voit clairement que dans ces dépositions il est question de l'art de l'imprimerie ; mais ces pièces (*Stucke*) et ces formes (*Formen*) étoient-elles composées de planches de bois gravées ou de caractères mobiles ? M. La Serna penche à ce dernier avis, qui n'est point généralement admis, et il se fonde sur ce que si les planches avoient été fixes, il étoit inutile que Gutenberg, qui vouloit garder son secret, recommandât *de défaire les formes et d'en placer les pièces dessus ou dedans la presse*, où tout le monde, en les voyant, auroit deviné leur usage, puisque l'art d'imprimer des images avec des explications gravées en bois étoit connu en Allemagne depuis long-temps : on peut ajouter encore que des formes et des presses étoient inutiles pour imprimer avec des planches fixes. Malgré ces raisons qui paroissent assez plausibles, M. Fischer pense que Gutenberg n'a exercé à Strasbourg que l'imprimerie *tabellaire ;* car, dit-il, il est constant que cet imprimeur, après son retour à Mayence, se servoit encore de planches en bois. En 1466, Mentelin, qui imprimoit à Strasbourg, en employoit de semblables. Il cite en preuve de cette dernière assertion la souscription de la première *Bible* de Mentelin ; mais cette Bible est imprimée

(1) *Alle Formen zu holen und würdent zür lossen das er esse sehe, und in ioch etliche Formen ruwete.*

avec des caractères de fonte, et la souscription citée par Fischer, loin d'être gravée, est au contraire écrite à la main; elle existe ainsi dans l'exemplaire de la bibliothéque du Consistoire de Stuttgard; celui de la Bibliothéque impériale de France ne porte aucune souscription.

M. La Serna ne cherche point à savoir quelle étoit la matière des caractères mobiles que Gutenberg employa à Strasbourg. Vraisemblablement ils étoient en bois; car selon toute apparence Gutenberg, qui s'étoit d'abord servi de planches fixes, a tenté ensuite de rendre mobiles les caractères qui s'y trouvoient sculptés, soit en les sciant dans la planche déjà gravée, soit en les sculptant séparément sur des tiges de bois; mais ces caractères n'étoient que des essais grossiers, et je ne puis croire qu'ils aient servi à l'impression. Il eut été difficile d'en obtenir un assez grand nombre pour imprimer des feuilles entières, encore moins des volumes; car l'impression d'une seule page in-folio de trente-six lignes exige plus de 3000 lettres, sans compter la ponctuation et les signes d'abréviation employés si fréquemment dans les premières impressions. Cette difficulté fut-elle même vaincue, il falloit encore, pour que ces lettres marquassent également et qu'elles eussent la force de corps et l'égalité nécessaires, que leurs tiges fussent parfaitement égales et pour la hauteur, et pour l'épaisseur, conditions impossibles à remplir pour des caractères de proportion moyenne, avec des morceaux de bois que la nécessité d'être

mouillés devoit ensuite faire tourmenter dans tous les sens. Si M. Camus n'a point observé cet effet dans les deux lignes de caractères mobiles qu'il a fait graver sur bois il y a peu d'années, c'est qu'il ne s'en est pas servi assez souvent pour avoir eu besoin de les nétoyer.

M. Oberlin, qui a vu dans les pièces publiées par Schœpflin qu'Anne Dritzehen s'étoit rendu caution d'une fourniture de plomb faite à Gutenberg, a cru qu'il s'étoit servi de ce métal à Strasbourg pour fondre des caractères. Sans doute il peut l'avoir essayé; mais ces caractères vaudroient encore moins que ceux en bois; et ce qui prouve que Gutenberg, pendant son séjour dans cette ville, ne put en obtenir de convenables, c'est qu'il y fit assez mal ses affaires, et qu'il y eût acquis une grande fortune s'il eût trouvé le moyen d'imprimer plus économiquement qu'avec des planches fixes. Par suites des dépenses que ses essais infructueux lui avoient fait faire, il fut même forcé de revenir à Mayence, où il poursuivit ses premières recherches avec les fonds que lui procura l'association qu'il contracta avec Fust en 1450. Si, comme l'observe très-bien Fischer, l'établissement de Gutenberg à Strasbourg eût été de quelque importance, il ne l'eût point abandonné, et ensuite ses associés, qui ne le suivirent point à Mayence, eussent continué ses procédés typographiques. Ses premiers travaux dans cette ville n'eurent pas sans doute de résultats plus heureux que ceux qu'il avoit entrepris à Strasbourg, et il est assez naturel de

penser, avec Fischer, qu'il continua pendant quelque temps d'imprimer avec des planches fixes. Birken (5), Serrarius (6), Tentzel (7) parlent cependant de certains caractères de bois, de plomb et d'étain que l'on conservoit chez les anciens imprimeurs de Mayence. Alef même, d'après Fischer, en possédoit encore quelques-uns, il y a peu d'années; faits qui prouvent sans aucune réplique que Gutenberg n'a point apporté à Mayence l'art dans toute sa perfection, et que c'est bien là qu'il a trouvé réellement un alliage propre à faire des caractères d'imprimerie, et la manière de les fondre, ce que Schœffer avoue lui-même dans la souscription de l'édition des Instituts de Justinien qu'il a donnée en 1468.

En 1455, la société de Gutenberg avec Fust fut dissoute par suite d'un procès qui fit passer l'imprimerie entre les mains de ce dernier. Mais pendant les cinq années qui se sont écoulées jusqu'à cette époque, Gutenberg a dû imprimer plusieurs ouvrages que nous ne connoissons point, et qu'il seroit même difficile de reconnoître si on les rencontroit, parce que cet imprimeur n'a jamais signé aucune de ses éditions. Fischer a cru cependant devoir attribuer à Gutenberg l'impression de plusieurs ouvrages, et il met de ce nombre la fameuse Bible dite de 1456, d'après

(5) *Spiegel der Ehren des Erzhauses Oestreich*, lib. V, cap. 2, p. 627.

(6) *Rer. Mogunt.* lib. I, cap. 37.

(7) *Ueber die Erfindung der Buchdruckerkunst*, p. 81.

la souscription manuscrite de l'exemplaire impérial de Paris, et deux éditions de la grammaire de Donat, dans l'une desquelles on retrouve deux de ces belles initiales employées ensuite dans le Pseautier de 1457. L'un de ces *Donats* est imprimé avec les mêmes caractères qui ont servi pour la Bible; et cette raison, qui est la seule que M. Fischer ait employée pour prouver que ces trois ouvrages sortoient des presses de Gutenberg, n'est rien moins que suffisante. Ajoutons qu'il est démontré aujourd'hui que cette opinion du Professeur de Moscow est une erreur que nous sommes peinés de voir partager à M. de la Serna. Il existe dans la Bibliothéque impériale de Paris un exemplaire du *Donat*, imprimé avec les caractères de la Bible dite de 1456, qui est plus complet que celui de Fischer. Cet exemplaire porte la souscription de SCHOEFFER, et il a été découvert par M. Van Praët, l'un des conservateurs de cette Bibliothéque, et des premiers bibliographes du siècle. Ce savant n'affirme point il est vrai que l'on doive pour cela enlever à Gutenberg l'honneur d'avoir imprimé la Bible de 1456; mais tout ce que l'on peut dire en faveur de ce dernier, c'est que la question est au moins douteuse; et le caractère de cette Bible me paroît fondu trop régulièrement pour ne pas appartenir à Schœffer, qui perfectionna beaucoup, ainsi qu'on le sait, l'art de fondre et celui de frapper des matrices.

Cependant Gutenberg a imprimé une Bible; les pièces de son procès avec Fust en font

foi. Si cette Bible existe encore, je crois qu'il faut la reconnoître dans celle dont on voit, à la bibliothéque impériale de Paris, un exemplaire qui provient de l'ancienne abbaye de Saint-Wast d'Arras. Naudé en avoit acheté un deuxième volume qui existe encore à la Bibliothéque Mazarine. Le caractère en est absolument du même corps que celui de la Bible de 1462, mais les lettres sont mal espacées, mal alignées; on en voit qui montent, d'autres descendent; les unes sont inclinées à droite, les autres à gauche; les mêmes lettres présentent de plus quelquefois des différences notables, et ces différences s'observent surtout dans les caractères plus déliés. Les capitales sont beaucoup mieux fondues. J'en ai calqué le plus grand nombre, et en portant ensuite ces calques sur les mêmes capitales de la Bible de 1462, je me suis convaincu qu'à très-peu de chose près, elles sont les mêmes dans les deux ouvrages. Les C, les E, les N, les A, les R, les F, les S, ne présentent aucune différence. Le dernier caractère est surtout remarquable par la manière dont il est contourné, et en ce qu'il ne se retrouve que dans les éditions de Schœffer. Dans les deux Bibles, les A, les F, les G, les M, sont fondues dans les mêmes proportions, mais avec des perfectionnemens bien visibles dans celle de 1462. On voit encore dans le petit caractère de la Bible de Saint-Wast, que malgré toute son irrégularité, il diffère peu de l'autre par ses formes. Dans les deux éditions, les *i* sont ponc-

tués par un trait incliné de droite à gauche ; beaucoup de ligatures et d'abréviations sont les mêmes : mais je le répète, les formes sont bien plus pures, et l'œil de la lettre plus net dans le travail de Schœffer.

Les irrégularités que nous avons remarquées dans l'impression de la Bible de Saint-Wast, avoient fait conjecturer à quelques bibliographes que cette Bible étoit imprimée avec des caractères mobiles en bois. Mais outre que je crois avoir démontré l'impossibilité d'une semblable impression, je vais prouver encore que toutes ces irrégularités peuvent exister dans un caractère fondu. 1°. Il n'est guère vraisemblable que les matrices employées dans le principe fussent en cuivre, et que l'on eût trouvé du premier abord l'art de tremper un poinçon de manière à ce que la couche d'oxyde qui se forme nécessairement au feu sur l'œil de la lettre, n'en emportât pas une partie. Sans doute il est plus naturel d'imaginer qu'on ne trempoit jamais les poinçons, et que les matrices se frappoient dans une matière moins dure que le cuivre. Fischer pense qu'on se servoit de la terre glaise ; la fonte des cloches devoit en fournir l'idée. Mais on renonça bien vîte à une manière de fondre qui ne pouvoit être employée que pour de très-gros caractères, dont elle ne conservoit même pas les déliés ; et on dut faire servir au même usage l'étain ou le plomb. Je sais, par expérience, qu'en se servant du mélange ordinaire, on peut couler dans une matrice de plomb jusqu'à 120, 150 lettres,

sans que la matrice soit fondue ; seulement après les 50 ou 60 premiers jets elle paroît un peu altérée, et les traits les plus fins des caractères disparoissent pour faire place à d'autres traits plus durs. On peut donc fournir cette première raison des différences que présentent les mêmes lettres dans une même page. 2°. Pour que les caractères passés à la fonte portent à plomb dans l'impression, il est nécessaire avant tout que la matrice ait été justifiée, sans quoi, comme disent les imprimeurs, *la lettre n'est plus en ligne ;* et il n'y a aucun moyen d'empêcher qu'elle ne soit tantôt plus haute et tantôt plus basse que celles qui la touchent. 3°. Les moules qui servent à fondre ont pu, dans l'origine, n'être point assez parfaits pour donner constamment un écartement tel, que l'épaisseur des caractères ne varie jamais. Ces observations suffisent pour expliquer les défauts que j'ai fait remarquer dans la Bible de Saint-Wast. Elles sont si justes d'ailleurs, qu'avec nos instrumens actuels, un fondeur mal habile produira des caractères qui ne seront guères mieux *en ligne* ni mieux *d'approche* que ceux de la Bible en question.

Il me reste maintenant à établir que cette Bible appartient à Gutenberg. Déjà j'ai montré l'analogie du caractère qui a servi à l'imprimer avec celui de la Bible de 1462 ; et l'on en tire une conséquence naturelle ; c'est que ces deux ouvrages sont sortis de la même imprimerie. Or on se rappelle que par suite du procès de 1455, tous les types de Gutenberg restèrent entre les

mains de Fust, qui travailla ensuite à leur perfectionnement, de concert avec Schœffer. La Bible de Saint-Wast est donc nécessairement de Gutenberg ou de Schœffer. Elle ne peut être de ce dernier, qui, la même année de la dissolution de sa société avec Gutenberg, commença déjà à produire ces beaux caractères qui ont servi pour la Bible de 1456, et qui annoncent les plus grands progrès de l'art. Au lieu d'avoir inventé la gravure des poinçons, ainsi qu'on s'est plu à le répéter sans aucune autorité recevable (8), je croirois plutôt que Schœffer a trouvé l'art de leur donner une trempe capable d'obtenir des empreintes sur le cuivre ou l'argent; et ce qui s'accorde très-bien avec ma conjecture, c'est que Tritheme, auteur contemporain, et ami du fils de Schœffer, a dit, en parlant de ce dernier : *Faciliorem modum fundendi caracteres excogitavit, et artem ut nunc est complevit.*

Je ne doute pas que l'on n'ait bien des objections à faire contre l'opinion que je viens de manifester sur la Bible de Saint-Wast. Une des principales sera sans doute celle que l'on peut tirer de la *Chronique de Cologne*, imprimée en 1499, pour me prouver que la première Bible imprimée l'a été en caractères de Missel, *scripturâ grandiori, quali nunc Missalia solent im-*

(8) Assertion qui est d'ailleurs contraire à ce que Schœffer a dit lui-même en 1468, dans la souscription de son Justinien, où il s'associe Gutenberg en qualité de graveur.

primi. Mais l'auteur anonyme de cette chronique, Moine sans doute, et Moine ignorant, comme tous les Chroniqueurs du temps, ne mérite pas une grande confiance. Sa relation vague et souvent infidèle prouve qu'il ne connoissoit point l'art dont il parle. Il est en opposition avec Trithème, dont le témoignage est bien d'une autre valeur. Il dit que ce fut en 1450 que l'on commença à imprimer, et que le premier livre qui sortit de dessous presse fut une Bible : or, tout le monde sait que les premiers essais de l'art datent à la vérité de 1450, mais que les premiers progrès se sont faits en 1452 ou 1453. L'anonyme est encore dans l'erreur, en annonçant que Gutenberg étoit de Strasbourg ; il le regarde comme le seul inventeur de l'imprimerie, sans dire un mot de Fust ni de Schœffer, qui valoient bien cependant la peine que l'on fît quelque mention d'eux. Dans tous les cas, il est absurde de croire, sur le rapport du Chroniqueur de Cologne, que le premier livre imprimé a été une Bible, et que cette Bible l'a été en 1450 ; et il n'y auroit rien d'étonnant à ce qu'il eût regardé la Bible dite de 1456, comme la première imprimée.

Je demande pardon à M. de la Serna d'avoir consumé, dans toutes ces discussions, un temps qui eût été mieux employé peut-être, en analysant son ouvrage tout entier. Mais un extrait, quelque détaillé qu'on le suppose, ne peut jamais faire connoître que par fragmens, un livre

de cette nature, et encore moins dispenser les amateurs d'histoire littéraire, d'en faire la lecture. Mes fonctions se bornent donc à prévenir le public sur le mérite du travail de M. de la Serna, et je ne crains pas d'être démenti en disant que son livre sera un des mieux faits et des plus commodes qui aient paru sur l'histoire de l'imprimerie.

G. Prunelle. *D. M. M.*

BEAUX-ARTS.

Lettre sur la Galerie de Dusseldorf.

Copenhague, le 5 avril 1803.

De malheureuses circonstances, comme vous le savez mon ami, ont accéléré mon retour; il s'agissoit de mon intérêt personnel; mais il ne fut pas assez fort pour que je pusse passer Dusseldorff, sans voir une des plus belles galeries de l'Europe. Si l'amour des arts sait adoucir nos malheurs, le fils qui vient de perdre sa mère, trouve souvent un tableau analogue à ses sensations, et croit d'abord que c'est lui qu'on a voulu représenter, il verse des larmes, et heureux celui qui peut encore pleurer!

La *galerie* de Dusseldorff est placée dans l'aîle du château qui a été construite en 1710, sous l'électeur Palatin *Jean* Guillaume; elle n'a rien souffert de la guerre, tandis que le reste du château est ruiné par le bombardement du 2 octobre 1794. Il paroît que les Français ont imaginé que les tableaux y étoient encore, et qu'ils ne l'ont ménagée que par le respect naturel qu'on doit aux arts. Les sages directeurs, prévoyant le malheur qui pouvoit arriver, s'étoient déjà, pendant treize jours, occupés à emballer la collection entière, qui est composée de 365 tableaux, et de la faire partir la veille du bombar-

dement, pour *Glückstad* en Holstein ; ce temps d'émigration dura six ans et demi. Cette galerie a été sauvée et suivie par l'inspecteur, le professeur Brulliot ; le transport et le voyage ont coûté plus de 400,000 fr. Il n'y a que quinze mois que la collection est de retour, et tout est pourtant presque remis en ordre.

Ce fut *Jean* Guillaume qui commença à former cette galerie. Amateur zélé des arts, il appela près de lui plusieurs peintres célèbres, entre lesquels on distingue Van-der-Werff, Schalckens, et Weenix, dont cette collection offre les productions les plus précieuses. *Charles* Théodore l'augmenta beaucoup, et la fit en même temps arranger.

Les 365 tableaux sont assez bien placés dans six sallons contigus ; et comme on n'avoit pas assez de place, on a été obligé d'en mettre encore sur les portes et sur les volets.

La collection de Dusseldorff s'est toujours distinguée par le nombre des productions de l'école flamande ; elle renferme beaucoup de tableaux de Rubens, Van-Dyck, Van der Werff et Schalcken, et presque tous de leur meilleur temps. On y voit aussi de beaux tableaux de l'école d'Italie. Je vous en désignerai quelques-uns ; j'en avois tant vu et de si beaux à Paris, qu'on peut me pardonner d'être un peu difficile. Je vous parlerai plus amplement de ceux de l'école flamande, qui fixèrent plus particulièrement mon attention, et que j'examinai un peu plus en détail.

Le

Le premier tableau qui, en traversant les salons, attira mon admiration, fut celui des *Vierges folles et des Vierges sages* de SCHALCKEN (1). Je fus obligé de rendre justice à ce maître, qui, à vous dire la vérité, ne m'avoit jamais fait trop de plaisir. J'ai pourtant vu de lui beaucoup de productions; mais je ne pouvois jamais oublier ses défauts de dessin et d'expression, avant d'avoir vu ses Vierges folles et ses Vierges sages. Les effets de lumière et le clair obscur qui en résultent y sont exprimés d'une manière si magnifique, que je ne saurois à quel maître les attribuer, tant Schalcken s'étoit surpassé dans cette composition. Forster prétend qu'il y a de plus beaux ouvrages de ce maître à Cassel; mais il y a si long-temps que je ne les ai vus, que je n'ose le contredire, malgré tout le désir que j'en aurois. Ce tableau des Vierges en représente huit, dont les cinq premières s'avancent d'un pas leste. On voit brûler leurs lampes. Trois autres en arrière ne savent pas trop bien comment se tirer d'affaire; l'une est à genoux, sa lampe est presque éteinte, et elle semble demander un peu d'huile à ses joyeuses compagnes; une autre Vierge, dont la lampe ne brûle plus, implore, à mains jointes, leur assistance; pendant que la troisième souffle vainement la sienne, qu'elle ne peut plus rallumer. Un lumignon tombé d'une lampe, brûle encore; et l'illusion est portée au point qu'on voudroit l'éteindre. La lumière qui s'éteint

(1) Galerie de Dusseldorf, n°. 314.

par derrière, l'effet de la lampe vainement soufflée, les reflets qui tombent sur les trois Vierges du milieu, m'ont le plus surpris dans ce chef-d'œuvre. Ce tableau, qui a deux pieds onze pouces de haut, sur trois pieds six pouces de large, a été gravé deux fois en manière noire; d'abord par V. Green, et ensuite, par *Jean Elias* Haid, en 1782. Il y a encore ici trois tableaux de ce maître, qui séjourna quelque temps chez l'électeur Jean Guillaume.

Si le peintre d'histoire surpasse généralement le peintre de genre, par la manière noble et grande dont il représente son sujet; le peintre de genre peut aussi quelquefois devenir supérieur à ses rivaux; et *Gerard* Douw, dans son fameux *Charlatan* (2), confirme cette opinion. Je cherche rarement le genre: où des tableaux d'histoire entraînent mon attention, un coup-d'œil me suffit, et je retourne à l'histoire; mais ce charlatan qui débite ses drogues, m'attire malgré moi.

On voit sur une espèce d'échafaud, couvert avec un parasol, un charlatan, qui, une fiole à la main, cherche à débiter ses drogues; le peuple environne son théâtre. On fouille dans la poche d'une femme, qu'on vole sans qu'elle ait le temps de s'en apercevoir; le merveilleux lui fait tout oublier. Il y a là un petit savoyard avec sa boîte, qui renferme tout son trésor, une petite marmotte, que tout le monde veut

(2) Galerie, n°. 63.

voir. Une faiseuse de beignets nétoie son enfant; cette bonne mère de famille pouvoit bien remplir ses devoirs, sans nous en faire part; la manière naturelle dont l'artiste nous a représenté cette scène, nous la rend encore plus dégoûtante. Un des principaux personnages de cette composition, est un bon chasseur qui porte un lièvre sur son dos; son air niais, et la sotte attention avec laquelle il regarde le charlatan, paroissent promettre à celui-ci que le campagnard ne continuera pas sa route, sans qu'il en ait fait sa dupe. On croit voir marcher un jardinier qui ne fait que passer avec sa brouette. La masse des spectateurs est principalement occupée à écouter et à parler. On découvre dans une croisée le peintre, qui s'est représenté lui-même avec sa palette et ses pinceaux.

Beaucoup de naïveté règne dans ce tableau; les têtes sont pleines d'expression. Si je trouve son hydropique, qui est à Paris, d'un fini plus précieux, je remarque en récompense, dans son charlatan, une touche beaucoup plus spirituelle. Il me semble qu'il en est d'un tableau comme d'un livre; nous n'aimons plus à le lire, si son auteur a tout expliqué, de manière à ne nous laisser rien à ajouter; il veut tout nous apprendre, et nous aimons quelquefois à deviner. Nous jetons loin de nous son livre, fâchés qu'il n'ait pas laissé à notre imagination quelques légers intervalles à remplir. Hagedorn dit, au sujet de ce fameux tableau, dans *Ses réflexions sur la peinture* : « Qu'on y trouve dans

les figures des traits si fins, qu'il y en a rarement de pareils dans le genre plus élevé de la peinture. »

Le charlatan est un des plus grands tableaux de Gerard Douw. Il a trois pieds cinq pouces de hauteur, sur deux pieds sept pouces de large. Il est peint sur bois, en 1632; il a été gravé à l'eau forte, et terminé au burin par le professeur Hrsz. Cette estampe, qui a paru en Angleterre, est tout à fait dans l'esprit du maître, éloge qu'on ose rarement faire d'une gravure. « Sans » nuire aux autres productions de cet habile gra» veur, qui réside à Dusseldorff, on peut regarder » cette planche comme son chef-d'œuvre. »

Si l'on considère Van-Dyck comme peintre d'histoire, il n'approche pas de son maître Rubens, ni pour la richesse de ses compositions, ni pour la grande manière de son exécution; mais quant aux portraits, on n'a besoin que d'en regarder, pour lui donner la palme. Il n'a, dans les autres écoles, qu'un rival; c'est le Titien, auquel il peut même, quelquefois, paroître un peu dangereux.

Il y a ici vingt-deux ouvrages de Van-Dyck, dont la plus grande partie est de son meilleur temps. Je préfère, entre ses tableaux d'histoire, le *Christ porté au tombeau* (3), lequel est peint avec des couleurs minces, et cependant d'un effet merveilleux; on lui reproche de l'incorrection

(3) N°. 43, pl..V.. J'ai ajouté à chaque article le numéro de la *Galerie de Dusseldorf*, gravée par *Chrétien* Mechel, pour rendre la lecture de cette notice plus agréable à ceux qui possèdent cet ouvrage. A. L. M.

dans le dessin. D'autres préfèrent son *Jupiter sous la forme d'un satyre, surprenant Antiope endormie* (4). Parmi ses portraits, celui d'une femme en pied (5) me plaît le mieux. On y voit aussi son portrait fait dans sa jeunesse.

On trouve deux tableaux de Raphael; l'un est une *Sainte Famille* (6), de son premier temps : je ne m'y arrête pas ; l'autre est une belle Académie, de son meilleur temps. C'est *Saint-Jean Baptiste dans le désert* (7), qui, sous la figure d'un beau jeune homme, est assis sur un rocher d'où sort une source. Il est presque entièrement nud, et tient dans sa main gauche une croix, et dans l'autre une tasse remplie d'eau. Quelle belle position, quelle vérité, quel dessin, quel grand style! Qui a jamais su réunir tant de qualités, sinon Raphaël? et Forster ne veut pas lui accorder l'honneur de l'avoir fait, parce qu'il en trouve le coloris trop beau! Il l'attribue à *Andrea del Sarto;* mais ce n'est pas une raison ; Raphaël n'étoit peut-être pas toujours le plus grand coloriste ; mais pourtant il l'étoit quelquefois. Il faut seulement voir quelques-uns de ses portraits, comme j'en ai vu, à côté de ceux de Titien ; ils lui disputent même le rang. Je crois que le défaut du dessin, dans l'accourci du pied gauche, nous donne encore plus le droit de l'attribuer à Raphaël ; nous savons que ces accourcis

(4) N°. 22.
(5) N°. 28.
(6) N°. 122.
(7) N°. 165.

n'étoient pas toujours la plus forte partie de ce maître. On raconte que ce tableau se trouvoit couvert par un paysage à l'aquarelle qui n'étoit pas trop mal fait. En le nétoyant, on découvrit qu'un tableau à l'huile se trouvoit dessous. Quelle surprise ! quel charme ne doit pas avoir éprouvé celui qui le nétoya, quand il découvrit peu à peu le bel ouvrage du dieu de la peinture. Il faut croire qu'on a été obligé, dans le temps, de couvrir ce chef-d'œuvre d'un paysage, pour pouvoir l'exporter. On sait combien étoit difficile la sortie des productions des anciens maîtres.

Cet ouvrage a été gravé en manière noire, par V. Green.

Le portrait de Luc Jordaens, peint par lui-même, est dans la manière de l'Espagnolet.

La *Sainte-Vierge avec l'enfant Jésus*, est sans doute le chef-d'œuvre de Carlo Dolci (8). Il l'a fait en 1649, âgé de 33 ans. Vous savez que je n'aime pas trop ce maître; mais cela ne m'empêche pas de croire que la critique a été trop sévère à l'égard de ce tableau. C'est peut-être parce qu'il est malheureusement suspendu sous le beau Raphaël. Notre jugement, sur un tableau, ne dépend que trop souvent de la manière dont il est placé. Beaucoup de tableaux perdent infiniment à être déplacés. Différens artistes m'ont assuré que c'est la raison pour laquelle quelques tableaux de Rubens excitent moins d'admiration à Paris qu'à Anvers.

(8) N°. 166, pl. XIV.

La tête du *Christ*, par le Corrège (9), est bien expressive : elle me rendoit triste.

On trouve d'André del Sarto, qui traita François Ier. avec tant d'ingratitude, une *Sainte famille* (10), composée de la Vierge, de l'enfant Jésus, de Sainte-Elisabeth et du petit Saint-Jean. La tête et la draperie blanche d'Elisabeth m'ont singulièrement plu. Ce morceau est sans doute un des plus capitaux de ce maître, tant par la grâce des têtes que par la beauté du coloris. Ce tableau, qui a quatre pieds deux pouces de haut, sur trois pieds deux pouces de large, est peint sur bois, et a été gravé dans la manière pointillée, par L. Cosse.

Il y a ici du Dominiquin, de qui j'admirois tous les jours le Saint-Jérôme, un tableau qui lui fait honneur, *Susanne au bain* (11). Il s'y montre un des premiers peintres d'expression. Susanne, en sortant du bain, est assise sur les degrés du bassin, elle essuie son beau corps; deux vieillards la surprennent; elle paroît jeter des cris. Un des vieillards, hors de la balustrade, avance son corps et ses bras vers elle, pendant que l'autre force la porte et s'approche d'elle. Le visage de Susanne n'est point du tout défiguré, comme le dit Forster; au contraire, le trouble et l'agitation d'une femme chaste y sont parfaitement bien exprimés. Les têtes des vieillards sont plei-

(9) N°. 174, pl. XIV.
(10) N°. 121, pl. X.
(11) N°. 113, pl. X.

nes d'expression ; on ne peint pas mieux le désir que dans la tête de celui qui pousse la porte. Ce tableau a huit pieds cinq pouces de haut, sur dix pieds sept pouces de large. Il a été gravé dans la manière pointillée, par Egington.

Les divers jugemens qu'on a portés sur *Adrian* Van der Werff, sont exagérés. Les uns trouvent dans ses ouvrages toutes les perfections de la peinture ; les autres tous les défauts ; ceux-ci l'ont peut-être trop peu vu ; et les premiers, en s'extasiant devant le fini de ses détails, oublient les défauts de l'ensemble ; il faut un sage milieu dans tout. Un peintre qui a soigné les détails comme Van der Werff, exige qu'on l'étudie avant de le juger. Personne n'a cependant jamais mieux drapé que lui. On attaque en passant ses chairs, qu'on ne peut que trouver léchées, et d'un ton d'ivoire ; et parce qu'on a découvert un défaut, est-il permis d'oublier toutes ses beautés ?

Il faut étudier Van der Werff à Dusseldorff ; on y trouve un grand nombre de ses ouvrages, et même des plus capitaux. Il y séjourna à différentes reprises, sous le règne de Jean Guillaume. On y voit vingt-cinq ouvrages de ce maître, dont vingt-quatre sont presque de la même grandeur.

Voici ceux que je préfère : 1°. *Jésus au milieu des docteurs* (12). Jésus-Christ est représenté comme un joli enfant plein d'esprit ; il est debout de-

(12) N°. 225, pl. XVI.

vant une table, sur laquelle on voit des papiers et l'écriture sainte. Les jurisconsultes l'entourent ; sa tête nue est ombragée de cheveux blonds ; il est vêtu d'un habit gris, recouvert d'un manteau de pourpre qui lui va jusques aux genoux. Tout le monde le regarde ; toute l'attention est fixée sur lui ; la principale lumière tombe sur sa tête.

L'expression dans les têtes, le coloris, une architecture bien étudiée, et surtout le choix et l'exécution des étoffes ne peuvent qu'attirer l'admiration. Ce tableau, qui a été peint en 1705, a deux pieds six pouces de haut, sur un pied neuf pouces de large ; il a été gravé par GREEN, dans la manière noire.

2°. *Jésus mis au tombeau* (13), peint en 1703, est, parmi les tableaux de ce maître qu'on trouve à Dusseldorff, celui auquel je donnerai la palme, tant pour la correction du dessin que pour l'expression des têtes. Le corps de Jésus-Christ est posé sur un rocher ; Joseph d'Arimathie, richement habillé, est sur le sommet ; la Vierge est à côté de lui ; elle ôte la couronne d'épines au Sauveur ; les trois Maries sont aux pieds du Christ. La Madeleine lui baise le bras. On voit encore d'autres personnages derrière Joseph. Je ne pouvois pas me lasser d'admirer l'expression de la douleur dans les têtes de la Madeleine et de Joseph, et la délicatesse avec laquelle Marie lui ôte la couronne ; on diroit qu'elle craint encore que cela ne lui fasse du mal.

(13) N°. 232, pl. XV.

3°. *L'Adoration des Bergers* (14). La lumière principale vient de l'enfant Jésus.

4°. *Sara présente Agar à Abraham* (15). Ce tableau a été peint en 1699. On ne peut pas croire qu'il régnoit un si grand luxe dans les appartemens des anciens patriarches. Mais on pardonne ce défaut au peintre d'histoire, quand on regarde la belle exécution de son luxe imaginaire.

5°. *Abraham renvoyant Agar et Ismaël* (16). Ce tableau, peint en 1701, nous réconcilie avec les fautes de connoissance d'histoire, qu'on remarque dans son pendant. Son auteur semble ici avoir étudié et senti la simplicité de la vie patriarchale.

Tous ces tableaux sont presque de la même grandeur que le premier.

6°. *Jésus présenté au peuple Juif par Ponce Pilate* (17); tableau de quatre pieds de haut, sur trois pieds cinq pouces de large, peint sur toile à Rotterdam, en 1698. On y admire, comme dans les précédens, l'expression des têtes.

On trouve ici neuf tableaux de Rembrandt, tant portraits que sujets d'histoire. Je préfère son propre portrait à trois quarts de face. On y retrouve cette touche pleine d'énergie, ce clair obscur magique, qui nous fait tant admirer son pinceau.

(14) N°. 216, pl. XVII.
(15) N°. 325, pl. XXIV.
(16) N°. 326, pl. XXIV.
(17) N°. 229, pl. XVII.

L'Assomption de la Vierge (18), par Guido-Reni, est un de ses beaux ouvrages. La Vierge s'élève au ciel, portée sur les nuages par deux anges ; deux autres anges se cachent sous sa draperie. La position de la Vierge, la correction, l'expression agréable des têtes, la belle draperie, tout nous enchante dans ce chef-d'œuvre. Le professeur Hesz l'a gravé dans la manière pointillée. Ce tableau a neuf pieds deux pouces de haut, et six pieds six pouces de large.

Il me reste encore à vous dire quelques mots de Rubens ; on trouve ici quarante-six de ses ouvrages. Je n'en parlerai pas longuement ; vous êtes à portée de le juger, puisque vous pouvez voir tous les jours au Musée plus de cinquante de ses tableaux.

Le jugement dernier (19), est un des prodiges sortis du pinceau de Rubens, et, sans contredit, un de ses ouvrages capitaux, plein de force et d'énergie. Je crois cependant que ce sujet est hors du cercle de la peinture, encore plus que le déluge, comme je l'ai observé ailleurs. Le célèbre Lessing a fait la même remarque dans son *Laocoon*. On ne peut pas nier que ce tableau n'ait de grandes beautés ; mais le sujet n'est pas traité d'une manière digne de son auteur. Presque aucune des figures n'a la position ni le caractère qui lui conviennent, pas même le prin-

(18) N°. 201, pl. XVI.
(19) N°. 288, pl. XXII.

cipal personnage, Jésus-Christ. Si jamais un sujet prêta à l'expression, c'est, sans contredit, celui-ci, où l'on peut représenter l'homme de tous les âges, de toutes les passions, de toutes les vertus et de tous les vices. On ne peut donc pas raisonnablement lui pardonner tant de visages ignobles et insignifians, quand il avoit à ses ordres toutes les expressions qui peuvent caractériser la vie humaine. Mais tout en lui reprochant ses défauts, on ne peut qu'admirer sa grande et belle composition, ses beaux groupes, les différentes attitudes, son fier et hardi pinceau, la chaleur de ce beau coloris qui nous enchante dans tous les ouvrages de Rubens, surtout si nous les voyons dans une certaine distance; de ce coloris qui, seul dans le temps où il peignoit, lui assura la couronne de l'immortalité. Ce tableau, un des plus grands de ce maître, et qui, par sa grandeur, força de construire la galerie, a dix-huit pieds neuf pouces de haut, sur quatorze pieds un pouce de large. Il a été gravé par *Cornelius* Vischer.

La chute des pécheurs aux enfers (20), esquisse. On ne devine pas où l'artiste l'a commencée, où il l'a finie. On souffre avec ceux qui tombent. Quelle belle confusion! c'est un coup de force du génie de Rubens, qui ne peut être comparé qu'à la belle conception du Paradis perdu de Milton. *Lucas* Vostermann l'a gravé.

Les portraits en pied de Rubens et de sa femme

(20) N°. 282, pl. XXII.

sont bien peints, pleins de grâce et de vérité ; ils ont été gravés par Hesz.

J'ai été trop long, j'ai été trop court; mais il n'est plus en mon pouvoir de corriger ce défaut. Je serai trop heureux, si j'ai pu seulement vous mettre en état d'apprécier la belle collection que j'ai tenté de décrire.

Permettez cependant encore quelques mots sur ceux qui ont écrit sur cette galerie. Le premier architecte de l'électeur, *Nicolas* de Pigage, a publié, en 1779, un ouvrage sous le titre : « *De la galerie électorale de Dusseldorff, ou catalogue raisonné et figuré de ses tableaux.* » Cette description, écrite en français, est ornée de trente grandes planches gravées par *Chrétien* Mechel, à Bâle. Tous les tableaux y sont représentés dans l'ordre où ils sont suspendus. Ils sont généralement bien gravés, et dans le vrai sentiment des différens maîtres. En gravant chaque partie d'une galerie sur une seule planche, il faut naturellement observer les dimensions; il en résulte que les sujets des petits tableaux s'embrouillent nécessairement au point qu'on n'y peut plus rien reconnoître. C'est ici le sort de ceux de Van der Werff. Les dessins pour les gravures, ainsi que les planches, ont coûté à l'électeur environ 100 mille francs. Ces planches sont tellement usées, qu'elles ne peuvent plus tirer. On trouve encore à la galerie huit exemplaires à vendre; le prix est de six louis. La partie descriptive du texte est bien faite ; quant aux jugemens, son auteur loue

généralement trop, croyant que le nom d'un grand peintre suffit pour que ses ouvrages soient exempts de défauts (21).

J. R. Forster parle beaucoup de cette collection dans son *Voyage au Bas-Rhin*, qui, pour le style, peut bien passer pour un chef-d'œuvre. Beaucoup de ses jugemens sont justes, et nous montrent l'homme qui réunit le génie aux connoissances; d'autres nous montrent l'amateur prévenu contre l'école flamande, et qui ne critique quelquefois, que pour rester fidèle à son système.

Il paroît, depuis 1799, un *Calendrier du Bas-Rhin, pour les amateurs du beau et du bon;* par F. Muhr. On y donne les descriptions et les gravures des principaux objets de cette belle collection. Les gravures sont exécutées avec soin, par Hesz; et les descriptions faites avec discernement, nous donnent une idée juste de l'artiste et de son ouvrage. Chaque amateur de l'art doit désirer d'en enrichir sa bibliothèque (22).

T. C. Bruun Neergaard.

(21) Je possède un bel exemplaire de cet ouvrage qui est fort rare à Paris. A. L. M.

(22) Il faut ajouter à cet ouvrage indiqué par M. Neergaard, les treize gravures exécutées d'après des dessins de grands maîtres, conservés dans cette galerie, publiés par M. Langer, qui en est le directeur. Voyez l'annonce que nous en avons donné dans le *Magasin Encyclopédique*, année 1806, t. V, p. 446. A. L. M.

BIOGRAPHIE.

Notice sur Gaspard-Louis *Odérico et sur ses ouvrages.*

Gaspard-Louis Odérico, fils de Laurent, naquit à Genève, en 1725, d'une famille connue, dès le 14e. siècle, par des emplois honorables. Il étudia chez les Jésuites, sous lesquels il fit des progrès rapides. Ses premières études furent bientôt achevées et avec succès. Les talens qu'il décela éveillèrent l'attention de la Compagnie, qui voulut se l'attacher, et dont il prit l'habit fort jeune encore. Comme à de brillantes qualités il joignoit une belle stature, et un maintien agréable et séduisant, on le destinoit à l'éloquence de la chaire. Mais il s'y refusa constamment; son amour pour la retraite le fit pencher pour la science utile et paisible de l'antiquité. Dès qu'il eût fixé son choix sur un genre d'étude si opposé à la vivacité de son esprit et de son caractère, il y employa tous ses momens et toutes ses facultés. Tout ce que les siècles reculés nous ont fourni de mutilé ou d'intact, devint l'objet de ses travaux. Monnoies, médailles, inscriptions, monumens grecs, romains, ecclésiastiques, rien n'échappa à ses recherches; cependant il les dirigea plus particulièrement vers la numismatique. La nature l'avoit doué d'une sagacité rare, d'un jugement exquis, d'une mémoire prodigieuse et sûre,

qualités nécessaires pour éclaircir une route aussi obscure, aussi épineuse. Il y pénétra fort avant, et y fit de précieuses découvertes

Le premier fruit des veilles d'Odérico fut une dissertation sur l'inscription latine d'un marbre antique nouvellement déterré, et que possédoit le prince Barberini (1). La manière dont elle est écrite attira sur lui les regards de tous les savans; leur suffrage unanime fixa sa réputation, et le plaça, dès l'entrée de la carrière, au rang des bons auteurs. Dans le même temps, le cardinal Spinelli ayant fondé, au collége des Écossais à Rome, une chaire de théologie, jeta les yeux sur Odérico pour la remplir. Le jeune antiquaire, malgré son dégoût pour la controverse, ne put s'y refuser. La réforme qu'il introduisit dans la discussion des matières théologiques, prouva son goût et l'extrême justesse de son esprit. Il en bannit la méthode barbare, dégoûtante et ridicule de la vieille école, et persuada aux plus obstinés qu'un sens droit, une sage érudition, un style noble et pur étoient compatibles avec des sujets qu'on en croyoit alors le moins susceptibles. Odérico, qui ne perdoit pas de vue sa science favorite, l'antiquité, eut l'occasion d'éclaircir par elle, et avec le secours de la numismatique, quelques points de l'histoire de l'église et divers usages des premiers Chrétiens.

Plein d'admiration pour les monumens où respire encore le génie de Rome ancienne, il se livra

(1) Voy. p. 102, note 10.

avec

avec une sorte de passion à leur examen, et en releva un certain nombre d'inscriptions latines qui étoient échappées à Gruter, Reinesius, Gudi, Fabretti, Muratori, Maffei et à beaucoup d'autres. Il en forma un *recueil* qu'il publia en 1765, et qui justifia les éloges que lui avoit mérité sa première production (2).

Capponi, homme tout-à-la-fois riche et instruit, et qui aimoit les Jésuites, avoit enrichi la *Galeria Kircheriana* de médailles précieuses par leur beau travail et leur insigne rareté. Mais ces sortes d'objets exigent un arrangement clair et méthodique. Odérico fut donc chargé d'y apporter l'ordre, de les disposer convenablement, et d'en fournir l'explication. Ce travail, qui comportoit plusieurs volumes, fut exécuté avec intelligence, et lui valut l'assentiment des plus habiles, et surtout du savant *Contucci*, conservateur de cette galerie. Peu après et successivement parurent une *Dissertation sur une monnoie d'argent d'Orcitirix*, prince helvétien, dont César parle fort au long dans ses commentaires (3), et une *Apologie de l'architecture égyptienne et toscanne* (4).

Le nom d'Odérico passa bientôt du fond de sa retraite dans toute l'Italie, et de là en Europe ; il étoit considéré, estimé, visité par

(2) *Infrà*, p. 102, note 11.
(3) *Infrà*, p. 103, note 12.
(4) *Infrà*, p. *ibid.*, note 13.

les savans nationaux et étrangers ; en un mot il jouissoit paisiblement, et presque sans le savoir, d'une réputation proportionnée à son mérite, lorsque la foudre anéantit et dispersa la société des Jésuites. Ce coup inattendu le dégoûta de Rome. Les instances de ses amis, la faveur spéciale du pape, qui l'apprécioit, les assurances positives que lui donna, de la part du pontife, le cardinal Zelada, de vivre en toute sécurité, les offres honorables qu'on lui fit, rien ne put l'arrêter ; il se réfugia dans le sein de sa famille. Les Génois, fiers de posséder un compatriote aussi distingué, s'empressèrent de le nommer bibliothécaire de l'Université nationale. Ce fut alors qu'il chercha à s'initier plus sérieusement dans les antiquités de la Grèce. Il étudia diverses médailles et les marbres *didascaliques* (5), qu'il expliqua dans des traités particuliers. Une monnoie extrêmement rare lui fournit le sujet d'un autre opuscule, qui fut traduit et imprimé en plusieurs langues (6).

Odérico n'étoit pas seulement profond dans les antiquités grecques et romaines ; la littérature de tous les temps et de tous les siècles lui fut également familière, et il avoit des notions également étendues sur l'histoire du moyen âge, ainsi que sur les auteurs qui fleurirent à la renaissance des lettres. Il commenta même plus de quarante cahiers ou manuscrits qui appartenoient à cette

(5) *Infrà*, p. 104, note 14.

(6) *Infrà*, p. *ibid.*, note 15.

époque, et qui formoient le plus bel ornement de la riche bibliothéque de Jacq.-Philip. Durazzo. En 1785, parut l'explication d'une pièce de monnoie que renfermoit le cabinet de M. Charles Trivulci, Milanais, qui la croyoit d'Ariulphe de Spolète (7).

Notre savant, qui aimoit sa patrie autant qu'elle l'honoroit, voulut élever un monument à sa gloire. Il conçut le projet d'en écrire l'histoire, convaincu que toutes celles qui avoient paru jusqu'alors étoient insuffisantes par leur trop grande brièveté, et péchoient, ou par la mauvaise disposition du plan, ou par la sécheresse et la dureté du style. Il mit donc la main à l'œuvre. Son travail eut pour premier objet la géographie de la Ligurie ancienne, et tendoit à la tirer en quelque sorte du cahos; mais un événement le suspendit. La Crimée ayant été conquise par les Russes, l'impératrice Catherine voulut avoir une histoire de ce pays. Odérico fut invité et consentit à écrire celle des deux siècles durant lesquels les Génois y eurent le plus d'influence et y dominèrent. Il en résulta des mémoires géographiques et historiques sur la Ligurie et la Taurique, sous le titre de *Lettere Ligustiche* (8).

Jean-Baptiste Odérico ayant été envoyé, en 1787, comme ministre plénipotentiaire de la république de Gênes auprès de la Cour de Sardaigne, Gaspard son frère l'y suivit, et fut chargé

(7) *Infrà*, p. 105, note 19.

(8) *Infrà*, p. 106, note 20.

de la partie secrète de cette mission. Pendant l'espace de six ans que dura la discussion des droits réciproques, ce fut ce dernier qui rédigea les écrits qui y étoient relatifs. Dans le même intervalle, il composa une dissertation sur une ancienne épitaphe trouvée à Rome dans le cimetière de Saint-Trason (9). Elle fut suivie de plusieurs autres que l'Académie Etrusque consigna dans les VIIIe. et IXe. vol. de ses mémoires.

Après son retour de Turin, quelques années s'écoulèrent sans qu'Odérico songeât à entreprendre ou à publier aucun ouvrage. Il se borna à de simples conférences littéraires, dont il partagea l'amusement et l'utilité avec ses amis. Nous remarquerons ici que la révolution ayant changé les esprits et les choses, on lui retira son emploi de bibliothécaire. Mais lorsqu'on réorganisa l'Université nationale, le magistrat suprême se fit un devoir de réparer cette injustice, en le rétablissant dans ses fonctions, avec le titre de professeur émérite. Il fut en même temps nommé par acclamation membre de la classe de la littérature et des beaux-arts, section d'histoire et d'antiquités. Son grand âge ne lui permettant point d'assister aux séances, l'Institut lui exprima, dans une lettre flatteuse, ses regrets de ne pouvoir jouir de sa présence, mais qu'il espéroit recevoir ses lumières et ses conseils.

Enfin notre antiquaire cédant aux désirs affectueux de son jeune frère l'abbé François-Savérien

(9) *Infrà*, p. 106.

Odérico, se décida à partager avec lui sa retraite champêtre. C'est là qu'il écrivit un commentaire latin sur une pierre sépulcrale placée vers la fin de 1643 dans la cathédrale de Gènes. Il s'attacha ensuite à une autre inscription sépulcrale consacrée à un certain *Magnus*, et qu'on lit de temps immémorial dans l'église de Sainte-Sabine de la même ville.

Quelque admiration qu'inspirent les talens d'Odérico, on ne peut pas, sans partialité, s'aveugler sur ses défauts; et nous conviendrons franchement que ses recherches, toutes savantes, toutes profondes qu'elles soient, ne satisfont pas toujours; qu'il ne marche pas toujours droit au but qu'il se propose. Souvent il s'applique davantage à détruire l'opinion des autres, qu'à fonder la sienne propre; quelquefois encore il frappe et séduit par un étalage pompeux d'érudition; et perdant de vue les faits importans, l'illusion l'entraîne au delà du sujet. Enfin Odérico, sur beaucoup de matières, conclut par un doute, et abandonne le lecteur à des incertitudes extrêmement fatigantes.

Malgré toutes ces imperfections, nous devons avouer que dans les questions de numismatique et d'antiquité traitées par ce savant, on trouve une érudition vaste, des réflexions fines et judicieuses, un style simple, pur, exact, élégant, concis et varié. Une modestie rare et qui ne se démentit jamais, fut son caractère principal. Il eut des envieux, ce qui n'étonnera point; mais

il n'eut pas un ennemi, ce qui fait son éloge. Jamais il ne prit de part à ces débats scandaleux et beaucoup trop fréquens parmi les gens de lettres.

Gaspard-Louis Odérico, après avoir vécu assez longuement, presque toujours dans la solitude et au milieu des livres, mourut d'apoplexie le 10 décembre 1803, autant regretté des savans que de ses compatriotes. S'il posséda les qualités d'un bon écrivain, il eut aussi celles qui font le citoyen estimable.

A cette notice biographique, nous croyons devoir ajouter la liste des ouvrages de Gaspard Odérico, tant imprimés que manuscrits.

Imprimés.

Dissertatione sopra un' antica iscrizione novellamente scoperta. Roma, 1756 (10).

Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata, etc. Romæ, 1765 (11).

(10) Cette dissertation a pour objet une inscription sur marbre rouge, consacrée à un certain *Kamenius* de la famille Cejonia, prêteur triomphal du temps de Constantin, et septemvir du collége des Epulons. L'auteur y fait preuve de connoissances profondes dans les usages civils et religieux des Romains, et sur la division géographique et politique de l'empire. Elle a été réimprimée dans le recueil qui suit, *Dissertationes*, etc.

(11) Odérico y joignit quelques autres dissertations, tant latines qu'italiennes, sur divers sujets; celles, par exemple,

Ad Cajetanum marinium de argenteo Orcitirigis *numo conjecturæ.* Romæ, 1767 (12).

Ragionamento apologetico in difesa dell' architectura Egizia è Toscana. Roma, 1769 (13).

Numismata græca non ante vulgata quæ Antonius Benedictus, è suo maxime, et ex amicorum museis selegit, subjectisque Gasparis Odericii *animadversionibus, suis etiam notis illustravit.* Romæ, 1777.

De marmorea didascalia in urbe reperta epis-

sur une médaille grecque très-ancienne ; *sur une médaille étrusque* d'un temps moins éloigné ; *sur une inscription sépulcrale à la mémoire de Sabinus*, de la famille Claudia ; *sur une autre en l'honneur de Publia Julia ;* et *sur l'épitaphe d'un martyr inconnu :* cet ouvrage jouit d'une grande réputation, et il est souvent cité.

(12) On voit dans quelques cabinets plusieurs monnoies ou médailles d'*Orcitirix*, qui avoient jusque-là donné lieu à des discussions parmi les antiquaires ; mais la question resta indécise. On soutenoit généralement que le nom qu'on lit est celui d'*Orgetorix*, ce noble Helvétien dont César raconte tant de hauts faits. On prétendoit ensuite qu'il n'existoit de ce personnage que des médailles à légende grecque, et de plus, que les Helvétiens, du temps de César, avoient l'usage d'écrire en grec ; Odérico entreprit de réfuter cette opinion hypothétique. Il développe à ce sujet des connoissances exactes sur l'usage de la langue grecque, et sur l'écriture des Helvétiens, des Gaulois et des Celtes, au temps dont il s'agit.

(13) Cette dissertation a paru en tête du recueil des belles gravures de *Jean-Baptiste Piranesi*, et sous son nom. Mais on doit d'autant moins la lui attribuer, que Piranesi n'étoit que grand architecte, mais absolument illettré.

tola ad Cajetanum Marianum. Romæ, 1777. — *Altera in idem argumentum epistola.* Romæ, 1784 (14).

Lettera al ch. sig. abbate Marini sopra sua medaglia inedita di Carausio. Genova, 1778 (15).

(14) Les *Didascalies* étoient, à proprement parler, des instructions qui se publioient périodiquement à Athènes sur les ouvrages dramatiques qu'on représentoit. Aristote en passe pour l'inventeur. Ces sortes de tableaux, gravés sur le marbre ou le bronze, devoient informer les contemporains et la postérité des pièces tragiques ou comiques qui avoient paru, chaque année, sur le théâtre, ainsi que des écrits polémiques qui avoient pu naître sur le mérite de leur composition. Ils contenoient, outre cela, les noms des poëtes qui en étoient les auteurs; de ceux qui avoient été couronnés; des Archontes qui avoient présidé à la représentation des pièces, et apprenoient dans quelle saison et quel jour elle avoit eu lieu. Mais malheureusement pour l'histoire civile et de la poésie des Grecs, les *Didascalies*, soit manuscrites, soit gravées, ont toutes péri; il n'en reste aucune trace, aucun fragment, à l'exception toutefois de deux morceaux de marbre trouvés à Rome, et qui donnèrent lieu à cette dissertation curieuse, et à la lettre qui lui sert de supplément.

(15) Ce *Carausius*, dont il est ici question, vivoit sous Maximien et Dioclétien. S'étant soulevé, il commença par ravager la Belgique; puis, après avoir débauché et engagé dans son parti une flotte considérable, il se retira en Bretagne, où il revêtit la pourpre. Ayant voulu tenter un coup de main, il battit et dispersa les nouvelles forces navales des deux empereurs, qu'il réduisit à demander la paix. Ce fut pour éterniser le souvenir d'un événement si glorieux pour lui, que Carausius fit frapper une monnoie où son effigie est placée entre les deux Augustes, que, par dérision autant que par orgueil, il appeloit ses deux frères.

Osservazioni sopra il valore del denaro antico ed il peso della libbra Romana. 1785 (16).

Dissertazione sopra una medaglia della famiglia Antestia (17).

Dissertazione sopra un passo di Pausania nelle Messeniache.

Dissertazione sopra un' antica croce che si venera nella chiesa Cathedrale di Genova (18).

Lettera al sig. abbate Marini sopra un pretesa moneta di Ariulfo duca di Spoleti. Bologna, 1786 (19).

(16) Elles se trouvent dans le *Journal des Savans de Pise.* LIX. 106.

(17) Tom. VIII, Recueil des dissertations des Académiciens étrusques.

(18) Elle est insérée au tome IX du Recueil des dissertations cité dans la note précédente.

La croix dont l'auteur discute l'histoire, est révérée à Gènes depuis un temps immémorial; elle fut donnée à l'église cathédrale par la famille Zaccaria, qui étoit alors puissante en Grèce et en Occident. Ce monument précieux et par son antiquité et par l'or et les pierreries dont il est enrichi, porte une inscription en caractères grecs bien distincts, qui s'étend sur le bâton et sur les bras de la croix; on l'interprète ainsi : *Cette arme divine fut jadis faite par Barda; gâtée par le temps elle fut réparée par Isaac, évêque d'Ephèse.* Odérico, au défaut de documens suffisans, n'a pu dire quel étoit ce *Barda;* mais pour *Isaac*, il avance et prouve qu'il est bien celui dont parle Pachimer, et qui vécut sous Michel Paléologue, c'est-à-dire de 1260 à 1288. Cette relique, que l'on conserve soigneusement dans le trésor de la cathédrale, renferme, dit-on, une portion de la vraie croix.

(19) Contre l'opinion de plusieurs critiques, Odérico établit que cette pièce n'appartient à aucun personnage du nom

Lettera al sig. Baroni Vernazza sopra di un antico epitafio. Torino, 1790.

Lettere Ligustiche, o sia osservazioni critiche sullo stato geografico della Liguria fino ai tempi di Ottone il grande con le memorie storiche di Caffa. Roma, 1790 (20).

Manuscrits inédits.

Dissertazione sopra una Lapide cocceiana.

Osservazioni sopra quarent' un codici o manuscritti della biblioteca del citt. Giacomo-Filippo Durazzo.

Ordine cronologico delle iscrizioni consolari di Giustino II, imperatore.

Osservazioni sul monumento di Filopappo Besese (21).

d'Ariulphe, mais qu'elle est *Franco-mérovingienne.* Il se fonde sur ce que le roi qui y est représenté, porte le diadème, les cheveux longs ; en un mot, le costume de nos anciens rois mérovingiens. Le revers offre une autre figure armée d'un arc et ayant sur la tête une couronne conique ; embarrassé sans doute d'en donner l'explication, il s'est répandu en conjectures vagues.

(20) Odérico avoit adressé ces lettres à M. l'abbé Massola, son ami, professeur émérite de l'Univertité de Gènes, et membre résident de l'Institut de cette ville. Celui-ci les dédia à M. Jacques-Philippe Durazzo, ami d'Odérico et grand admirateur de ses ouvrages.

(21) Georges Wheler fut le premier qui, en parcourant la Grèce, trouva à Athènes, sur la colline dite *Le Musée*, une muraille demi-circulaire de marbre blanc. Dans le milieu il vit une grande niche où étoit une statue de marbre, accompagnée d'une inscription grecque, qu'on traduit ainsi : *Phi-*

Serie cronologica de' Rè del Bosporo Cimmerio.

Confutazione del libro de Christo græce loquente. *Confutazione del sistema del P. Magnano intorno l'anno della nascita di Cristo.*

Notizie storiche sulla Taurica fino all' anno 1475.

Lettera seconda sull' preteso epitafio di S. Felice II.

Dissertazione su' cimiteri.

Memoria su' confini di viozenna.

Molte lettere su' vari punti d'antiquaria e litteratura.

Controversiæ theologicæ.

Cæsareorum numorum ac lapidum chronologia.

De Epitaphio Sanctuli subdiaconi.

De Epitaphio Magni militis.

De Epitaphio Megetii Heliopolitani.

De duplici Anaxila Rheginorum tyranno.

De numo Antigoni.

De fratrum Arvalium origine, dignitate et officiis.

lopapus Epiphanis Besensis, c'est-à-dire, Philopapus, fils d'Epiphanes de Besa. A droite, il aperçut une autre statue assise, avec une inscription aussi en caractères grecs, qui parle d'*Antiochus*. Entre les deux statues s'élevoit un pilastre, faisant partie du monument, et sur lequel étoit une inscription latine; au dessous de la corniche, le voyageur remarqua un relief, représentant un consul dans un char triomphal, et plusieurs figures, dont les unes le précédoient, et les autres le suivoient. M. Le Roi, architecte, dans son ouvrage intitulé *Ruines de la Grèce*, a donné le dessin de ce monument, mais avec quelques changemens.

Adnotationes in Tabulam Æneam, prope Isosecco repertam.

J. L. Guillaume.

N. B. Un discours intitulé : *Elogio storico di Gasparo Luigi Oderico*, a fourni les matériaux de cette notice. M. *Francesco* Carrega, qui en est l'auteur, nous a paru entendre l'art de bien louer. Le panégyriste s'y montre digne de son héros. En faisant d'Odérico un éloge aussi juste qu'impartial, il a, en quelque sorte, préparé le sien, par la manière dont il est rédigé. Mais ce n'est pas le seul monument que M. Carrega veuille ériger à la mémoire de l'habile et vertueux antiquaire ; il dispose ses manuscrits, recueille de différentes mains les originaux de ses *Lettere erudite*, qui seules pourroient former un assez gros volume, et se prépare à publier les ouvrages inédits de son collègue, sous le titre de *Opere postume*. Ce travail donnera sûrement à M. Carrega de nouveaux droits à la reconnoissance des savans et des gens de lettres. A. L. M.

HISTOIRE.

Observations nouvelles sur les Juifs, et spécialement sur ceux d'Allemagne.

Depuis vingt ans on s'est beaucoup occupé des Juifs en Allemagne et en France. Tour à tour la haine et la philanthropie les ont censurés ou justifiés ; elles ont retenti jusque dans notre assemblée constituante, qui rendit hommage aux principes en les assimilant aux autres citoyens. Depuis quelques semaines la discussion s'est engagée de nouveau entre leurs antagonistes et leurs apologistes. Du nombre de ces derniers est l'auteur de l'article qu'on va lire. A la tribune nationale il fit retentir, en faveur des enfans d'Israël, les vérités qu'avant la révolution il avoit consignées dans ses écrits. Tous les malheureux ont des droits sur son cœur, quels que soient leur couleur et leur croyance ; car il puise les règles de sa conduite dans la religion catholique dont il est l'un des évêques les plus attachés à son culte.

Toujours plus avilies et plus dépravées à mesure qu'elles avancent dans le cours des siècles, les nations européennes perdent le droit de reprocher aux Juifs l'immoralité et surtout l'usure. La comparaison entre elles et eux seroit sur plusieurs points à l'avantage de ces derniers, dont chacun pourroit dire aux chrétiens, comme Jésus-Christ aux Pharisiens, « que celui d'entre

» vous qui est sans péché jette la première pierre. »

Si les Hébreux sont une race dégénérée, c'est l'ouvrage et le crime de nos ancêtres, dont les descendans seront complices, tant que les Juifs auront des droits politiques et civils à réclamer. Depuis Vespasien, leur histoire n'offre guères que des scènes de douleur. Fugitifs et proscrits dans les diverses contrées de l'univers, où ils se traînoient en mendiant des asyles, ils ont vu toutes les nations réunies pour les anéantir, et néanmoins ils existent chez toutes les nations. Les Juifs furent en proie à d'innombrables calamités, et leur existence fut presque toujours une longue agonie, excepté sous la domination des Papes ; c'est un témoignage que Basnage même, quoique protestant, est forcé de rendre. Jamais peuple ne fut plus attaché à l'agriculture que les Juifs en Palestine ; on ne les vit commercer que momentanément lorsque Salomon envoya des vaisseaux d'Asiongaber à Ophir ; depuis sa dispersion, jamais peuple ne fut plus éloigné de l'agriculture, parce qu'on lui interdit partout la faculté d'acquérir des terres, de les cultiver et d'exercer les arts et métiers. Le commerce étoit donc la seule route qui lui fût ouverte, surtout le commerce de détail, qui est accessible à tous, et qui, n'offrant que des gains précaires et modiques, produit presque toujours des inclinations rapaces. Mais les richesses acquises par cette voie, éveilloient aussitôt la cupidité des ennemis des Juifs. Ils étoient pillés, ensuite chassés, pendus ou brûlés ; et, pour surcroît de malheur,

on prétendoit justifier ces forfaits en calomniant les victimes. L'horreur de la tyrannie leur suggéra, au rapport de *Villani*, l'invention des lettres-de-change et des assurances ; ils éludèrent souvent les violences par cette facilité de transporter leurs fortunes dans des portefeuilles, par ces biens presque invisibles, qu'on peut envoyer partout, dit un écrivain, et qui ne laissent pas de traces. Voilà comment les Juifs, concurremment avec les Arméniens, sont devenus les courtiers du globe.

L'espèce humaine est une et homogène. Le caractère des Juifs est le produit de leur éducation, semblable en cela aux Nègres, aux Parias, aux Cinganis, en un mot, à tous les hommes. Censeurs impitoyables autour desquels se sont accumulé toutes les ressources de la civilisation et tous les avantages sociaux, si vous étiez nés dans ces tribus dégradées, parce qu'elles sont opprimées, on vous eut vu adorer des fétiches, dire la bonne aventure, ou exercer d'une manière peu honorable un commerce très-peu lucratif.

Au lieu d'être si exigeans envers des hommes qu'on a presque forcés à devenir vicieux, n'a-t-on pas lieu de s'étonner qu'on trouve encore chez les Juifs tant d'individus qui, écartant par leur courage tous les obstacles que la persécution et l'opinion leur opposoient, ont acquis des vertus et des lumières. Freind assure, dans son *Histoire de la médecine*, que dans le moyen âge ils furent les *princes de cette science*, toujours et en tout pays cultivée chez eux ; actuellement, dans la seule

ville de Berlin, ils ont douze médecins approuvés. C'est aux Juifs de Tolède qu'on dut les *tables alphonsines*, rédigées au 13e. siècle, le plus beau monument de l'astronomie, dans des temps ténébreux. Consultez les dictionnaires de Bartoloci Imbonati, Rossi, et voyez cette foule d'hommes distingués qui, parmi les Hébreux, se présentent avec éclat à la postérité, Maimonides, Kimki, Jarchi, Aben Ezra, Juda Levi, Elie le Lévite, le républicain Abarbanel, Zacutus, Orobio, Menasseh-Ben Israel, Mendès, auteur d'une tragédie d'Athalie, Mendelsohn, Pinto, Marcou Hers, Bloch, Vezelize, etc.

Les vertus et les talens sont le cortége ordinaire de la liberté; telle est la raison pour laquelle les Juifs d'Hollande comptent tant d'hommes éclairés : actuellement encore on peut citer M. Cappadoce médecin, d'Acosta, qui a été président de l'assemblée législative batave; Asser et plusieurs autres d'Amsterdam, qui sont avocats; de Solla et Bel-Infante, à La Haye, etc.; comme les catholiques, ils ont acquis en Hollande les droits politiques; mais catholiques et Juifs, tous se plaignent que l'intolérance de la religion cidevant dominante leur ôte par le fait ce qu'ils ont par le droit.

Un habitant des Etats-Unis, M. Austin, qui a publié récemment son *Voyage d'Angleterre*, en 1802, prétend que sa patrie est la seule contrée où les Juifs soient au niveau des autres citoyens; cette erreur ne surprendra pas dans un homme, d'ailleurs penseur profond, qui indique la

la bibliothéque Bodleienne comme la plus grande du monde après celle du Vatican. A-t-il pu ignorer que la France a depuis quinze ans associé à tous les droits civils les cent mille Juifs dispersés dans ses départemens, parmi lesquels on trouve des hommes cultivés. RODRIGUEZ, FURTADO, ELI-LEVI, BING, mort récemment, et généralement regretté; LIPMAN MOSES, connu par des poésies hébraïques et allemandes; BERR-ISAAC-BEER qui, au commencement de l'assemblée constituante, réfuta victorieusement les paralogismes du ci-devant évêque de Nancy, Lafare, contre l'admission des Juifs aux droits civils; *Michel* BERR, avocat, membre de plusieurs société ssavantes; ZALKIND HOURVITZ, auteur d'ouvrages estimés, dont l'un *Sur la régénération des Juifs;* EINSHEIM, qui a travaillé sur le *Calcul intégral et différentiel;* TERKEM et ANSCHEL, professeurs, celui-là de mathématiques transcendantes, celui-ci de physique et de chymie au Lycée de Mayence (1), etc., etc.

Je regrette de n'en avoir vu aucun dans nos assemblées nationales où siégeoient indistinctement catholiques, luthériens, calvinistes, nègres et mulâtres; mais plusieurs ont rempli avec honneur les fonctions de juges, administrateurs, et municipaux. J'ai oublié le nom d'un qui, dans le département du Mont-Tonnerre, maire de sa

(1) M. ANSCHEL a publié le premier volume d'un ouvrage sur les *Fondemens de la Science naturelle. Anfangs-grunde der naturwissenchaft*, etc. In-8°. Mayence, 1801.

commune, dont il a mis la comptabilité dans un très-bon ordre, est encore estimé comme excellent laboureur : il est fâcheux qu'il ait si peu d'imitateurs. Dans ce département, et dans ceux des Haut et Bas-Rhin, leurs usures perpétuent la haîne contre eux, tandis que devenus propriétaires il leur seroit si facile de devenir agricoles ; ne pouvant à cet égard les juger favorablement que sur l'avenir, on est réduit à espérer de la génération suivante ce qu'il eût été si agréable, quoique difficile sans doute, d'obtenir de la génération contemporaine ; mais s'ils n'ont pas entièrement satisfait nos espérances, est-ce une raison pour les injurier comme on l'a fait dans certaines Gazettes ; et peut-on rappeler leurs torts sans rappeler les vexations qu'à diverses époques ils ont éprouvées, entre autres au commencement de la révolution, lorsqu'une centaine de familles furent obligées de se réfugier en Suisse? Un rabbin de la ci-devant Alsace, M. *David* Zinstheimer, a fait preuve de savoir et d'éloquence dans une lettre adressée, il y a deux ans, à ses co-religionnaires ; il leur prêche la charité envers tous les hommes, et les devoirs envers la patrie ; l'ascendant que lui donne sa place le met à portée de seconder les vues de l'autorité civile pour diriger les Juifs vers les travaux rustiques et l'exercice des arts et métiers. La conduite louable de ce rabbin contraste avec celle de la plupart de ses confrères, dont l'ineptie feroit croire qu'ils n'appartiennent pas à notre siècle, et dont le despotisme est intolérable. Leur

Encyclopédie est le Talmud. Être versé dans le Talmud, c'est le *maximum* de la science ; ils rétrécissent les âmes avec ces niaiseries dont leur mémoire est chargée, et par une foule d'observances puériles, quelquefois même très-indécentes, qu'ils imposent aux femmes surtout. Dans la crainte que la domination ne leur échappe, ils sonnent l'alarme dès qu'un Juif veut cultiver sa raison et donner de l'élan à sa pensée ; par le même motif, dans diverses communautés cisrhénanes, ils s'opposent à ce que les Juifs établissent des écoles séparées, ou envoyent leurs enfans à celles des Chrétiens. Un fait très-récemment arrivé dans le département du Mont-Tonnerre confirme cette assertion. Eût-on soupçonné qu'une classe de citoyens français, voulant acquérir de l'instruction et en donner à leurs familles, sont obligés de le faire clandestinement pour échapper à la tyrannie de rabbins qui règnent par la terreur et qui pourroient armer le fanatisme de leurs affidés contre ceux qui refusent de le partager. Dénoncer ces faits à l'opinion publique, c'est engager les Juifs à secouer courageusement le joug du rabbinisme, qui est le fléau de la raison, et à le livrer au ridicule.

Dans les premiers siècles de notre ère, spécialement entre 450 et 550, les liaisons des chrétiens et des Juifs étoient assez intimes, et la disparité du culte ne les empêchoit pas de s'unir par le mariage. Ces exemples sont rares dans nos temps modernes. A Bristol, j'ai cependant trouvé un Juif de Livourne marié à une anglicane. En

France on peut citer actuellement quatre ou cinq unions de ce genre, pour lesquelles, de part et d'autre, on a généralement de la répugnance (2).

Les Juifs en ont moins pour l'état militaire ; ceux de Metz comptent, sous nos drapeaux, un assez bon nombre de soldats, et plusieurs officiers, dont deux sont chefs de bataillons.

Autrefois les Juifs Portugais et Allemands détestoient les Caraïtes, et se détestoient entre eux. Dans le siècle dernier, une Juive de la Prusse ayant épousé un médecin Juif portugais, les parens de cette femme en portèrent le deuil comme d'une personne décédée. Un caraïte, venu à Francfort, y eut été assommé si Ludolp ne l'avoit soustrait à la fureur de la Synagogue. Un rabbin avoit décidé précédemment que si un caraïte et un chrétien se noyoient simultanément, le Juif rabbaniste devoit faire un pont avec le corps du caraïte pour sauver le chrétien.

(2) Les théologiens avouent que l'empêchement fondé sur la disparité du culte n'a pas été introduit par un statut général, car on n'en trouve pas de bien précis ; mais, par une coutume qui, adoptée universellement, a obtenu force de loi. Tous conviennent encore que l'église peut dispenser des lois de discipline, sans ébranler le dogme, d'autant plus que le même réglement, très-sage dans certaines circonstances, peut devenir inutile, abusif même dans d'autres. Quels biens n'ont pas résultés de l'union matrimoniale entre SAINTE ANASTASIE et PUBLIUS, payen, SAINTE CÉCILE et VALERIEN, SAINTE MONIQUE et PATRICE, SAINTE CLOTILDE et CLOVIS. Voyez « *Essai sur la régénération physique*, » *morale et politique des Juifs, etc.*, par M. GRÉGOIRE. » In-8°. 1789. Paris, chez *Belin*, rue Saint-Jacques. Chap. 24, pag. 165.

Leurs idées sont changées à cet égard; il n'y a pas cent ans qu'une cinquantaine de familles juives d'Amsterdam voulurent se déclarer Caraïtes ; le gouvernement les en empêcha. Récemment à Paris, une fête religieuse a réuni dans la même Synagogue les Juifs Portugais et Allemands. A la vérité, ce fait auquel il seroit facile d'en ajouter beaucoup d'autres, résulte peut-être moins de la conformité de doctrine que de l'indifférence sur la doctrine, indifférence qui est en partie le fruit de leur éducation. Ils ont ouï dans leur enfance des maîtres non-seulement égaler, mais préférer le Talmud à la Bible, puisque des rabbins comparent celle-ci à l'eau, et le Talmud au vin. Dans la maturité de l'âge, révoltés contre les rêveries de la *Misna*, ils n'ont pas su discerner les contes absurdes que le bon sens réprouve, des vérités que la raison éclairée révère. Telle est aussi la cause pour laquelle ils proscrivent simultanément dans leurs prières du matin, traduites par Ventura, et les idées sensées qu'elles renferment, et le remercîment bizarre à Dieu de ce qu'il a créé l'homme avec des trous.

Depuis quelques années, un esprit de réforme se manifeste parmi les Juifs de Livourne qui, en 1796, firent quelques changemens à leurs rites; parmi ceux d'Amsterdam, dont quatre ou cinq cents ont établi une Synagogue scissionnaire ; parmi ceux de Berlin qui, pour la plupart, ne fréquentent plus leur Synagogue, et dont quelques-uns adressèrent il y a six ans leur fameuse lettre au ministre Teller. Ils offroient de s'aggréger

à la religion protestante, sans y croire; car ils réduisoient leur symbole à quatre ou cinq propositions insignifiantes et abstraites, qui n'offrent, comme l'a très-bien prouvé M. de Luc, aucun symptôme de christianisme. Malheureusement plusieurs vérifient, par leur conduite, l'expérience tant de fois répétée, que le libertinage de l'esprit a souvent pour escorte le libertinage du cœur.

Nulle part les Juifs ne font autant d'efforts qu'en Allemagne pour développer leurs facultés intellectuelles : c'est le pays où le plus grand mouvement est imprimé à l'esprit humain, où plus de savans estimables s'efforcent de régénérer l'éducation. Je me propose d'en parler ailleurs, et de leur rendre un juste hommage. Les Juifs ont pris part à cette révolution morale. Mendelssohn, génie créateur, se plaça au rang des grands philosophes : sa gloire fut l'étincelle électrique qui éveilla le génie des Hébreux; parmi ceux qui, sur ses traces, voulurent s'élancer dans la carrière, plusieurs envisageoient l'étude comme un moyen de fortune, et l'intérêt individuel tourna au profit des lumières.

Mendelssohn eut pour contemporains ou pour successeurs des hommes distingués ; les uns morts, tels que Bloch, Herz, Maimon, Hartevig, Vezelize, etc.; les autres vivans, tels que MM. Friedlander, oncle et neveu, celui-ci est à Paris, Wolfssohn, Fraenkel, Schottlaender, etc., mais surtout Bendavid, président actuel de la *Société des Amis de l'humanité*, à

Berlin, auteur d'ouvrages profonds, et qui a essayé d'appliquer l'algèbre, même à la théorie du goût dans les arts. Plusieurs fois l'Académie des Sciences de Berlin avoit voulu s'aggréger Mendelsohn, et jamais Frédéric, dit le grand, n'avoit voulu y accéder, parce qu'il ne vouloit pas que, sur la liste des membres, le nom d'un Juif figurât à côté de celui de Catherine II. Ce trait de petitesse ne se répétera pas sans doute, si, comme on peut l'espérer, l'Académie présente au gouvernement actuel pour candidat Bendavid, à qui elle a décerné des prix.

Pendant environ six ans, des Juifs prussiens ont rédigé un journal en hébreu dans lequel on frondoit les rêveries talmudiques, et contre lequel un rabbin de Metz, à l'instigation d'un homme influent de sa nation, prêcha dans sa synagogue un sermon ridicule. Sous une forme nouvelle et sous le titre de *Sulamite*, ce journal va renaître à Dessau (3).

Dans un ouvrage publié avant la révolution, je reprochois aux Juifs d'avoir avili les femmes. On connoît la prière journalière des hommes : « Béni sois-tu, créateur du ciel et de la terre, » de ce que tu ne m'as pas fait femme », tan-

(3) *Soulamith*, journal pour augmenter la culture et l'humanité parmi les Juifs, par MM. Fraenkel, Wolff et Runder. Ce titre de *Soulamith* est emprunté du Cantique des Cantiques, chap. 6, v. 12. Nos interprètes lui donnent le sens de *pacifique;* mais des Juifs prétendent que le mot Soulamith signifie la nation juive dans l'état de perfection.

dis que celle-ci, humiliée, dit : « Béni sois-tu, » qui m'as faite comme tu as voulu. » Ils commencent à réparer ce tort, surtout à Berlin, à Hambourg, où l'on cite beaucoup de Juives dont l'éducation a été très-soignée, et qui joignent les lumières aux vertus. Dans l'*Appel à la justice des nations*, par Michel *Berr*, on trouve des notes curieuses à cet égard.

Des Juifs très-sensés désapprouvent les écoles exclusivement réservées aux enfans de leur nation. Assurément, si tous fréquentoient les gymnases, les universités des chrétiens, où cependant on en voit un certain nombre, ce seroit un moyen puissant pour opérer ou du moins préparer une fusion politique ; et ici j'accuse le préjugé qui repousse les Juifs, ou qui du moins attache encore à ce nom une sorte de défaveur. Telle est la raison qui leur a fait établir des écoles particulières dans différentes villes ; à Nuremberg, à Furth, à Breslau, à Konigsberg, etc. Ils en ont à Berlin, Francfort-sur-le-Mein, Dessau, Seezen, surtout pour les enfans pauvres. Elles ont été créées, et se soutiennent presque toutes par des souscriptions volontaires. Ces écoles, qui sont en plein exercice, ont leurs réglemens imprimés, et divers ouvrages élémentaires à leur usage. Ainsi, à Francfort-sur-le-Mein, M. Geisenheimer, associant la musique à la poésie, et ramenant ces deux arts à leur véritable destination, qui est d'inspirer la vertu, a composé pour les élèves un

recueil de pièces en vers, dont je citerai seulement un passage.

« Jusqu'aux bords de la tombe, que la sagesse » soit votre guide, suivez invariablement les voies » de l'Éternel : pélerins sur la terre, alors vous » traverserez la vie avec la même facilité que » si vous marchiez dans une vaste plaine; alors, » sans angoisse, sans effroi, vous envisagerez » la mort..... Tout est pénible pour le mé- » chant; le jour est pour lui sans allégresse, » et la nuit lui refuse le sommeil; ni le gracieux » printemps, ni les champs couverts d'épis do- » rés ne lui sourient; le vent des bosquets, l'a- » gitation de leur feuillage, le font frémir, et » après le songe rapide de la vie, la tombe ne » lui donne pas le repos. O, mes amis! culti- » vez donc la vertu, et ne vous écartez jamais » des voies de l'Éternel (4). »

En 1795, à Dessau, une société de Juifs, jeunes gens pour la plupart, fonda des écoles particulières pour les enfans de leur nation. On eut à lutter contre des obstacles multipliés, mais la protection du gouvernement, qui approuva les statuts de cette école, les succès de l'instruction, l'éclat des examens publics et solennels, firent prospérer l'établissement. Alors les fondateurs, qui l'avoient créé à leurs frais, invoquèrent la bienveillance des personnes aisées, et reçurent des secours abondans au moyen des-

(4) *Frohe lieder zur feier des ersten stiftungsfestes des Judischen philantropins, Francfurt am maynzi an* 6 *jænner* 1805, etc. In-8°.

quels l'école acquit plus de développement : on augmenta le nombre des maîtres. En ce moment, on dispose le local qui doit recevoir la bibliothèque. Les élèves, qui sont une centaine, ont pour directeur M. Fraenkel : c'est un très-bon choix. Il est secondé par les conseils de professeurs dignes de lui, entre autres le modeste Tillich. On suit dans cette école la méthode de Pestalozzi, et la nouvelle méthode publiée en 1804, par un ancien collaborateur de Basedow, M. Olivier, qui a savamment analysé le système des langues, et la manière de les enseigner (5).

Seezen est un bourg situé entre Brunswick et Gœttingue : là, en 1801, fut fondé, sous le nom modeste d'*école*, un collége pour les enfans Juifs, par la générosité de M. Jacobssohn, agent de la chambre du duc de Brunswick-Lunébourg, et qui jouit de l'estime générale. Il en confia la direction à un homme rempli de lumières et de zèle, M. Schottlaender, conseiller de cour du Landrave de Hesse-Darmstadt, qui prépare une *Histoire* de sa nation. On y compte dix professeurs, quoiqu'il n'y ait encore qu'une cinquantaine d'élèves; mais leur nombre s'accroît journellement. La distribution de l'édifice et l'administration de

(5) V. ses ouvrages intitulés : *Ortho-epo-graphisches Elementarwerk, oder : lehrbuch über die in jeder Sprache anwendbare kunst rechtsprechen lesen und rechtschreiben zu lehren, von F. Olivier*, in-8°. *Dessau*, 1804; et *Elementar lesebuch zum praktischen Theile des Ortho-epo-graphischen Elementarwerks Gehœrig*, in-fol. *Dessau*, 1804.

l'établissement peuvent servir de modèle. Là, ainsi, qu'à Dessau, tous les enfans se font remarquer par la propreté, l'ordre, l'air de santé et de contentement. Les pauvres y sont admis gratuitement; les autres payent à proportion de leurs facultés. On leur enseigne les langues allemande, française, hébraïque et latine, la géographie, l'histoire, la déclamation, l'histoire naturelle, les mathématiques, la technologie, etc.

A Seezen, on enseigne de plus le grec et la musique; bientôt il y aura une école d'industrie; chaque élève a un petit carré de terre qu'il cultive, et remarquez qu'il entre dans le plan de cette école de les éloigner du commerce, dont l'esprit est si profondément enraciné chez les Juifs.

On leur donne les connoissances indispensables dans chaque état, et dont l'acquisition les met sur la route pour développer de plus grands talens lorsqu'ils en sont doués. J'ai admiré la facilité avec laquelle s'établissoient entre les maîtres et les enfans extrêmement jeunes des conversations française, latine, etc. sur les divers objets de l'enseignement. Je les ai vu résoudre, en se jouant, des problèmes arithmétiques extrêmement compliqués, et faire des démonstrations mathématiques. Ces détails attestent l'aptitude des élèves, qui sont tous Juifs, et des maîtres, les uns Juifs, les autres Chrétiens, qui vivent en commun dans la plus grande union. Si parmi ces élèves, il en est que l'infériorité de talens éloigne de la carrière des lettres, celle des arts

et métiers leur est ouverte. Le duc de Brunswik vient de prendre de sages mesures pour leur en faciliter l'apprentissage, et leur en assurer le libre exercice.

Les mœurs doivent être l'objet capital de toute éducation ; les mœurs appuyées sur la base indestructible de la religion. Mais il faut ici se rappeler ce qui a été dit précédemment sur son état actuel parmi les Juifs : ceux qui ne l'ont pas encore abandonnée, paroissent atteints de la contagion des systèmes par lesquels beaucoup de théologiens protestans cherchent à expliquer ou plutôt à travestir la Bible.

Au frontispice d'une nouvelle synagogue pour le collége de Seezen, on se propose de figurer deux mains qui se joignent, surmontées d'une inscription dont l'objet est de rappeler aux Chrétiens et aux Juifs qu'ils adorent le même Dieu. Outre les livres ascétiques dont ils sont pourvus, M. Schottlænder a composé pour les élèves un recueil de poésies et de préceptes moraux, empruntés de divers auteurs. Le *Talmud* a été mis à contribution ; car ce grand ouvrage contient des paillettes d'or égarées dans la fange. M. Schottlænder a inséré dans son livre les treize préceptes fondamentaux de la foi judaïque, par Maimonides; une histoire abrégée et bien faite de la langue hébraïque ; le second chant de la *Moysiade*, poëme épique du rabbin poëte Hartwig Vezelize, mort récemment à Hambourg, et d'autres morceaux, dont plusieurs ont déjà été publiés, comme *preuve de sagesse rabbi-*

nique, dans la *Philosophie du monde*, par Engel. On va lire deux de ces pièces.

« Un empereur dit un jour au rabbin Mazer : » Votre croyance à la résurrection des morts me » paroît absurde. Un corps dissous en poussière » pourroit-il se réunir? Mon maître, dit au rab- » bin la fille de l'empereur qui étoit présente, » permettez que je réponde à la question de mon » père. Un artiste compose des vases de diffé- » rentes mesures; s'il en casse un, avec ces frag- » mens il peut en faire un nouveau, et Dieu le » grand artiste ne le pourroit pas! Le père se » tut, et rabi Mazer fit un sourire d'approba- » tion. »

La couronne de la vieillesse. — « Se pourroit- » il que les mortels n'honorassent pas ceux que » le ciel honore ?... Trois vieillards expliquoient » à leurs enfans comment ils étoient parvenus à » un grand âge. Le premier, qui étoit précepteur » et prêtre, dit : Jamais je ne m'informois de la » longueur du chemin lorsque je sortois pour en- » seigner le livre de la loi; mes talens ne m'ins- » piroient jamais de vanité; jamais je n'ensei- » gnois aux autres ce que je n'étois pas résolu à » pratiquer moi-même; jamais je n'élevois la » main pour donner une bénédiction, sans bénir » effectivement et sans louer Dieu : voilà mes » enfans pourquoi j'ai vécu long-temps. Le se- » cond, qui étoit un marchand, dit : Jamais je » ne ne me suis enrichi aux dépens de mon pro- » chain; jamais je ne me suis couché avec une » malédiction; je me suis fait un plaisir de par-

» tager ma fortune avec les indigens : voilà pour-
» quoi j'ai atteint la vieillesse. Le troisième, qui
» étoit le plus âgé, ajouta : Un proverbe dit que
» la jeunesse est une guirlande de roses et la
» vieillesse une guirlande d'épines; mais vous,
» mes enfans, vous êtes sur ma tête la plus belle
» couronne de roses.... Cette couronne se trouve
» sur le chemin de la vertu (6). »

En Allemagne, les écoles des Juifs promettent les plus heureux résultats. Ils travaillent sans relâche à mériter leur réintégration politique dans l'espérance de l'obtenir. Cette cause est gagnée pour les nôtres. En delà du Rhin, ils n'ont pu y atteindre, malgré les efforts du savant et respectable M. de Dohm.

Il y a cependant un acheminement graduel vers un meilleur ordre de choses. Déjà par les soins de MM. Jacobstohn et Breitenbach (celui-ci est agent du prince d'Isenbourg) vingt-six princes allemands ont réparé un outrage fait à l'espèce humaine, en abolissant ces péages infâmes qui assimiloient les Juifs aux animaux à pieds fourchus.

Dans l'un des Etats de la rive droite du Rhin, le gouvernement avoit balancé sur la suppression de ce péage ; il prétendoit même y assujétir nos Juifs de la rive gauche. Cette détermination changea sur-le-champ, quand il apprit la proposition sage et vigoureuse du préfet du Mont-Tonnerre.

(6) V. *Zaphnath-Paneach, oder Sammlung moralischer-lehren, sprüche, erzæhlungen und Gedichte, etc. Herausgegeben von P.* Schottlaender. In-12. Kœnigslutter, 1804.

M. Jambon-Saint-André, indigné que l'on mît en problème les droits d'une portion des citoyens français, vouloit que par représailles tous les individus de cet état trans-rhenain, les Juifs seuls exceptés, fussent, lorsqu'ils viendroient en France, soumis au même tribut.

Les ducs de Saxe-Gotha et Weimar vont rendre également hommage à la justice; les principes qui les dirigent ne permettent pas d'élever des doutes à ce sujet; mais croira-t-on qu'au 19e. siècle, dans une république, l'opinion flétrit les Juifs à tel point, que, relégués dans les sentiers étroits des remparts, ils n'osent, sous peine d'être insultés, entrer dans les larges allées qui servent de promenades aux Chrétiens; et cependant Francfort-sur-le-Mein s'honore avec raison d'une foule d'hommes estimables sous tous les rapports, et qui sans doute élèveront la voix pour faire cesser une injustice moins déshonorante pour ceux qui en sont l'objet que pour ceux qui la tolèrent. Pourroit-on croire qu'actuellement encore, à Berlin, un Juif qui a plusieurs fils n'en peut marier qu'un; pour en marier un second, il lui faut du Gouvernement une permission, dont l'obtention, qui n'est jamais gratuite, devient progressivement plus difficile, s'il s'agit d'un troisième, d'un quatrième. Autrefois on obligeoit l'époux à prendre un certaine quantité de porcelaines de rebut, des manufactures royales. Malheureuse espèce humaine! J'aime à espérer qu'elle approche cette époque où seront abolies en Allemagne toutes les communautés

juives ; où la tolérance civile, expiant les crimes des générations précédentes, et plaçant tous les hommes sur le même niveau, les appellera indistinctement à remplir tous les devoirs et à jouir de tous les droits de citoyens. G....

CRITIQUE.

CRITIQUE.

Observations inédites du président Bouhier, sur quelques transpositions qui paroissent être dans les Epîtres I et II du second Livre d'Horace (1).

Daniel Heinsius, sur le vers 57 de l'Épître seconde du second livre d'Horace, a prétendu que toute cette tirade de vers, depuis celui-là jusques et compris le vers 140, n'étoit point de cette Épître, mais de la précédente, en laquelle elle devoit être insérée après le vers 228.

M. Boivin, au rapport de Bentley sur le même endroit, reconnoît la même transposition; mais il soutient que ces 54 vers doivent être rétablis à la suite du vers 117, de l'Épître I.

M. Dacier a réfuté le premier, et Bentley, l'un et l'autre. Mais le fort de leur réfutation tombe sur ce qu'ils soutiennent tous deux que le vers 87 de la deuxième Épître, et les suivans, jusqu'au vers 105, appartiennent certainement à cette Épître; en quoi, à mon avis, ils ont grande raison. Mais le doute paroît plus grand sur le vers 106 et ceux qui le suivent, jusqu'au vers 140.

En effet ce vers, *Ridentur mala qui compo-*

(1) *Suprà*, t. V, p. 366; t. VI, p. 66 et 301.

nunt carmina, etc., ne convient guère à ce qui précède. Horace venoit de paroître dégoûté du métier de poëte ; il en avoit fait sentir les incommodités et le ridicule. Quelle apparence y auroit-il donc qu'il eût voulu excuser cette importune manie, par le plaisir qu'ont les mauvais poëtes à lire et à réciter eux-mêmes leurs ouvrages ? Il semble donc que ce vers et les trois suivans seroient beaucoup mieux placés à la suite de ce vers, qui est le 117 de l'Épître suivante :

Scribimus indocti, doctique poëmata passim.

Je trouve encore plus de difficulté au vers 109, *At qui legitimum*, etc., et aux suivans, jusqu'au 125e. Ils contiennent quelques préceptes pour la versification, qui me paroissent fort hors de propos ; car à quoi peuvent-ils servir dans une épître dont le but est de détourner les gens mûrs, et qui ont de quoi vivre, de faire des vers. D'ailleurs à quoi aboutissent ces préceptes ? A quelques observations sur la diction, et à quelques règles tant sur les termes et les expressions qu'on doit choisir, que sur la correction de ses ouvrages. Il y a donc apparence que ces vers suivoient ceux-ci de l'épître précédente, qui sont les 166 et 167e., où, parlant du commun des poëtes de Rome, et du peu de soin qu'ils prenoient à limer leurs ouvrages, il dit :

Nam spirat tragicum satis, et feliciter audet ;
Sed turpem putat inscitè, metuitque lituram.

Qu'on joigne ces deux passages, on verra qu'ils cadrent à merveille ensemble.

Le vers 126 et les suivans font un sens si contraire aux précédens, que pour sauver ce ridicule, les commentateurs ont supposé qu'Horace faisoit dire cela par Julius Florus. Mais premièrement ils le disent sans aucun fondement, et il n'y a dans tout ce passage aucune marque de dialogue. D'ailleurs, si c'étoit une objection que le poëte se fît faire, il ne manqueroit pas d'y répondre. Or, bien loin de là, il en fortifie son raisonnement : *Nimirum sapere est*, etc., etc. Et il en résulte une absurdité, en ce qu'il en tire une conclusion directement opposée à ce qui vient d'être dit. Ce qui me persuade presque que ce vers :

Prætulerim scriptor delirus inersque videri, etc.

doit suivre immédiatement les vers 106, 107 et 108 de cette seconde épître, et qu'il faut les transporter avec eux dans celle à Auguste en l'endroit que j'ai marqué ci-dessus.

Quant au vers, *Nimirum sapere est*, etc., il vient très-naturellement après le vers 105 de la même épître, en cette manière :

Multa fero, ut placem genus irritabile vatum,
Quum scribo, et supplex populi suffragia capto.
Idem; finitis studiis, et mente recepta,
Obturem patulas impune legentibus aures.
Nimirum sapere est abjectis, utile, nugis,
Et tempestivum pueris concedere ludum;
Ac non verba sequi fidibus modulanda latinis,
Sed verœ numerosque modosque ediscere vitæ, etc.

Ainsi, au lieu de 54 vers qu'Heinsius et Boivin ont voulu retrancher de cette épître, je n'en retranche que 35, qui ne me paroissent point y convenir, et qui viennent à merveille dans celle à Auguste, comme je vais le montrer, en les disposant dans l'ordre où ils me semblent qu'ils doivent être.

HORATII

EPISTOLA I, LIBRI II, suo ordini restituta.

A versu 107.

Mutavit mentem populus levis, et calet uno
Scribendi studio. Pueri, patresque severi
Fronde comes cincti cœnant, et carmina dictant.
Ipse ego, qui nullos me adfirmo scribere versus,
Invenior Parthis mendacior, et prius orto
Sole vigil calamum, et chartas, et scrinia posco.
Navem agere ignarus navis timet; abrotonum ægro
Non audet, nisi qui didicit, dare; quod medicorum est,
Promittunt medici; tractant fabrilia fabri;
Scribimus indocti, doctique poëmata passim.
Ridentur mala qui componunt carmina; verùm
Gaudent scribentes, et se venerantur, et ultrò,
Si taceas, laudant, quicquid scripsere, beati (1).
Prætulerim scriptor delirus inersque videri,
Dum mea delectent mala me, vel denique fallant,
Quam sapere, et ringi. Fuit haud ignobilis Argis,
Qui se credebat miros audire Tragœdos,
In vacuo lætus sessor plausorque theatro;

(1) Ces trois derniers vers sont tirés de l'Épître suivante, vers 106.

Cætera qui vitæ servaret munia recto
More; bonus sanè vicinus, amabilis hospes,
Comis in uxorem, posset qui ignoscere servis,
Et signo læso non insanire lagenæ,
Posset qui rupem et puteum vitare patentem.
Hic ubi cognatorum opibus curisque refectus
Expulit elleboro morbum bilemque meraco,
Et redit ad sese : Pol me occidistis, amici,
Non servastis, ait; cui sic extorta voluptas,
Et demptus per vim mentis gratissimus error (1).
Hic error tamen, et levis hæc insania quantas
Virtutes habeat, sic collige. Vatis avarus
Non temere est animus. Versus amat, hoc studet unum;
Detrimenta, fugas servorum, incendia ridet;
Non fraudem socio, puerove incogitat ullam
Pupillo; vivit siliquis, et pane secundo;
Militiæ quanquam piger et malus, utilis urbi,
Si das hoc, parvis quoque rebus magna juvari;
Os tenerum pueri balbumque poëta figurat;
Torquet ab obscœnis jam nunc sermonibus aurem;
Mox etiam pectus præceptis format amicis,
Asperitatis, et invidiæ corrector, et iræ;
Rectè facta refert; orientia tempora notis
Instruit exemplis; inopem solatur et ægrum.
Castis cum pueris ignara puella mariti
Disceret unde preces, vatem ni Musa dedisset?
Poscit opem chorus, et præsentia numina sentit;
Cælestes implorat aquas, doctâ prece blandus;
Avertit morbos; metuenda pericula pellit;
Impetrat et pacem, et locupletem frugibus annum.

(1) Ces quinze vers forment ordinairement les 106 et suivans de l'Epître à Jul. Florus. L'Epître I reprend immédiatement après.

Carmine Dî superi placantur, carmine Manes.
Agricolæ prisci, fortes, parvoque beati,
Condita post frumenta, levantes tempore festo
Corpus, et ipsum animum spe finis dura ferentem,
Cum sociis operum pueris, et conjuge fidâ,
Tellurem porco, Silvanum lacte piabant,
Floribus et vino Genium memorem brevis ævi.
Fescennina per hunc invecta licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit,
Libertasque recurrentes accepta per annos
Lusit amabiliter; donec jam sævus apertam
In rabiem cœpit verti jocus, et per honestas
Ire domos impune minax. Doluere cruento
Dente lacessiti. Fuit intactis quoque cura
Conditione super communi. Quin etiam lex
Pœnaque lata, malo quæ nollet carmine quemquam
Describi. Vertere modum, formidine fustis
Ad bene dicendum delectandumque redacti.
Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit agresti Latio. Sic horridus ille
Defluxit numerus Saturnius, et grave virus
Munditiæ pepulere : sed in longum tamen ævum
Manserunt, hodieque manent vestigia ruris.
Serus enim Græcis admovit acumina chartis;
Et post Punica bella quietus quærere cœpit,
Quid Sophocles, et Thespis, et Æschylus utile ferrent.
Tentavit quoque rem, si dignè vertere posset;
Et placuit sibi, naturâ sublimis et acer :
Nam spirat tragicum satis, et feliciter audet;
Sed turpem putat inscitè, metuitque lituram (1).
At qui legitimum cupiet fecisse poëma,
Cum tabulis animum censoris sumet honesti;

(1) La suite a été tirée de la 11e. Epître, v. 109.

Audebit quæcumque parum splendoris habebunt,
Et sine pondere erunt, et honore indigna ferentur
Verba movere loco, quamvis invita recedant,
Et versentur adhuc intra penetralia Vestæ;
Obscurata diu populo bonus eruet, atque
Proferet in lucem speciosa vocabula rerum,
Quæ priscis memorata Catonibus atque Cethegis
Nunc situs informis premit, et deserta vetustas;
Adsciscet nova, quæ genitor produxerit usus;
Vehemens, et liquidus, puroque simillimus amni
Fundet opes, Latiumque beabit divite lingua;
Luxuriantia compescet; nimis aspera sano
Levabit cultu; virtute carentia tollet;
Ludentis speciem dabit, et torquebitur, ut qui
Nunc Satyrum, nunc agrestem Cyclopa movetur.
Creditur, ex medio quia res arcessit, habere (1)
Sudoris minimum; sed habet comœdia tanto,
Plus oneris, quanto veniæ minus, etc.

Tel est l'ordre dans lequel je crois qu'il faudroit rétablir l'épître à Auguste, et dans lequel je soupçonne qu'elle est sortie des mains de l'auteur. Je ne sais si j'ai bien deviné; car ce sont là de ces sortes de conjectures sur lesquelles on ne peut faire un fondement tout-à-fait solide. Je suis pourtant persuadé que ceux qui liront avec attention ces deux épîtres, de la manière dont je les ai disposées, y trouveront une suite et une grâce qui les rendroient, ce me semble, plus dignes d'Horace, qu'elles ne le sont.

J'oublioi de répondre à une objection, que fait Bentley contre la jonction du 140e vers de l'épître à Julius Florus, avec le 118e de celle à Auguste.

(1) Ce vers recommence l'Epître à Auguste.

Il dit que dans celle-ci le mot *error* signifie *la folle manie d'écrire ;* et dans l'autre, l'extravagance insensée d'un homme d'Argos, qui croyoit entendre jouer des pièces de théâtre imaginaires. D'où il conclut que ces deux erreurs, n'ayant rien de commun, n'ont aucune liaison entre elles; et sur cela peut s'en faut qu'il ne traite d'extravagant M. Boivin, pour avoir imaginé la jonction de ces deux passages.

Bentley auroit été plus sage d'en parler avec plus de retenue, et il se trompe évidemment. Car Horace, dans l'épître à Florus, n'a proposé l'exemple du fou d'Argos, que pour en faire la comparaison avec ces mauvais poëtes qui sont charmés de leurs ouvrages, tous méchans qu'ils sont. C'est ce qui est bien prouvé par les vers 126, 127 et 128, qui précèdent immédiatement cette petite historiette.

D'ailleurs, pour mieux sentir la liaison de ces deux passages, il ne faut que faire attention à l'adresse d'Horace, qui, parlant dans le premier de l'homme d'Argos, prend soin de remarquer que c'étoit là sa seule folie ; et qu'au surplus il étoit fort honnête homme, et d'un bon commerce. Et dans le second, pour rendre complète sa comparaison avec les poëtes, il dit qu'à leur entêtement près pour leurs vers, ils sont les meilleurs gens du monde; bons citoyens, pleins de probité, et même utiles à la République. Je ne doute pas que quiconque y prendra garde de près, ne soit frappé de ces rapports, *tantum series, junctura pollet.*

LITTÉRATURE GRECQUE.

Nouvelles Remarques sur le Rhythme chez les Grecs et les Latins; par M. Barthez, Médecin, ci-devant Membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, etc.

I.

J'ai publié mon second Mémoire sur la Déclamation théatrale des anciens Grecs et Romains, dans le *Magasin Encyclopédique* (année 1805, T. VI., pag. 109 et suiv.)

J'ai indiqué dans ce Mémoire (pag. 110-11) quelle étoit la Rhythmique dont a parlé Denys d'Halicarnasse (dans son traité *de compositione verborum*, *sect. XI*). Elle me paroît avoir été une espèce d'art distinct, qui régloit la manière de scander dans la prononciation, non-seulement les vers, et particulièrement ceux qui ont été dits rhythmiques; mais encore les phrases de prose: cette manière pouvant être variée suivant divers motifs, comme ceux d'une plus grande convenance pour l'expression du sens. (*Voyez* Denys d'Halicarnasse, *ibid. sect.* XVIII.)

Le rhythme, ainsi déterminé dans les parties de la phrase ou du vers, étoit entièrement différent du *mètre* ou de la mesure des mots, fixée par les quantités de leurs syllabes. Ce rhythme, qui étoit lié avec la manière de prononcer les mots,

avoit un pouvoir arbitraire pour changer dans certains mots les temps de la durée des syllabes, ou en faire varier les quantités.

C'est ce que je trouve être dit formellement par Longin (1) : *metrum habet fixa tempora (syllabarum) longum, breve, et commune; rhythmus vero ad libitum trahit tempora* (ἕλκει) *sœpe igitur et breve tempus facit longum* (2).

L'auteur d'un livre imprimé à Oxford en 1789, et intitulé : *De rhythmo Græcorum liber singularis*, a prétendu que le rhythme ne pouvoit rendre brèves les syllabes longues. Il a mal répondu (l. c. pag. 80-3) à la preuve du sentiment contraire, tirée de ce que dit Denys d'Halicarnasse (*de compositione verborum, sect. XI*) ; par un autre passage du même rhéteur, qui ne s'y rapporte point (et qui est pris du même traité, sect. VI).

Cet auteur anonyme, pour soutenir son sentiment, répond mal à la preuve de l'opinion contraire, qu'a donnée Primat (dans son livre *Accentus redivivi*, p. 145-6), en citant un passage de Marius Victorinus, qui me paroît décisif.

L'auteur anonyme réfute mal cette preuve

(1) Dans un passage d'un fragment de Longin, qui est tiré de ses prolégomènes sur l'*Enchiridion* d'Hephaestion (*n. 5. p. 269. de l'édition* de Longin par Morus).

(2) Le mot ἕλκει (signifiant simplement *trahit*, et non *producit*, ainsi que l'a traduit Pearce) fait entendre que le rhythme raccourcit les syllabes longues, comme il allonge les syllabes brèves.

(aux pages 83-4 de son Traité), parce que ce passage, dit-il, lui paroît tellement mutilé et corrompu, qu'il n'est susceptible d'aucun sens, et ne peut fournir aucune espèce d'argument.

Or voici quel est ce passage : « *Differt rhythmus à metro, quod metrum certo numero syllabarum, vel pedum finitum sit ; rhythmus autem nunquam numero circumscribatur ; nam ut volet, protrahit* (3) *tempora, ita ut breve tempus plerumque longum efficiat, longum contrahat.* »

L'auteur anonyme trouve que les deux membres de cette phrase sont incohérens ; et qu'ils ne sont point liés par le *nam*, qui feroit dépendre le second membre du premier.

Mais on peut voir le contraire, en traduisant ainsi très-simplement ce passage : le rhythme n'est point assujetti (*circumscriptus*), comme le mètre l'est, par un nombre fixement déterminé (*finitum certo numero*) de syllabes et de piés ; car le rhythme allonge ou raccourcit arbitrairement le temps du mètre (auquel il est appliqué dans la prononciation), de manière à rendre long un temps qui est bref, et bref un temps qui est long.

Si on pouvoit douter que ce passage de Marius Victorinus ne soit entier et concluant ; je citerois à l'appui un autre passage du grammairien Diomède, qui fait entendre clairement que

(3) Ce *protrahit* se rapporte au mot ἐκτείνει, qui est dans le fragment de Longin cité ci-dessus.

les rhythmes (au contraire des piés du mètre) peuvent, dans le temps fixe qui leur est propre, allonger et raccourcir arbitrairement les temps des syllabes. Diomède dit, en parlant de la composition oratoire (*de oratione*, *lib. II*, *col.* 464, des *Grammat. vet.* de Putschius) : *rhythmi certa dimensione temporum terminantur, et pro nostro arbitrio, nunc brevius arctari, nunc longius provehi possunt : pedes certis syllabarum temporibus insistunt, nec a legitimo spatio unquam recedunt*, etc.

L'auteur anonyme du livre que je cite sur le rhythme des Grecs, s'est proposé dans cet ouvrage, comme objet principal, de prouver que le rhythme faisoit scander les mots dans les phrases de la prose, suivant les piés métriques, de même que dans les vers.

Il a d'abord appuyé cette opinion sur la manière dont Denys d'Halicarnasse a scandé les mots de quelques phrases de Platon et de Démosthène (*de compos. verb. sect. XVIII.*). Mais dans cet endroit même, Denys d'Halicarnasse a dit, comme je l'ai observé ; qu'à raison du sujet d'une de ces phrases de Platon, il falloit scander suivant tel pié métrique, plutôt que suivant tel autre ; d'où il suit que le rhythme pouvoit déterminer la prononciation des phrases de la prose, en les divisant relativement à tels ou tels mètres, suivant des fins différentes que l'on se proposoit dans le discours soumis à ce rhythme.

Cependant quoiqu'on pût souvent faire choix de tels ou tels rhythmes, pour diriger la pro-

nonciation de telle phrase de prose ; ce choix se rapportoit généralement aux piés métriques des mots de cette phrase; et les rhythmes avoient communément la plus grande analogie avec ces piés.

II.

C'est à l'analogie générale que les rhythmes avoient avec les piés, qu'on peut rapporter ce que Denys d'Halicarnasse a dit dans un passage souvent cité (*l. c., sect. XVII*) : tout nom, tout verbe, et toute autre partie du discours, quand elle n'est point monosyllabe, se prononce avec un certain rhythme : or ce rhythme est la même chose que ce que j'appelle pié (4).

Le rhythme propre à une phrase prenoit son nom des piés métriques qui revenoient le plus souvent dans cette phrase; et auxquels il se conformoit généralement : ainsi le rhythme étoit, suivant ce rapport, dactylique, péonique, etc.

(4) Denys d'Halicarnasse a été mal critiqué sur ce point par Tan. Lefebvre (dans sa note sur le passage de Longin, qui sera cité ci-dessous), d'autant que Denys d'Halicarnasse ne dit point que tout rhythme soit un pié métrique ; mais seulement il appelle le rhythme du nom général de pié.

On trouve aussi dans Quintilien (*Instit. orat. L. IX, c. 4.*) non que le rhythme est la même chose que le pié comme Capperonnier l'a déduit du texte de Quintilien (ibid. not. 197.); mais que le pié est une espèce de rhythme, comme le dactyle est une espèce du rhythme impair.

Il est clair que rhythme est le genre, et que mètre est l'espèce. Ainsi, comme a dit Saint Augustin (*L. 2, de Musica*); souvenez-vous que tout mètre est rhythme, et que tout rhythme n'est pas mètre, etc.

L'anonyme cité a fait un travail facile et superflu, quand il a pris dans Isocrate, Eschine, et surtout dans Démosthène, des phrases que l'on peut regarder comme dactyliques, parce qu'on peut en couper le plus souvent les mots en dactyles, spondées et anapæstes, qui sont des piés dactyliques.

Mais ce qu'il est essentiel de reconnoître, c'est que le rhythme donnoit souvent une forme analogue à celle d'un pié métrique, à tel ensemble de syllabes qui ne formoient point ce pié, lorsque ces syllabes gardoient les quantités prosodiques qui leur étoient propres. C'est ainsi que la prononciation rhythmique transformoit en un pié dactylique les mots τη πολει, qui font un pié crétique, quoique le crétique ait un temps de plus que le dactyle (comme l'objecte l'anonyme, l. c. p. 72).

C'est d'après cette explication que je donne du rhythme dactylique, qu'il faut entendre un passage fameux de Longin, qui dit (*de sublim. sect. XXXVIII*) qu'une phrase de Démosthène qu'il rapporte est *toute* prononcée en rhythmes dactyliques.

Voici cette phrase : Τουτο το ψηφισμα τον τοτε τη πολει περισταντα κινδυνον παρελθειν εποιησεν ωσπερ νεφος.

On sait que Clarke (*ad Iliad.* B. *v.* 537) et d'autres ont tenté vainement la réduction de cette phrase de Démosthène, en piés dactyliques.

L'anonyme cité prétend que Longin a seulement voulu dire que le nombre des piés dactyliques domine dans cette phrase de Démosthène ;

le mot ολον, dont s'est servi Longin, pouvant être pris d'une manière moins précise. Mais il n'a eu recours à cette exception que parce qu'il n'a point connu cette différence, que j'indique plus particulièrement qu'on ne l'avoit fait, entre les piés et les rhythmes dactyliques.

D'ailleurs la chose avoit été remarquée en général, quoique vaguement, par Tan. le Fevre; homme supérieur au Critique anglais anonyme, qui le traite pourtant avec une légèreté malhonnête. Ainsi le Fevre avoit dit que cette phrase de Démosthène ne pouvoit être réduite en piés dactyliques, ψηφισμα, τη πολει, et εποιησεν n'étant point des dactyles; mais que ces mots pouvoient être énoncés suivant une prononciation rhythmique dactylique.

J'ai encore deux observations à faire sur ce que Longin a dit de cette phrase de Démosthène.

1°. Pour que cette phrase pût être toute prononcée en rhythmes dactyliques, il falloit que l'on y négligeât, c'est-à-dire qu'on y exprimât très-foiblement les syllabes extrêmes des mots περιστανται et εποιησε.

Ces syllabes, comme superflues dans les rhythmes, formoient sans doute ces temps vides, dont Quintilien a dit que les rhythmes les reçoivent plus facilement; quoique la même chose arrive quelquefois aux mètres (dans les vers dits *hypermètres*) : *inania quoque tempora*, dit Quintilien, *rhythmi facilius accipient, quanquam hæc et in metris accidunt. (Orat. instit. L. IX, cap.* 4 (5).)

(5) M. Capperonnier a dit, sur ce passage de Quintilien

Je remarque à ce sujet, qu'Eustathe (*ad primum Iliad.*) dit que dans des vers politiques terminés par une voyelle pure, formant une syllabe qui est au delà de celles que ces vers doivent avoir; ce pié excédant ne s'aperçoit point par la prononciation rapide de ces voyelles, et le rhythme de ces vers est conservé.

2°. Il me paroît aussi que Longin considère ensuite le rhythme des deux derniers mots ωσπερ νεφος de cette phrase de Démosthène; comme étant séparés du rhythme dactylique, suivant lequel doivent être prononcés les autres mots de cette phrase.

Longin y dit que l'ensemble de ces deux mots (ωσπερ νεφος) s'appuie (βεβηκε) sur la longueur du premier rhythme, qui est le rhythme spondaïque du mot ωσπερ; et qu'il est mesuré par quatre temps (τετρασι καταμετρουμενον χρονοις; car c'est ce qu'on lit dans tous les manuscrits et imprimés, et ce qu'il n'est pas nécessaire de changer en καταμετρουμενου, suivant la conjecture de Tollius, que Morus a mal portée dans le texte).

L'on n'a pas vu que ces quatre temps (χρονοι) dont parle ici Longin, doivent être pris dans le sens général (où l'on distingue les temps longs,

(note 214), que ces *inania tempora* se rapportant seulement au rhythme musical, sont la même chose que les χρονοι κενοι dont a parlé Aristide Quintilien, et répondent aux soupirs et aux pauses de notre musique. Mais alors comment les mètres pourroient-ils être susceptibles d'aucuns intervalles semblables et vides de sons?

Bref

bref, et commun, ainsi que dans le n°. 5 du fragment cité de Longin); et non (comme a fait ici Morus) dans le sens particulier où l'on borne la dénomination de *temps* à celui d'une syllabe brève; et où l'on dit qu'une syllabe longue est de deux temps, et que le dactyle est de quatre temps.

La prononciation rhythmique des mots, dans les vers *réguliers*, étoit principalement dirigée suivant les mètres de ces vers, ou les quantités naturelles des syllabes des mots contenus dans ces mètres. Mais la prononciation rhythmique des mots dans les vers *irréguliers*, et spécialement dans ceux qu'on appelloit *rhythmiques*, étoit le plus généralement déterminée par les accens, ou grammaticaux, ou oratoires (6) qui étoient appliqués à ces vers.

Ainsi en se conformant aux accens, dans la prononciation des vers dits rhythmiques et des vers non réguliers, on étoit conduit à modifier et à changer même en sens contraires les quantités des syllabes des mots qu'on prononçoit suivant ce rhythme.

Chez les anciens Grecs, le rhythme déterminé par les accens empiétoit moins sur les quantités naturelles des syllabes. M. de Villoison a dit avec raison (dans le Magasin Encyclopédique, ventose an X) que les Grecs anciens observoient

(6) Voyez mon premier Mémoire sur la Déclamation théatrale des Anciens.

tout à la fois très-scrupuleusement, dans leur prononciation, les règles de la quantité et celles de l'accentuation; et que c'est la réunion de ces règles diverses, mais non pas opposées, qu'ils appeloient *prosodie* (air sur lequel on chante).

M. de Villoison ajoute que le moyen de concilier les différentes règles de l'accentuation et de la quantité, est un secret que nous avons perdu, et qu'il étoit difficile. Cependant il faut observer que la difficulté en étoit moindre que chez les anciens Grecs. Les accens (comme l'a bien vu l'abbé Arnaud, dans sa lettre à M. de Caylus) ne faisoient que porter les syllabes à des tons plus hauts ou plus bas, sans toucher à leurs quantités, qui différoient seulement en longueur ou en brièveté.

Cependant des altérations qui survinrent par degrés dans la suite des temps, firent que l'influence des rhythmes déterminés par les accens prédomina de plus en plus sur ce qui étoit dû aux quantités des syllabes; de manière qu'elle rendit longues les syllabes brèves, et brèves les syllabes longues.

Une semblable dégénération des quantités des syllabes que le rhythme produisit dans la poésie latine, est bien marquée dans les vers des anciens poëtes comiques latins. Tels ont été les vers *sénaires* de Plaute, qui sont très-rarement réguliers, quoiqu'on y distingue comme dominans des iambes et des trochées. Ces vers de Plaute même, considérés comme rhythmiques,

étoient si mal construits, qu'Horace a fortement censuré *numeros Plautinos*, qui plaisoient fort aux anciens Romains.

Bentley (dans son *Schediasma de Metris Terentianis*) a fait voir que Terence ayant mêlé fréquemment dans ses vers, avec les iambes, des dactyles et des anapæstes; il a formé les piés de ses vers en faisant brèves les syllabes qui devoient être longues par leur position, excepté à la fin de chaque vers, où l'iambe étoit indispensable.

J'ai indiqué ailleurs (7) des exemples qu'on a de poëtes latins des temps inférieurs; qui, lorsqu'ils employoient des noms grecs, changeoient souvent les quantités des syllabes de ces noms, en les soumettant aux accens que portoient ces syllabes.

Les derniers degrés de cette dégénération des quantités propres aux syllabes, qu'on est parvenu à changer entièrement suivant l'influence des accens et des rhythmes, sont ceux qui ont produit les vers *politiques* des Grecs des temps postérieurs, et les vers proprement dits *rhythmiques* des Latins, qui n'étoient presque point astreints à des mètres réguliers.

III.

Je m'arrête à faire quelques observations sur les vers *rhythmiques* des Latins.

M. Bouchaud a fait voir (dans son Mémoire

(7) Dans mon second Mémoire sur la Déclamation théâtrale des Anciens, au n°. III.

sur la poésie rhythmique) que les vers rhythmiques, ou qui n'étoient pas déterminés par la prosodie et les mètres, ont été connus anciennement, et toujours conservés chez les Latins; qu'on a composé de ces vers, surtout pour les chants militaires, sous les Empereurs Romains; et que c'est de tels vers (terminés ou non par des rimes) que sont formées la plupart des proses de l'église latine, comme le *Te Deum*, le *Pange Lingua*, etc.

Ces proses latines, qui ont été le mieux faites en vers rhythmiques, doivent avoir réuni plusieurs conditions particulières, qu'il faut considérer séparément.

1°. Plusieurs de ces proses doivent être regardées comme d'un genre iambique ou trochaïque, ayant les formes de leurs vers analogues à celles des vers iambiques ou trochaïques réguliers. Leurs vers sont terminés, ou tous, ou alternativement par un iambe ou par un trochée; quel que soit d'ailleurs le rhythme métrique des espèces de piés qu'on a donnés aux autres parties de ces vers.

C'est ainsi, comme l'a dit Bède, qu'a été fait, *ad instar iambici metri*, cet hymne : *Rex æterne Domine. — Qui eras ante secula, semper cum patre filius;*

Et qu'a été fait *ad formam metri trochaïci*, comme a dit Bède, cet autre hymne où se trouvent ces vers : *Apparebit repentina — Dies magna Domini — In obscura velut nocte — Im-*

provisos occupans — In tremendo die judicii (8).

2°. Ce n'étoit pas seulement à raison de ces désinences par un iambe ou un trochée, que les vers de ces proses rhythmiques faisoient sentir à l'oreille un effet sinon identique, du moins très-analogue à celui des vers iambiques ou trochaïques réguliers.

On observoit de plus dans les proses latines bien faites, que leurs vers *qui se suivoient* eussent dans les piés qui leur étoient ou essentiels, ou convenables, et dans leurs accens, un rapport de modulation agréable qui se faisoit sentir à une oreille attentive.

C'est par ce rapport de modulation agréable qu'avoient les vers qui se suivoient dans ces proses; que j'explique ce qu'a dit des vers rhythmiques Maximus Victorinus (*de Carmine Heroico*, col. 1955 de la collection des *Grammatici veteres* de Putschius); *videtur rhythmus metro esse consimilis* VERBORUM MODULATA COMPOSITIO, *non metrica ratione*, *sed* NUMERI SANCTIONE AD JUDICIUM AURIUM EXAMINATA (Bede, (*lib. de Metrica ratione*, col. 2380 de la même collection de Putschius) a répété la même chose avec un léger changement dans l'expression).

3°. Dans ces proses latines bien faites, non-seulement on conservoit à la fin de chaque vers

(8) Je ne puis que remarquer en passant ce trait d'une grande beauté : le jour du jugement dernier apparoîtra tout-à-coup aux hommes qui ne l'auront pas prévu, et les saisira comme feroit une nuit soudaine et profonde.

les iambes et les trochées, qui caractérisoient le rhythme de ces vers, et leur donnoient le nom d'iambiques ou de trochaïques; mais encore on s'attachoit à ne composer d'ailleurs ces vers rhythmique que des piés qu'on avoit déterminé être les plus convenables à ces iambes ou à ces trochées. On peut voir les grands détails où est entré, à ce sujet, St.-Augustin dans ses livres sur la Musique. Jovita Rapicius a extrait suffisamment dans son premier livre *de Numero oratorio*, ce que St.-Augustin avoit enseigné là dessus. Hermogène avoit déjà observé que si les piés dont on fait un rhythme ne se convenoient pas, ils causeroient de l'aspérité.

On ne doit point comprendre au nombre des vers rhythmiques proprement dits, tels que ceux des Latins, les vers grecs qui ont été usités dans le Bas-Empire, et qu'on a appelé *politiques;* vers qui étoient le plus éloignés possible des vers métriques. Dans ces vers politiques on n'observoit que de faire chaque vers de quinze syllabes (avec quelques exceptions en plus ou en moins, qu'a remarquées Is. Vossius, mais qui étoient très-rares), et de faire porter l'accent sur la quatorzième syllabe.

IV.

Une espèce de poésie rhythmique, qui avoit des rapports avec les vers métriques, aussi bien que les vers rhythmiques proprement dits, mais qui étoit essentiellement différente de l'une et de l'autre sorte de vers, me paroît avoir constitué

essentiellement le dithyrambe des *anciens* poëtes grecs.

Je ne considère ici que cet ancien dithyrambe. Car, dans les temps postérieurs, on a donné par extension le nom de dithyrambes à des pièces de poésie, où des vers de mesures très-différentes se succédoient sans aucun ordre. Ainsi l'on a appelé dithyrambe, le chœur qui suit le second acte de la tragédie d'OEdipe de Sénèque, où les vers changent continuellement de mesures, et ne sont point disposés par strophes semblables.

Le caractère essentiel de l'*ancien* dithyrambe me paroît avoir consisté en ce que les mots ou leurs suites, quels que fussent leurs rhythmes, ou leurs piés simples et composés, n'étoient liés par aucune sorte de vers métriques réguliers et connus; mais que leurs rhythmes ou piés formoient des combinaisons arbitraires, ressemblantes à des vers. Ainsi les impressions que faisoit ce dithyrambe étoient celles d'un continuel mélange de différens vers métriques ébauchés et aussitôt rompus.

Il n'importe que ces espèces de vers que créoit la composition dithyrambique pussent être réductibles à ces genres de petits vers dans lesquels d'anciens Grammairiens pouvoient réduire tout écrit en prose, en prenant ces vers en totalité ou par parties. Quintilien dit que ces grammairiens avoient ainsi réduit certains ouvrages de poëtes lyriques en des vers de différentes mesures, qu'ils faisoient se succéder avec des variations arbi-

traires *(Instit. orat., lib. IX, c. IV, p.* 599, *edit. Capperonnerii)*.

Ce caractère, que je crois avoir été celui du dithyrambe, rendoit cette composition poétique essentiellement différente, et de la prose, et des vers. D'ailleurs tout y portoit l'empreinte du désordre, de la rapidité et de l'exaltation des mouvemens de l'Ame. Les idées s'y succédoient par des transitions brusques et sans connexions apparentes; les syllabes brèves y dominoient dans les nombres; les mots y étoient retentissans, et renfermoient beaucoup des voyelles les plus sonores, *a* et *o;* l'on y trouvoit non-seulement plusieurs mots rendus nouveaux par des rapprochemens extraordinaires, mais encore des compositions nouvelles de mots usités.

Il est facile de prouver toutes ces remarques que je fais sur l'ancien dithyrambe; en les appliquant à un fragment de dithyrambe de Pindare, que rapporte Denys d'Halicarnasse (*lib., cit. s.* 22).

Je finis par une observation générale sur les avantages et les désavantages que la composition dithyrambique avoit pour l'expression poétique.

(10) C'est à ces rhythmes, liés en formes poétiques arbitraires, qu'il me semble qu'on doit rapporter ces vers très-souvent cités d'Horace sur Pindare (*Od. II, L. IV, v,* 10-12).

Seu per audaces nova dithyrambos
Verba devolvit, numeris que fertur
Lege solutis.

Les rhythmes métriques, ou piés des mots qui se succèdent dans l'ordre propre à chaque vers, sont reconnus pour pouvoir être un des grands moyens de l'expression poétique. Cependant ils peuvent aussi avoir souvent (comme on l'a observé) du désavantage pour l'expression imitative; le mouvement de ces rhythmes pouvant se contrarier avec celui de l'objet ou de l'idée qu'on doit exprimer.

L'ancien dithyrambe avoit à cet égard un avantage manifeste, puisque les combinaisons des piés ou des rhythmes, ressemblantes à des vers, qui y étoient formées arbitrairement par le poëte, pouvoient être prises ayant un mouvement très-analogue à celui de chacun des objets qui y étoient exprimés ou imités successivement.

Mais d'un autre côté, il y avoit trop peu de suite dans la composition dithyrambique, où se succédoient rapidement ces combinaisons toujours interrompues et toujours arbitraires de rhythmes ou de piés, ressemblantes à des vers; pour qu'on pût y mettre assez généralement en œuvre les successions des rhythmes, qui sont, non propres aux mètres des vers (ou des assemblages de mots analogues aux vers), mais particuliers à chacun des mots qui entrent dans la composition poétique.

Les successions bien ordonnées des piés ou rhythmes métriques, qui appartiennent à chaque genre de vers, sont un grand moyen d'imitation des objets, de leurs mouvemens, et des images

que la poésie doit exprimer ; et c'est ce qu'ont fait voir, par des exemples sans nombre, les critiques de tous les temps.

Mais un autre moyen très-puissant de l'expression imitative que doit avoir la poésie, et par rapport auquel j'ai dit que le dithyrambe devoit produire moins d'effet ; est dans des successions des rhythmes qui sont propres en particulier à chacun des mots qu'assemble le poëte. C'est un principe qu'on n'a point connu avant moi, et que j'établirai ailleurs avec tous les détails nécessaires.

POÉSIE.

Épitre à M. de Brancas, sur les Bouffons de Société.

Toi dont l'esprit léger, le goût brillant et fin
Rougiroit de confondre Horace et Tabarin ;
Ne ris-tu pas de voir par sa folle grimace
Un singe de Momus charmer la populace ?
La Fontaine a dit vrai : le Ciel fit pour les sots
Tous les méchans diseurs d'insipides bons mots.
O l'aimable importun, qui d'une main falotte
Agite les grelots de sa lourde marotte,
Et pesamment folâtre en sa légèreté,
Tourmente son prochain de sa triste gaîté.
Quelle gloire en effet pour tout être qui pense,
De vieillir dans ces jeux d'enfantine démence,
D'avilir son esprit, noble présent des Dieux,
Au rôle indigne et plat de farceur ennuyeux,
Qui, payant son écot en équivoques fades,
Envie à Taconnet l'honneur de ses parades;
Et même en cheveux gris, parasite bouffon,
Transporte ses trétaux chez les gens du bon ton.
Non que je veuille ici, censeur atrabilaire,
Effaroucher les ris et bannir l'art de plaire;
Ou de l'aménité vantant les seuls attraits,
Du carquois de Momus émousser tous les traits.
Je connois trop le prix d'un riant badinage :
Mais je hais d'un plaisant l'absurde persifflage,
Son babil étranger, ses barbares accens ;
Un bouffon sait tout feindre, excepté le bon sens.

Je plains le malheureux qui s'est mis dans la tête
De plaire aux gens d'esprit à force d'être bête.
Qu'un monsieur Turcaret savoure, en se pâmant,
De ces mots à gros sel, le stupide enjoûment;
Ce jargon sert toujours de voile à la sottise.
Le véritable esprit craint tout ce qui déguise.
Semblable à la beauté, la nature est son art;
Les Grâces et d'Egmont n'ont pas besoin de fard.
Brancas, moins ingénue, en auroit moins de charmes;
Ses yeux du sentiment n'empruntent que les armes.
La feinte avilit l'âme, et dans les moindres jeux
Le vrai de nos plaisirs est le principe heureux.
Il est un art charmant d'amuser et de rire:
Il faut du sel attique égayer la satire.
L'adresse est de choisir le trait qu'on doit lancer,
Qu'il effleure en volant et pique sans blesser;
Vif sans être indécent, gai sans être frivole,
Il faut lancer, parer gaîment le trait qui vole.
On sourit, quand du feu d'un mot qui semble éteint,
L'étincelle avec art frappe au but qu'elle atteint,
Mais on est indigné du cyclope difforme,
Qui sur l'aimable Acis jette sa roche énorme;
Galathée, en pleurant, s'enfuit sous les roseaux.
Jadis Vulcain forma d'invisibles réseaux:
Tels sont les rets subtils d'un railleur socratique,
On aime un bon plaisant, on abhorre un caustique.
Voltaire parmi nous rieur vif et malin,
Décocha l'épigramme avec un air badin.
Par cet art autrefois l'ingénieux Catulle,
Sur César, en jouant, lança le ridicule;
De ce railleur exquis retenons bien le mot:
Rien n'est plus sot, dit-il, que le rire d'un sot.

LEBRUN.

LA JALOUSIE.

Je suis jaloux du vêtement
Dont s'enveloppe mon amie ;
Je le suis du souris charmant
Qui sur sa bouche si jolie
Erre voluptueusement.

Je suis jaloux de cette glace
Qui me réfléchit ses attraits,
Et du zéphir qui suit sa trace,
Et du crayon qui peint ses traits (1),
Et de l'éventail qu'avec grâce
Sa main balance dans les airs,
Et de moi-même et de mes vers.

Jaloux de toute la nature,
Tout fait ombrage à mon amour :
Je voudrois être la chaussure
Qui presse son pied fait au tour ;
Je voudrois être la ceinture
Qui de sa taille fait le tour ;
Je voudrois être cette eau pure
Qui des charmes de sa figure
Baigne l'agréable fraîcheur ;
Je voudrois être la verdure
Dont elle foule la fraîcheur.
Surtout cette gaze légère
Qui voile son sein palpitant,
Transparente et foible barrière
Que l'amour oppose à l'amant.

Aug. de Labouïsse.

(1) Allusion au portrait d'Eléonore, qu'elle-même peignoit en ce moment.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Saxe.

La *Société d'Économie* de Léipsic avoit proposé en 1803, les trois questions suivantes : « 1°. *Quels sont* » *les meilleurs moyens pour détruire les chenilles des* » *bois et les scarabées disséqueurs* (1) *?* 2°. *Ceux pour* » *détruire les chenilles des jardins ?* 3°. *Des plans* » *et des modèles des poëles économiques les plus pro-* » *pres à être employés, et au moyen desquels on* » *obtient avec facilité la combustion complète, non-* » *seulement des matières combustibles, mais aussi* » *de la fumée, en même temps qu'on produit la* » *chaleur la plus uniforme et la plus égale possi-* » *ble.* »

La Société a reçu huit mémoires sur les deux premières questions : elle a décerné le prix à deux mémoires de M. Buhle, professeur adjoint d'histoire naturelle à l'Université d'Halle, dans lesquels ce naturaliste a traité ce sujet avec toute l'étendue convenable. Il a déterminé, d'après le système de Linné, chaque espèce de chenille et de scarabée, et a indi-

(1) Quelques naturalistes désignent sous ce nom les coléoptères du genre *Dermestes*. A. L. M.

qué les moyens de les détruire. Le prix de la première question étoit une médaille d'or de 50 écus (à peu près 200 fr.); et celui de la seconde étoit de 20 écus (environ 80 fr.)

Un mémoire de M. de Trébra, inspecteur en chef des forêts à Schleusingen, contenoit, sur les scarabées disséqueurs, des observations si justes, que la société a cru devoir le distinguer en lui décernant l'*accessit* et la *médaille d'argent*, quoique son auteur ait déclaré, en envoyant son mémoire, que son intention n'étoit pas de concourir pour le prix.

M. Kœnig, inspecteur des forêts à Culmbach, avoit aussi adressé à la Société un travail, dans lequel cependant il n'a pas traité de toutes les espèces de chenilles désignées dans la question, mais seulement de quelques-unes d'elles. Du reste, il s'étoit mis lui-même hors du concours, parce qu'il n'avoit pas observé la formalité de joindre à son mémoire un billet cacheté contenant son nom, qu'il a fait connoître depuis lui-même, et qu'il s'est désigné trop évidemment dans le mémoire même, comme auteur, en parlant de plusieurs articles qu'il avoit fait insérer avec son nom dans l'*Indicateur de l'Empire* de M. Becker, et dans d'autres papiers périodiques. La Société a donc été obligé de faire seulement mention honorable de ses deux mémoires, et elle lui a décerné la *médaille d'honneur en argent.*

Ces trois mémoires couronnés seront imprimés en entier dans le prochain volume des *nouveaux grands mémoires* de la Société; et les autres, qui n'ont pas obtenu le prix, le seront par extrait, si toutefois les auteurs ne les ont point redemandés avant la Saint-Michel.

Quant à la troisième question, sur *les poëles économiques*, les six mémoires envoyés au concours n'ont pas satisfait au vœu de la Société; aucun des auteurs n'a traité de la *combustion de la fumée*, qui avoit été désignée comme un des principaux points à développer. Les dessins et les modèles n'offroient rien que ce qui étoit déjà connu. La Société a donc proposé de nouveau le même sujet, en fixant le prix à la somme de 50 rixdaler (environ 200 fr.) au lieu de 30. Cependant elle a adjugé la médaille d'argent de la Société, à trois de ces mémoires qui ont offert des améliorations des poëles connus. La Société fera imprimer des extraits de ces mémoires dans le *Recueil de ses petits écrits*, et il dépendra des auteurs de se faire nommer ou de garder l'anonyme.

Voici l'énoncé de la question sur les améliorations des poëles : « Celui qui, dans un mémoire accompagné des plans et dessins ou des modèles nécessaires, fera connoître le poële économique le plus facile à employer, par lequel la *combustion des matières combustibles* non-seulement, mais *principalement de la fumée*, se fait d'*une manière facile et complète*, et par lequel la *chaleur la plus égale* est obtenue et conservée, dans le lieu qu'on veut chauffer, de la *manière la plus parfaite et sans occasionner de danger*, recevra pour prix, une médaille d'or de 50 écus (200 fr.) »

Les mémoires envoyés au concours ont dû parvenir au *secrétariat de la Société d'Économie à Léipsic*, avant le dernier décembre de l'année 1805.

Bavière.

Depuis la réunion de l'évêché de Bamberg à l'Électorat de Bavière, la *Bibliothéque électorale* de

de Munich s'est enrichie de plusieurs objets précieux, conservés jusqu'alors dans le trésor du chapitre de Bamberg. Tels sont : le célèbre manuscrit connu sous le nom de *Codex aureus* ou *Manuscrit d'or de Bamberg*, dont la découverte est due à M. l'abbé Gley (1), qui l'a aussi collationné; quatre Évangéliaires et un Missel des 11e et 12e siècles, petit in-fol^o^., écrits sur du beau vélin blanc, en caractères tracés avec le plus grand soin; ils sont tous de la plus belle conservation, ce qui paroît venir de ce qu'à Bamberg on ne les montroit jamais sans une permission spéciale, et que jamais on ne les a communiqués pour les collationner. La reliure de ces manuscrits est riche ; elle est ornée de pierres et de perles orientales montées en or, et offre des sujets de l'Évangile sculptés en ivoire.

On a encore transporté de Bamberg à Munich une Onyx remarquable par ses dimensions, qui sont de 9 pouces en longueur, et de 6 en largeur ; une croix d'un très-beau travail, et deux candélabres du plus pur crystal de roche, de la hauteur d'environ deux pieds. Ces objets ont été donnés en présent à l'évêque Geoffroy d'Aschhausen par le duc de Modène.

Prusse.

L'*Académie royale des Sciences et Arts*, à Francfort-sur-l'Oder, a célébré l'anniversaire de la naissance du Roi, par une séance publique extraordinaire, à laquelle ont assisté les professeurs et les étudians de l'Université, ainsi que plusieurs officiers supérieurs de la garnison, et d'autres personnes dis-

(1) *Magasin Encyclop.* année 1805, t. III, p. 404, où le nom de ce savant a été écrit par erreur *Glée.*

tinguées qui s'intéressent aux progrès des sciences et des arts.

M. le professeur Weber a prononcé un discours dans lequel il a montré *comment la nature influe sur les talens et les travaux de l'homme.* — M. le professeur Krug a lu ensuite un *mémoire sur les différentes formes de gouvernement indiquées* par Aristote, *dans sa politique.* — La séance a été terminée par M. *Guillaume-Louis* Gibelius, aggrégé de l'Académie, qui a lu la traduction du *discours d'Isocrate à Demonicus.*

M. Huth, conseiller de cour, à Francfort-sur-l'Oder, a découvert, le 22 novembre, à 7 heures du soir, une nouvelle comète dans *Andromède.* A 8 heures son ascension droite étoit 11 deg. 10 minutes; sa déclinaison, 35 deg. 20 min. Le 23, à la même heure, elle étoit à 10 deg. 37 min. d'ascension droite, et à 34 deg. 40 min. de déclinaison; c'est-à-dire, qu'elle étoit avancée de 45 min. au sud.

A l'œil nu, elle paroît comme une tache moins lumineuse que la grande tache d'Andromède, dont elle est éloignée de 5 deg. au sud. Au télescope, elle paroît comme une belle planète très-lumineuse. Comme elle s'approche du soleil, sa grandeur apparente croîtra. Elle prend sa direction vers l'aile de Pégase.

Dans la séance du 4 juin de l'*Académie des Sciences utiles* d'Erfort, M. le professeur Dominikus a lu deux mémoires envoyés par M. le professeur Schorch: 1°. *Sur l'esprit du commerce dans l'histoire ancienne;* dans ce mémoire l'auteur a donné plus de développement aux idées qu'il avoit déjà publiées sur cette matière; 2°. *les humanistes et les moralistes comme juges du beau.* Après avoir examiné en historien la question : comment s'est fait le passage de l'antique

au moderne? et avoir montré comment la philosophie est devenue la maîtresse, et comment les moralistes sont devenus les juges du beau, il a tracé succinctement la théorie du beau, ainsi que ses rapports et ses différens effets. Il a terminé son mémoire par discuter la question : *qui sera le juge du beau*?

Dans la séance du 2 août, M. le président de Dachröden a annoncé à la même Académie que le célèbre voyageur M. *Alexandre de* Humbold se propose de lui adresser incessamment un *mémoire sur une terre qu'on trouve en grandes collines sur les bords de la mer du sud, et qui, selon l'analyse que M.* Vauquelin *en a faite, contient* $\frac{4\frac{1}{2}}{100}$ d'acide urique.

M. le prélat Muth a lu dans cette séance un mémoire sur ces deux questions : 1°. *Comment doit être organisé en général un séminaire pour former des prêtres séculiers de la religion catholique ?* 2°. *Comment ce séminaire peut-il être mis en rapport avec les autres établissemens d'instruction?*

M. Ersch, professeur à Halle; M. le conseiller aulique Gottschalk, à Ballenstedt; M. l'inspecteur Harding, et M. le conseiller des finances, Ockart, à Erfort, ont été reçus membres de cette Académie.

Autriche.

M. Fischer, de Vienne, a trouvé un nouveau procédé pour le blanchîment de la paille. Au lieu de la soufrer à l'étuve comme on le faisoit avant, il la trempe dans de l'acide muriatique saturé de potasse. La paille blanchie par le procédé de M. Fischer, ne jaunit jamais, et peut soutenir la comparaison pour le degré de blancheur ; elle acquiert, en outre, une grande flexibilité.

Danemarck.

MM. Chaptal et Cuvier ont été nommés membres de la *Société des Sciences* de Copenhague.

Russie.

Nous avons réuni, dans le Magasin Encyclopédique, les différentes notices que nous avons trouvées dans les journaux étrangers sur le voyage de découvertes exécuté par les ordres de l'Empereur de Russie sous le commandement du capitaine Krusenstern. Les deux lettres suivantes d'un des savans attachés à cette expédition, serviront de complément à ce que nous avons déjà publié à ce sujet.

Extrait d'une lettre de M. le conseiller aulique Tilesius *à M. le professeur* Rosenmüller, *à Leipsick.*

Isle de Sainte-Catherine dans le Brésil, 18 janvier 1804.

« La crainte que dans les circonstances actuelles » plusieurs de mes lettres puissent se perdre, m'engage à écrire à l'un ou à l'autre de mes amis toutes » les fois qu'un vaisseau part pour *Rio-Janeiro*. Les » pluies fréquentes et d'autres accidens me font perdre un grand nombre des objets d'histoire naturelle que j'ai recueillis. Il n'y a que peu de jours » que j'ai été obligé de jeter dans la mer un millier de végétaux gatés que j'avois rassemblés avec » beaucoup de soin et de peine; mais tout cela ne

» me fait pas perdre l'espoir de vous rapporter un
» petit herbier assez curieux. On ne trouve rien dans
» ces contrées pour la minéralogie ; des courses que
» j'ai faites dans l'intérieur du pays à près de 20
» lieues de Saint-Miguel, ne m'ont fait découvrir
» que de l'ardoise argilleuse et du granite très dur ; je
» vous en rapporterai quelques échantillons. Si la
» nature n'est pas riche en minéraux, elle l'est d'au-
» tant plus en végétaux et en animaux, principa-
» lement en insectes et en serpens. Sur cette der-
» nière classe d'animaux surtout, j'ai eu occasion
» de faire des observations fort curieuses, appuyées
» de dessins et de pièces préparées ; c'est à ces deux
» derniers objets que je travaille sans relâche. M. le
» docteur Langsdorf (1) est infatigable à faire la
» chasse aux insectes, et il rapportera des collections
» intéressantes pour l'entomologie. Le capitaine de
» Krusenstern fait tout ce qui dépend de lui pour
» encourager et faciliter nos travaux ; c'est un véri-
» table savant, qui réunit de grandes connoissances
» en géographie, en littérature, en astronomie et en
» mathématiques ; en même temps c'est un homme
» très-modeste. Ce n'est qu'à Teneriffe que notre am-
» bassadeur a rendu publics les ordres de l'Empe-
» reur, par lesquels il est nommé commandant en
» chef des vaisseaux. Jusqu'alors on avoit cru que le
» commandement en chef étoit confié au capitaine

(1) M. Langsdorf avoit passé plusieurs années en Portugal, et il en a rapporté une très-belle collection d'insectes et de minéraux, dont nous avons vu une partie lors de son passage à Paris, pour se rendre dans sa patrie, où il se proposoit de se fixer. On faisoit alors des préparatifs pour le voyage de découvertes du capitaine Krusenstern, et M. Langsdorf demanda de l'accompagner.

» de Krusenstern, qui est le véritable auteur du » plan de toute cette entreprise.

» Avant-hier j'ai dessiné d'après nature un jeune » crocodile américain vivant; je l'ai ensuite fait mou- » rir dans l'eau-de-vie, et je l'ai dépouillé de sa » peau. La semaine passée j'ai aussi pris un *coluber* » *atrox*, et je l'ai également dépouillé de sa peau. » Notre chasseur tue souvent des oiseaux, et nous » en achetons encore d'autres que nous empaillons; » je vous avoue que cette occupation n'est pas de » mon goût, et que depuis le séjour que nous fai- » sons ici, je nai empaillé que deux colibris, quoi- » qu'on en trouve une grande quantité dans ces en- » virons. Les Portugais les appellent *Pica flor*, c'est- » à-dire *pique fleurs*. Notre collection possède en- » tr'autres un *Ramphastos Aracari* L., que les Por- » tugais appellent *Tocano*; il se distingue par la » beauté de ses couleurs; le *Parra Brasil.* L., et un » grand nombre de perroquets. Parmi les quadru- » pèdes de notre collection, se trouvent *Cercopithe-* » *cus cynamulgus*, *Macaco*, *Simia Beelzebub*, etc. » *Viverra nasua*, *Myrmecophaga guacu*, *Cavia Ca-* » *pibara*, *Dasypus sex et novem cinctus*, *Lacerta* » *Kayman.* Dans un autre moment je vous en don- » nerai le catalogue complet. »

Extrait d'une autre lettre de M. le conseiller aulique TILESIUS, *adressée à M. le professeur* MARTENS, *à Iena.*

« Port de St.-Pierre et St.-Paul en Kamtschatka, le 29 août 1804, trois jours avant notre départ pour le Japon.

« Depuis le séjour de six semaines que nous avons » fait dans l'île de Sainte-Catherine en Brésil, je

» n'ai plus trouvé d'occasion de vous donner de mes
» nouvelles, mon cher ami. Depuis cette époque,
» nous avons abordé à *Nukahiwah*, l'une des îles
» des Marquises, et à *Owaihi*, celle des îles de Sand-
» wich, devenue fameuse par la mort du capitaine
» Coock. J'y ai trouvé des animaux intéressans, et
» j'espère avoir bien réussi à les faire connoître par
» des descriptions soignées, accompagnées de pein-
» tures et de dessins des animaux. J'ai mis surtout
» beaucoup de soin à étudier les habitans de ces îles.
» J'en possède trois beaux crânes, que je vous en-
» verrai dès que nous serons parvenus à Copenhague
» lors de notre passage par le Sund pour rentrer à Pé-
» tersbourg. J'y joindrai encore différens autres objets
» curieux. Tous les connoisseurs qui ont vu mes des-
» sins des physionomies nationales des sauvages, de
» leurs habitations, de leurs vêtemens et costumes, de
» leurs ustensiles, etc., conviennent qu'ils sont d'une
» vérité frappante. Si j'ai le bonheur de revenir en
» Europe en bonne santé, je me propose d'exécuter
» en cire ces sauvages avec tout leur tatouage, etc.,
» d'une manière tellement fidèle, que vous croirez
» les voir devant vous. J'ai vécu avec eux dans une
» grande intimité, et j'ai eu occasion de faire non-
» seulement beaucoup de dessins, mais de mouler
» ce qui me convenoit. Je viens d'envoyer d'ici à
» l'Académie royale des Sciences de Pétersbourg 69
» tableaux et un nombre double de quadrupèdes,
» d'amphibies et d'oiseaux empaillés. Je laisse ici
» deux caisses remplies d'objets conservés dans l'es-
» prit-de-vin, pour les reprendre l'année prochaine
» à notre retour. Je possède encore deux fois autant
» d'esquisses de dessins zootomiques, zoologiques et
» de paysages.

» Je vous adresse en même temps le catalogue des

» dessins que j'ai envoyés à l'Académie de Péters-» bourg. »

I. *Grandes figures sur papier vélin du plus grand format royal.*

1. Viverra nasua L. Marg. Brasil. Coati mondi ; — le plaisant renard du Brésil de l'île de Sainte-Catherine.

2. Ramphastos Aracari ; — le Tokan, de grandeur naturelle, de l'île de Sainte-Catherine.

3. Psittacus Pihidi ; — Le Perroquet des îles Marquises, nouvelle espèce de Nukahiwah.

4. Hirundo Brasil.

5. Sterna Megalops ; — Nouvelle espèce d'hirondelle de mer, de couleur grise.

6. Parra Brasil., de l'île de Sainte-Catherine.

7. Parra minuta Brasil.

8. Columba montana Marques. Nukahiwah.

9. Columba sylvatica Marques. Nukahiwah.

10. Rana cornuta, Brasil., de grandeur naturelle.

11. Lacerta alligator ; — le Cayman ou Crocodile d'Amérique, de l'île de Sainte-Catherine.

12. Maja maxima, de grandeur naturelle.

13. Trigla Gurnardu.

14. Ammodytes Tabianus.

15. Trigla rubens.

16. Clupea cornubiensis.

17. Sparus cornubiensis.

18. Squalus Galeus.

19. Scomber pelamys.

20. Coryphæna hippurus.

21. Pleuronectes striato-pinnatus, nouvelle espèce du port de Saint-Pierre et Saint-Paul, dans le Kamtschatka.

22. Physalis Holothurio : ce sera la première bonne figure ; elle nous manquoit encore.

23. Ostrea mater perl.

24. Le lys de feu, du Kamtschatka.

25. Le lys brun, du même pays.

26. Fucus bursarius, nouvelle espèce du cap Horn, près de la Terre de feu.

II. *Figures plus petites in-folio ou in-4°.*

1. Psittacus Brasil. virid.

2. Testudo lutaria, avec sa sangsue Hirudo Swampina, de Sainte-Catherine et Saint-François au Brésil.

3. Coluber coccineus, du Brésil.

4. Coluber Gyraracca.

5. Gecko rapicaudatus, de l'île de Nukahiwah.

6. Elater noctilucus Brasil.

Cimex pedibus alatis, Corype Latreillii nov. Bras.

7. Blatta conica nova spec. Bl. Madeirae; Bl. maxima nova spec. etc. Brasil.

8. Phalæna picaflor b. Phalæna fici minima Brasil.

9. Sphinx Gigas Brasil., jen ai fait une très-jolie peinture, Cancer Bernardus.

10. Cancer rostratus et C. vocans Brasil. in buccinis, trochis, turbinibus.

11. Cancer globulus, nouvelle espèce du cap Frio, près du Brésil; il teint la mer en rouge de sang.

12. Cancer scaber Brasil.

13. Anatomes Majae Tab. I et II. Kamtsch.

14. Aranea avicularia 3 var. tres tabulae cum anatome. Brasil.

15. Aranea ruderalis; aran. atrofusca maxima; ar. arborea.

16. Aranea compressa, omnes novae species Brasil. et Nukah.

17. Asterias rubens 6 rad.

18. Asterias violacea 5 radiata.

19. Asterias anatomes Tab. III.

20. Cometa, novum genus Brasil. cum anatome.

21. Physalis pelagica cum anat. Teneriff.

22. Phystophora Brasil.

23. Biphora Bosckii vel Salpa Forskal Teneriff.

24. Telephorus, nov. genus molluscorum noctilucentium.

25. Medusa radiata nov. spec. anglica.

26. Medusa agilis nov. spec. Brasil.

27. Amphitrite Sabella Norw.

28. Beroe ovatus et Ber. vasculosus nov. spec. Brasil.

29. Actinia rubens, viridescens et fucoides nov. spec. Teneriff.

30. Un esclave nègre du Brésil.

31. La danse des nègres du Brésil.

32. Des costumes nationaux de l'île de Teneriffe.

33. Le nouveau volcan de cette île dessiné par Gross, commissaire des relations commerciales de la France.

34. Une nouvelle momie de Gouanches de l'île de Teneriffe.

35. Un prêtre tatoué des sauvages de l'île de Nukahiwah, l'une des îles Marquises; il est représenté avec des ornemens pontificaux.

36. Le portrait très-ressemblant d'un habitant d'Owaihi, l'une des îles de Sandwich.

37. Un homme et une femme de la même île.

38. Un habitant du Kamtschatka.

39. La Koschka.

40. Le port de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

« Tout cela a été dessiné dans l'espace d'une année. » Notre peintre, qui souffre de la pierre, a pris le parti » de retourner d'ici par terre à Saint-Pétersbourg, et » le botaniste russe, M. Brikin, l'accompagne. On m'a » chargé des deux emplois devenus vacans par leur » départ ».

FRANCE.

Un décret impérial rendu au quartier impérial de Braunau en Haute-Autriche, le 10 brumaire An XIV (5 novembre 1805), porte:

Art. Ier. Sont nommés professeurs et suppléans de l'école de droit de Grenoble, les jurisconsultes dont les noms suivent; savoir : pour la *chaire de droit romain*, M. DIDIER; pour les *trois chaires de code civil*; première chaire, M. PLANEL; deuxième chaire, M. PAL; troisième chaire, M. JOLY. Pour la *chaire de législation criminelle et de procédure civile et criminelle*, M. BERRIAT-S.-PRIX. Pour les deux suppléans, MM. MARIN et BURDEL.

II. Est nommé secrétaire-général de l'école de droit de Grenoble, M. *Laurent-Bruno-Emmanuel* CHEMINADE.

Par décret impérial daté de Braunau en Haute-Autriche, du 10 brumaire an XIV, S. M. l'Empereur a nommé aux chaires de l'école de droit d'Aix, les professeurs et secrétaire dont les noms suivent :

Pour la chaire du droit romain, M. AUDE.

Pour les trois chaires du code civil; première chaire, M. ALPHERAN; seconde chaire, M. BOUTEILLE; troisième chaire, M. BALZAC.

Pour la chaire de législation criminelle et de procédure civile et criminelle, M. CONSTANT.

Les deux suppléans, MM. PELICOT et AYMARD.

Secrétaire général de l'école de droit, M. RAMBERT.

L'*école de droit* de TOULOUSE s'est rendue célèbre depuis plusieurs siècles, par la manière grande et profonde à la fois, avec laquelle les lois civiles y

ont été enseignées (1). On y a toujours remarqué un concours prodigieux d'élèves qui venoient de toutes les parties de la France, et même de l'Europe. C'est dans le sein de cette école que commencèrent à se former les *Coras*, les *Accurse*, les *Cujas*, les *Boutaric*, les *Mainard*, les *Catelan*, les *Furgole*, et tant d'autres jurisconsultes ou magistrats, moins fameux qu'utiles par leurs vertus et leurs connoissances. Il n'a pas même manqué à la ville de Toulouse, située sous le plus beau ciel, des historiens dignes de célébrer les grands hommes qui y ont reçu le jour. L'importance de cet établissement si bien consacré par la volonté impériale qui en a ordonné particulièrement l'organisation en l'an XIII, fait un devoir de parler des savans professeurs qui le composent. Le choix de Sa Majesté l'Empereur, l'opinion publique qui l'avoit annoncé, tout rappelle, jusqu'au nom même des professeurs, cette ancienne patrie de la science des lois civiles.

M. Jamme, directeur de l'école, si bien connu par ses succès oratoires, et par ses couronnes académiques des Jeux Floraux, avoit été présenté pour une chaire de professeur par le parlement. Il avoit également acquis un droit à cette place, par la nomination de l'université qui l'avoit créé chevalier-ez-lois, en vertu de la faculté que François 1er. avoit donné à l'Université de Droit de Toulouse. Ce titre, qui ne fut accordé que deux fois dans l'espace de plusieurs siècles, a paru si précieux à M. le directeur général de l'Instruction publique, qu'il l'a conservé à M. Jamme dans la lettre d'envoi de sa nomination.

(1) Tout le monde sait que le parlement de Paris consulta plusieurs fois cette Université sur de grandes questions.

M. Ruffat, fils d'un savant professeur de droit romain de l'Université, a fortement contribué à entretenir, dans cette partie de la France, l'enseignement des lois romaines. Il a formé des élèves, dont le mérite a été principalement bien apprécié dans les actes publics qui ont été soutenus à cette école. Ce professeur vient de publier un bon ouvrage sur le droit romain.

M. Furgol a été appelé à une chaire, non-seulement par la célébrité de son père, dont les ouvrages sont devenus classiques (2), mais surtout par la manière recommandable avec laquelle il a exercé les fonctions d'avocat et de juge.

M. Bastoulh, avocat ancien au parlement, rappelle les connoissances et les vertus antiques des bons jurisconsultes.

M. Jouvent, avocat, après avoir exercé pendant long-temps les fonctions d'accusateur public avec une distinction particulière, mérita d'être appelé par l'opinion publique, à la place de législateur, qu'il a remplie pendant plusieurs années.

Cette école compte encore pour professeurs suppléans, M. Bec, ancien aggrégé; M. Peyre, docteur en droit, et ex-professeur de législation à l'école centrale de Beauvais; M. Delpuech, procureur impérial, près le tribunal de Milhau.

La Société de Dijon avoit proposé pour sujet d'un prix à distribuer en l'an XII, la question suivante : « *Les fièvres catarrhales deviennent aujourd'hui plus communes que jamais ; les fièvres inflammatoires deviennent extrêmement rares ; les fièvres bilieuses sont moins communes. Déterminer quelles sont les causes*

(2) Il vient de paroître une seconde édition de l'éloge de ce célèbre jurisconsulte, par Bertrand Barère.

qui ont pu donner lieu à ces révolutions dans nos climats et dans nos tempéramens. » Beaucoup de médecins se sont occupés de cette question. Le mémoire auquel l'Académie a décerné une médaille d'encouragement de même valeur que le prix, est de M. GAILLARD, docteur-médecin de l'hospice national des Incurables de Poitiers. — La même société a proposé pour sujet du concours de l'an prochain, l'*éloge de M. Daubenton.* Le prix sera une médaille d'or, et distribué dans une séance publique du mois d'août 1806.

L'Académie de NIMES avoit proposé pour sujet du prix, en l'an XIII, la question de savoir : *quelle est l'influence réciproque des mœurs des nations sur les formes de gouvernement, et des formes de gouvernement sur les mœurs des nations;* mais n'ayant reçu aucun ouvrage propre à déterminer son choix, elle a cru devoir retirer cette question. L'Académie a jugé convenable de substituer un sujet d'économie rurale, d'un intérêt assez général pour ne pas circonscrire dans les limites d'un seul département la faculté de le traiter, et qui cependant, susceptible d'une application particulière au Gard, soit d'une utilité plus spéciale à cette contrée. En conséquence, l'Académie propose les questions suivantes:

Dans quels cas les défrichemens sont-ils utiles?

Dans quels cas sont-ils nuisibles?

L'Académie désire que ces questions soient particulièrement traitées dans leurs rapports avec les localités du département du Gard.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Il sera décerné dans la séance publique de l'année 1806. L'ouvrage couronné sera lu dans la même séance.

Le concours sera fermé le premier décembre prochain : ce terme est de rigueur.

On peut actuellement juger la nouvelle machine à curer que M. Défougères, ingénieur en chef du département des Bouches-du-Rhône, a fait exécuter dans le port de Marseille.

C'est un chapelet incliné, composé de deux augets parallèles que parcourent 48 hottes de fer d'une grande dimension, et qui forment elles-mêmes la chaîne.

Elles roulent par le bas autour d'un cylindre qui, portant toujours sur la matière à curer, force les hottes à passer par-dessous, et par conséquent à traverser les matières dont elles se remplissent, et par le haut, autour d'un autre cylindre hexagone, armé de mammelons pour appeler les hottes pleines et chasser les hottes vides.

M. Défougères y a ajouté six repoussoirs en fer qui, au moment où les hottes pleines arrivent à l'auget qui conduit les matières dans la salope, pressent le dossier de ces hottes, le fait approcher jusqu'au bord extérieur, et chasse par conséquent toutes les matières dans l'auget.

Le tout est manœuvré par trois chevaux tournant dans un manége, et un engrenage simple dans lequel se trouve compris un cylindre, autour duquel se roulent deux cables, dont l'un fait avancer la machine et l'autre la fait reculer, par le seul mouvement des chevaux.

Le plan incliné double se relève ou s'abaisse à volonté, par le moyen d'un cylindre placé sur l'arrière de la machine, autour duquel se roulent deux cables armés de moufles.

De sorte que depuis un mètre de profondeur au-dessous de l'eau jusqu'à six mètres et demie, le plan

incliné peut parcourir toutes les couches de matières à enlever, et qu'il fait l'office du ciseau dont la machine est la varlope, et que par son moyen le curage se fait parfaitement de niveau, avantage que n'ont pas les pontons, dont les cueillers ne font qu'une multitude de trous dont il faut applanir les séparations.

S'il se trouve dans le fond du port des blocs de pierres, des ancres ou d'autres corps qui ne puissent pas entrer dans les hottes, la machine s'arrête; alors on peut choisir entre deux partis, ou bien on lâche entièrement le bas du plan incliné, qui alors creuse un puits dans lequel s'enfonce le corps, ou bien l'on relève le plan incliné, la machine passe dessus l'obstacle et reprend son cours au-delà; le tout sans arrêter les chevaux dont le mouvement concourt également à ces deux manœuvres.

Deux cordages amarrés à deux ancres mouillées de chaque côté de la machine, servent à la faire aller à droite ou à gauche pour augmenter les surfaces carrées.

M. Défougères, avant de partir pour Gênes, a voulu faire éprouver cette machine dont il a dirigé immédiatement l'exécution, former les équipages à la manœuvre, et comparer les résultats de son usage avec ceux des pontons.

Pour cet effet, après dix jours d'expériences employés à adoucir les mouvemens, rectifier les légères imperfections d'exécution, et donner des leçons aux équipages, il a invité, le 8 de ce mois, M. le Conseiller d'Etat Thibaudeau, préfet de ce département, et le conseil de préfecture à se rendre au port, et en leur présence il a fait remplir une salope de 20 mètres en moins d'une heure, malgré la roideur des frottemens et le peu d'expérience des équipages et des chevaux,

chevaux, tandisque les pontons ne remplissent une pareille salope qu'en cinq heures.

Le 9, il a convoqué la chambre du commerce, en présence de laquelle il a fait remplir la même salope aux trois quarts, en trois quarts d'heures.

On ne peut se faire une idée de l'affluence des matières qui arrivent à l'auget qui conduit aux salopes, qu'en se figurant un fleuve de vases courant avec la vîtesse de la Durance; aussi tous les spectateurs ont-ils unanimement applaudi la machine, comblé son auteur d'éloges, et béni l'administration sous laquelle le port a fait une acquisition aussi avantageuse, et qui fait espérer que sous un an le port sera totalement curé.

Ces expériences ont été faites en présence et à la satisfaction d'un grand nombre de citoyens rassemblés sur le quai de la Canebière, près duquel M. Défougères avoit eu l'attention de placer sa machine pour faire jouir du spectacle de sa manœuvre le public qui ne pouvoit pas monter dessus.

Paris.

Le 15 frimaire dernier, est mort, à l'âge de cinquante ans, M. Conté, colonel d'infanterie, membre de la légion d'honneur, de l'institut d'Egypte, du conservatoire des arts et métiers, etc. La perte d'un savant aussi distingué par ses vastes connoissances, que par sa modestie et ses vertus privées, sera vivement sentie de tous ceux qui savent mettre un prix aux travaux utiles, au zèle du vrai patriotisme, et au dévouement à l'intérêt public. Il avoit suivi Bonaparte en Egypte, où, par son désintéressement et son intelligence, il mérita l'estime de tous les Français, et la confiance de trois géné-

raux qui les ont successivement commandés. Il a été, depuis son retour, chargé de différentes commissions relatives aux arts et aux manufactures, dont il s'est toujours acquitté avec autant de zèle que de succès. L'on peut dire qu'il ne s'est pas fait depuis quatre ans un établissement utile en France, sans que M. Conté n'y ait pris quelque part; soit qu'au conservatoire des arts il fût chargé de les juger, soit qu'au bureau consultatif il éclairât les décisions du ministre, soit enfin, que comme particulier il donnât des conseils; il avoit tout vu, il savoit tout ce qui s'étoit fait, et partout il avoit porté ses lumières et son invariable équité.

M. Pecard (*de Tours*), manufacturier de poterie, dite *Caillou de Rouen*, a répété dans son fourneau l'expérience de Réaumur, sur le moyen de transformer le verre en porcelaine, consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, en 1739. M. Pecard a obtenu une *dévitrification* égale dans l'intérieur comme dans l'extérieur. Il a soumis à son expérience une bouteille de verre commun de la verrerie d'Ancenis. Cette bouteille a été remplie de sable de Nevers, et placée dans une *gazette* (espèce de creuset destiné à garantir les porcelaines des gouttes de verre et de la flamme du bois), qu'on a ensuite remplie de ce même sable. La gazette a été placée avec les autres, contenant de la poterie dans la cheminée ou partie supérieure du fourneau; on a chauffé comme de coutume. L'opération terminée, et le fourneau suffisamment refroidi, la bouteille a été retirée de la gazette et du milieu du sable qui l'entouroit; on a versé le sable dont elle étoit remplie. Cette bouteille n'a éprouvé aucune altération dans sa forme; mais sa couleur verdâtre et

sa transparence ont été remplacées par une opacité laiteuse très-égale dans toutes les parties de la bouteille; et dans cette première expérience, M. Pecard est parvenu à avoir une dévitrification beaucoup plus égale que ne l'avoit obtenue Réaumur. Cet illustre savant dit dans son mémoire, qu'il ne croit pas impossible de parvenir à ce point d'égalité entre les parties internes et les parties externes.

Cette substance est beaucoup plus dure que le verre; elle fait facilement feu sous le briquet, et paroît mériter d'être plus connue, par les avantages qu'elle peut offrir dans un grand nombre de circonstances.

Déjà un chymiste distingué, et qui marche sur les traces d'un père dont la mémoire sera toujours chère aux sciences ou à ceux qui les cultivent, M. Darcet, a fait sur ce sujet intéressant plusieurs expériences qui font partie d'un travail qui n'est pas encore terminé. M. Darcet a fait avec cette substance des mollettes dont la dureté surpasse celle du silex, ainsi que des capsules et autres objets qui soutiennent facilement l'action du feu, et qui ne sont pas susceptibles d'être attaqués par la plupart des réactifs, tels que l'acide sulfurique et autres. Le peu de valeur des matières qui servent à fabriquer ces vases et ustensiles, fait espérer que les travaux de Réaumur à ce sujet seront repris de nouveau, et suivis de manière à nous prouver leur utilité dans différens arts.

Wollaston avoit annoncé en Angleterre qu'il avoit retiré du minérai de platine deux métaux particuliers, auxquels il avoit donné le nom de *rhodium* et de *palladium*. Ses expériences avoient été contestées. Mais M. Collet-Descotils, en suivant les procédés du chymiste anglais, a obtenu les mêmes ré-

sultats que lui. Il est parvenu à retirer du minérai de platine le *rhodium* et le *palladium*, qu'il a montrés à l'institut dans sa séance du 20 brumaire.

Nous terminerons cet article sur Paris par une notice de M. DE LALANDE sur M. DE CHABERT qui vient de mourir.

« JOSEPH BERNARD DE CHABERT, ci-devant marquis, chef d'escadre des armées navales, commandeur des ordres de Saint Louis et de Saint Lazare, inspecteur du dépôt de la marine, associé libre de l'Académie des Sciences; depuis, membre du bureau des longitudes, naquit à Toulon le 28 février 1724; il étoit fils d'un officier de la marine, où il entra en 1741.

» Il alla, en 1746, à l'Acadie sur une escadre française, et il vit par lui-même combien les cartes d'Amérique étoient défectueuses; il fut témoin des dangers que nos vaisseaux avoient courus, il en rendit compte à son retour. Le Monnier l'engagea à demander au ministre la permission de rester à Paris pour étudier l'Astronomie, aller chercher le remède aux inconvéniens qu'il avoit reconnus, et engager les officiers de la marine à s'occuper d'une science a laquelle tient leur gloire et même leur sûreté. En 1748, une action d'éclat lui procura la croix de Saint-Louis, qu'il préféroit à une pension. Au retour de la paix, au mois d'août 1748, il présenta un projet de voyage d'observations. M. Rouillé et M. de la Galissonière lui firent donner des instrumens. Il partit en 1750, sur une frégate commandée par le marquis de Choiseul-Praslin. Il fit une carte des côtes de l'Acadie et de Terre Neuve, des bancs et des îles du golfe Saint-Laurent. J'eus le plaisir de lui offrir un point de comparaison par ma première observation d'une éclipse de satellite

le 2 octobre 1750. Son voyage fut imprimé en 1753, en 288 pages in-4°. On y trouve des observations sur l'aimant, sur les courans, des détails sur les calculs dont les navigateurs ont besoin; l'on y voit qu'il étoit déjà un véritable astronome, et son exemple commença de porter dans la marine une émulation dont elle avoit besoin.

» En 1758, il fut reçu de l'Académie, et le 25 avril 1759, il lut, à la rentrée publique, son projet de cartes pour la Méditerranée, afin de faire un second volume au Neptune français, publié en 1693, et suivre les travaux de Chazelle et de Feuillée, mort en 1710.

» Il partit au mois de mai 1764, et il détermina les côtes orientales d'Espagne, celles de Sardaigne, de Fez, d'Alger, de Tunis.

» En 1767, après avoir parcouru les côtes de Sicile, il prit sa route par Tunis, il alla à Tripoli, ensuite dans le golfe Adriatique. En 1768, il commanda *l'Hirondelle ;* en 1771, *la Mignonne ;* en 1776, *l'Atalante*, et il avoit à son bord M. de Choiseul.

» Il continua de déterminer les îles de la Grèce; et notre habile astronome Méchain, comme attaché au dépôt dont M. de Chabert étoit directeur, a passé plusieurs années de sa vie à réduire, à calculer cette immense quantité d'observations qui avoient coûté tant de peines et de voyages, et dont il doit résulter les meilleurs cartes que l'on ait de la Méditerranée.

» La guerre d'Amérique obligea M. de Chabert de s'occuper du service militaire. En 1778, il alla commander *le Vaillant* dans la flotte de M. d'Estaing; en 1780, *le Saint-Esprit.* Il se battit près de la Chesapeak, le 5 septembre 1781, contre cinq vaisseaux anglais, d'une manière qui lui fit beaucoup

d'honneur; il dégagea *le Diadème*, dont les Anglais étoient près de s'emparer, et il ramena en France un convoi de 130 voiles. Il fut nommé chef d'escadre, et il eut le cordon rouge, et désarma en 1782.

» Les malheurs de la révolution l'obligèrent à s'éloigner; il choisit l'Angleterre, où M. Maskeline eut pour lui tous les soins qu'un grand astronome peut prodiguer à un confrère distingué, jusqu'à lui donner chez son banquier un crédit illimité, dont M. de Chabert ne voulut pas profiter.

» Il perdit la vue en 1800, et l'on ne peut attribuer ce malheur qu'à l'excès de travail pour les observations et les calculs. Revenu à Paris, en 1802, il fut reçu d'une manière distinguée par le héros qui connoît le mieux la réunion des talens et de la valeur; il en reçut une pension. En 1804, il fut élu par le bureau des longitudes.

» Le 4 janvier 1805, il présenta au bureau une carte de la Grèce, avec l'analyse des côtes : sa mort n'empêchera pas que l'univers n'en jouisse. Quoiqu'aveugle, il ne cessoit de s'en occuper, et nous avons vu plusieurs fois dans nos assemblées que son savoir et sa mémoire étoient utiles dans nos discussions géographiques. Quelques jours avant sa mort, il me demanda les observations que j'avois reçues d'Espagne, pour les comparer avec les siennes; et deux jours avant sa mort, il se faisoit lire des passages des Mémoires sur Peniscola, en Espagne, où il travailloit en 1768. Quand on publiera ses journaux, on sera étonné de son ardeur, de son exactitude, de ses travaux, de ses dangers, et de l'intelligence avec laquelle il remédioit aux inconvéniens que les circonstances amenoient contre lui.

» Une fluxion de poitrine l'a emporté en neuf jours,

et il est mort le 2 décembre, sans douleur, consolé par la religion et par une famille adorée. Il avoit épousé, en 1771, mademoiselle Tascher, fille d'un gentilhomme de Coire, dans le pays des Grisons, sœur d'un président à mortier, qui fut intendant des iles du Vent, et que les gens les plus célèbres de Paris fréquentoient comme un homme des plus spirituels et des plus instruits. Il a laissé une fille, madame Rolland, qui a fait, de concert avec sa mère et son mari, le bonheur et la consolation de cet excellent homme.

» Le nom de Tascher, qui est aussi celui du père de l'Impératrice, ont fait accueillir madame de Chabert comme parente dans cette auguste famille.

» Personne ne peut rendre témoignage à son caractère mieux que moi, qui le connus dès 1760, et qui ai toujours vécu avec lui. Sa bienfaisance, sa douceur furent admirées de ses subordonnés, et j'ai entendu faire son éloge par tous ceux qui l'ont connu.

» M. de Chabert eut la gloire d'être le premier, parmi les officiers de la marine royale, à donner l'exemple du zèle et du savoir, le premier qui ait su faire servir les grades dans la marine militaire au progres de la marine savante; et sa mémoire doit être conservée parmi ceux qui ont rendu de grands services aux nations, puisque la marine est une des sources de leur prospérité, comme elle est un des moyens de perfection pour l'espèce humaine. M. de Missiessi, connu par sa belle campagne de l'Amérique, l'année dernière, comme il l'étoit par son ouvrage sur l'arimage des vaisseaux en 1789, étoit fils d'un cousin germain de M. de Chabert; et le nom de ce digne successeur de sa gloire étoit encore l'autre jour sur les lèvres expirantes de son illustre parent ».

THEATRES.

Théâtre Français.

Amélie Mansfield, drame en cinq actes et en prose.

Cet ouvrage, tiré du roman du même nom, par madame Cottin, n'a pas eu de succès. Les trois premiers actes avoient été fort bien reçus; mais, jusque là, l'intrigue n'avoit fait que se nouer; les difficultés étoient établies, et le grand point étoit de trouver les moyens de bien faire le dénouement. C'est là que l'auteur a échoué. Son sujet ne comportoit point ces incidens, et ces coups de théâtre qui sont les grands soutiens du drame. Un homme que l'on hait sous un nom, sans l'avoir vu, et que l'on aime sous un autre après l'avoir connu; un quiproquo fondé sur une phrase qui n'a pas été achevée, et qu'un seul mot auroit pu détruire, voilà les élémens de la pièce. Le style n'a pas paru meilleur que la conduite de l'ouvrage; en un mot, le public n'a pas usé de rigueur, mais de justice.

Le jeu de madame *Talma*, de *Damas* et de *Batiste*, a seul pu soutenir la pièce pendant quelques momens.

Théâtre de l'Impératrice.

Les Filles à marier, comédie en trois actes.

Le titre étoit piquant, aussi toute la salle étoit-elle remplie à la première représentation de cet ouvrage. Picard, qui en est l'auteur, brille surtout dans ses

comédies par des détails ingénieux et la peinture des mœurs actuelles : il ne pouvoit choisir un cadre plus heureux.

Cinq filles à marier ouvrent la scène ; deux sont filles de M. *Jaquemin*, les deux autres ses pupilles, la cinquième est leur voisine et leur amie. Mademoiselle Jaquemin l'aînée est promise à M. *Ledoux*, homme de 45 ans ; et *Louise*, l'aînée des pupilles, à un jeune homme nommé *Sainville*, que l'on attend incessamment. M. Jaquemin n'a pas dit à qui son projet étoit de marier Sainville ; aussi lorsque les jeunes filles apprennent l'arrivée d'un jeune homme, les voilà toutes aux champs ; chacune apprête ses moyens de plaire ; *Ursule*, la voisine, s'apprête à tromper ses jeunes amies.

Elle profite de l'arrivée d'un jeune bordelais qui cherche des aventures, et que l'on prend pour le jeune homme attendu. Elle apprend de lui ce qu'elle veut savoir sur Sainville ; fait à chacun de fausses confidences, brouille ensemble le père, le gendre et les filles ; mais la petite *Laure*, âgée de 14 ans, espiègle et bonne, découvre toutes les ruses d'Ursule, ramène Sainville : on se raccommode ; les trois grandes filles se marient ; on promet à Laure de lui donner son petit cousin, quand il sortira du collége. L'intrigante seule reste sans mari. On voit combien de détails amènent ces situations.

La pièce gaie, spirituelle et morale, a le cachet des ouvrages de Picard ; elle a eu beaucoup de succès. Les acteurs ont joué avec autant d'ensemble que de talent.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Vas où tu peux, meurs où tu dois, calembourg en un acte.

Un jeune homme blessé qui *va aussi loin qu'il peut*, et qui meurt où il *a des dettes*. Voilà l'explication du titre de la pièce, et tout ce qu'il y avoit de comique dans l'ouvrage; aussi n'est-il pas allé loin, et est-il mort où il devoit!

Une Matinée du Pont-Neuf.

On ne devoit pas s'attendre à une pièce régulière, mais bien à une folie, égayée par des tableaux variés et par des couplets piquans; l'attente a été surpassée. La pièce est pleine d'esprit et de gaîté.

Le docteur Gall, le marsouin, les ballons, les charlatans, les journaux, le serpent-sonnette, les éléphans et les puces, en un mot, tout ce qui occupe journellement les nombreux oisifs de la capitale, fournit matière à une revue amusante et spirituelle. Madame *Belmont* en marchande d'orange, et *Julien* en petit-maître du Marais, ne contribuent pas peu au plaisir des spectateurs. Il y a peut-être dans la pièce un peu d'embarras et de cohue, mais cela n'en représente que mieux le Pont-Neuf. Les auteurs sont MM. DUPATY, DIEULAFOI, DESAUGIERS et FRANCIS.

T. D.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle. Brumaire an XIV.

Les objets contenus dans ce volume sont : *Suite de l'essai physiologique sur la cause de l'asphyxie par submersion.* — *Faits pour l'histoire de l'étain, par le professeur* Proust. — *Suite des observations relatives à différens mémoires de Proust ; par* C. L. Berthollet. — *Sur l'étude du sol des environs de Paris ; par* J. M. Coupé. — *De la shérulite ; par* J. C. Delamétherie. — *Du rhodium et du palladium ; par* Collet Descotils. — *Sur le sucre de raisin ; par le professeur* Proust. — *Note sur l'opium recueilli en France.* — *Note sur l'apparition d'une comète ; par* J. de Lalande. — *Note sur de la porcelaine de Réaumur ; par* Veau-de Launai. — *Analyse de l'étain du Guanaxuato au Mexique ; par* Collet Descotils ; *extrait par* J. C. Delamétherie. — *Note sur les falunières de la ci-devant Touraine ; par* Veau-de-Launai.

Géologie.

Théorie nouvelle du flux et reflux de la mer, pour servir d'introduction à la théorie de la terre ; par S. Depaquet, 1 vol. in-8°. — A Paris, chez *Ber-*

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

nard, libraire de l'Ecole Polytechnique, quai des Augustins, n°. 25, 1805.

Le sujet dont il est question avoit besoin, suivant l'auteur, d'être remanié. Son but est donc de l'éclaircir dans tous ses points, et de réfuter les hypothèses ou les erreurs de Buffon, Maillet, Wodwar, l'abbé Raynal, Bernardin-de-Saint-Pierre et plusieurs autres. M. Depaquet établit comment se sont formés les continens, et même qu'*il s'en trouvoit d'abord plus qu'on n'en compte aujourd'hui.* Il donne l'ordre de leur naissance et la raison de leur position par rapport à l'équateur, et fait voir pourquoi il se trouve plus de terre dans notre hémisphère que dans l'hémisphère opposé. Il explique comment se sont formés les îles et leurs archipels; pourquoi les îles se trouvent généralement auprès des continens, et pourquoi les fleuves et les montagnes ont telle ou telle direction. De là passant au fond de la question, il avance que les flux et reflux, qui sont un des principaux objets de l'histoire naturelle, ont été mal conçus jusqu'à ce jour, et notamment par les newtoniens, qui se flattent mal à propos de les avoir expliqués; il prétend en dévoiler les mystères jusqu'à l'évidence. Il assure que la Baltique et la Méditerranée y ont été très-sujettes, et donne les raisons pour lesquelles elles n'en sont plus susceptibles aujourd'hui. Il explique les courans réguliers de l'Atlantique et de la mer du Sud, et les courans semi-annuels de la mer des Indes. Il explique aussi les vents réguliers de ces deux grandes mers, et les moussons de la petite. Il dit pourquoi les eaux de la mer baissent, surtout dans l'hémisphère septentrional; car c'est le contraire dans le méridional, et en expose aussi la raison. En un mot, il explique la

plupart des révolutions du globe par les seuls moyens qui sont dans la nature, et qu'elle ne cesse d'employer journellement. Mais comme tous ces phénomènes sont liés ensemble, et que ceux qui regardent la terre doivent naissance à l'agitation des eaux, M. Depaquet commence par tracer un tableau de la mer et de tous ses mouvemens. J. L. G.

Minéralogie.

Tableau synoptique des minéraux, par classes, ordres, genres, etc., d'après la méthode et la nomenclature d'Haüy, etc. Le tableau est précédé d'une terminologie, où se trouve l'explication des termes employés dans l'ouvrage, etc., etc.; par A. Desvaux, membre de la société d'émulation de Poitiers. — A Poitiers, chez *Catineau*, libraire; et à Paris, chez *Guilleminet* jeune, libraire, rue des Fossés-Montmartre, n°. 3, 1805, in-4°., de 173 pages.

Dans une introduction de peu d'étendue, l'auteur, après avoir défini la minéralogie, esquissé ses progrès, et prouvé combien son étude est utile et facile, démontre que le nombre et la diversité des minéraux étant considérables, il a fallu avoir recours à des lignes de démarcation, pour que l'on ne se perdît pas dans cette espèce de labyrinthe; pour y conduire et s'y retrouver, les minéralogistes ont établi les méthodes. Elles peuvent être, dit-il, ou naturelles ou artificielles. Une méthode naturelle seroit la plus convenable et celle à préférer, puisqu'elle présenteroit une gradation non interrompue; mais, jusqu'à présent, elle n'a pu être établie. On a donc eu recours aux classifications artificielles, lesquelles se divisent en

trois classes. Les premières sont fondées sur la connoissance des caractères extérieurs ou apparens des corps; les secondes, sur celle de leurs principes constituans; et les troisièmes, qui sont mixtes, emploient également les caractères extérieurs et les caractères chymiques, ou ceux pris de la connoissance des principes constituans. M. Mongez le jeune, dans ses *Commentaires sur Bergmann*, s'étoit servi d'une méthode mixte; et M. Haüy, dans *sa minéralogie*, vient de l'employer et de la perfectionner. C'est cette dernière méthode qui a été suivie par M. Desvaux, à cela près de très-peu de changemens et de l'addition d'objets découverts depuis la publication du traité du savant Haüy.

L'ouvrage que nous annonçons est divisé en terminologie et en tableau synoptique. Le tableau synoptique contient la suite des minéraux connus; ils y sont rangés par classes, ordres, genres, espèces, variétés, sous-variétés, et quelquefois variétés de sous-variétés. La terminologie renferme la définition de tous les termes employés dans le tableau synoptique. On trouvera étrange peut être qu'on y ait introduit des objets appartenant à la physique et à la chymie. Mais l'auteur observe qu'elle n'a été faite que pour ceux qui n'ont aucune notion de ces deux sciences, et qui, malgré cela, étudient la minéralogie. Le tableau méthodique de Daubenton, dont neuf éditions ont fait voir l'importance et l'utilité, a déjà vieilli, non par le nombre des années, mais par le nombre d'objets qui ont été découverts depuis. C'est pour suppléer à ce tableau que M. Desvaux a entrepris son travail, qu'il avoue modestement devoir presque tout au célèbre Haüy. Il vante avec raison la méthode de celui-ci, qui réunit en même temps la clarté, la facilité et la régularité. Ce que nous venons de dire

suffit pour rendre l'ouvrage de M. Desvaux recommandable aux savans et aux adultes en minéralogie.

A. L. M.

Agriculture.

Mémoire sur la suppression des jachères, et sur le meilleur mode d'assolement à introduire dans les Hautes-Alpes ; par M. Serres, de la Roche des Arnauds, couronné dans la séance publique de la société d'émulation de ce département. — A Gap, chez *J. Allier*, imprimeur, 1805, in-8°. de 54 pages.

Considérées sous un point de vue général, les jachères ont fait naître bien des débats entre les économistes et les praticiens ou cultivateurs de profession. L'ouvrage de M. Serres paroît propre à fixer les opinions sur cet objet important, et doit être médité par tous les cultivateurs.

Médecine.

Essai historique et littéraire sur la Médecine des Arabes ; par P. J. Amoreux, médecin de Montpellier, etc. — A Montpellier, chez *Ricard ;* et à Paris, chez *Crochard*, libraire, rue de l'École de Médecine, n°. 36. Un vol. in-8°.

Pour quiconque se livre à l'étude d'une science, il est aussi curieux qu'indispensable d'en approfondir l'histoire. C'est par elle qu'on en connoît l'origine, les progrès, les découvertes, la décadence, et

qu'on distingue la vérité de l'erreur soit dans la théorie, soit dans la pratique. Par elle on sait ce qu'ont été les anciens, qu'on décrie tant, et ce que sont les modernes, qu'on vante beaucoup trop. Puisqu'il est ici question de la médecine, qu'un jeune élève cherche donc à connoître tout ce qui a été su, dit et écrit; qu'il en parcourre les auteurs les plus accrédités, Galien, Pline, Pancirole, Almeloveen, Dutens, etc., et il se convaincra que bien des choses données pour nouvelles en idées comme en observations, appartiennent aux anciens. Si l'on parle avec admiration des Grecs et des Latins, on doit se rappeler avec plaisir, disons même avec une sorte de reconnoissance, le nom d'un peuple qui a laissé des travaux et des écrits utiles en plus d'un genre. Ainsi les Arabes ne peuvent être oubliés; ils ont contribué à agrandir le domaine des sciences. Tel est au surplus l'ordre que M. Amoreux a suivi dans son *Essai* : Après avoir tracé rapidement l'état de la médecine après Galien, pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire, il indique l'époque de l'établissement du mahométisme et la série des Califes; il dit en quoi ces princes ont influé sur les sciences et sur la médecine en particulier; il expose ensuite la doctrine, en général, des médecins arabes; leurs travaux pour les progrès de l'art; ce qui distingue les principaux d'entre eux; quelques particularités concernant les moins connus; le titre de leurs ouvrages, et celui de plusieurs manuscrits conservés dans les grandes bibliothèques; enfin il s'appuie, pour le tout, du témoignage de leurs historiens et de leurs bibliographes. Cet ouvrage fera époque dans l'histoire de la médecine, et deviendra nécessairement classique, quoique peu volumineux; il renferme beaucoup d'érudition, et se fait remarquer par un bon esprit de critique

critique et par un style également simple et pur. Passionné pour l'art qu'il cultive avec honneur, M. Amoreux ne songe qu'à en étendre les progrès; tous ses travaux sont dirigés vers ce but.

On sait que l'*Histoire de la Médecine*, *par* LE CLERC, n'a point été imprimée en France. Elle est devenue extrêmement rare, et ne se trouve que dans quelques bibliothèques : son importance fait regretter qu'elle ne soit pas plus répandue. Jaloux de se rendre utile aux jeunes médecins, M. Amoreux en prépare une édition qui sera enrichie de remarques et de figures propres à la rendre en quelque sorte classique. Il donnera de plus une suite à cet ouvrage par une nouvelle édition de l'*Histoire de la Médecine de* FREIND, qui contiendra également des figures, ainsi que des remarques appropriées au temps présent. A. L. M.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. CORVISART, premier médecin de l'Empereur; LE ROUX, médecin ordinaire de S. A. I. le prince Louis; et BOYER, premier chirurgien de l'Empereur, tous trois professeurs à l'Ecole de médecine de Paris. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, n°. 20, et *Méquignon*, l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine, n°s. 3 et 9. Tom. XI. Frimaire an XIV.

On trouve dans ce cahier les articles suivans : *Mémoire sur la maladie qui a régné à Genève au printemps de 1805*; par M. VIEUSSEUX. — *Observation d'un déplacement de la mâchoire inférieure, suivi d'une ankilose fausse ou incomplète*; par M. TARRA. — *Rapport fait par M.* DUPUYTREN *sur une*

espèce de méphitisme des fosses d'aisance, produite par le gaz azote. — Une notice des Elémens de Médecine de Brown, avec les commentaires de l'auteur et les notes du docteur Beddoes, traduits du latin et de l'anglais par R. J. Bertin, médecin ; cette notice est de M. Laennec. — *Mémoires et Observations de médecine-pratique sur les maladies causées par les aberrations du lait, etc. ;* par *Cyprien-Bertrand* Lagrésie. — *Tentamen de ordinandâ Lasionum à systemati portarum et hepatis morborum historiâ,* etc. — *Traité complet sur les symptômes, les effets, la nature et le traitement des maladies syphilitiques.*

Précis de thérapeutique des maladies chroniques, contenant 1°. la classification générale des causes des maladies; 2°. pour chaque espèce de maladie, les causes particulières, les signes caractéristiques, les chefs principaux d'indication et de traitement, les formules choisies d'après les plus célèbres praticiens du siècle; 3°. un tableau de matière médicale, où chaque substance est désignée avec ses doses; par *Ch. F. S. G.;* D. Med.—1 vol. in-12. Chez *Méquignon*, libraire, rue de l'École de Médecine.

Cet ouvrage doit être mis au nombre des manuels. L'auteur a renfermé dans un volume in-12, de 324 pages, les préceptes généraux de thérapeutique (traitement) des maladies chroniques, et chaque espèce de maladie y est présentée avec ses signes caractéristiques, les causes qui ont pu la produire, la méthode de traitement qui lui convient, et une série de formules que le jeune praticien peut employer et modifier selon les circonstances où il se trouve.

M. G. a suivi le même plan que le docteur *Kœmpf* dans son *Enchiridion medicum*, ouvrage très-estimé, quoique les explications qu'il contient soient fondées sur la physiologie et la chymie anciennes, et que les doses des médicamens y soient plus faites pour la sensibilité des habitans du Nord, que pour celle des habitans du Midi; mais en suivant un aussi bon modèle, M. G. auroit dû le citer, et faire connoître les motifs qu'il a eu de ne pas se borner à traduire l'*Enchiridion*.

Quoi qu'il en soit, la médecine française sera redevable à M. G. d'une imitation de l'excellent ouvrage de *Kœmpf*, imitation dans laquelle les préceptes de pratique de l'auteur allemand sont mis en rapport avec la chymie, la physiologie et la nosologie modernes, avec la matière médicale réformée; enfin dans laquelle les formules sont choisies d'après les plus célèbres médecins français.... Combien de praticiens qui ont raison en Allemagne et qui ont tort à Paris, *et vice versa*, pour n'avoir pas modifié leur matière médicale, en raison des différences que les climats, les habitudes, le genre de vie, etc., etc. apportent dans la nature humaine!

On doit regretter que ce précis soit peu soigné, et que l'auteur s'y soit servi du style coupé dont la langue française est toujours ennemie. Sans ces défauts, il pourroit être regardé comme un des plus utiles pour les jeunes praticiens.

Technologie.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. IVe. année. Brumaire an XIV. N°. 17.

Ce numéro contient : *Notice sur les fabriques d'Hérimoncourt et de Montécheroux, département*

du Doubs ; par M. Girod-Chantrans. — *Description d'une pompe à feu portative, inventée par* M. Murray. — *Description d'un moulin perfectionné, pour broyer les couleurs propres à la peinture ; par* M. Rawlison. — *Sur les couleurs que l'on peut retirer des différentes espèces de lichens et de lycopodes.* — *Méthode employée sur la côte de Coromandel, pour donner aux étoffes une belle couleur rouge.* — *Instruction pour donner une belle couleur rouge à huit onces de coton filé.* — *Sur l'état de l'agriculture dans quelques communes du département du Doubs ; par* M. Girod-Chantrans.

Géographie.

Disquisitio de fide Herodoti, qua perhibet Phœnices Africam navibus circumvectos esse, cum recentiorum super hac re sententiis excussis. — *Specimen sermonis arabici vulgaris, seu initium historiæ filii regis Azad Bacht, e Codice inedito typis descriptum et in latinum conversum ; autore* Gustavo Knœs. — Goettingæ. 1805. In-4°. de 44 pages.

Le premier ouvrage contient des recherches savantes et critiques sur un passage d'Hérodote (1), relatif à un voyage des Phœniciens par mer. Après avoir parlé brièvement de la forme des vaisseaux et des voiles des anciens, de leur manière de naviguer, et des courans ou des vents qui pouvoient contrarier ou favoriser leur course, l'auteur discute le passage en question, le confère avec les opinions des modernes, et démontre quelle foi on doit ajouter aux détails qu'il contient. On lit dans

(1) Lib. IV, cap. 42.

Hérodote, que « les Phœniciens ayant voyagé pendant deux ans, doublèrent, la troisième année, les colonnes d'Hercule, et revinrent en Egypte; qu'ils racontèrent, à leur arrivée, qu'en faisant voile autour de la Libye, ils avoient eu le soleil à leur droite. »

Ce périple, qui n'a paru nullement croyable au savant M. Gosselin, l'est absolument pour M. Knœs, qui n'a fait qu'embrasser et reproduire l'opinion de M. Larcher, de M. le major Rennel, et de quelques autres.

Ce livre est terminé par un morceau en arabe vulgaire, dont la traduction latine précède : c'est le commencement de l'histoire inédite du fils du roi Azad Bacht. J. L. G.

Musique.

Sténographie musicale, ou *manière abrégée d'écrire la musique, à l'usage des compositeurs et des imprimeries; Par* P. J. Lasalette, *ancien général de brigade, inspecteur d'artillerie, membre de la Société des Sciences et des Arts de Grenoble.* — A Paris, chez *Goujon*, imprimeur-libraire. An XIII, 1805, 64 pages in-8°.

Cette Sténographie a pour but, 1°. de fournir aux compositeurs un moyen facile d'écrire une idée musicale sans le secours de papier ligné, qu'on n'a pas toujours sous la main; 2°. de faciliter l'impression des ouvrages qui traitent de la musique, en substituant aux notes les types communément usités dans les imprimeries.

Les lettres *c d e f g a h*, anciennement employées, et aujourd'hui encore en usage en Allema-

gne pour nommer les sons de la musique, sont celles que l'auteur propose de substituer aux notes.

La même série de lettres se renouvelant à chaque octave, ainsi qu'on le fait par la gamme *ut re mi fa sol la si ut*, il s'agissoit de trouver une marque distinctive qui indiquât l'octave à laquelle chaque note devoit appartenir. Or voici le moyen que l'auteur emploie.

Il place une gamme au milieu du clavier, et pour mieux déterminer ce milieu, relativement aux différentes clefs, il fixe la suite des sept notes, qui, dans l'écriture ordinaire de la musique, se trouvent placées sur les quatre premières lignes de la portée. Par un ou plusieurs points mis au-dessus d'une lettre, on distingue alors aisément que la note se trouve à une ou plusieurs octaves au-dessus de cette gamme, et de même à l'inverse pour les points placés au-dessous des lettres.

Les autres signes usités dans la musique, comme sont les dièses, les bémols, les bécarres, ceux d'expression et d'agrément dont l'auteur se sert, sont également d'une exécution facile pour les imprimeries.

Un problème plus difficile à résoudre étoit celui de trouver un moyen d'exprimer la durée ou la valeur des notes. Celui que l'auteur propose est d'autant plus ingénieux, qu'il consiste en des signes qui ne sont pas affectés à une valeur constante des notes, mais à une valeur relative au contenu de chaque mesure. Une sous-ligne peut désigner tantôt une noire, tantôt une croche, une double ou même une triple croche, d'après la division des parties intégrantes d'une mesure que tout musicien doit savoir faire au premier coup-d'œil. Il en est de même de deux et de trois sous-lignes.

S'il y avoit un reproche à faire à l'auteur dans

la solution de ce problème, ce seroit peut-être d'avoir porté trop loin le raffinement sur cette matière. Nous ne citerons qu'un exemple à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Page 26, ligne 3; dans la mesure | c | e d c d e f g a f e d e f g | les huit notes non soulignées de la seconde division, e d c d e f g a, sont incontestablement des triples croches, ainsi que les quatre dernières doublement soulignées. Une division exacte de cette mesure n'admet à la vérité aucune équivoque; mais sans s'écarter des principes de l'auteur, ne seroit-il pas plus clair de l'écrire de la manière suivante ? | c | e d c d e f g a f e d e f g | là division se présentera bien plus vite et plus facilement aux yeux du lecteur, qu'en l'écrivant de la manière rapportée ci-dessus. Nous savons que cette écriture sténographique doit parler plus à l'intelligence qu'aux yeux, mais nous sommes intimement convaincus que c'est porter un avantage à la chose même que d'en simplifier les moyens.

Une observation que nous croyons devoir soumettre à l'auteur, est celle qui se présente, pag. 28, sur l'adoption de deux points consécutifs pour doubler la valeur d'une note. Ceci paroît être contre l'usage récemment reçu dans la musique.

Un point augmente la note dont il est précédé, de la moitié de sa valeur; mais le second point n'ajoute pas une autre moitié à la note; il fait, relativement au premier point, les mêmes fonctions que celui-ci fait relativement à la note, c'est-à-dire, il n'ajoute que la moitié de la valeur du premier point. Donc une noire, suivie d'un point, se trouveroit augmentée d'une moitié ou bien de la va-

leur d'une croche, et un second point ne feroit qu'y ajouter la valeur d'une double croche. Il manqueroit donc, pour porter cette noire à son double, encore un quart de sa valeur. Telle est l'acception dans laquelle Haydn et Mozart se sont servi des deux points consécutifs. L'auteur trouvera facilement à cet égard une marque indicative à substituer à celle-ci, et conservera ainsi les deux points consécutifs dans l'acception consacrée par ces deux célèbres compositeurs.

Nous ne pouvons d'ailleurs refuser à l'auteur le juste éloge que mérite le but qu'il se propose dans cet ouvrage, qui offre une théorie aussi simple que facile dans l'exécution. Il est constant que cette sténographie a le grand avantage de nous conserver bien des idées musicales, qui, par la difficulté de pouvoir les fixer sur le papier au moment de leur conception, se perdent totalement; de faciliter l'impression des ouvrages qui traitent de cette matière, et qu'elle contribue conséquemment d'une manière essentielle au perfectionnement de la science musicale elle-même. Nous ne pourrons mieux témoigner à l'auteur le cas que nous faisons de son ouvrage, qu'en manifestant le désir que la méthode qu'il propose soit bientôt mise en usage, non-seulement pour nous enrichir de nouveaux écrits, mais surtout pour nous faire connoître les ouvrages qui ont paru chez l'étranger, principalement en Allemagne. B.

Voyages.

Voyage pittoresque de l'Inde, fait dans les années 1780-1783; par M. William Hodges; *traduit de l'anglais, et augmenté de notes géographiques, historiques et politiques; par* L. Langlès, mem-

bre de l'Institut, Conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, etc. — A Paris, chez *Delance*, rue des Mathurins, hôtel Cluny. 1805. 2 vol. in-24, avec atlas in-8°. oblong. Prix, 6 fr.

Avant d'entretenir nos lecteurs de l'ouvrage, arrêtons-nous un moment au titre, ou, pour mieux dire, au mot *pittoresque*. Aujourd'hui que beaucoup de personnes paroissent vouloir s'occuper des arts et en raisonner, elles devroient préalablement chercher à en apprendre le langage. Mais de tous les termes qui lui appartiennent, pittoresque est peut-être un de ceux dont on connoît, dont on saisit le moins la vraie signification. Et en effet, pour peu qu'on y prête attention, l'on s'apercevra que, pour la plupart des gens du monde *pittoresque* est synonyme de *charmant*, de *délicieux*, d'*agréable*; quelques-uns même y attachent l'idée de *champêtre*, *d'agreste*. Disons donc que par objet pittoresque, on entend tout ce qui paroît digne de la peinture, tout ce qui peut être représenté par elle, et encore tout ce qui est exécuté conformément aux règles qu'elle prescrit. Ainsi un paysage, un site, une vue, sont pittoresques, c'est-à-dire, peuvent convenir au sujet d'un tableau.; tel est le propre sens du mot. Cependant on lui en a attribué un autre, et on a voulu qu'une coeffure, un ajustement fussent pittoresques, c'est-à-dire, d'un bon effet. Mais un voyage *pittoresque* ne décrit, ne dessine pas seulement la nature champêtre et ornée, il représente encore tous les monumens de l'art capables d'intéresser, aussi bien que les mœurs, les usages, les costumes civils, religieux et militaires, parce que ces différens objets sont du ressort de la peinture et du dessin; les gravures n'en sont que la traduction.

Revenons maintenant à l'ouvrage de M. Hodges, dont M. Langlès vient d'enrichir la littérature française. L'auteur a jugé à propos de le diviser par chapitres; et c'est peut-être la meilleure manière d'écrire une relation : le lecteur a besoin aussi, comme le voyageur, de quelque repos. M. Hodges, qui avoit déjà fait le tour du monde avec l'immortel Cook, conçut et exécuta le projet de visiter l'Inde, *cette belle et malheureuse contrée*, dit M. Langlès, dans sa préface, *où se trouvent les plus imposans, les plus nombreux, mais non pas les plus antiques monumens de l'industrie humaine. Sa relation*, ajoute-t-il, *également intéressante pour le philosophe, le savant et l'artiste, prouve que l'auteur n'est pas moins habile à manier la plume que le pinceau, et qu'il a tout autant de sagacité pour observer les hommes que pour représenter les productions de la nature et de l'art.* Nous n'ajouterons rien à ce jugement, qui est rigoureusement exact. L'examen que M. Hodges a fait de plusieurs monumens, lui a suggéré une opinion particulière sur l'origine des modes de l'architecture indienne, maure et gothique; opinion absolument neuve et curieuse, qu'il développe et motive dans le chapitre quatre.

Cette relation n'est pas le seul ouvrage de M. Hodges. On lui en doit encore un autre intitulé *Views of India*, etc. (1). *Ces Vues*, dit M. Langlès, *étoient même le plus considérable en ce genre, jusqu'à la publication de celui de M. Daniell. Ce dernier n'a*

(1) Vues de l'Inde prises sur les lieux pendant les années 1780-1783, et exécutées *à l'aqua tinta*, pour imiter les dessins originaux, avec des notes et des descriptions de chaque planche. Londre, 1786, 1 vol. in-folio *maximo*, renfermant 48 planches.

point encore son égal en grandeur et en magnificence. Les artistes y désireroient plus de détails géométriques, et les savans un texte plus étendu. C'est aussi le reproche qu'on pourroit faire aux vues de M. Hodges ; mais si les explications anglo-françoises qui accompagnent ces vues ne sont pas plus circonstanciées que celles de M. Daniell, c'est que la plupart de ces sites et de ces monumens se trouvent déjà mentionnés et décrits dans le voyage pittoresque dont on annonce ici la traduction, et qui parut en Angleterre avant les vues dessinées par le même voyageur.

L'original in-4°., dont la seconde édition a été publiée à Londres en 1794, est orné de 14 planches, que le traducteur a fait réduire avec le plus grand soin pour accompagner son travail. Quelques-unes mêmes, telles que les costumes, savoir : *la procession d'une veuve hindoue, les femmes musulmanes, les paysans de l'Inde*, etc., ont été heureusement corrigées, uniquement pour la partie du dessin, par MM. August. Saint-Aubin, Coiny et Simon, dont les talens sont connus si avantageusement dans les arts.

Nous regardons comme inutile d'insister sur l'éloge de la traduction et des notes propres à faciliter l'intelligence du texte ; le nom de M. Langlès, savant aussi éclairé qu'estimable, suffit pour garantir l'élégance et la fidélité de l'une, comme le mérite et l'extrême utilité des autres. Nous observerons, à l'occasion des notes, que le traducteur a imaginé une nouvelle méthode. Au lieu de faire usage de chiffres ou de l'alphabet, il marque de la lettre initiale le mot qui exige quelque réflexion, et répète la lettre autant de fois que le même mot se présente dans une

table alphabétique qui termine l'ouvrage. Cette méthode paroît en effet devoir prévenir la confusion que produit l'usage ordinaire, quand les notes sont trop multipliées. J. L. G.

Histoire.

Les Révolutions de Portugal, par Vertot ; *suivies de la Conjuration des Espagnols contre Venise, par* Saint-Réal, *adoptées pur le Gouvernement, pour la deuxième classe des Lycées et Écoles secondaires. Nouvelle édition, publiée d'après les éditions les plus correctes, par un professeur;* 1 vol. in-12. Prix, 2 fr., et 2 fr. 75 cent. franc de port relié, 2 fr. 75 cent.; cartonné, 2 fr. 25 cent. — Paris, *Demoraine*, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont ; *Hénée*, imprimeur-libraire, rue St.-André-des-Arcs, n°. 3, au bas du pont Saint-Michel.

C'est sur la demande de plusieurs chefs de Lycées et Ecoles secondaires, que l'on a publié ces deux ouvrages dans un seul volume. Cette réunion présente un double avantage, de l'économie pour les Lycées, et pour l'élève l'agrément de voir, pour ainsi dire, d'un même coup-d'œil deux chefs-d'œuvres de l'histoire moderne. J. L. G.

Coup-d'œil rapide sur Vienne, suivi de la lettre d'un officier supérieur de la grande armée, contenant un précis des opérations militaires qui ont fait tomber cette capitale au pouvoir des Français. Brochure, in-8°.. 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. franc de port. — Paris, *Salvet*, libraire, rue des Noyers, n°. 43, et *Michel*, rue du Coq, n°. 13.

Ce tableau de Vienne, qui date de décembre 1800, est précisément celui du professeur Olivarius, inséré dans un des numéros du *Nord Littéraire*. C'est une spéculation bien entendue sans doute que la publication d'un opuscule sur une ville à laquelle les circonstances ont donné une grande célébrité. Aussi ne doutons-nous pas que, malgré qu'il soit déjà connu, le nom de l'auteur et le sujet n'excitent la curiosité de la plupart des lecteurs. Cependant quelque attachante que soit cette description, nous croyons que l'auteur auroit pu ajouter à l'intérêt, en esquissant un peu plus au long ce qui concerne les arts. Certes, on ne seroit pas fâché de connoître les superbes galeries de Lichtenstein et du Belvedere, la Bibliothèque, les monumens, etc. Mais des notes que l'éditeur y a jointes, réparent quelques-unes de ses omissions. J. L. G.

Biographie.

Vita di Alessandro Vittorio Papacino d'Antoni, *comandante dell' artiglieria e tenente generale, scritta da Prospero* Balbo; in-4°. de 96 pages.

C'est moins une naissance illustre, que le génie ou des talens rares, qui sauvent un nom de l'oubli. Quoique le personnage dont M. *Prosper* Balbo a écrit la vie, sorte d'une famille distinguée, néanmoins il dut beaucoup plus à son propre mérite.

Alessandro Vittorio Papacino eut pour père Alessandro Vittorio, commandant du port de Villefranche, où il naquit en 1714. Il prit par la suite le surnom d'*Antoni*, nom de sa mère, sous lequel il est plus vulgairement connu. On sait peu de choses de sa jeunesse. Mais il paroît qu'en 1731 il fut admis

comme volontaire dans un régiment d'artillerie. La guerre s'étant allumée deux ans après, il servit d'abord comme simple soldat. Sa conduite brave et généreuse l'éleva successivement à des grades supérieurs. A la paix, ayant été envoyé à Plaisance, à Pavie et à Milan pour des négociations et des arrangemens relatifs au traité, il s'en acquitta de manière à mériter l'estime des deux partis. Ses premières études se sentirent probablement du peu d'aisance dont ses parens jouissoient; il profita donc du loisir que lui laissoit le repos des armes, pour les perfectionner. Il s'attacha à différens maîtres célèbres, et s'appliqua à la physique, aux mathématiques, à la géométrie, à la mécanique, sans négliger toutefois la littérature, dans laquelle il fut dirigé par l'abbé Jérôme Tagliazucchi. Mais son principal but étoit de s'instruire de tout ce qui avoit rapport à la science de l'artillerie. Il s'occupoit d'expériences continuelles, et particulièrement sur la poudre de guerre, sur les métaux propres à la fabrication des armes, sur l'essai des fusils, des canons, et sur beaucoup d'autres objets. Il se fit connoître si avantageusement, qu'en 1755 il fut nommé directeur des écoles théoriques, avec le grade de major; et en 1759, décoré de la croix de l'Ordre de Saint-Maurice, et gratifié d'une pension. De nouvelles récompenses lui furent accordées; de 1766 à 1771, on lui donna la direction générale des écoles théorique et pratique, et d'autres postes distingués. D'Antoni avoit déjà été jugé digne, en 1763, d'instruire dans l'art militaire les jeunes princes, fils d'Amédée II, emploi honorable qui dura plusieurs années. Durant cet intervalle, il fut pourvu d'une commanderie, et on lui conféra différens grades supérieurs. L'établissement des écoles d'artillerie ne fut pas le seul bien auquel

il concourut; convaincu par des épreuves répétées que la chymie étoit d'un grand secours dans la fabrication des armes et des poudres, il introduisit dans l'arsenal l'enseignement de la science chymique, qui fut divisé en trois branches; la première comprenoit la manière d'analyser les métaux, et d'en préparer la fonte; la seconde, la docimasie; la dernière donnoit les connoissances les plus étendues de la chymie. Il se signala encore par un autre acte de bienfaisance, en fondant une école spéciale pour son régiment; elle étoit destinée non-seulement à donner les premiers élémens d'instruction à ses soldats, comme à lire, écrire et calculer, mais à leur enseigner la science de l'artilleur.

Le lieutenant-général Papacino d'Antoni mourut en 1786. Il légua à Pietro Antonio Canova ses livres et ses manuscrits, qui, à sa mort, passèrent au roi de Sardaigne. Tels sont les traits principaux que l'amitié a pu recueillir sur un homme dont le génie paroît avoir contribué aux progrès d'une science malheureusement trop nécessaire. Dans le cours de sa narration, M. Prosper Balbo a intercalé un précis historique de cette science et d'un nombre infini d'expériences propres à la perfectionner. On y voit qu'au milieu d'une vie active et laborieuse, Papacino, non content de faire revivre et de multiplier les bons ouvrages relatifs à son art, en composa lui-même quelques-uns. On peut citer avec éloge *Istituzioni fisico-meccaniche*, etc., tom. I, 1773; II, 1774, in-8°., fig., lesquelles ont paru en français sous ce titre: *Institution physico-mécanique, à l'usage des écoles royales d'artillerie et du génie de Turin, traduite de l'italien de M. d'Antoni*, etc., Strasbourg, 1777, in-8°., fig., 2 vol. — *Esame della polvere, dedicato al re da Alessandro Victor.* PAPACINO D'ANTONI *direttore*

delle regie scuole teoriche di artiglieria e fortificazione. Torino, 1765, in-8°., fig. Ce traité profond a été traduit en français par le comte de Flavigny; en anglais, par Kellert, et en allemand, par Tempelhoff. — *Dell' uso dell' armi da fuoco.... Del commendatore Aless. Vittor.* PAPACINO D'ANTONI, etc. Torino, 1780, in-8°., fig. — *Il maneggiamento delle machine d'artiglieria*, etc. Torino, 1782, in-8°. — *Dell' architectura militare per le regie scuole*, et c.etc. Torino, 1778, in-8°., fig. Ces quatre derniers écrits ont été, comme les précédens, traduits, soit en anglais, soit en français. M. Prosper Balbo a terminé l'éloquent éloge de son ami, par une savante notice bibliographique sur les ouvrages élémentaires adoptés pour les écoles d'artillerie et de fortification à Turin, où l'on trouve d'amples détails sur ceux du commandant Papacino. Cette notice offre également celle de quelques manuscrits inédits de ce militaire, aussi habile ingénieur que tacticien hardi; et enfin un catalogue descriptif et raisonné des plus anciens livres qui traitent de la propriété de la poudre à canon.

Cette notice peut donc être regardée comme un traité d'histoire littéraire, relatif à l'artillerie; elle est distribuée avec ordre, écrite avec élégance et clarté, comme tout ce qui sort de la plume de M. *Prosper* BALBO, qui, après avoir servi sa patrie avec zèle dans la carrière diplomatique (1), cultive dans la retraite les sciences et les lettres avec un éminent succès. A. L. M.

(1) M. de Balbo a été ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris. Il y a laissé des amis, parmi lesquels je me vante d'être un de ceux qui lui sont le plus attachés.

NOTICE

Notice historique sur Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes; par J. B. Dubois, avec cette épigraphe :

Multis ille quidem flebilis occidit,
Nulli flebilior quam mihi. Horat.

Paris, chez *Potey*, libraire, rue du Bacq, n°. 46. 1806, in-8°.

Cette notice a paru, pour la première fois, dans ce Journal.

L'auteur ne pouvoit choisir un sujet plus attachant et qui méritât plus de succès, et ce succès est garanti par la troisième édition que nous annonçons. Cet ouvrage honore autant la mémoire de M. de Malesherbes que les talens et la reconnoissance de M. Dubois.

Archaeologie.

Antiquités d'Herculanum, gravées par *Th.* Piroli, avec une explication par *S. Ph.* Chaudé, et publiées par *F.* et *P.* Piranesi frères. — A Paris, chez *Piranesi* frères, place du Tribunat, n°. 1354; et *Le Blanc*, libraire, rue de la Paix, n°. 1. An XIV — 1805. Tome V, XXe. livraison.

Les bronzes que contient cette livraison sont *un Faune caressant une Panthère*, ayant servi à la décoration d'une fontaine. — *Quatre enfans ou génies*, destinés au même objet. — *Un dieu Lare*, tenant de la main droite une patère, et de la gauche une corne d'abondance, et un *échanson* ou *pocillateur*, tenant d'une main un rhyton terminé en tête d'animal, et de l'autre une coupe. — *Deux figures*, dont l'une tenant un rhyton et une patère, avec une couronne sur la tête et habit succinct, est donnée pour un *dieu*

Lare ; et l'autre, plus richement vêtue, la tête ceinte d'une bandelette, est regardée comme un *ministre des sacrifices.* — *Un Camille* ou *pocillateur* sacré ; il porte un seau et un éventail formé de plumes, habit succinct à demi manches, cheveux ornés d'une couronne dont les bandelettes retombent sur les épaules ; une autre figure qu'on donne comme un même personnage, semble plutôt représenter un *danseur de banquet ;* ses cheveux sont bouclés en longs anneaux. — Deux statues de bronze représentant des *lutteurs en présence.* — *Une petite statue* ayant le pied posé sur une pierre, le genou plié, le coude appuyé sur le genou, la tête levée et le regard fixe ; le diadème, les cornes de taureau qui paroissent sur sa tête, la chlamyde héroïque, sont regardés comme une espèce d'apothéose en faveur du personnage. Les uns croient reconnoître Démétrius *Poliocerte* ou *Alexandre ;* les autres *Lysimaque* et *Magas ;* d'autres *Attale,* roi de Pergame ; et plusieurs *Seleucus Nicator,* chef des *Seleucides.* — *Statue equestre,* copie fidèle de celle d'Alexandre-le-Grand, sous les traits duquel on sait que l'empereur Caracalla eut la vanité de se faire représenter. — *Statue d'Amazone à cheval,* prête à lancer un javelot, trouvée dans les premières fouilles de Portici. — *Beau cheval de bronze,* seul morceau entier et bien conservé d'un quadrige découvert en 1736 dans les fouilles de Résine, près le théâtre. Il a été placé au milieu de la cour du Musée royal de Portici, avec une inscription latine imitée de celle qu'on lisoit en Élide sur une colonne de bois, seule échappée à l'incendie du palais d'Œnomaüs, embrâsé par la foudre. J. L. G.

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Thomas PIROLI, *avec une explication; par M. Louis* PETIT-RADEL; *publiés par F. et P.* PIRANESI *frères.* — A Paris, an XIV — 1805. XXIe. livraison.

Cette livraison contient *Antinoüs Hercule*, ainsi dénommé, parce que la tête d'Antinoüs a été adaptée à un très-beau torse d'Hercule. — *Antinoüs*, buste ægyptien. Ce monument n'est point encore exposé. — *Antinoüs Horus*, belle statue tirée du Capitole. — *Antinoüs ægyptien.* On distingue sur le devant de sa coiffure cet aspic mentionné dans l'inscription de Rosette, expliquée par M. Ameilhon. — *Monumens comparés d'Antinoüs.* — *Buste d'Antonin le Pieux*, trouvé dans les ruines de l'ancienne ville de Velleia. — *Tête du même*, non encore exposée. — *Buste voilé* du même empereur, tiré du château d'Écouen.

J. L. G.

GRAMMAIRE.

GRAMMAIRE latine théorique et pratique; par J. E. J. F. BOINVILLIERS, correspondant de l'Institut de France, censeur des études au Lycée d'Orléans. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée des règles concernant l'élégance du style. — Paris, chez Aug. *Delalain*, rue Mazarine. 186 pag. in-12. Prix, 1 fr. 20 cent. rel.

Le prompt débit des quatre premières éditions de cette Grammaire latine, prouve son succès. Celle-ci contient quelques développemens et des additions qui augmentent son utilité. La table qui est à la fin du volume contribue à rendre l'usage de l'ouvrage plus commode. W.

Littérature latine.

De rectæ pronunciationis et actionis præstantia, ad Martialis libr. I, epigr. 39, dissertatiuncula a Johanne Georgio *Ecco.* — Lipsiæ, 1803. In-4°. de 32 pag.

Cet opuscule a été fait à l'occasion d'une promotion de seize gradués dans l'Université de Léipsick. Il n'est que le développement d'une épigramme de Martial (1), dont le but est de prouver combien est utile et nécessaire une prononciation nette et une action juste et mesurée dans le discours. Et en effet, personne n'ignore que sans ces deux qualités si essentielles, un orateur ne peut prétendre à la perfection ni à une réputation brillante. Celui qui se consacre à l'éloquence de la chaire, à celle du barreau, ou bien au théâtre, doit donc, ainsi qu'un chanteur, s'appliquer de bonne heure à plier sa voix à toutes les inflexions possibles, et y accommoder des mouvemens convenables. Remarquons que par *action* on ne doit pas entendre seulement le geste, mais encore le jeu des yeux et de tout le visage. C'est avec une belle prononciation, avec une action pleine de sens et de vérité, que, selon Quintilien, on vient à bout de toucher et de plaire. Les Grecs, les Romains et même les Hébreux ont été peut-être les peuples les plus habiles dans l'art de la déclamation et du geste. On sait que chez les deux premiers peuples il y avoit des écoles publiques où les jeunes orateurs alloient prendre les leçons des maîtres célèbres. Sous les portiques et dans les basiliques, ne voyoit-on pas aussi des philosophes et des poëtes réciter,

(1) Lib. I, Epist. 39.

déclamer leurs ouvrages, et s'exercer continuellement dans l'art de la parole? En général, les modernes sont bien au-dessous des anciens dans cette partie qu'on néglige beaucoup trop, et dont on ne connoît pas assez l'importance. A. L. M.

De Accuratione cuilibet scriptori necessaria ad Horatii quemdam locum dissertatiuncula Joh. Georgii Eccii. 1804. In-4°. de 25 pag.

C'est une sorte de commentaire de quelques vers de l'Art poétique, où Horace recommande aux écrivains un soin extrême dans le choix, l'arrangement et la bonne disposition des mots. C'est ce qui donne en effet aux ouvrages cette grâce, cette élégance, cette beauté qui captivent l'attention et enlèvent les éloges de ceux qui nous lisent ou qui nous écoutent.

A. L. M.

Littérature orientale.

Kitab mosâbakat albark oualgamâm fi soât alhamâm. — La Colombe messagère, plus rapide que l'éclair, plus prompte que la nue; par Michel Sabbagh; traduit de l'arabe en français, par A. I. Silvestre de Sacy. — Paris, de l'Imprimerie Impériale, an XIV—1805, 96 pages in-8°.; se vend à Paris, chez *Galland*, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n°. 223.

Tel est le titre d'un ouvrage composé en arabe par *Michel* Sabbagh, et traduit en français par M. Silvestre de Sacy. Michel Sabbagh, syrien de naissance, et attaché à l'Imprimerie Impériale, est du nombre des habitans de l'Egypte qui ont quitté ce pays lors de la retraite de l'armée française. Il s'est déjà fait connoître des orientalistes par deux odes

arabes imprimées en arabe et en français; l'une dans le petit recueil intitulé : *Hommage au grand-juge ministre de la justice, visitant l'Imprimerie de la république, le 23 messidor an XI;* l'autre, dans la précieuse collection imprimée sous ce titre : *Adlocutio et Encomia variis linguis expressa, quæ Summo Pontifici Pio VII, typographiæ imperialis musæum invisenti obtulit J. J. Marcel typogr. imp. administr. generalis.* M. de Sacy a ajouté à la suite de sa traduction quelques notes grammaticales et historiques où l'on reconnoît la sagacité et l'érudition qui caractérisent tous les écrits qui sortent de la plume de ce savant orientaliste.

Michel Sabbagh, dans une courte préface, raconte comment le hasard lui a fait naître l'idée de composer cet ouvrage. Il se trouvoit, il y a peu de temps, avec quelques savans français, amis de la littérature orientale : la conversation s'engagea sur la poésie arabe. On le pria instamment d'en donner un échantillon en composant deux vers arabes, dont le sujet devoit être le message d'un amant à sa maîtresse, séparée de lui; et, après un moment de réflexion, il récita ces deux vers :

« Tendre colombe, précipite ton vol vers ma bien-» aimée, et hâte-toi de m'apporter sa réponse; car » l'amour a troublé mes esprits.

» Le papier de ce billet m'est aussi cher que le » blanc de mes yeux; et les traits que ma main y a » tracés, me sont aussi précieux que ma prunelle. » Adieu, tendre et sensible messager. »

La fonction qu'il avoit donnée à sa colombe attira l'attention des auditeurs, et excita vivement leur curiosité : mais comme la plupart se refusoient à croire que l'on pût dresser une colombe au point qu'elle rapportât un message, il résolut, pour dissiper leurs

doutes, de composer un petit ouvrage où non-seulement il prouvât par des faits historiques et incontestables l'étonnante sagacité des pigeons pour cet emploi, mais où il indiquât de plus les moyens propres à les dresser à ce manége.

Il a intitulé cet écrit la *Colombe messagère*, etc., et il l'a divisé en cinq chapitres, dont voici les sujets :

Chapitre Ier. Des oiseaux nommés *hamâm*, et de l'espèce dont il s'agit ici.

Chap. II. De la variété de pigeons que l'on doit préférer aux autres ; des qualités naturelles et du tempérament de cet oiseau.

Chap. III. De celui qui a le premier introduit l'usage de se servir de pigeons pour porter des messages, et de ceux qui, dans la suite, ont imité son exemple.

Chap. IV. Manière d'élever et de dresser les pigeons, et ce qu'on doit observer quand on les dépêche avec un billet.

Chap. V. Passages en proses et en vers, de divers savans des siècles passés, à ce sujet.

Outre l'intérêt que présente le fond de l'ouvrage, et principalement les chapitres III et IV, ainsi que l'on en peut juger par les sommaires que l'on vient de copier, il a le mérite d'être écrit en arabe, d'un style pur et correct. On a donc tout lieu d'espérer qu'il sera reçu favorablement des gens de lettres, et on le regarde comme très-précieux pour les jeunes orientalistes, pour lesquels le texte sera sans difficultés, à l'aide de la traduction aussi élégante que fidèle, et des notes savantes qui l'accompagnent.

CHÉZY.

Poésie latine.

Saxoniæ bona, carminis pars prior; pars posterior, à Joanne Georgio Eccio. Lipsiæ, 1804-1805, in-4°. de 26 et 40 pages.

Ces deux poëmes contiennent l'éloge de la Saxe, c'est-à-dire, de son climat, de son sol et de ses riches productions, de l'antique probité, de l'industrie et des qualités guerrières de ses habitans, enfin, des vertus héréditaires de la famille qui gouverne un si heureux pays. A tous ces avantages elle réunit celui d'avoir produit des personnages célèbres dans les lettres, les sciences et les arts, et de posséder l'illustre et savante Université de Léipzig. A. L. M.

Poésie française.

Poésies de Charles d'Orléans, père de Louis XII, et oncle de François I, Roi de France. — A Grenoble, chez J. L. A. *Giroud*, imprimeur, place aux Herbes.

Charles d'Orléans appartient à l'histoire par ses actions. L'on connoît ses malheurs et son courage; mais l'on ne connoissoit guère, il y a une cinquantaine d'années, Charles comme poëte. Boileau n'a rien dit de lui dans son *art poëtique;* et certes, Villon, qui vint après Charles, n'a point la même naïveté; s'il a plus d'imagination, il a bien moins de grâce. Ils écrivoient tous deux dans un temps où l'on étoit peu difficile sur l'élégance du style; et une seule pensée délicate suffisoit pour faire la fortune d'une foule de rimes. Les formules étoient presque toutes les mêmes, et l'on trouve dans les poëtes d'alors des

pages entières remplies d'*espoir qui appelle, de crainte qui retient, d'amour extrême qui contient, de danger qui poursuit*, etc., etc.

Comment Louis XII ne fit-il pas publier les œuvres de son père? Comment François Ier., qui aimoit les lettres, qui fit corriger le *Roman de la Rose*, de *Jean* Meung, et publier les *poésies* de Villon, ne chargea-t-il pas Marot du soin de revoir aussi celles de son oncle, qui étoit antérieur à Villon, et au moins son égal? Il y a des choses qui étonnent et qui sont inexplicables. — Quoi qu'il en soit, remercions l'éditeur qui les met aujourd'hui en lumière. Son recueil est bien plus complet que celui qu'on trouve dans un volume des *Annales poëtiques*. Tant mieux; on est bien aise de remonter quelquefois à cette époque de simplicité, de bonhomie et de franchise, où le langage avoit plus d'ingénuité, de mignardise et de naturel. Quelques exemples le prouveront.

Mon cœur m'a fait commandement
De venir vers vostre jeunesse,
Belle que j'ayme loyaument
Comme doy faire ma princesse.
Si vous demandez pourquoi esse?
C'est pour savoir quant vous plaira
Allegier sa dure détresse;
Madame le saurai-je ja.

Le passage suivant prouvera que les rimes redoublées, dont on fait honneur à Chapelle, sont d'une création plus ancienne.

Belle se c'est vostre plaisir
De me vouloir tant enrichir
De reconfort et de lyesse,
Je vous requiers comme maistresse

De me laissier du tout mourir.
Car je n'ay vouloir, ne desir,
Fors de vous loyaument servir,
Sans espargner deuil, ne tristesse.
Et s'il vous plait à l'accomplir
Veuillez tant seulement bannir
D'avec vostre doulce jeunesse
Dolent refus, qui trop me blesse;
Dont bien vous me povez guerir
Belle se c'est vostre plaisir.

Cette répétition du premier vers est très-agréable; il paroît que Charles d'Orléans se plaisoit à ces heureux retours, ce qui annonce du goût et une profonde connoissance des charmes de la poésie.

De la regarder vous gardez
La belle que sers lignement (1);
Car vous perdez soudainement
Vostre cueur se la regardez.
Les biens que Dieu lui a donnez
Emblent (2) un cueur subtilement:
Sur le prenez avisement,
Quand devant elle vous vendrez
De la regarder vous gardez.

Les rimes ne sont pas riches; mais ces tournures pleines d'abandon peignent bien le sentiment et la tendresse.

Citons encore ces vers décasyllabiques:

Comment se peut un paure (3) cueur deffendre
Quant deux beaulx yeux le viennent assaillir?

(1) Sans réserve.
(2) Enlèvent.
(3) Pauvre.

Le cueur est seul desarmé, nu et tendre
Et les yeux sont bien armés de plaisir :
Contre tous deux ne pourroit pié tenir.
Amour aussi *est* de leur alliance ;
Nul ne tendroit contre telle puissance.

Quand Charles fit ces vers, on ignoroit la loi qui prescrit d'éviter les hiatus. Malgré cette faute d'harmonie, et quelques autres qu'on pourroit reprendre, on lira les poésies de ce prince avec plaisir, dès qu'on sera habitué à son style. On trouvera des ballades et des chansons remarquables par la douceur et la bonhomie qu'elles annoncent. Les grâces avoient taillé sa plume. S'il fut venu trois siècles plus tard, nous ne doutons pas qu'il n'eût donné à sa diction plus de force et plus de véhémence. Il avoit du génie : ses ouvrages le prouvent. Il devoit aussi avoir une belle âme, s'il est vrai, comme le dit Vauvenargue, que *le génie vienne de l'accord et de l'harmonie entre l'âme et l'esprit.* Mais une observation qui le prouveroit davantage, c'est que presque toujours les enfans ont à reprocher leurs vices à leurs pères, ou à les remercier de leurs vertus. Charles d'Orléans fut père de Louis XII : quel éloge ? *Aug.* DE L.

Excerpta ou *Fables choisies de La Fontaine, avec des notes nouvelles ; édition prescrite et adoptée par la Commission d'instruction publique pour les Lycées et les Ecoles secondaires.* Publiée par F. Roger, membre de la Commission. — Paris, chez Aug. *Delalain,* rue Mazarine, n°. 36 ; 87 pages in-12. Prix, 1 fr. 5 cent.

Ce petit recueil pourra être employé avec utilité dans l'enseignement, parce qu'il facilitera la comparaison du fabuliste latin avec le fabuliste français. Il

contient d'abord 47 fables imitées de Phèdre, et en tête de chacune est l'indication du titre qu'elle a dans le poëte romain, et celle du livre dans lequel elle est comprise. Les 3 fables suivantes, *le Rat de ville et le Rat des champs; la Belette entrée dans un grenier, et le Lion malade et le Renard*, sont imitées d'Horace; en tête de chacune M. Roger a indiqué celle des poésies d'Horace dans laquelle se trouve l'originale imitée par La Fontaine. A la suite de ces imitations se trouvent encore 12 autres fables du même auteur. Dans des notes très-succinctes, l'éditeur explique les mots peu usités, et donne les éclaircissemens nécessaires à l'intelligence du texte. W.

Langue française.

Elémens d'Orthographe française et de ponctuation, ou cacographie, *extraite d'un ouvrage intitulé :* Grammaire raisonnée *ou* Cours théorique et pratique de la langue française; par J. E. J. F. Boinvilliers, correspondant de l'Institut de France, etc., à l'usage des écoles secondaires, et des personnes qui ont étudié *Restaut, Wailly, L'Homond,* etc., ou à qui la règle des participes n'est pas familière; seconde édition. — Paris, chez Aug. *Delalain;* rue Mazarine, n°. 36, 120 pag. in-12; prix, 1 fr.

Ce petit ouvrage offre un exercice utile pour fortifier les élèves dans l'observation des règles sur l'orthographe; d'un bout à l'autre l'orthographe y est extrêmement vicieuse, telle cependant qu'on en trouve trop souvent des exemples dans les lettres de personnes auxquelles on devroit supposer plus d'instruction. Si les élèves savent transcrire ces morceaux sans

faire de fautes d'orthographe, on pourra être sûr que leur instruction sur ce point est solide. W.

Traité de la prosodie française, par M. l'abbé d'Olivet, avec une dissertation de M. Durand, sur le même sujet. — Paris, chez Aug. *Delalain*, rue Mazarine, 1805, 108 pag. in-12. Prix, 75 c.

C'est sans doute une entreprise louable de M. Delalain d'avoir réimprimé le traité de l'abbé d'Olivet, dont l'utilité est suffisamment reconnue. On lui saura gré d'y avoir joint la *dissertation en forme d'entretien sur la prosodie française*, qui avoit été mise à la tête du Dictionnaire anglais et français de Boyer, édition in-4°. Londres, 1748, et que la bibliothéque raisonnée attribue à M. Durand, ministre à Londres, sur lequel nos lecteurs pourront consulter le *Magasin Encyclopédique*, IIe année, tom. II, p. 540—545; et année VIII, t. II, p. 487—500. W.

Poésie anglaise.

Les Saisons de Thompson, traduites par J. P. F. Deleuze. Nouvelle édition, avec une figure de Roger. — Paris, *Levrault, Schoell et compagnie.* An XIV — 1806. 1 vol. in-12.

Il a été rendu compte de cette élégante traduction dans notre Journal, IXe. année, tom. I, p. 67; ainsi nous n'ajouterons rien à l'éloge qu'elle mérite. Nous nous bornerons à dire que cette seconde édition a subi d'heureux changemens, et que la préface est augmentée de la traduction de deux lettres de Thompson. Nous dirons encore que la première, format in-8°., se fait remarquer par son exécution typographique, et par quatre belles estampes qui accompagnent chaque chant. Mais à la vérité celle

qu'on annonce joint à ses corrections l'avantage d'être beaucoup plus portative. Et en effet les saisons, excellent ouvrage classique, seront toujours un *vade-mecum* aussi instructif qu'agréable. Il nous reste à engager M. Deleuze, si versé dans la littérature anglaise, et qui a si bien étudié Thompson, à traduire ses autres poëmes. La notice judicieuse qu'il en donne, les beautés dont ils brillent, nous permettent d'assurer que ce travail ne feroit qu'ajouter à la gloire du poëte anglais et à la sienne propre.

A. L. M.

Poésie allemande.

Alsatisches Taschenbuch, für das Jahr 1806; c'est-à-dire, *Almanach alsacien pour l'année 1806*, Strasbourg, chez J. H. Heitz; 192 pages in-12.

Parmi les différentes villes de l'Empire qui, après la capitale, se disputent l'avantage d'être les plus chères aux sciences, aux lettres et aux arts, Strasbourg sans doute occupe le premier rang; trop de circonstances se réunissent à lui assurer cette prérogative, pour qu'on puisse vouloir la lui contester. L'histoire et les antiquités, la morale et les sciences exactes ont compté, dans ces derniers temps à Strasbourg, des zélateurs distingués. Les souvenirs aussi se présentent en foule, les Otfrid, Gayler de Kaysersberg, Brandt, Speckle, Fischart, Wimpheling, Sturm, Bœcler, Oberecht, Schœpflin, et tant d'autres noms chers aux lettres, aux sciences et aux arts. Une colonie de correspondans de l'Institut entretient aujourd'hui des communications non interrompues avec les savans de la capitale. MM. Oberlin, antiquaire et philologue célèbre; Schweighæuser père, un des premiers helléniste; Lombard, méde-

cin; le tribun Koch, historien et publiciste distingué, tous les quatre associés de l'Institut (comme l'étoient le grand helléniste Brunck, le mathématicien Arbogast, le naturaliste Hermann, morts il y a peu d'années); Blessig et Haffner, doctes théologiens et prédicateurs éloquens; Petersen, qui sait allier l'étude de la nature aux talens d'une éloquence persuasive; Herrenschneider, mathématicien et métaphysicien distingué; Tels sont les hommes qui justifient aujourd'hui la vérité de cette préférence dont j'ai parlé plus haut. La poésie de même a été cultivée avec succès à Strasbourg, et généralement en Alsace, qui, parmi ses hommes illustres, compte un grand nombre de poëtes distingués; il faudroit être bien étranger à la littérature de ce pays pour ne point connoître les belles poésies de M. Pfeffel, octogénaire et aveugle, qui dicte à sa fille les vers gracieux, enfans de son imagination encore jeune et sensible; il lui a transmis aussi une partie de son talent.

Pour élever un monument au goût de la poésie, cultivée de tout temps avec succès dans leur pays natal, des Alsaciens viennent de former à Strasbourg une réunion dont le but est de publier tous les ans un *Almanach poétique en allemand;* celui pour l'an 1806 vient de paroître. Attendu avec impatience, le nom des hommes de lettres qui y ont travaillé, et le mérite de leurs productions, ont dû procurer aux lecteurs un plaisir bien vif, et satisfaire entièrement leurs espérances.

Un artiste distingué, M. Zix, l'a orné d'une jolie gravure. C'est avec une satisfaction particulière qu'on y voit paroître les noms de MM. Jægle, Schweighæuser fils, Arnold, Stœber, Schaller, Lippman, etc. Le premier, poëte plein de verve, vient de publier

un recueil de poésies estimées. M. Schweighæuser fils a enrichi cet Almanach de plusieurs morceaux de poésie, et de la traduction en allemand d'une notice intéressante écrite par lui-même en français sur M. Brunck, correspondant de l'Institut, insérée dans le Magazin Encyclopédique; M. Arnold, docteur en droit, de retour d'un voyage en Italie qui lui a fourni l'occasion de faire des recherches sur l'antiquité et les arts, dont il se propose de publier les résultats, a inséré dans ce recueil le morceau intitulé : *Le monument sur les Appennins.* M. Stœber, littérateur instruit et aimable, est l'auteur le plus fécond de ce recueil; ses poésies sont gracieuses et ses sujets agréables : on y remarque, outre plusieurs romances pleines de sentiment, la traduction du récit de la mort des Templiers dans la tragédie de M. Raynouard, que M. Stoeber vient de traduire toute entière (1) et de faire représenter. MM. Schaller et Lipman, unis par les muses et l'amitié, suivent M. Stoeber de près pour le mérite et la fécondité. Le premier est un prédicateur qui joint le talent de l'éloquence à celui de la poésie. Le second, jeune Israëlite doué de talens variés et de beaucoup d'instruction, a enrichi cet Almanach d'une *Elégie sur la mort de* Schiller, dont voici la traduction.

« Sur les ailes brillantes des séraphins s'élance cet esprit sublime, sorti d'un globe plus élevé; il plane sur cette terre si étroite et si resserrée pour lui : le moment qu'il désiroit avec tant d'ardeur se montre dans une pure lumière de printemps; et ses larmes, plus délicieuses que celles qu'il versoit ici-bas, mouillent les bocages d'Eden.

Il tombe le voile, entourant ces lieux que lui peignoit

(1) Voyez *infrà*, p. 226.

la

la main enchanteresse de l'art ; ces lieux que son imagination seule lui présentoit paroissent plus brillans éclairés des rayons de la vérité ; le doute et la sombre mélancolie qui l'assiégeoient dans de tristes momens fuient, et son esprit, se dégageant de toute erreur, ne voit maintenant que le beau jour de la vérité.

Il voit épanouir la fleur de l'espérance, dérobée longtemps par la nuit de ce monde ; mille fois plus belle, elle croît dans le sanctuaire où un ange bienfaiteur la cultivoit ; les êtres qui, semblables à des génies errans, lui montroient une lueur incertaine, ne sont plus des créatures de son pressentiment ; ils l'entourent revêtus de la réalité.

Loin de ces fictions chimériques qu'enfanta un agréable mensonge à l'autel de Jupiter, il n'est pas entouré de ces êtres fantastiques qu'on nomma *Dieux*. Mais, dégagé de son enveloppe grossière, il contemple le vrai créateur et conservateur du monde, et celui qui s'appelle *Amour éternel*, le salue du haut de son trône, et l'accueille avec un sourire bienveillant.

Là, tu trouveras des cœurs magnanimes unis par les liens fleuris du bonheur ; ici, la vertu succombant ne pleure plus sur sa faute, et l'amour abandonné ne verse plus de larmes ; là, plus de haine jalouse entre Philippe (1) et Carlos, dont le cœur étoit en harmonie avec celui d'Elisabeth ; Domingo ne jettera plus sur Rodrigue et Carlos des regards sombres et sinistres.

Moor, délivré du fardeau de son crime, ne coûte plus de pleurs à Amalie, Mortimer est dans les bras de Maria, et Piccolomini uni à Thekla ; toute la joie de ces scènes

(1) Tous ces noms appartiennent à des personnages des productions théâtrales de Schiller.

d'allégresse brille dans les yeux des bienheureux, elle se fond en larmes de reconnoissance devant toi, qui peignis avec tant de vérité leur douleur et leurs angoisses.

Le glaive d'Alba, trop long-temps le fléau du genre humain, se repose lassé de carnage et d'une gloire cruelle; le traitre Fiesko renonce à la grandeur, le superbe Wallenstein à l'empire, et la palme immortelle, qui, pour un mérite plus doux, couronne la timide vertu, remplace le laurier périssable qui décore le front du vainqueur, etc.....

En disant quelques mots sur une ville qui depuis long-temps a bien mérité de l'esprit humain, j'ai satisfait une inclination de mon cœur et de ma raison. L'amitié et l'indulgence dont m'ont honoré les hommes distingués et vertueux que j'y ai connus, laisseront toujours dans mon âme de doux souvenirs de plaisir et de reconnoissance (1). M..... B..r.

Théâtre.

Die Tempelherren, ein Trauerspiel von Raynouard. Nach dem Franzœsischen metrisch übersezt von Ehrenfried Stœber; c'est-à-dire : *Les Templiers, tragédie de M. Raynouard, traduction métrique par Ehrenfried Stœber.* — Strasbourg et Paris, chez Amand *Koenig*, 1805, VIII et 92 pag. in-12.

La tragédie des Templiers est suffisamment connue de tous nos lecteurs, et le succès éclatant qu'elle

(1) Le dernier numéro du *Magasin Encyclopédique*, contient un article sur l'Académie de Nancy, signé *Michel Berr*. M. Berr, il est vrai, a donné des renseignemens relatifs à cet article. Mais comme ce n'est pas lui qui l'a rédigé, c'est par erreur que son nom s'est trouvé au bas de l'article.

A. L. M.

a trouvé au Théâtre Français pouvoit faire prévoir que celui de nos voisins ne tarderoit pas à se l'approprier. Déjà les journaux ont annoncé qu'elle a été traduite en hollandais. La traduction allemande métrique que nous annonçons, a été faite pour le théâtre allemand qui existe tous les ans pendant quelques mois à Strasbourg ; et c'est d'après cette traduction que la tragédie de M. Raynouard y a été représentée depuis. M. Stœber est l'auteur de plusieurs poésies allemandes qui font honneur à son talent, et la traduction métrique des Templiers qu'il vient de publier, ne fera pas tort à la réputation qu'il a acquise; beaucoup de passages de l'original, et entr'autres le célèbre récit du Connétable, sont rendus en allemand d'une manière très-heureuse.

M. Stœber a placé en tête de la traduction une notice très-succincte sur les Templiers, mais suffisante pour l'intelligence de la pièce; elle est extraite de celle de M. Raynouard. A la fin du volume, il a mis les notes qui sont indispensables pour mieux saisir quelques passages de la tragédie. W.

Roman.

Koraïme, ou *l'illustre Infortunée ; nouvelle mogolienne, suivie d'aventures française, indienne, grecque ; par madame* de Flammanville. 2 vol. in-18. A Paris, chez *Dujardin*, libraire, rue de la Harpe, n°. 461.

Les romans et les lettres sont le triomphe des femmes. Mesdames de Genlis, de Souza, Cottin, de Montonlieu, etc., ont prouvé, par les grâces, l'élégance et la facilité de leur imagination et de leur style, qu'elles peuvent être supérieures aux écrivains de notre siècle qui s'occupent de ces deux genres.

Madame de Flammanville, en encadrant dans une

correspondance quelques historiettes, a choisi deux moyens de succès. Mais oserons-nous le dire? Et la franchise austère est-elle précisément le devoir d'un critique, quand il a à parler de l'ouvrage d'une femme? Sans tromper sa conscience et ses lecteurs ne peut-il pas un peu déguiser les défauts du livre qu'il annonce?

> Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses?
> (LACHAUSSÉE.)

Une jeune demoiselle, appelée Janny, écrit à son amie, mariée depuis peu : elle lui annonce que, dans une de ses promenades, elle a découvert des papiers cachés dans le creux d'un arbre. Lira-t-elle ce qu'ils renferment? respectera-t-elle ce dépôt mystérieux? La curiosité l'emporte; elle lit et transcrit les aventures de Koraïme. Elles finissent avec le premier volume. Il semble que l'auteur eût pu quitter la plume; mais il avoit d'autres aventures à écrire; et la jeune demoiselle continue à se promener. En revenant auprès de l'arbre qui fut le dépositaire des infortunes de Koraïme, elle rencontre un inconnu; elle est très-effrayée, car elle se trouvait dans une prairie un peu loin de son habitation, et

> L'*herbe*, l'occasion, l'*étranger*, et je pense,
> Quelque diable aussi la poussant.
> (LA FONTAINE.)

pouvoit fort bien rendre cette rencontre dangereuse. Cependant elle fut plus heureuse que sa peur ne semblait l'annoncer : Janny en fut quitte en acceptant le bras de l'inconnu, qui la ramena chez elle. Le lendemain, l'inconnu reparut; il s'appeloit M. le comte de Sulmers. Le père de celle qui écrit avoit

été lié avec le père du comte. On l'invite à dîner. Il vient ; arrive à bonne heure. Les voilà tous assis sous la feuillée : le comte parle ; c'est l'histoire de ses voyages. Il étoit sorti de France pour aller aux grandes Indes : il avoit passé par les Pyrénées. Il parle peu des sites pittoresques de ces belles montagnes ; si peu connues avant le voyage de M. Ramond, de l'Institut. Mais il nous entretient beaucoup des pasteurs, ou, si l'on veut, des bergers qu'on voit dans ces contrées. Il me paroît que M. le comte de Sulmers a fait comme beaucoup de voyageurs, qui écrivent des relations de ce qu'ils imaginent, ou qui rapportent ce qu'ils ont ouï dire.

Nous possédons quelques chaumières assez proches des Pyrénées ; nous en connoissons un peu les usages, les richesses et les habitans. Nous dirons donc à M. le comte, qu'il s'en faut de beaucoup que tous les moutons portent une *toison dorée*, parce qu'on en voit beaucoup de noirs, et qu'en général leur laine n'est pas assez propre pour mériter cette expression digne d'une idylle. Ils ont peu de *génisses blanches comme la neige :* il y a plus de laboureurs que de pâtres ; ils ne font jamais de fêtes aussi brillantes que celle qu'il décrit ; et ne connoissent nullement les sentimens délicats qu'il leur prête ; surtout, comme ils ont le malheur de ne connoître pas nos modes, jamais une fille n'y tutoie sa mère. Ce langage familier n'est fait que pour les gens du bel air, pour les pères imprévoyans et faciles, qui ne savent pas qu'on peut être l'ami de son fils sans devenir son camarade.

Le comte de Sulmers va en Espagne ; de là il se transporte au pays « où, par une coutume barbare, » les femmes se brûlent sur un bûcher pour aller » joindre leurs cendres à celles de leurs maris ». Tout

en parlant, Janny découvre qu'il étoit propriétaire des papiers qu'elle a trouvés. Il les avoit déposés dans l'arbre qui les recéloit, lorsqu'il fut obligé de s'expatrier à la suite d'un duel funeste. Il blâme avec raison ce préjugé atroce; puis il s'enflamme pour Janny, puis il l'épouse; et ainsi finit l'histoire.

Les sentimens développés dans ces deux volumes font honneur à madame de Flammanville; ils seront lus avec plaisir et intérêt. Je ne dis pas cependant que

> La mère en prescrira la lecture à sa fille.
>
> (Piron.)

car aucune mère raisonnable ne mettra jamais entre les mains de sa fille, pas même le meilleur roman. Mais il pourra plaire à cette foule de lecteurs désœuvrés et frivoles, qui ne demandent qu'à être agréablement distraits. A la vérité, si madame de Flammanville aspire à plaire encore davantage, nous lui conseillons de bannir quelques petites négligences qui déparent la simplicité de son style. On ne dit pas : *Nous sommes de grands enfans à qui il faut des hochets; la différence n'est que dans leur construction.* On *construit*, il est vrai, des châteaux de cartes; mais tous les hochets ne se *construisent* pas. Doit-on dire le *trône de l'Éternel*, pour désigner l'*autel* ou le *tabernacle*? cette tournure nous semble trop ambitieuse.

> L'âme de la pensée est dans l'expression.
>
> (Lachaussée.)

Racine et Pradon écrivant la tragédie de *Phèdre* avoient les mêmes idées et les mêmes situations à rendre. Qu'on les lise, le premier est sublime, et

le second pitoyable. On ne dit pas non plus : *Mon père et ma mère sortirent pour affaire, et furent absens une partie de la journée.* Il falloit *sont sortis* et *ont été absens*, à cause d'*aujourd'hui*. Nous faisons cette remarque, parce que beaucoup de personnes emploient le *parfait défini* au lieu du *parfait indéfini*, qui marque que la chose vient d'être naguère. C'est une faute plus considérable qu'on ne pense. Quand une langue est formée, ne pas respecter sa syntaxe, c'est vouloir la plonger dans la barbarie. Boileau dit :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Aug. DE L.

MÉLANGES.

PARSON's and GALIGNANI's British Library in verse and prose; being the most extensive selection ever offered to the public fromevery admired author in the english language. N°s. 31 et 33 *verse;* et n°s. 32 et 34 *prose.*

Nous avons déjà parlé de ce *Recueil anglais de vers et de prose* (1), et c'est volontiers que nous avons loué le goût qui règne généralement dans le choix des pièces. L'un de ces petits volumes ou cahiers que nous annonçons, ne renferme que des poëmes ou pièces de vers. Ce sont les *Plaisirs de la mémoire*, en deux chants, par *Samuel* ROGERS. — Les *Plaisirs de l'espérance*, aussi en deux chants, par *Thomas* CAMPBELL. — Et les *Œuvres poétiques d'Olivier* GOLDSMITH, précédées d'un précis historique sur sa vie

(1) *Magasin Encycl.* Année IX, t. VI, p. 478.

et ses écrits. L'autre, qui porte au frontispice le portrait de Johnson, contient les vies des plus célèbres poëtes anglais, savoir de *Johnson*, de *Cowley*, de *Waller*, de *Milton*, de *Butler*, de *Dryden*, de *Denham*, de *Rochester*, de *Garth*, de *John Philips*, de *John Pomfret*, d'*Addisson*, de *Rich. Blackmore*, de *Nichol. Rowe*, de *Thom. Tickell*, de *Will. Congreve*, d'*Elisha Fenton* et de *Matt. Prior*.

Travaux de la Société d'Émulation de Poitiers. Deuxième année. — A Poitiers, chez *Catineau*. 184 pages in-8°.

Ce cahier ne doit pas moins exciter l'intérêt que les précédens. Il prouve que la Société de Poitiers remplit avec autant de zèle que de succès l'engagement qu'elle a pris de concourir aux progrès des lettres, des sciences et des arts. On en jugera par la note des mémoires, dissertations, analyses que contient ce volume. *Histoire de la constitution médicale qui a régné à Poitiers pendant l'an XI;* par M. Gaillard, D. M. — *Rapport de M. Pingault, médecin, sur un mémoire ayant pour titre :* Réflexions sur la rumination, par *G. Roubieu*, médecin à Montpellier. — *Rapport de M. Gaillard*, D. M., *sur un mémoire intitulé :* De l'influence des passions sur l'économie animale dans l'adolescence, par *M. Pingault*, médecin. — *De l'utilité des frictions sèches, considérées comme moyen de conserver la santé ;* par M. Beauchamp, D. M. — *Apperçu sur la myopie ;* par M. Perroteau, médecin. — *Rapport de M. Canolle, D. C., sur un mémoire relatif à un prétendu hermaphrodite qui existe aux environs de Mantoue.* — *Essai sur la minéralogie du département de la Vienne ;* par M. Desvaux. — *Disserta-*

tion sur une question de grammaire ; par M. Marquet, avocat. — *Sur les batailles livrées dans le Poitou ;* par M. Girault. — *Rapport de la commission nommée pour examiner pour examiner la traduction de Pomponius Mela ;* par M. Fredin, professeur de géographie et d'histoire. — Enfin on y trouve une ode latine *sur la nouvelle guerre des Anglais contre la France ;* par J. L. Doré.

La Société regardant l'antiquité comme une des branches les plus utiles de l'histoire, et désirant éclaircir, autant qu'il est en elle, l'histoire du pays poitevin, a chargé une commission archæologique de rechercher les monumens antiques du département de la Vienne. Plusieurs écrits ont déjà été fournis successivement à la Société, et M. Siauve a depuis peu publié ses *Mémoires sur les antiquités du Poitou* (1), et d'autres doivent incessamment paroître sur les *Tombeaux de Civaux*, sur le *Temple de Saint-Jean*, sur les *Pierres levées*, etc. A. L. M.

Etrennes amusantes et instructives, à l'usage de la jeunesse ; petit volume, format de poche ; Prix, 40 cent. — A Paris, chez *Debray*, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq.

C'est un recueil de petits tours de société et de petits problèmes aussi ingénieux qu'amusans, qui sont suivis de leur solution. Ce recueil, propre à récréer la jeunesse des deux sexes, est précédé d'une liste chronologique de découvertes importantes et d'événemens mémorables, à commencer de l'an 420 de l'ère vulgaire. Il y a des omissions impardonnables dans cette liste, où l'on a eu principalement en

(1) Voy. *Magas. Encycl.*, année 1805, t. V, p. 443.

vue l'histoire de France et celle de Paris. Puisque l'éditeur paroît avoir eu la prétention d'instruire, il devoit s'appliquer à plus d'exactitude. J. L. G.

L'Indispensable, journal de poche à l'usage des deux sexes, 4e. année, contenant les naissances et alliances des princes et princesses de l'Europe, l'état des maisons de la famille impériale, les grands officiers de la légion d'honneur, les membres des divers ordres de chevalerie reçus en France, le gouvernement administratif de Paris; un aperçu des objets qui commandent l'admiration, les jours et les heures d'ouverture; des instructions propres à seconder l'industrie et le commerce, la liste des banquiers, les hôtels garnis, etc., etc.

Un peu de tout.

Un vol. in-18, jolie édition, prix cartonné, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. pour les départemens; relié, format de portefeuille, avec crayon, pages réglées pour souvenirs, offrant les avantages de l'Almanach des Rendez-vous et des Carnets; mouton maroquiné, 4 fr., maroquin, 6 fr.

On peut, d'après un pareil titre, se dispenser de louer l'*Indispensable*. Tout portés que nous soyons à dire du bien de ce qui est bon, nous hasarderons cependant quelques réflexions; et d'abord pourquoi cette concordance des Calendriers républicain et grégorien pour l'espace de 24 ans? Celui-ci étant rétabli dans toute son intégrité, l'autre devient absolument nul pour les années qui vont suivre celle qui finit. L'éditeur ayant pu être informé assez à temps de ce retour, devoit donc se borner à donner la concordance des deux calendriers depuis 1793 jus-

qu'en 1805 inclusivement. Ceci étoit une chose d'autant plus nécessaire, que cet intervalle contient des événemens remarquables dont on ne voudra jamais perdre le souvenir; le reste est surabondant. A propos de souvenir, l'éditeur *voulant accroître l'intérêt de son Almanach*, annonce, et dans un avis particulier, et dans une table de matières, qu'il a consacré des *pages réglées* pour noter ce qu'on ne veut pas oublier; mais nous sommes malheureusement réduits à croire à sa bonne intention, et quelque bévue sans doute aura supprimé ces feuilles; car à qui persuaderoit-on que l'œil vigilant de la police les a fait disparoître? Ce qui n'est pas prévu peut-il provoquer sa censure? Certes nous avons le droit de plaindre et les amans et les gourmands sans mémoire, qui acheteront sur promesse et de bonne foi l'Indispensable, uniquement pour ne pas manquer les uns leur maîtresse, et les autres un bon repas. Nous reprocherons encore une autre omission très-essentielle; c'est, à la table des matières, de n'avoir pas placé à la suite de chaque article le numéro de la page. Ce secours est nécessaire pour tout livre qui, comme un almanach, renferme tant d'objets divers, et qui ne se lit pas de suite.

L'éditeur, toujours mu par de bonnes intentions, a porté la précaution jusqu'à présenter une liste de noms à donner sans doute aux nouveaux-nés; mais son choix s'est arrêté, ce semble, plutôt à la légende mythologique ou des romans, qu'au calendrier canonique; et nous ne croyons pas que généralement on adopte pour prénoms de filles *Anadine*, *Chloris*, *Déjanire*, *Illyrine*, *Léda*, *Philomèle*, *Pomone*, surtout *Podalire*, qui est le nom d'un médecin grec, etc.; nomenclature au reste beaucoup plus étendue dans l'Almanach de l'année précédente, auquel on

renvoie. Voilà ce que nous avions à dire sur ce *Journal de poche*, qui, malgré tout, n'est pas trop mal nommé l'*Insdispensable*, et qui, à peu de chose près, justifie sa devise, *un peu de tout.* J. L. G.

Calendrier de la Cour impériale pour l'année 1806, 2e. année du nouveau colombat, contenant le lever et le coucher du soleil et de la lune, l'état de la Maison de l'Empereur et Roi, de la famille impériale, les naissances des rois, reines, princes et princesses de l'Europe, les événemens les plus mémorables de l'année 1805, le cérémonial du sacre et du couronnement, avec la formule du serment, la séance extraordinaire au Sénat, le séjour du Souverain Pontife à Paris, le couronnement du roi d'Italie, le portrait de son vice-roi, la réunion de Gênes, etc. Un vol. in-32, cartonné, 75 cent., 1 fr. franc de port, et 1 fr. 80 cent. relié.

Ce titre est suffisamment explicatif, et nous nous dispenserons de rien dire de plus sur ce *Calendrier*, qu'on a complété par l'exposé des travaux faits au Simplon et au Mont-Cenis, et par une notice sur les télégraphes. Nous observerons seulement qu'il a sur l'*Indispensable* l'avantage d'être enrichi de pages consacrées aux *souvenirs* (1). J. L. G.

Gravures.

Almanach impérial ou *Temple de la gloire.*

Cet Almanach a le double avantage d'offrir un temple dédié à la gloire, orné de figures et de vi-

(1) Cet ouvrage et le précédent se trouvent chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq.

gnettes caractéristiques et symboliques analogues au sujet, et d'être composé de manière que l'on y trouve sur le fronton le buste de l'Empereur; dans des cartels les noms de la famille impériale; et dans les autres massifs, les noms des grands dignitaires de l'Empire, des ministres, des sénateurs, des conseillers d'état, des préfets et de l'état-major de Paris.

Cette estampe, de dix-neuf pouces de largeur, sur quinze de hauteur, est susceptible d'être encadrée, ou mise sur carton pour usage de cabinet. Elle est du prix de 6 fr., papier ordinaire, et 9 fr. papier vélin.

A Paris, chez *Deseve*, dessinateur et graveur, rue des Fossés Saint-Jacques, n°. 33.

Beaux-Arts.

* *Dictionnaire des Beaux-Arts, par* A. L. Millin, *Membre de l'Institut, Conservateur des Médailles, des Antiques et des Pierres gravées de la Bibliothèque impériale, Professeur d'Antiquités*, etc. (1). A Paris, chez *Desray*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 4. 1806. 3 gros volumes in-8°., chacun d'environ 900 pages.

Il y a long-temps que ce Dictionnaire est annoncé; plusieurs circonstances en ont retardé l'impression; le sujet est d'autant plus intéressant qu'on ne possède aucun ouvrage du même genre.

M. Lacombe a donné, il est vrai, un *Dictionnaire des Beaux-Arts;* mais cet ouvrage n'est qu'en un seul volume assez petit, la poésie et l'éloquence en font partie, et on y trouve des notices sur les principaux

(1) Cet ouvrage fait partie de ceux adoptés par le Gouvernement pour la formation des Bibliothèques des Lycées.

artistes et gens de lettres. On sent que l'auteur n'a pu consacrer que très-peu d'étendue à chaque article, et qu'ainsi le plus grand nombre doit être insuffisant.

Le *Dictionnaire de Peinture et de Sculpture*, de Watelet, homme de goût et artiste lui-même, est plus étendu, c'est la réunion des articles relatifs à cette partie dans l'Encyclopédie : on y distingue surtout ceux de M. Lévesque; mais ses auteurs se sont principalement attachés à la théorie, ils n'ont presque rien donné à la partie historique ni à celle de l'antiquité. D'ailleurs, depuis que cet ouvrage a été écrit, on s'est beaucoup livré à l'étude des arts, qui ont été le sujet d'une foule de recherches et d'observations nouvelles. Un nouveau *Dictionnaire des Beaux-Arts* ne peut donc être qu'une chose utile pour les amateurs et pour toutes les classes d'artistes. Voici le plan que l'auteur a adopté.

Il a cru devoir s'attacher d'abord à l'*histoire des arts*, car elle est indispensable pour en bien connoître la théorie. Par *histoire des arts*, on ne doit pas entendre celle des artistes, qui y est cependant liée, mais celle des progrès des arts dans les différens temps chez les différens peuples; la plupart des articles de ce genre sont extraits des cours publics de M. Millin.

La *théorie des arts* en est une partie essentielle; c'est elle qui apprend aux artistes à bien faire, et aux amateurs à bien juger. Sulzer est le meilleur guide qu'on puisse suivre. Cependant Watelet et M. Lévesque ont aussi donné de très-bons préceptes. M. Millin a combiné les idées de ces excellens observateurs, en y joignant celles des auteurs qui ont le mieux écrit sur ce sujet, tels que *Raphaël* Mengs, Lairesse, Hagedorn, Home, Richardson, Füessly, Gœthe, Léonard de Vinci, de Piles, etc.

La *pratique* ne pouvant s'acquérir que par l'usage, vouloir en assigner les règles seroit s'ériger non en historien, mais en maître de l'art; aussi M. Millin n'a-t-il pas prétendu les donner toutes. Il s'est principalement attaché à l'explication de celles qu'il faut savoir pour connoître la pratique des différens arts chez les anciens et chez les modernes, et l'explication des termes techniques que l'on trouvera dans ce Dictionnaire, en facilitera l'étude.

L'auteur ne s'est pas seulement borné aux arts relatifs au dessin; il y a joint la musique, sur la *partie historique* de laquelle on trouvera dans cet ouvrage des articles nouveaux et curieux.

Il a cherché à réunir, dans un seul cadre, tout ce qui peut servir à l'artiste pour le diriger dans la composition de ses ouvrages, et à l'amateur, pour porter des jugemens sains et motivés. Il a donc cru devoir y joindre des détails assez étendus sur les *mœurs*, les *usages* et les *costumes* des différentes nations. Ces détails sont absolument nécessaires aux artistes pour éviter les anachronismes et les fautes dans lesquelles des hommes d'un grand talent sont malheureusement tombés, et à l'amateur, pour décider de la nation à laquelle appartient un objet d'art, et du temps dans lequel il a été exécuté. Ils sont surtout utiles à ceux qui voyagent pour leur instruction, et à ceux qui veulent visiter avec fruit les galeries et les cabinets.

Lorsqu'il y est question des objets d'arts relatifs à la Mythologie, M. Millin a cru devoir renvoyer quelquefois à son *Dictionnaire de la Mythologie*, qui sans doute est entre les mains de la plupart de ceux qui achèteront celui-ci.

Il a cru devoir ajouter à cet ouvrage un autre degré d'utilité. Les articles d'un Dictionnaire pa-

roissent souvent complets à celui qui n'y cherche qu'un délassement, mais ils ne semblent quelquefois pas assez étendus à celui qui s'occupe spécialement d'un sujet. C'est alors qu'on sent vivement le reproche qui a été fait à ce genre d'ouvrages, d'y trouver le plus souvent ce qu'on n'y cherche pas, et pas toujours ce qu'on y cherche. Pour obvier à cet inconvénient, l'auteur a joint à chaque article l'indication des livres, qu'on peut consulter avec fruit. Ainsi, celui qui aura pris des idées générales en lisant l'article qui l'intéresse dans ce Dictionnaire, pourra s'instruire à fond en recourant aux ouvrages qui y sont indiqués. Il a fait usage, pour cette partie, de l'excellente Bibliographie que M. DE BLANKENBURG a jointe à l'ouvrage de Sulzer; mais il y a fait un grand nombre d'additions.

On reconnoîtra aisément, à la lecture de cet ouvrage, que M. Millin a puisé dans les meilleures sources; il y a ajouté beaucoup d'observations neuves. On connoît tous les reproches qu'on a faits aux Dictionnaires; cependant s'ils peuvent être véritablement utiles, c'est aux artistes, qui n'ont pas le temps de lire et de méditer de longs ouvrage théoriques, et qui ont souvent besoin d'être éclairés à l'instant et sans étude, sur un point ou sur un fait qui les embarrasse, et nous croyons que celui-ci leur est absolument nécessaire. J. L. G.

(Février 1806.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Goettingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour trois mois, ... 9 francs.
pour six mois, ... 18 francs.
pour un an, ... 36 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plû à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve, en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Bocage, Barthelemy, Bast, Bichat, Caillard, Cavanilles, Chardon la Rochette, Cuvier, Daubenton, Delille,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis; par Jules-César *Savigny*. 241

MÉDECINE.

Traité sur le Vice scrophuleux et sur les Maladies qui en proviennent; par M. *Baumes*. 268

GRAMMAIRE.

Dissertation étymologique et philologique sur les acceptions du mot *Vaste* chez les diverses nations qui l'ont employé; par L. *Dubois*. 288

ANTHROPOLOGIE.

Nouveaux Elémens de la Science de l'Homme; par M. *Barthez*. 301

CRITIQUE CORRECTIVE.

Extrait d'une Dissertation inédite de M. *Boivin* l'aîné, sur les deux premières épîtres du second livre d'Horace. 318

CHIRURGIE.

Nosographie chirurgicale; par Anthelme *Richerand*. 325

BIOGRAPHIE.

Quelques Anecdotes pour servir de supplément à l'article sur *Schiller*. 339

PALÆOGRAPHIE.

Dissertation sur deux Inscriptions trouvées à Grenoble; par M. *Champollion*. 343

HISTOIRE.

Mémoires historiques sur les Templiers, *ou* Eclaircissemens nouveaux sur leur histoire, leur procès, les accusations intentées contre eux, et les causes secrètes de leur ruine; puisés en grande partie dans plusieurs monumens ou écrits publiés en Allemagne; par Ph. G***. 350

MYTHOLOGIE.

Caroli Friderici *Heinrichii*, Commentatio Academica qua Hermaphroditorum, artis antiquæ operibus illustrium, origines et causæ explicantur. 365

POÉSIE.

Traduction de l'hymne de Thompson; par M. *Kérivalant*. 382

L'Obstacle, idylle. Traduction de Métastase; par Aug. *de Labouisse*. 386

Au roi Stanislas. 388

A une dame qui s'appeloit *Sophie*. *Ib*.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles d'Angleterre. 389

— d'Allemagne. 394

— de Dannemarck. 395

— de Russie. 398

— d'Italie. 401

— de France. 413

— de Paris. 419

THÉATRES.

Augustine. 424

Les Ecriteaux, *ou* Lesage à la Foire Saint-Germain. 425

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle. Frimaire an XIV. 427

Histoire naturelle.

Dictionnaire des Sciences naturelles, etc., etc. *Ibid.*

Annales du Muséum d'Histoire naturelle. 56e. cahier. 428

Minéralogie.

Tableau méthodique des Espèces minérales; présentant la série complète de leur caractère, et la nomenclature de leurs variétés, etc.; par J. A. H. *Lucas*.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis, par Jules César *Savigny, membre de l'Institut d'Égypte.* 1 vol. in-8°. orné de six planches. Paris, chez *Allais*, libraire, quai des Augustins, n°. 39. Prix, 5 fr. et 6 fr. par la poste. Quelques exemplaires sur papier d'Angoulême, avec fig. tirées en couleurs; prix, 8 fr. et 9 fr. par la poste.

Les sciences naturelles font tous les jours de nouveaux progrès, et elles étendent leurs conquêtes par des voyages lointains. Mais la carrière des découvertes est sans bornes, et il est probable que les efforts unis de plusieurs générations ne suffiront pas à compléter l'immense tableau des êtres vivans ou inanimés, sur le vaste plan que l'on suit. S'il falloit attendre la fin de ces travaux pour en entrevoir le but et l'avantage, bientôt la satiété mettroit un terme à des recherches stériles, et à de minutieuses nomenclatures. Quoi qu'on fasse, l'histoire naturelle ne sera jamais une science exacte; il faut qu'elle soit éminemment une science utile. Grâce à de bons esprits, nous voyons les arts nécessaires s'enrichir chaque jour du fruit de tant de découvertes; et, par une louable émulation, presque

tous les savans tendent vers la véritable fin des sciences, l'amélioration de la vie sociale.

Si ces principes sont vrais, l'histoire naturelle pourroit être considérée comme la science des rapports entre les divers êtres de la nature et les besoins de la société. C'est donc une question intéressante que de rechercher quelle influence ils ont eue et peuvent avoir sur le bonheur de l'homme. Aujourd'hui ces rapports se réduisent à des relations de servitude ou d'utilité; l'extrême supériorité que notre espèce s'est acquise, lui a soumis tout le globe, et les autres espèces ne sont plus que des instrumens passifs pour les progrès de la civilisation.

Il n'en étoit pas ainsi dans les premiers âges et même dans une antiquité peu reculée. A une époque bien postérieure à celle où le genre humain luttoit contre des espèces puissantes et ennemies, et lorsque les liens d'une société naissante lui permirent de se livrer en paix aux premiers travaux de l'agriculture, l'homme dut observer avec soin tous les êtres vivans qui sembloient s'associer à lui. Leurs qualités, leur instinct, leurs mœurs fixoient l'attention des peuples suivant leurs rapports avec le climat; et si l'apparition de ces êtres devançoit toujours quelque grand phénomène, important pour la conservation et le sort des hommes, la multitude, habituée à voir en eux le présage des biens ou des maux physiques, ne tardoit pas à leur attribuer une part dans les causes qui les avoient produits. Mais l'imagination, et surtout celle des

Orientaux, ne pouvoit en rester là, et de tout animal utile ou jugé tel, elle fit un être supérieur, un ministre de la Providence. C'est ainsi que peu à peu certaines espèces d'animaux reçurent un hommage de gratitude qu'il ne faut pas confondre avec le culte proprement dit, réservé à la Divinité seule. Les sages eux-mêmes se gardèrent d'abolir une erreur innocente, et la firent tourner au profit de la société.

De tous les animaux, les oiseaux paroissent avoir été les premiers honorés (1). Ils peuplent l'air, la terre et les eaux; leur naturel est ami de l'homme, et ils l'emportent sur les autres espèces par leur nombre et la diversité presque infinie de leurs habitudes et de leurs facultés. C'est par là qu'ils devinrent le sujet de mille emblèmes, et qu'ils obtinrent les premiers honneurs religieux. L'Inde, l'Egypte, la Perse sont le berceau de toutes ces idées, que le génie des Grecs a embellies depuis. Mais l'Égypte *avicole* mérite principalement d'être étudiée; et parmi ses oiseaux sacrés, l'*Ibis* doit fixer les regards du naturaliste philosophe, soit parce qu'il est resté inconnu jusqu'ici, malgré une foule de recherches, soit à cause des lumières qu'on en peut tirer pour l'histoire et la religion d'un peuple fameux. Tel est l'objet du nouvel ouvrage de M. Savigny.

Cet ouvrage se divise en deux parties; la pre-

(1) Voyez le *Magasin Encyclopéd.*, tome V, p. 149, IXe. année, au mémoire du même auteur sur le culte des oiseaux.

mière traite de la nature des Ibis, de leurs caractères zoologiques, de leurs mœurs, de leurs diverses dénominations, et des erreurs qui sont nées de l'ignorance de leurs véritables habitudes.

La seconde, plus étendue, développe les motifs qui, suivant l'auteur, ont amené le culte de l'Ibis, et elle est en grande partie consacrée à l'explication des fables auxquelles cet oiseau a donné lieu.

Il y avoit, selon les anciens, deux espèces d'Ibis; tous deux, semblables dans leur conformation, avoient les pieds comme ceux de la grue et le bec courbé; mais le plumage du premier étoit blanc, hors le col, la tête, l'extrémité des aîles et le croupion, qui étoient noirs, et le plumage de l'autre étoit tout noir. On leur accordoit la faculté de combattre et de dévorer les serpens aîlés, qui, disoit-on, affluoient en Egypte au printemps, et tel est le motif auquel on attribuoit les honneurs qu'ils ont reçus des Egyptiens. « Ce service aussi grand qu'inattendu, dit » Buffon, fut le fondement de la superstition » qui supposa dans ces oiseaux tutélaires quelque » chose de divin. »

Cette faculté que possède éminemment la cigogne, fit que Bélon et *Prosper* Alpin confondirent l'Ibis avec celle-ci. Hasselquist a regardé comme l'Ibis un héron blanc qui suit les troupeaux en Egypte, et saisit sous leurs pas les vers qu'ils font sortir du sol; les Européens l'ont surnommé pour cela *gardebœuf*. Buffon et Linnée n'ont pas eu une connoissance plus

parfaite du véritable Ibis; mais la méprise la plus forte où soient tombés les modernes est celle de Maillet, qui a pris pour l'Ibis un vautour d'Egypte ; erreur due sans doute à ce que celui-ci vit de reptiles, caractère inséparable de l'idée attachée à l'Ibis. Bruce est le premier qui ait reconnu l'Ibis blanc; il l'avoit trouvé dans l'Ethiopie inférieure. Néanmoins tous les ornithologistes s'en tinrent à l'espèce donnée par Perrault, qui est le *Tantalus Ibis* de Linnée, l'*Ibis blanc* de Brisson, Buffon et Blumenbach, espèce fort rare en Egypte et très-sauvage. Jusqu'à M. Cuvier, cet oiseau étoit en possession de représenter l'*Ibis blanc* des anciens ; mais ce célèbre naturaliste a démontré, dans un excellent mémoire (2), qu'il est beaucoup plus grand que le véritable Ibis, dont il diffère encore par le plumage et par des caractères essentiels, et il a donné le nom de *Numenius Ibis* à une espèce du Sénégal, qu'il regarde comme l'Ibis blanc des Egyptiens. Cette espèce possède en effet plusieurs des caractères de ce dernier; mais comme ils sont communs à d'autres espèces différentes entre elles, M. Savigny ne les admet point comme des attributs exclusifs de l'Ibis, et, d'après la considération du plumage et des proportions, il propose d'en faire une espèce à part, qu'il appelle *Numenius Cuvieri* (3). Quoi qu'il en soit, nous adoptons avec

(2) Voyez le 20e. cahier des Annales du Muséum d'histoire naturelle.

(3) D'après la comparaison qui a été faite de plusieurs in-

M. Savigny, pour l'Ibis des anciens, un oiseau qu'il a trouvé en Egypte et qu'il en a rapporté, lequel réunit tous les caractères donnés par Hérodote, Aristote, Pline, Plutarque, etc., et qui est semblable en tous points à l'Ibis blanc que les Egyptiens embaumoient dans leurs catacombes, et qu'ils ont figuré sur leurs monumens, ainsi qu'on peut s'en convaincre à la seule vue des planches dont l'ouvrage est accompagné; enfin c'est sur les lieux même et à loisir que l'auteur a étudié l'Ibis, jouissant de toutes les ressources que pouvoient fournir en plusieurs années l'inspection tranquille du pays, des monumens, et de toutes les antiquités qu'il renferme. Ses nombreuses observations sur les mœurs de l'oiseau et ses recherches anatomiques, jettent un grand jour, comme on va le voir, sur l'histoire de l'Ibis.

L'Ibis blanc habite une partie de l'année dans toute la Basse-Egypte, où il est très-connu sous le nom de *mengel* ou la *faucille*, nom qui fait allusion à la courbure de son bec. Ce bec est d'une nature peu compacte; ses bords sont mousses; sa pointe obtuse; la langue est courte et comme cachée au fond de la gorge; sa taille et sa force sont médiocres, et ne surpassent guère celles du courlis commun. La longueur et la forme de son bec, ainsi que la petitesse de sa langue, l'obligent à prendre sa nourriture dans

dividus, il paroît que les variétés ne sont dues qu'à des différences d'âges, et qu'elles ne peuvent constituer des espèces.
A. L. M.

l'eau ou dans la vase, « ce qui est vrai d'ailleurs, » dit M. Savigny, pour toutes les espèces de » Numenius; d'où il résulte que ces oiseaux fré- » quentent toute l'année les terres basses et hu- » mides, et sont généralement vermivores. » L'Ibis a un vol très-élevé. Il ne niche pas en Egypte, mais il y arrive dès que le Nil commence à croître. Il suit les progrès de l'inondation, s'approche des villages intérieurs à mesure qu'elle avance dans le pays, et quand elle baisse et se retire, il la suit encore pour abandonner l'Egypte après un séjour d'environ sept mois. Il paroît ne pas fréquenter la mer ni les lacs salés, et il s'éloigne même du fleuve, où il ne trouveroit pas l'espèce d'aliment qui lui convient. Mais il se plaît dans le voisinage des eaux douces et stagnantes, et sur le bord des canaux peu profonds. Il y cherche sa nourriture dans la vase, et se repait de menus coquillages; c'est ce qui est prouvé par l'observation de M. Savigny, qui, ayant souvent ouvert en Egypte des gésiers d'Ibis, trouva constamment la membrane intérieure pleine de coquilles fluviatiles. Il seroit donc difficile d'établir pour l'Ibis une exception qui répugne à toutes les idées reçues. Chacun sait que les courlis se nourrissent de petits poissons, de vers, de coquillages et d'insectes aquatiques; mais on ne connoît aucun de ces oiseaux qui attaque et mange des serpens ou de grands animaux, et cette habitude est le résultat de leur conformation interne, aussi bien que des organes extérieurs. Comment une espèce auroit-elle des facultés

tout-à-fait contraires à celles du genre naturel où elle est placée ?

L'*Ibis noir* a été pareillement découvert par M. Savigny dans la Basse-Egypte. Il ne diffère du blanc que par le plumage, une taille moindre et une proportion plus svelte ; mais la différence de couleur est le seul caractère bien tranché qui les sépare. Ce rapprochement entre les deux Ibis est conforme à la description d'Hérodote. Enfin l'espèce de M. Savigny se rapporte à l'*Ibis noir* sculpté sur les monumens. Mais il se trouve que ce même oiseau est connu en Europe depuis long-temps. C'est le *Tantalus falcinellus* de Linnée, le *courlis d'Italie* de la plupart des naturalistes français. De grandes troupes d'*Ibis noirs* passent en Italie à l'époque du printemps ; ils arrivent de même en Egypte par bandes considérables, mais après l'*Ibis blanc*, et ils en partent aussi après lui. Les habitudes sont pareilles dans les deux espèces, et l'Ibis noir se nourrit uniquement de coquillages, comme l'inspection anatomique l'a démontré à l'auteur. Cet oiseau est d'ailleurs trop connu, pour qu'il y ait lieu de croire que des serpens lui servent de pâture.

A ce portrait des mœurs des Ibis, il n'est pas inutile d'ajouter que l'opinion des gens du pays confirme les observations de l'auteur. Retrouver l'Ibis étoit impossible, lorsqu'on le cherchoit d'après un type contraire aux lois naturelles ; et quand lui-même il a demandé aux habitans, qui tous connoissent l'Ibis, un oiseau mangeur de

serpens, il a échoué dans son dessein comme les autres voyageurs. Il falloit encore, dans une saison convenable, s'enfoncer dans le pays, parcourir les canaux intérieurs et les marécages profonds où les Egyptiens poursuivent et prennent aux filets une grande quantité de ces oiseaux (4); mais ces conditions étoient difficiles à remplir, jusqu'à l'époque où une grande expédition donna des ressources peu communes, même en Europe, pour augmenter le domaine des sciences physiques. L'auteur, qui en faisoit partie, a donc pu multiplier ses observations. Il s'est attaché scrupuleusement à consulter la nature seule, et il ne faut pas s'étonner si, conduit par ce guide sûr, il rejette l'opinion générale, et attaque avec confiance les autorités anciennes et modernes, tout unanimes qu'elles sont. Nous conclurons donc avec lui, d'après les habitudes naturelles et l'organisation des Ibis, comme d'après le rapport des Egyptiens actuels, que *ces oiseaux ne poursuivent, ne tuent, ni ne dévorent les serpens.*

Mais M. Cuvier a trouvé des débris de serpens dans une momie d'Ibis. On peut détruire par le raisonnement des traditions populaires, mais non pas un fait de cette nature et allégué par un si habile observateur. Il falloit donc opposer un fait contraire et direct. C'est ce que fait M. Savigny; l'observation qu'il apporte est

(4) On vend l'une et l'autre espèce d'Ibis dans les marchés de la basse Egypte. Si l'Ibis vivoit de serpens, les Musulmans le réputeroient immonde, et s'abstiendroient de sa chair.

positive; il n'a jamais trouvé d'intestins dans les momies d'Ibis, fait qu'on eût pu inférer des passages d'Hérodote, Plutarque et Porphyre sur les momies humaines. Cette circonstance ôte à l'objection toute sa force; car les dépouilles de serpens trouvées ne pourroient passer pour les alimens de l'Ibis, que si on les eût recueillies dans les intestins. D'où proviennent donc ces débris de reptiles? L'auteur en voit l'origine dans l'usage qu'il attribue aux Egyptiens d'embaumer ensemble plusieurs animaux sacrés, et l'on sait que certaines espèces de serpens étoient de ce nombre. Ces aggrégations singulières ne sont pas indiquées par les anciens; mais il est de fait que les momies de Memphis en offrent plus d'un exemple. A Thèbes, on observe des réunions encore plus bizarres.

Après avoir ainsi déterminé les deux espèces d'Ibis et leurs vraies habitudes, l'auteur passe à la seconde partie de son ouvrage. Ici l'observation et l'expérience ne fournissent plus autant de secours au naturaliste. Les êtres vivans ont traversé les siècles sans aucune altération sensible dans leurs formes et leurs facultés physiques; mais quelles révolutions n'a pas subi l'esprit humain! La trace des idées anciennes semble avoir disparu avec les premiers peuples. Leurs traditions sont presque éteintes; leurs histoires écrites ne sont qu'une peinture peu fidèle et accommodée à l'esprit des nations pour qui on les a faites; leurs monumens seuls, étudiés profondément, peuvent servir à soulever le voile qui

couvre les origines primitives. Mais ce voile n'est en aucun lieu plus épais qu'en Egypte, où le législateur s'est enveloppé du mystère, sans doute pour garantir son ouvrage du choc des passions et de la fragilité des institutions humaines. Néanmoins, comme cette nation paroît avoir atteint le but final de toute société, la solidité dans les lois, la prospérité publique et le bonheur individuel, et que d'un autre côté les ressources que ces monumens offrent à l'étude sont plus abondantes que jamais, c'est à la fois une entreprise utile et un dessein raisonnable, que de chercher à pénétrer le sens de ses idées et de ses pratiques religieuses, qui ont eu tant d'influence sur son état social. Les honneurs qu'elle rendoit aux animaux ont jusqu'ici été confondus avec une adoration réelle. Depuis Hérodote, tous les voyageurs ont été frappés de cette multitude de figures d'animaux représentées sur les temples égyptiens. Ils ont interprété, de la manière la plus simple, des emblèmes destinés à n'être pas compris facilement, et des traditions incertaines les ont confirmés dans ce jugement, que l'Egypte étoit livrée à la plus absurde et à la plus vile des superstitions. Mais plus son climat sera observé avec soin, plus on fouillera le trésor immense de ses antiquités, et plus on reconnoîtra des idées raisonnables et ingénieuses dans ses allégories mythologiques.

L'auteur de cet ouvrage n'étend pas ses recherches à toutes les parties du culte égyptien; il s'attache à examiner pourquoi l'Ibis a été ho-

noré avec prédilection. Mais ayant détruit la base sur laquelle reposoit ce culte suivant l'opinion commune, il s'engageoit à lui trouver une origine plausible. C'est ce qu'il nous semble avoir fait avec succès, heureux s'il eût évité de ne rien laisser sans explication, écueil ordinaire des physiciens comme des mythologues. Presque tous ceux qui ont écrit sur le culte des animaux ont admis que les premiers hommes, encore foibles et sans armes, regardèrent les espèces nuisibles comme des dieux malfaisans, et que les espèces utiles qui les délivroient des autres, furent pour eux des divinités tutélaires. Tout indique, dit Buffon, que les hommes ont lutté très-long-temps contre les bêtes nuisibles, surtout en Egypte, où « les crocodiles, les serpens, les sauterelles et » tous les autres animaux immondes renaissoient » à chaque instant, et pullulloient sans nombre » sur le vaste limon d'une terre basse, profon- » dément humide et périodiquement abreuvée » par les épanchemens du fleuve. » Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qu'il y a de vrai dans cette origine. Mais l'exemple de l'Ibis nous prouve qu'elle n'est pas sans difficultés. Le territoire de l'Egypte n'est pas infesté autant qu'on le croit d'animaux dangereux; et quand ils auroient été en plus grand nombre dans les premiers temps, il semble que le culte des Ibis, supposés *ophiophages*, eût dû être abandonné, dès que le pays auroit été purgé de reptiles, ou seulement amené à l'état actuel. En outre, on ne voit pas que la cigogne, le corbeau, le milan,

la grue et une foule d'autres qui rendoient certainement à l'Egypte ce genre de services, aient reçu des hommages religieux. Il faut donc qu'une autre cause ait présidé à la singulière vénération des Egyptiens pour les Ibis.

Remontons un moment aux premiers âges. Nous avons dit que les migrations de cet oiseau en Egypte ont lieu à l'époque même où le Nil commence à croître, et qu'il suit tous les progrès de l'inondation. Attaché fidèlement aux eaux du fleuve, il s'associoit à leur marche, pénétroit avec elles dans l'intérieur des terres et jusque parmi les habitations où, devenant peu à peu un oiseau domestique, il attiroit l'attention des naturels par ses formes élégantes et son plumage éclatant. Inséparable du phénomène périodique, objet de tous leurs vœux, il en étoit pour eux le signe certain; et les craintes que chaque année renouvelle étoient dissipées par sa présence qui sembloit éloigner l'aridité. Il devint donc comme l'emblême de l'inondation, et partagea bientôt avec le fleuve la reconnoissance des peuples. Telle fut, selon M. Savigny, la source de tous les hommages qui constituèrent par la suite le culte de l'Ibis. De nombreux développemens, tous fondés sur une connoissance parfaite de l'Egypte, appuient cette conjecture heureuse, et nous croyons qu'elle paroîtra telle à tout lecteur non prévenu. Les combats des Ibis contre les serpens aîlés reçoivent de la part de l'auteur une explication qui n'est pas moins ingénieuse, et que plusieurs écrivains avoient entrevue. Mais

comme ces deux points reposent sur une foule de preuves accumulées dans l'ouvrage, c'est là qu'il faut chercher une conviction qu'un extrait ne sauroit donner.

Hérodote, qui le premier a raconté un fait aussi merveilleux que celui des Ibis combattant et tuant les serpens ailés, a été suivi par Diodore, Pline, Mela, Solin, Aelien, Ciceron, et presque tous les auteurs, et ce fait a trouvé créance parmi les modernes, comme s'il eût été transmis par une foule de témoins oculaires, tandis que ces écrivains l'avoient admis sur la foi d'Hérodote. Il est vrai qu'il dit affirmativement *avoir vu à l'entrée d'une gorge qui débouche en Egypte, un monceau d'ossemens de reptiles ailés que les Ibis avoient combattus et mis à mort;* et ce défilé, suivant lui, est *dans l'Arabie, près de Buto* (5). Aristote, qui puisoit dans ses écrits, a passé ce fait sous silence, et il est probable que cet habile naturaliste le regardoit comme une fiction; car il n'admettoit pas l'existence des serpens ailés, que l'on sait d'ailleurs être un animal chimérique. Les autres anciens confirment le fait principal, mais ils font entendre que ces reptiles voloient vers l'Egypte, amenés par les vents, et affluoient non-seulement de l'*Arabie*, mais de

(5) L'antiquité n'a connu qu'une ville de Buto, fort célèbre, et située à quarante-cinq lieues du plus proche point d'Arabie. Que penser après cela du récit d'Hérodote? D'Anville, qui vouloit absolument y trouver une position géographique, n'a pu l'expliquer qu'en supposant dans le texte une altération totale.

l'*Ethiopie* et même de la *Libye*, c'est-à-dire, de tous les déserts d'où soufflent les vents méridionaux. Ce simple rapprochement donne tout-à-coup une sorte de réalité à des combats imaginaires. Qui ne connoît ces vents de sud (6) si terribles pour l'Egypte, et appelés par les Arabes du nom de *khamsin* ? A l'époque du printemps, ils couvroient de sables les confins de la plaine, et frappoient soudain de stérilité des terres fécondes. Les serpens venimeux, les cérastes surtout qui se plaisent et vivent dans les sables (7), habitans du désert, s'avançoient avec lui quand il envahissoit la plaine ; mais les vents étésiens soufflioient à leur tour, et luttoient victorieusement contre les vents du midi : bientôt le Nil croissoit, il se répandoit sur l'Egypte, accompagné de son fidèle oiseau, et ses épanchemens salutaires arrêtoient l'invasion des sables. De là l'antipathie supposée entre l'ibis et le céraste, qui devenoient « tous deux, dit l'auteur, une » vive image des confins de l'Egypte, où la mort » est si près de la vie, et l'abondance sans mesure, » d'une disette absolue. » On conçoit maintenant comment ces deux animaux ont servi à peindre l'affluence annuelle des vents pernicieux et le débordement périodique du Nil, grands phéno-

(6) M. Denon, dans son excellent ouvrage, et le docteur Savaresy, dans ses *Opuscules sur l'Egypte*, ont peint des couleurs les plus vraies les phénomènes du Khamsin, que des poëtes anciens ont aussi décrits.

(7) Diodore de Sicile regarde le Céraste comme d'autant plus dangereux qu'*il est de la couleur du sable.*

mènes « qui, depuis des siècles, balancent la des-» tinée de l'Egypte. » Le premier langage fut métaphorique et concis ; et des emblèmes simples retraçoient alors à l'imagination plus de choses que n'eussent pu faire de longues descriptions.

L'auteur appuie son sentiment de raisons puisées dans la nature de la langue hiéroglyphique. Nous ne le suivrons pas dans cette route qui nous paroît à peine frayée, loin de pouvoir conduire à l'intelligence des symboles ou des emblèmes des Egyptiens. Il est plus vraisemblable qu'un examen approfondi de leurs connoissances et de leur système politique et religieux, jettera la lumière sur cette langue mystérieuse qui en est le dépositaire. Car tout annonce que les hiéroglyphes, non pas ceux qui sont le produit de l'enfance de tous les peuples, mais tels qu'on les voit sur les monumens de l'Egypte, appartiennent à une civilisation perfectionnée. Nous convenons toutefois avec l'auteur que les idées fausses ou absurdes prirent leur naissance dans l'altération du langage, et que le sens des symboles s'étant perdu peu à peu, l'on entendit au sens propre ce qui n'avoit eu d'abord qu'un sens figuré. Les voyageurs surtout furent dupes de cet abus ; ils prirent des allégories à la lettre, et l'amour du merveilleux enfanta les histoires fabuleuses.

Après avoir établi son explication d'une manière solide, l'auteur passe à l'examen de quelques objections. En accordant que l'Ibis n'alloit pas aux frontières de l'Egypte détruire les légions

gions de serpens volans, ne peut-on pas croire avec Cicéron, Plutarque, AElien, qu'il faisoit sa proie de reptiles indigènes, et qu'il recherchoit leurs œufs pour la pâture de ses petits. M. Savigny répond que ces reptiles sont des lézards, des couleuvres et d'autres espèces innocentes, et même utiles, parce qu'elles détruisent des animaux plus nuisibles qu'elles. En les dévorant, l'Ibis n'eut pas mérité qu'on lui en sût gré. Mais, dira-t-on, les voyageurs modernes assurent qu'à la retraite de l'inondation, la vase se couvre d'une multitude de poissons et de petits animaux qui y pourrissent. Pourquoi l'Ibis n'en auroit-il pas fait sa pâture, et délivré ainsi l'Egypte d'une cause d'infection, et d'une source de calamités? Voilà un service réel rendu au pays, et une base plus solide pour appuyer le culte de notre oiseau qu'un rapprochement imaginaire. On a déjà répondu à cette difficulté au sujet d'un passage de Buffon. L'Ibis eût été le dernier à obtenir la vénération du peuple, si elle eût été adressée à l'oiseau le plus utile. Mais une réponse plus directe, c'est qu'il quitte l'Egypte précisément après la retraite des grandes eaux. Quant au goût singulier qu'on lui attribuoit pour les venins et les substances fétides, et qui même a fait dégénérer son nom en injure, qui ne voit que c'est une extension naturelle donnée au préjugé primitif? L'opinion même des anciens le contredit pleinement, puisque, selon eux, les prêtres ne se purifioient et ne s'abreuvoient qu'avec l'eau dont l'Ibis avoit voulu boire; enfin l'on suppo-

soit à l'Ibis un estomac doué d'une chaleur abondante, et digérant tout sans peine, qualité imaginée après coup afin d'expliquer son avidité pour des alimens mal sains et mortels, mais aussi chimérique que ce goût lui-même. L'auteur rassemble à ce propos les nombreuses fables dont cet oiseau fut l'objet, et il termine cette intéressante discussion en faisant encore ici l'application de son idée principale ; car il voit dans toutes ces habitudes prêtées à l'Ibis, la peinture ingénieuse du phénomène de l'inondation, qui non-seulement arrête les sables et féconde la terre, mais encore entraîne les eaux croupissantes et infectes, et enlève une cause active de dépopulation. C'est à cela que se rapportent les passages d'Ammien, Solin et Mela, qui font naître les serpens ailés de la vase des marécages, et leur attribuent *un venin qui tue sur-le-champ*. Sans doute ces reptiles désignent ici les miasmes pestilentiels apportés par les vents chauds, ou rendus plus pernicieux par leur influence (8). L'auteur explique aussi heureusement plusieurs autres allégories, et entre autres celle du Basilic, fabuleux animal qu'on disoit sorti d'un œuf d'Ibis ; ou plutôt, il se borne à réunir les traits épars dans vingt passages, et sous lesquels l'antiquité nous a peint ce roi des serpens, et le lecteur in-

(8) Consultez le mémoire du docteur Savaresy *sur la peste d'Egypte*, où l'auteur établit que ce fléau est endémique, et doit principalement son origine à la constitution chaude et humide de l'atmosphère, résultat du séjour des eaux corrompues et échauffées par les vents méridionaux.

terprète de lui-même cette ingénieuse fiction. Chacun y reconnoît le redoutable fléau dont Claudien a fait la peinture dans ces beaux vers :

> .....Infecto morbus crudescere cœlo
> Incipiens, primò pecudum depascitur artus,
> Mox populos urbesque rapit.

Mais si cet ancien portrait du basilic est un tableau frappant des effets de la contagion et des vents de sud, il faut donc croire que les ravages de la peste ont désolé l'Egypte de tout temps, et qu'ils découlent d'une source constante, l'inondation du Nil. C'est ainsi que le fleuve apporte à la fois les germes de la vie et ceux de la destruction. Mais ce fléau n'avoit pas autrefois la même activité, parce qu'on donnoit alors plus d'écoulement aux eaux ; que de grands lacs en recevoient le superflu, et que la végétation étoit suspendue moins long-temps.

On voit que M. Savigny rend facilement compte des traditions les plus compliquées et les plus embarrassantes. Ce qui assure la justesse de son explication, c'est qu'il est à peine quelques passages anciens (et il les cite tous), qui, offrant au premier coup-d'œil une absurdité, ne prennent bientôt un sens clair et naturel, dès qu'on substitue à des expressions métaphoriques les phénomènes réels qui leur correspondent. Nous n'en citerons qu'un exemple. Selon les anciens, il y avoit des *scorpions ailés* dans les déserts voisins de l'Egypte ; les vents du midi les transportoient dans la vallée ; leur espèce étoit des plus

meurtrières, et ils avoient *envahi et dépeuplé de vastes régions*. Aussi partageoient-ils avec les serpens l'antipathie des Ibis, qui les dévoroient également. Cette fable jette un nouveau jour sur le sens qu'il faut attacher aux *serpens volans*, et fait, pour ainsi dire, toucher au doigt l'allégorie, puisque rien n'est plus chimérique que des scorpions ailés. Elle reçoit donc la même explication que la précédente, et de plus elle conduit à des considérations intéressantes sur le zodiaque égyptien où figurent le scorpion et l'Ibis. Si l'on y trouvoit peints, d'une manière frappante, les mêmes rapports que l'auteur a découverts entre ces deux animaux, et les vicissitudes du climat d'Egypte, ne seroit-ce pas le complément de toutes les preuves? or, c'est ce qui arrive. Le scorpion occupe le second signe du printemps, où les vents de sud et la contagion exerçoient le plus de ravages, et l'Ibis est associé au signe de l'inondation. Le combat des vents étésiens contre les vents méridionaux se reconnoît dans le *sagittaire ailé* qui poursuit le scorpion à coups de flèches. L'Ibis est encore la marque du débordement dans le signe du cancer que l'on a souvent figuré par une queue de crabe jointe à une tête d'Ibis. Enfin cet oiseau étoit consacré au Mercure égyptien, qui présidoit à l'étoile de Sirius, et l'on sait que le lever héliaque de cette étoile étoit le présage de l'inondation. Nous n'insistons pas davantage sur les résultats tirés des monumens astronomiques, parce qu'ils appartiennent tous à un ouvrage étendu sur les antiquités égyp-

tiennes, et dont le gouvernement a ordonné la publication. Mais ces remarques suffisent pour établir un parfait accord entre les phénomènes de la terre et des astres, les symboles célestes et les traditions bien comprises.

Les Egyptiens ont regardé leur pays comme l'unique patrie de l'Ibis, et ils ont cru qu'il se laissoit périr de faim, quand on le transportoit au-dehors. Ont-ils donc ignoré son instinct voyageur? L'auteur répond que sa disparition périodique leur étoit connue, et que c'est l'époque même où, suivant l'expression métaphorique, il alloit *combattre les serpens*. Au reste, l'union inséparable de l'Ibis avec le sol fertilisé, explique assez bien pourquoi l'Egypte fut appelée sa terre natale. C'est pour cela que cet oiseau fut consacré à Isis, qui étoit l'emblème de la terre fécondée; et comme la lune étoit l'Isis céleste, il fut aussi dédié à l'astre de la nuit, dont la douce influence paroissoit tempérer l'ardeur du jour, et verser sur la terre une rosée bienfaisante. De là des rapprochemens sans nombre entre l'Ibis et la lune; rapprochemens souvent puérils et bizarres, que l'auteur a peut-être suivis avec trop de complaisance, et que nous omettons, ainsi qu'une foule de rêveries ou d'interprétations subtiles, dont un oiseau comme l'Ibis fournissoit la matière à l'imagination.

Cet oiseau avoit également des rapports avec d'autres divinités. Il faut convenir à ce sujet que la confusion est grande dans les attributs des dieux d'Egypte, tels que les anciens les ont dé-

crits. Un même attribut appartient à des divinités différentes, et un même dieu possède une foule de noms et de qualités diverses. Mais cette théogonie a été dénaturée par les Grecs, et paroît avoir été mal comprise par la plupart de leurs écrivains, soit pour des motifs religieux, soit par ignorance. Peut-être a-t-elle une seule clé, la nature du climat et des mouvemens célestes. Sans vouloir ici démêler cette complication, remarquons seulement que l'Egypte avoit pour divinités principales Osiris et Isis; c'étoient le soleil et la lune dans le ciel, et ici-bas le Nil et la Terre, c'est-à-dire tout ce qui influoit ou sembloit influer sur l'existence des hommes; le nil qui fertilise, le soleil qui vivifie, et la terre qui produit. On conçoit par là comment les mêmes animaux sacrés étoient compris dans le culte de plusieurs dieux, suivant le rapport de leurs habitudes avec les divers agens de la nature. L'Ibis étoit consacré à Thoth ou le Mercure égyptien, parce qu'il annonçoit le débordement, comme le Thoth céleste ou Sirius. Ce dieu se peignoit pour cette raison sous la forme de l'Ibis, ce qui nous explique pourquoi on lui attribuoit l'invention de toutes les sciences et de tous les arts. Car l'inondation annuelle et les travaux de la campagne, auxquels l'Ibis sembloit s'associer et présider, avoient donné aux Egyptiens les premières leçons de nombres et de mesures; et quoique l'astronomie, la physique, les beaux-arts, les hautes connoissances, et surtout la science du gouvernement, fussent le fruit natu-

rel d'une civilisation croissante et des développemens de l'esprit humain, l'on avoit continué de faire honneur au même dieu de leur découverte.

Quant aux rapports de l'Ibis avec Osiris ou le Dieu-Nil, on les aperçoit sans peine ; mais c'est l'épervier qui étoit consacré au Dieu-Soleil. Le rapprochement que fait l'auteur entre ces deux oiseaux confirme bien son opinion. Ils passoient l'un et l'autre pour jouir d'une vie très-longue ; ils sont les seuls dont l'on voie les figures sur le corps des divinités égyptiennes, et aussi les seuls dont le meurtrier fut puni de mort. Que cette loi appartienne aux temps florissans de l'Egypte, ou qu'elle soit le fruit d'une superstition aveugle et postérieure à la décadence de l'état, elle prouve toujours que ces deux animaux étoient vénérés à un très-haut degré. Or, ces deux cultes s'expliquent l'un par l'autre ; car si l'Ibis se plaît dans les lieux bas et humides, l'épervier au contraire, dit M. Savigny, « se porte sur la cîme inacces- » sible des rochers, dédaigne l'eau, ne s'abreuve » que de sang, découvre au loin l'espace, et le » traverse en un clin-d'œil, fixe intrépidement » sa vue sur le soleil, s'en rapproche par un vol » direct, prodigieux, et dans sa vie aérienne » semble se complaire vers la source de toute » chaleur, de toute lumière. » C'est ainsi que l'épervier devint l'emblème du feu céleste, comme l'Ibis fut celui de la terre humide et féconde. Mais tous ces rapports de l'Ibis avec le culte égyptien, semblent, d'après l'auteur, n'appartenir

qu'aux Ibis blancs. L'Ibis noir se voit rarement sculpté dans les hiéroglyphes, et l'on ne paroit pas l'avoir trouvé encore embaumé. M. Savigny explique les causes de cette prédilection, par la différences des habitudes entre les deux espèces. Mais cette différence nous paroît légère à côté des traits communs qui les confondent. L'auteur termine toutes ces recherches par une réflexion fort juste, et qui prouve que l'utilité de l'Ibis n'est pas le vrai fondement de son culte ; c'est que si un tel culte est né en Egypte, et ne s'est pas propagé ailleurs, il devoit s'y éteindre aussi et en même temps que les anciennes institutions ; et en effet, il n'y a laissé aucune trace, tandis que celui des oiseaux, vraiment utiles, s'est établi et s'est maintenu dans d'autres régions. Après tant de preuves accumulées, il est difficile de ne point convenir avec l'auteur que l'origine de la vénération adressée à l'Ibis reposoit, non pas sur des combats chimériqnes, mais sur la faculté qu'il a d'apparoître en Egypte, au moment même où le Nil s'enfle et s'élève pour verser sur cette terre le tribut annuel de ses eaux, phénomène tout-puissant, « qui triomphe à la fois de toutes » les sources de corruption, d'insalubrité, de » stérilité, et qui du même coup tranche toutes » les têtes de l'hydre. »

Tel est le résultat auquel arrive M. Savigny, après avoir constamment pris pour base de son travail, ou la nature elle-même, ou les témoignages de l'antiquité. Différent en cela des écrivains qui appuient des hypothèses sur un petit

nombre d'autorités, et dissimulent celles qui leur sont contraires, il a réuni, avec un soin rare et presque religieux, la totalité des passages anciens qui ont trait à son sujet; le lecteur peut y puiser en un moment toutes les lumières désirables, et vérifier le sens que donne l'auteur à chaque citation. Au reste, l'emploi qu'il a fait de cette foule d'autorités ne ressemble en rien à l'étalage d'une vaine érudition. Chacune d'elles est amenée naturellement à la place qu'elle occupe, et concourt à former un ensemble de preuves, où toutes les idées sont liées, et où l'écrivain cache le savant. Aussi cet ouvrage doit être lu de suite. Le plan est méthodique, le raisonnement sûr, le style correct et simple, quoique élevé quand le sujet le demande, et le ton en général est sage avec noblesse. Nous regrettons de ne pouvoir citer ici quelque passage de l'auteur à l'appui de ce jugement. Mais si l'on veut prendre une idée avantageuse de sa manière d'écrire et de raisonner, qu'on lise la fin du troisième chapitre où il rapproche des phénomènes de l'Egypte les traditions fabuleuses. Sans nous arrêter à de légères taches qui déparent ce livre, nous nous bornerons à dire que certaines idées de l'auteur sont de nature à recevoir des modifications par les découvertes qu'on fera dans la suite, et que le désir d'interpréter tous les passages l'a jeté par fois dans des explications vagues et un peu arbitraires, quoique d'ailleurs ingénieuses. Nous pourrions citer en exemple l'interprétation qu'il donne au récit de Josephe sur les Ibis que Moyse

emmena, dit-on, en Ethiopie avec une armée. Suivant AElien, le pas de l'Ibis étoit précisément d'une coudée, et l'auteur semble partager cette opinion, parce qu'elle appuie merveilleusement son idée sur les rapports de l'Ibis avec les travaux agricoles ; mais, outre qu'on a pour la coudée et les mesures agraires des origines préférables, il y a environ moitié de différence entre le pas de l'Ibis et la longueur de la coudée égyptienne. C'est sans doute par inadvertance que l'auteur a confondu le lac Menzalé avec le lac Syrbon, et c'est apparemment par une circonstance fortuite que le théâtre des combats de l'Ibis contre les serpens ailés, se trouve ainsi placé en un lieu qui passoit chez les anciens pour le principal foyer de la peste. Mais nous lui adresserons le reproche plus sérieux d'avoir cité trop souvent Kircher au lieu de remonter aux sources où a puisé cet écrivain; c'est ainsi qu'il en a tiré des passages, à la vérité curieux, et qui s'expliquent parfaitement par la physique de l'Egypte et les phénomènes célestes, mais qui sont en partie le fruit de l'imagination. Kircher, avec un savoir prodigieux, avoit une manie d'expliquer tout, ce qui le rendoit peu scrupuleux sur l'emploi des autorités.

Quelques lecteurs s'étonneront de voir un volume sur un simple oiseau. Mais en lisant cette histoire de l'Ibis, on verra qu'elle est en grande partie le tableau physique et religieux de l'Égypte ancienne, comme elle devoit l'être par la nature des choses. Nous croyons néanmoins que les idées

de l'auteur gagneroient à être présentées dans un cadre plus étendu, qui embrasseroit tout le culte des animaux. Un tel ouvrage appartient à M. Savigny, qui peut tirer beaucoup de secours de son voyage en Egypte, et de sa riche collection zoologique ; celui qu'il donne au public est comme un engagement qu'il prend envers lui de se livrer à un travail plus général, et par là plus utile et plus philosophique.

Cet ouvrage a été imprimé avec soin par M. Perronneau, et il est orné de plusieurs belles planches gravées par M. Bouquet, sur les dessins de Barraband et Redouté.

Jomard.

MÉDECINE.

Traité sur le Vice scrophuleux et sur les Maladies qui en proviennent; par M. Baumes, professeur de pathologie et de nosologie, etc. Seconde édition, revue, corrigée et notablement augmentée. A Paris, chez *Méquignon* l'aîné. 1805. In-8°.

Cet ouvrage est précédé d'une diatribe de plus de cent pages contre M. Pinel, qui, ainsi qu'on le présume bien, a jugé aussi inutile que peu convenable d'y répondre. La considération et l'estime dont jouit ce savant médecin sont en effet assez grandes pour qu'il n'ait pas besoin de semblables défenses. Nous imiterons donc son silence envers les injures dont M. Baumes l'a gratifié, et nous donnerons peut-être une idée de ce qu'elles valent en faisant connoître le livre qui les contient.

Les écrouelles, selon M. Baumes, sont une *décalorinèse* (1), *c'est-à-dire une de ces maladies*

(1) *Calorinèse*, dit le même auteur dans ses Fondemens de la Science méthodique des maladies, tom. 1, p. 192, *est dérivé de calor et de νόσος*; composition barbare, en ce qu'il n'est pas permis de former un même mot avec des mots tirés de langues différentes; mais ce qu'il est plus important d'observer, c'est que le mot *νόσος* (maladie) ne se trouve point dans

dans lesquelles, par suites de l'état albumineux des sucs lymphatiques et d'un défaut suffisant des principes calorique et lumineux, on observe

calorinèse, mais bien celui de *νῆσος* (île). *Calorinèse* signifie donc *île de la chaleur*, ce qui ne rend pas tout-à-fait l'idée du nosologiste, et malheureusement pour lui tous ses noms de classes sont formés de la même manière. On peut encore ajouter que les mots que ce médecin a voulu dériver du grec, signifient presque toujours autre chose que ce qu'il a voulu dire, ou qu'ils ne signifient rien. Ainsi *ulorrhagie* ne veut point dire hæmorrhagie par les gencives, mais écoulement d'une forêt; car *ὕλον* et *ὕλη* sont deux mots bien différens, et l'υ des grecs ne se rend pas ordinairement par notre *u*. *Pneumorrhagie*, selon le professeur, *est dérivé de pneumo*, qui n'est pas un mot grec; et si l'on vouloit employer *πνέυμων*, il faudroit écrire *pneumonorrhagie*. Rhinos, n'en déplaise aussi à M. Baumes, ne veut pas dire *nez*, mais *cuir*, *peau* et *bouclier* par extension. *Scrophules* n'est pas davantage dérivé *de χοῖρος et de scropha*; il l'est de *scrofa* seulement, et c'est pour cela qu'on écrit *scrofules* et non *scrophules*, ainsi que M. Baumes. En grec, c'est aussi le cochon qui a fourni le nom des écrouelles, et de *χοῖρος* on a tiré *χοίραδες*. Le professeur *dérive hydropisie d'ydor*, et il observe savamment à cette occasion que l'on *écrit en grec udor, qu'on prononce ydor; mais qu'il préfère écrire comme l'on parle*. Autrefois assurément un écolier qui n'auroit pas reçu les étrivières pour toutes les sottises contenues dans ces deux lignes, eût élevé bien haut la clémence de son régent. Le nosologiste ne s'en tient pas là; il dérive *paraphonie de para, vicieusement, et de phonos, voix; paraphrynie de para, proche, et phrin, esprit; Paracuse de para, vicieusement et, d'acouo j'entends;* à la rigueur on mettroit *paracouse*, mais y regarde-t-on de si près, en faisant successivement de la préposition *παρά* tantôt un adjectif, tantôt un adverbe, et toujours avec des significations différentes. Ces observations seroient à n'en plus finir, et je pourrois même montrer que M. Baumes ne sait pas l'orthographe des termes de son

une diminution morbide de la chaleur propre aux corps vivans (2). Opinion qui suppose 1°. que chez les écrouelleux la lymphe passe à l'état albumineux, ce qui est possible sans doute, mais pas encore démontré; 2°. que leur température propre est plus basse que celle des autres individus de l'espèce humaine, ce qui est de toute fausseté. Personne n'ignore que la chaleur propre de l'homme ne varie presque point; elle est la même à—12— 15° R. et au degré de l'eau bouillante. Fordyce, Blagden, Currie l'ont prouvé par une foule d'expériences, et j'ai vu moi-même, dans une chambre chauffée à + 72°, que le mercure du thermomètre, dont je prenois la boule dans les mains, s'abaissoit constamment à 32°. Chez des chiens tenus en expérience pendant plusieurs minutes, la température augmente, il est vrai, mais cette augmentation est toujours un indice de la mort prochaine de l'animal. D'après les expériences de Currie et les observations si connues d'un grand nombre de voyageurs, il est également prouvé que l'homme et la plupart des animaux à sang chaud peuvent

art. Une chose m'étonne cependant en lui, c'est qu'en faisant à la page cxxiii de son *Traité des Scrophules*, l'énumération des titres et des avantages qui le mettent si fort au-dessus de M. Pinel; il ait oublié sa qualité de grand helléniste. Mais peut-être qu'alors notre docteur, qui, sous le double rapport d'helléniste et de poëte tragique, doit connoître Sophocles, s'est rappelé ce vers du fils de Sophile :

ζεὺς μεγάλης γλώσσης κόμπους ὑπερ ἐχθαίρει.

(2) Traité sur le vice scrophuleux, p. 2.

supporter un grand degré de froid, sans que leur température change. Celle des scrofuleux n'est jamais ni plus haute, ni plus basse que celle des individus qui ne le sont point. Rien n'est donc plus absurde que de dire : *Chez les écrouelleux, on observe une diminution morbide de la chaleur propre aux corps vivans;* car on ne peut penser que, par un de ces abus de mots si familiers à notre auteur, il entende, par cette *diminution de chaleur propre ou de la température des corps vivans*, un degré de froid non appréciable par le thermomètre et analogue à celui qui s'observe au début d'un accès de fièvre, phénomène qui n'a pas lieu dans les écrouelles.

Après cette définition, M. Baumes expose ce que c'est que la constitution scrofuleuse; il indique les caractères qui la font reconnoître; il discute la question de l'hérédité et de la non-contagion de la maladie; il recherche la nature de cette humeur particulière, qu'il nomme *acrimonie scrophuleuse*, et dont il place le siége dans le système lymphatique. Ces trois points, qui forment l'objet principal de la 1re. section du *Traité du vice scrophuleux*, seront pour nous l'objet de quelques observations.

L'auteur dit (3) : *Dans un sujet disposé aux scrophules, on voit que l'organisation est maîtrisée par l'action d'un vice contraire aux lois de l'économie animale, et que l'influence de ce virus forme la constitution scrophuleuse.* Ici M.

(3) Traité du vice scrophuleux, p. 5.

Baumes regarde comme décidée une question qui ne l'est point encore, savoir celle de l'existence du virus scrofuleux. On ne nie point celle du virus syphilitique, et cela parce que la maladie vénérienne ne se développe jamais d'elle-même; qu'elle est éminemment contagieuse; que les parens qui en sont infectés la transmettent à leurs enfans; qu'elle ne cède ordinairement qu'à l'action d'un spécifique, et qu'une fois détruite, elle ne reparoit que par une nouvelle infection. Les écrouelles, au contraire, ne sont contagieuses que lorsqu'elles sont compliquées avec d'autres maladies; elles ne sont point constamment héréditaires, peut-être même ne le deviennent-elles qu'en raison de la foiblesse organique que des pères scrofuleux transmettent à leurs enfans; elles disparoissent souvent d'une manière spontanée, et toutes les fois que le sujet malade reprend sa vigueur première, pour reparoître avec la foiblesse qui en avoit d'abord favorisé le développement. M. Baumes convient de la plupart de ces faits, quoiqu'il n'ait point eu connoissance des expériences par lesquelles Kortum et Hébréard ont essayé de prouver la non-contagion de la maladie scrofuleuse; mais il n'a fait aucune attention à la conséquence qui pouvoit en être tirée, savoir: que les écrouelles ne dépendent point de l'action d'un virus, conséquence d'autant plus spécieuse, qu'il est facile de rendre raison de tous les phénomènes que cette maladie présente, par l'application des lois

que

que suit la nature pour la production des autres maladies (4).

Après avoir décidé que les écrouelles dépendent de l'action d'un virus particulier, l'auteur en recherche la nature, sur laquelle il s'exprime ainsi (5) : *On sait que plusieurs auteurs ont établi que la nature de l'acrimonie scrophuleuse étoit acide, et cette dépravation des humeurs est trop marquée pour qu'il faille étayer cette assertion par une suite de faits.* Sur quoi il me paroît d'abord que le mot *acrimonie*, reste des erreurs Boërrhaviennes, n'est plus de mise depuis que l'on a introduit quelque exactitude dans le langage de la médecine ; ensuite, en admettant même que l'acidité domine dans les humeurs des scrofuleux, on ne fait que reculer la difficulté, et il reste toujours à savoir si cette *acidité* est la cause ou le produit de la maladie. On la rencontre dans des affections qui ne sont point les écrouelles, et qui seulement, comme elles, sont caractérisées par un affoiblissement général des solides ; cependant on ne dit point alors que ces maladies doivent leur origine à des acides, et l'on n'est point étonné que ces acides se montrent toutes les fois que les forces vitales ne peuvent enrayer dans les premières voies l'espèce de fermentation propre aux substances qui y sont introduites. L'auteur achève de nous faire con-

(4) Hébréard. Essai sur les tumeurs scrofuleuses. Paris, 1802. In-8°.

(5) Baumes, Ouv. cit., p. 27.

noître son opinion sur la nature du vice scrofuleux, en disant (6) : *On peut juger qu'un phénomène prédominant dans les scrophules est la présence ou l'aberration d'un acide de nature phosphoreuse ou phosphorique, réagissant sur les sucs albumineux qu'il tend à dénaturer, a concréter dans le même temps que diminuent et s'affoiblissent les rapports que le calorique et la lumière ont avec les humeurs du corps vivant.* C'est peut-être même en raison de cette disposition de la lymphe à l'épaississement, que M. Baumes a cru que la chaleur animale diminuoit chez les écrouelleux. Il assure même qu'Hufeland a adopté toutes ses idées sur la nature du vice scrofuleux. J'ai lu le livre du professeur de Berlin, et je puis affirmer qu'il ne contient rien d'analogue à la théorie du médecin français.

M. Baumes examine, dans la seconde section de son ouvrage, les effets du vice scrofuleux sur les diverses glandes ; dans la 3e. section il traite des complications de ce vice avec d'autres virus ; la 4e. section est employée à donner l'étiologie des écrouelles. Cette section est divisée en deux chapitres, dans lesquels sont indiqués les circonstances propres au développement du vice scrofuleux, et les causes qui en déterminent les progrès. Ces deux chapitres, quoique diffus, sont assurément les meilleurs de tout l'ouvrage. On ne peut cependant adopter l'idée de l'auteur sur la cause prochaine des écrouelles, cause qu'il

(6) Ouv. cité, p. 32.

place dans une espèce d'*acrimonie acide* (7), et quoique *cette acrimonie* soit selon lui le résultat de l'action d'un virus particulier, il est cependant forcé de convenir que les écrouelles sont endémiques dans les pays chauds et humides, où le peuple ne se nourrit que de mauvais alimens; qu'elles se développent avec plus de rapidité dans les grandes villes, où toutes les causes débilitantes se trouvent réunies, et que les enfans y sont éminemment disposés par suite de la foiblesse propre à cet âge. L'auteur eut pu ajouter que cette disposition est d'autant plus grande, que les enfans font moins d'exercice; que dans les maisons de détention, les écrouelles se manifestent chez des individus qui n'y apportent certainement aucune disposition héréditaire; que toujours elles y sont graves en raison du plus ou moins d'humidité des prisons, et qu'enfin elles sont bien moins fréquentes dans celles où les détenus sont occupés dans des atteliers de travail. Notre médecin eut également pu jeter quelque éclaircissement sur les causes de cette maladie cruelle, en comparant les analogies et les différences qu'elle offre dans son développement chez l'homme et chez le cochon, animal à qui elle semble tellement appartenir, qu'on a cru devoir en dériver le nom qu'elle porte; les cochons, condamnés à un repos forcé dans des étables humides, mal aérées, et nourris d'ailleurs d'alimens non fermentés, deviennent pres-

(7) Ouv. cit., p. 157.

que tous scrofuleux, tandis que les sangliers ne le sont jamais. J'observe enfin que pour prouver que les écrouelles doivent leur origine à l'action d'un virus, M. Baumes ne devoit point avancer *que chez les vieillards elles dégénèrent en goutte, et que les pères goutteux donnent le jour à des enfans qui sont ensuite scrophuleux* (8), transmutation qui ne s'observe jamais dans les maladies, qui, telles que la vérole, doivent évidemment leur origine à un virus. Cet écrivain a également tort, en assurant (9) que l'*Europe est presque la seule partie du monde où les écrouelles exercent un trop funeste empire.* Elles sont très-communes en Amérique, et tout le monde sait qu'elles sont comme endémiques dans les Barbades et dans les Moluques.

Les circonstances dans lesquelles la maladie scrofuleuse se développe, tendant toutes à affoiblir les forces vitales, et plus spécialement le système lymphatique, doivent donc nous rendre au moins très-circonspects pour attribuer cette maladie à une cause différente. Ainsi nous n'avons point encore assez de données pour admettre ou pour rejeter l'existence du vice scrofuleux, et l'on doit garder à cet égard le scepticisme le plus absolu. Quoique M. Baumes n'adopte point ces conclusions, il conseille cependant, pour traitement prophylactique des écrouelles, d'éviter toutes les causes qui peu-

(8) Ouv. cit., p. 160.
(9) *Ibid.*, p. 162.

vent affoiblir les forces vitales, et d'employer tous les moyens capables d'augmenter ces forces et de prévenir l'atonie du système lymphatique. Mais d'après ses idées sur la cause des scrofules, qu'il croit être, ainsi que nous l'avons vu, un défaut des principes calorique et lumineux, il prescrit (10) *comme un point essentiel du traitement de réchauffer tout le corps, et d'augmenter ou de ranimer l'affinité qu'il a pour le calorique.* En conséquence il recommande d'user souvent des bains froids et à la glace, d'exposer les malades à l'action du soleil, de leur procurer des exercices violens, de pratiquer des frictions sèches sur toute l'habitude du corps, et de porter toutes les excrétions, et surtout celles de la peau, au-dessus de l'état naturel. Tous ces moyens sont assurément très-bien indiqués pour réveiller l'activité de l'organe cutané et celle du système lymphatique, qui entretient de si grands rapports avec lui; mais je ne sais trop comment M. Baumes prouvera qu'il est possible d'augmenter l'affinité du corps animal avec le calorique, puisque ce corps en renferme une quantité toujours la même sous les latitudes les plus opposées; il faudra ensuite qu'il nous montre comment les moyens qu'il propose pour remplir cet objet ne procureront pas plutôt l'émission que l'absorption du calorique, qui manque, selon lui, au corps animal, chez les scrofuleux.

La disposition scrophuleuse, selon le même

(10) Ouv. cit., p. 248.

médecin (11), *exige l'application du fer sous toutes sortes de rapports, puisqu'elle est caractérisée par un vice d'affoiblissement radical dans toutes les parties du corps vivant; et comme il paroît démontré que le fer est un des moyens que la nature emploie pour donner de la force aux fibres animales et végétales qui en ont besoin, on est fondé à croire que la privation de cette substance donne lieu, chez les scrophuleux, à la foiblesse du sang et des parties organiques; par conséquent, qu'un des moyens très-directs pour rétablir toutes choses dans leur intégrité, consiste à rendre aux parties, par une administration méthodique et soutenue des martiaux, l'élément de la composition qui leur manque.* Sans chercher à discuter un point de théorie vicieux sous plus d'un rapport, je me contenterai de remarquer que les idées de M. Baumes sur l'administration du calorique et des martiaux dans les écrouelles, sont bien des idées chymiques, et des idées aussi fausses en chymie qu'en médecine, quoiqu'il ait dit ailleurs *qu'il faut une certaine effronterie pour affirmer que M. le professeur Baumes a fait une application quelconque de la chymie à la pratique de la médecine* (12). Dans la préface de son traité des scrofules (13),

(11) Ouv. cit. p. 229.

(12) Pag. 223, n°. 32 d'un journal qui s'imprime à Montpellier, sous le titre d'*Annales de la Société de Médecine-pratique*, et qui est rédigé par M. Baumes, et deux ou trois autres médecins de cette ville.

(13) Pag. xii.

M. Baumes avoue lui-même ce qu'il a nié dans son journal.

Après le traitement prophylactique, l'auteur passe à la méthode curative proprement dite. Pour la déterminer plus sûrement, il divise la maladie en deux périodes. *Dans la première*, dit il, *la lymphe est âcre et épaisse, les glandes sont engorgées, et le sang est encore d'une assez bonne qualité. Dans la deuxième, quel que soit l'état des glandes et des ulcères, les humeurs sont plus ou moins altérées, et ces altérations font tous les jours des progrès plus sensibles.*

Le traitement, dans la première période, ne comprend qu'une seule indication, celle d'atténuer convenablement la lymphe, et d'évacuer les produits de cette atténuation. M. Baumes traite à cette occasion de l'usage qu'on doit faire des diverses préparations d'or, de mercure, d'antimoine, de fer, de souffre, de savon et de tous les remèdes que l'on a tirés, tant du règne minéral que du règne végétal, pour combattre le vice scrofuleux. Il préconise surtout beaucoup, et on ne sait pourquoi, la digitale pourprée; il dit même à cette occasion (14) *que l'aconit est la plante qui se rapproche le plus de la digitale, et que l'on pourroit le plus convenablement administrer à sa place*; ce qui, sans aucune contestation, annonce des connoissances rares en botanique et en matière médicale.

L'ordre du traitement doit varier dans la deu-

(14) Ouv. cit., p. 307.

xième période. Alors il faut nourrir les malades avec des végétaux tempérans, et leur donner des antiseptiques mêlés de toniques fortifians et de quelques dépuratifs. Ici l'auteur énumère longuement tous les spécifiques prétendus que l'on a préconisés tour à tour dans la maladie scrofuleuse; et quoiqu'il cherche quelquefois à apprécier le mérite de quelques-unes de ces préparations, il ne précise point les cas où elles peuvent être utiles, ni ceux où elles pourroient devenir dangereuses. Il donne au reste sa manière de voir sur ces remèdes, page 324 du même ouvrage. *Les remèdes particuliers sont moins utiles sans doute que les méthodes de traitement; mais les uns et les autres méritent d'être connus, ne fut-ce que pour apprécier les effets qui ont été successivement tentés pour combattre une maladie que l'on ne guérira que d'après des vues empyriques, tant que les* DEMI-MÉDECINS, *et surtout les* MAUVAIS PROFESSEURS, *laisseront la savante doctrine des causes pour un ridicule échafaudage de* NOSOGRAPHIE *et d'*ANALYSE (15). Mais pour que la considération de cette savante doctrine des causes puisse être employée, il faut au moins que ces causes soient connues. Si elles ne le sont pas, et qu'on en admette de chimériques, chaque pas dans la pratique est marqué

(15) On sent facilement que ce passage s'applique à M. Pinel. Les succès de ce médecin dans l'enseignement prouvent cependant qu'il n'est point aussi mauvais professeur que l'assure ici M. Baumes; car je ne pense pas que les talens d'un professeur doivent être mesurés par la force de ses poumons ou par son habitude de la gesticulation.

par une erreur, assertion dont il n'est pas besoin de chercher des preuves ailleurs que dans l'ouvrage dont nous parlons. Ainsi M. Baumes pensant que la maladie scrofuleuse est une *descalorinèse*, prescrit en conséquence des calorinans, et comme nous avons vu que les remèdes qu'il emploie comme tels n'ont souvent rien moins que cette propriété, sa pratique se trouve évidemment en contradiction avec sa théorie. Il regarde la maladie comme le produit d'un virus particulier, mot qui entraîne l'idée d'une matière morbifique qui ne doit cesser qu'à l'action d'un spécifique; aussi l'auteur recherche-t-il avec soin et paroît-il avoir grande confiance dans toutes les préparations qu'on a proposées comme telles. Il regarde la prédisposition scrofuleuse comme dépendante de l'action de ce virus, et sa prophylactique n'a pour but que d'éloigner cette action; une grande mollesse de la fibre caractérise cette prédisposition : il dit que cette mollesse est due à ce que le sang ne contient pas assez de fer C. Q. F. D.; et en conséquence il prescrit les martiaux, qui souvent sont contrindiqués par d'autres états du malade, etc., etc.

L'ouvrage de M. Baumes n'en eut pas moins valu, si, au lieu d'employer la méthode triviale qu'il a suivie dans son traité des *scrophules*, il eut fait usage de cette analyse contre laquelle il se déchaîne si fort. En l'appliquant à la description de la maladie, il en eut présenté les caractères d'une manière plus exacte et plus concise, et il eut évité toutes ces hypothèses

étiologiques dont j'ai montré les défauts. En employant l'analyse à déterminer les différentes espèces de traitement des écrouelles, il eut été obligé de se servir de ces belles méthodes découvertes par notre célèbre M. Barthez; alors il eut vu que la maladie scrofuleuse n'admet point de méthode naturelle de traitement, puisque la nature ne produit aucun mouvement spontané pour en opérer la guérison; il eut compris dans les méthodes analytiques la résolution des tumeurs écrouelleuses, et le rétablissement de la constitution du malade; il eut renfermé dans les méthodes empiriques les traitemens spécifiques, et ceux par lesquels on produit dans le corps une affection faite pour détruire la première, et telle que la fièvre, par exemple, employée si souvent avec succès, et dont M. Baumes n'a pas dit un mot. Cette doctrine, que M. Barthez a développée tout nouvellement dans son Traité des maladies goutteuses, il l'avoit enseignée dans l'Université de Montpellier, à l'époque même où M. Baumes y faisoit ses études. Depuis lors plusieurs professeurs de la même école s'en sont servis avec le plus grand succès, soit dans leurs cours, comme M. Dumas, soit dans leurs ouvrages, comme M. Berthe. L'avantage de ces méthodes de traitement est incontestable; il est même si grand pour le perfectionnement de la médecine-pratique, que désormais, sous peine d'être taxé d'ignorance ou de ridicule, il ne sera plus permis d'écrire *ex professo* sur une maladie quelconque sans les employer.

Deux conditions sont ordinairement indispensables pour composer un ouvrage même médiocre. La première est de posséder à fond la matière que l'on veut traiter; la seconde est de connoître la langue dans laquelle on écrit. Je ne me hasarde pas à décider jusqu'à quel point l'auteur du *Traité sur le vice scrophuleux* a rempli la première de ces conditions; mais au moins puis-je assurer que son style est très-corrompu, et qu'il est peu familier avec les principes de la grammaire française, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les observations suivantes : On lit page 6 de ce traité, lignes 5 et 6, *un acide agissant* MORBIDEMENT *sur* L'ÉCONOMIE *des scrophuleux.* Vraisemblablement M. Baumes dérive cet adverbe *morbidement* et son adjectif *morbide*, qu'il repète l'un et l'autre à chaque instant, de *morbidus*, qui se trouve souvent employé dans le même sens, et notamment par Lucrèce, Lib. VI, vers. 1222; mais en français *morbide* signifie toute autre chose. *Morbide*, *morbidesse*, *morbidement* sont des termes de peinture dérivés de l'italien, et employés pour désigner la délicatesse et le moelleux avec lesquels les chairs sont exprimées. Il n'est pas douteux cependant que *morbido*, *morbidezza* ne viennent de *morbidus*; et c'est ici un exemple de plus que les mots en passant d'une langue dans une autre, prennent souvent une signification opposée à leur signification primitive; car en français *morbide* ne peut, sous aucun rapport, être synonyme de *morbifique*, J'observerai encore sur ce passage

qu'on ne peut dire en aucune langue l'*économie des scrophuleux ; économie animale*, *économie du corps humain* sont des expressions figurées qui expriment l'ordre et l'harmonie qui existent entre toutes les parties du corps et entre les fonctions de ces mêmes parties ; jamais on n'a dit au contraire *économie de la fièvre*, *économie des fievreux*, parce qu'alors cet ordre, exprimé par le mot économie, n'existe plus. Toutes ces discussions au reste sont parfaitement inutiles pour mon objet; il suffit de savoir qu'on lit, dans le *Traité des scrophules*, les passages suivans : *Sous un jour peu favorable et le moins vrai*, page 2, ligne 14. *Ces trois substances reversibles les unes dans les autres*, pag. 6, lig. 21. REVERSIBLE exprime un changement dans la possession et non dans la nature de l'objet. Ailleurs, pag. 6, lig. 22, on trouve *ophtalmie récidivante*, et pag. 238, lig. 19, *impugner les propriétés des remèdes*. REVERSIBLE, RÉCIDIVANT, IMPUGNER sont des termes de droit, avec lesquels un médecin peut bien se dispenser d'être aussi familier. *Combien de médecins ne cherchent-ils point* DE *bâtir?* pag. 10, lig. 17. *Meurent* A *bonne heure*, pag. 46, lig. 6. *Se hasarder* DE *présenter*, pag. 225, lig. 1. *Les eaux insalubres influent pernicieusement sur le travail des sécrétions, et principalement* DES TERREUSES, pag. 200, lig. 18. *Les passions n'exercent pas sur les enfans cet empire de fer* QU'ILS *exercent sur les adultes*, pag. 203, lig. 6. *Il* (M. Pinel) *écrit sur l'histoire des maladies sous le nom de nosographie*, pag. 15, lig.

20. Tout le monde sent ici que M. Baumes plaisante sur le mot nouveau de nosographie, en disant que M. Pinel l'a adopté pour nom propre. Que n'a-t-il écrit simplement *M. Nosographie*, au lieu de *M. Pinel?* Il eut été plus aisément entendu. *Les scrophules forment un genre de maladie que l'on connoît sous le nom d'écrouelles et d'humeurs froides. Les nosologistes l'ont classée, etc; il en est qui l'ont rangée, etc.; d'autres l'ont placée, etc.*, pag. 1, lig. 3. Très-certainement une faute répétée trois fois de suite ne doit pas plus être mise sur le compte de l'imprimeur que le solécisme déjà remarqué à la pag. 203. *Ampleur* CONTRE-NATURELLE, pag. 14, lig. 14. *Consistance* PUTRILAGINEUSE, pag. 129, lign. 11. CROUPISSEMENT *des liquides*, pag. 188, lig. 20. *L'époque de l'apparition des scrophules seroit* CONTEMPORAINE, pag. 25, lig. 6. Deux hommes sont contemporains, deux événemens arrivent à la même époque; et quand on n'écrit pas uniquement pour enfiler des mots les uns à la suite des autres, on ne dit jamais qu'*une époque est contemporaine* d'une époque. D'EXPÉRIENCE *faite sur les eaux que fournissent les puits de Reims, on n'a pu douter*, etc., p. 196, lig. 25. *Il ne manque pas* DES *exemples de maux*, pag. 38, lig. 1. Assurément il n'est besoin que de ces deux dernières citations pour apprendre à tout le monde que notre écrivain est né à Lunel. Des fautes de cette nature, toujours impardonnables dans un auteur quelconque, le sont bien plus encore chez M. Baumes, qui, alliant

à tous ses autres talens celui de la poésie, a présenté l'année dernière au théâtre français une tragédie de sa composition (16). C'est à cette habitude de la versification qu'il doit sans doute cette foule d'expressions figurées et ces périodes ronflantes et dépourvues de sens que l'on rencontre à chaque instant dans sa prose. Il est même nécessaire de savoir que M. Baumes est poëte, pour ne pas s'étonner de lire, dans un traité sur les écrouelles : BRISER *les liqueurs épaissies*, pag. 264, lig. 8. LE COUP *de l'artère frappe le doigt*, pag. 7, lig. 15. *N'être pas attaqué des scrophules d'une façon* ÉMINENTE, pag. 37, lig. 16. *Qui* (M. Pinel) *mêle* LES ACCENS *de la modestie à ceux de la prétention et de la vanité*, pag. 16, lig. 10.

Je termine ici ce que j'avois à dire sur le traité du vice scrofuleux. Tous les lecteurs peuvent se convaincre que la critique que j'en ai faite est aussi juste qu'impartiale. J'ai même eu besoin de quelque courage pour ne pas employer plus de ménagemens vis-à-vis de l'un des professeurs de l'école célèbre où j'ai reçu mon instruction médicale ; mais ce professeur n'a point été mon maître, et je dois dire, à l'avantage de l'établissement où il enseigne, que personne n'y a jamais accueilli ses idées. C'est donc un hom-

(16) Cette tragédie étoit d'abord intitulée SMERDIS, titre que l'auteur proposoit de changer en celui de SMERGIS, qui devoit moins blesser les oreilles délicates. Mais ensuite la pièce a été présentée sous le nom de LA MORT DE CAMBYSE.

mage rendu à la bonne doctrine médicale, à cette doctrine dont Bordeu, Barthez, Fouquet et Dumas sont les créateurs et les propagateurs, que de signaler les erreurs de tous ceux qui s'écartent de la route que ces hommes célèbres ont tracée. J'ai dit la vérité, parce que la critique doit toujours en être l'organe; cependant je ne serois pas juste envers M. Baumes, si je n'annonçois que ce médecin a grand soin de nous prévenir que *M. Retz, qui étoit très-difficile, avoit jugé le Traité du vice scrophuleux digne de passer à la postérité, et que ce traité est un des seize mémoires qui ont mérité à leur auteur des palmes académiques.* Personne ne s'en étonnera sans doute; mais si quelqu'un pouvoit le faire, nous lui citerions cette phrase que M. Baumes eût pu se dispenser d'appliquer à M. Pinel : *Il y a en vérité pour les hommes et pour les choses de tels succès, qu'ils sont une preuve de la dégradation des sciences et de l'étrange corruption du temps qui l'a amenée* (17).

G. Prunelle, *D. M.*

(17) Traité sur le vice scrophuleux, p. 191.

GRAMMAIRE.

Dissertation étymologique et philologique sur les acceptions du mot Vaste *chez les diverses nations qui l'ont employé.*

Multa renascentur quæ jam cecidere ; cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus.
HORACE.

Ce seroit un ouvrage intéressant pour la littérature, précieux pour les grammairiens, important pour rectifier et fixer les idées, nécessaire pour déterminer cette signification des mots qui influe tant sur la précision des pensées et la justesse du jugement; ce seroit une entreprise digne d'un homme de génie, qu'un livre bien fait où l'on remonteroit à l'origine des mots, à leur étymologie, à leur acception primordiale, aux variations de leur signification chez les différens peuples qui les ont ou adoptés ou traduits ou modifiés.

Cette révolution des mots fidèlement suivie pas à pas; ces acceptions diversifiées par les localités, le génie des peuples, le caprice des écrivains, la corruption du langage, l'ignorance des sources où le mot fut puisé : ces phrases grammaticales; s'il est permis de s'exprimer ainsi, cette constance ou cette variété d'acception, bien

déterminées pour l'usage, permettroient de donner au discours plus d'énergie, plus de rectitude aux idées, et aux pensées plus de netteté, plus de justesse, plus de profondeur.

Condillac, dont le génie étoit fait pour surmonter de grandes difficultés, Condillac nous eût donné un Dictionnaire étymologique qui eût rempli une partie de ces vues, sans la mort qui l'enleva beaucoup trop tôt aux sciences et aux lettres; Rivarol, auteur d'un bon Discours sur l'universalité de notre langue, avoit fait paroître le Prospectus et la Préface d'un Dictionnaire étymologique. Il paroît que cette utile entreprise a été suspendue ou abandonnée. Le savant Pougens s'occupe d'un travail de ce genre; et on ne peut que l'attendre avec beaucoup d'impatience. Je ne parle pas du Dictionnaire étymologique de Ménage, dont la mémoire fesoit tort au jugement. Sa compilation peu philosophique est trop indigeste pour être d'un grand secours.

Nous avons dans la langue française un mot qu'elle a conquis, dont elle a long-temps conservé l'acception originelle, et que la politesse d'un Corps savant a tout à coup dénaturé. Ce mot est le qualificatif VASTE.

Il y a plus de cent trente ans (1), SAINT-EVREMONT fit contre l'Académie une *Dissertation sur l'acception française du mot Vaste.* Il ne sera pas inutile de retracer brièvement ici l'historique de cette discussion.

(1) En 1667.

Dans un éloge du fondateur de l'Académie, du cardinal de Richelieu, un auteur avoit dit, sans autre qualificatif, que ce ministre avoit l'esprit *vaste*. Saint-Evremont trouva cette expression impropre, en ce qu'un esprit vaste signifioit également un esprit sublime et un esprit démesuré. La belle Hortense Mazarin attaqua Saint-Evremont; les deux adversaires discutèrent un peu, disputèrent davantage, et, par un armistice pacificateur, convinrent de s'en rapporter au jugement de l'Académie, à laquelle appartenoit véritablement la connoissance de ces sortes de contestations. L'abbé de Saint-Réal fut chargé de la consultation. Les parties n'étoient pas égales pour un juge français : d'un côté la beauté, et de l'autre seulement la raison. Chez nous surtout

Minerve est éconduite, et Vénus a la pomme.

L'Académie, non moins galante que son rapporteur, décida en faveur de madame de Mazarin. Saint-Evremont lui-même n'avoit pas attendu cette décision pour se condamner. Ce qu'il avoit fait par amour pour les dames, il ne se crut pas obligé de le faire par déférence pour les membres de l'Académie. Il reprit les armes; il déclara qu'il rétractoit un désaveu qui n'avoit été que l'effet de sa docilité, de sa politesse et de la condescendance de ses sentimens pour madame de Mazarin; mais qu'il ne vouloit désormais se soumettre qu'à la raison. Il alla plus loin qu'il n'étoit allé d'abord : il soutint que le mot *vaste* ne pouvoit jamais se prendre en bonne part.

Il remonta aux Romains, et cita le *Vastæ et immanes belluæ*, — le *Vasta solitudo*, — *Vastus et agrestis*, — *Vastam et hiantem orationem*, de Cicéron, — le *Vastos Cyclopos*, — *Vastâ se mole moventem pastorem Polyphemum*, etc., de Virgile.

L'*Encyclopédie* est du même avis que Saint-Evremont. Jaucourt s'y exprime ainsi : « Le mot » *Vastus* des Latins signifie trop spacieux, trop » étendu, démesuré. Je vois que *Vastus homo*, » dans Cicéron, est un colosse, un homme d'une » taille trop grande; et, dans Salluste, *Vastus* » *animus* est un esprit immodéré qui porte trop » loin ses vues et ses espérances. »

Tel est le sentiment de Saint-Evremont (2), de Jaucourt (3), de Girard (4), de Beauzée et de Marmontel (5), qui ont adopté cette opinion sans y rien ajouter que le poids de leur suffrage.

Je me suis à ce sujet livré à quelques recherches qui ne seront peut-être pas inutiles pour suivre la filiation des acceptions du mot *Vastus* des Latins et du mot *Vaste*, qui en est la simple traduction.

Je ne crois pas que ce mot ait été employé antérieurement aux Romains. Cependant le Père Martinius de Bremen, dans son Lexique philo-

(2) Œuv. de Saint-Évremont.

(3) Dict. Encycl. mot Vaste.

(4) Synonymes, tom. 2, où il a copié l'art. de Jaucourt.

(5) Auteurs du Dict. de Gramm. et litt. de l'Encycl. méthodique, dans laquelle ils se sont également bornés à copier Jaucourt.

logique, fait venir *Vastus* par une légère dérivation du mot grec παυσὸς. Παύω signifie dans la langue grecque *abandonner, détruire* (6). Cette étymologie n'est pas dénuée de fondement; elle me paroît assez raisonnable. Au reste, notre mot *Vaste* venant du *Vastus* des Latins, c'est chez ces derniers qu'il importe de chercher sa signification constante. Il y a dans toutes les langues beaucoup de mots qui ne sont que des contractions de mots antérieurs que l'usage abrégea en se les rendant plus familiers. *Vastare*, dont nous avons fait notre verbe *Dévaster*, me paroît la racine de *Vastus*. *Vastare* donne *Vastatus*, et *Vastatus*, en se contractant, a produit *Vastus*. Ainsi *Vastus* ne signifieroit pas autre chose que *Dévasté*, et il se prendroit donc en mauvaise part.

Je ne parlerai pas de l'opinion de quelques auteurs qui dérivent *Vastus* de *Vacuus :* elle n'est pas dénuée de raisons plausibles; mais l'examen de cette opinion n'est pas ici de mon ressort. Au surplus elle prouveroit en faveur de la signification en mauvaise part.

D'abord je vais citer le sentiment des grammairiens romains. Le premier est Pompeius Festus : le mot *Vastum*, dit-il, se prend pour *Magnum*, Grand; il se prend cependant pour *inane*, vide, vain, frivole; et là-dessus il ne cite qu'un exemple d'Atticus, lequel est en faveur de la

(6) J'en demande pardon à l'auteur de cet article, mais le verbe παύω signifie *je fais cesser, je réprime, j'arrête.*
A. L. M.

seconde assertion : *Jam hanc urbem ferro Vastam faciet Peleus ;* les armes de Pélée *dévasteront* la ville. Et ce qui prouve encore que le sens principal qu'il attribue à ce mot est en mauvaise part, c'est qu'il en dérive *Vastitas* et *Vastitudo*, qui signifient Ravage et Grandeur démesurée. Nonius Marcellus, à l'article *Vastum*, convient aussi que ce qualificatif exprime quelquefois la grandeur ; mais les exemples qu'il cite font voir dans quel sens : *Vastum* est, suivant lui, synonyme de *Horrens*, d'*Asperum* et de *Ferox*. Pacuvius l'a toujours admis dans le sens défavorable ; et les meilleurs auteurs de Rome l'ont toujours employé dans ce sens.

Je les suivrai dans leur ordre chronologique, qui est le seul propre à ne pas perdre de vue l'usage dans sa course et les significations des mots dans leurs aberrations. Plaute s'exprime ainsi dans le quatrième acte de son *Amphitryon*, en parlant de la violence avec laquelle on a brisé des portes : *Quis tam* Vasto *impete has fores toto convolsit cardine?* Lucrèce a dit : *Vulnera* vasta pour une énorme plaie, lib. 5, v. 1289. Tite-Live en fait une épithète de solitude : *Solitudo* vasta, une solitude que son *étendue* rend *effrayante*. Cicéron, qui emploie souvent ce mot, l'a toujours pris en mauvaise part : c'est un discours lâche et sans bornes, *Oratio* vasta *atque hians* (7) ; *Ager* vastus *et desertus*, pour une plaine déserte et sans culture ; un empla-

(7) Ad Herennium, lib. 4. 19.

cement dont les édifices sont co-ordonnés et un lieu *vaste*, sont des choses contraires, *locus* VASTUS *et coædificatus, contraria* (8); nos ancêtres ne se servoient pas d'expressions *démesurées*, triviales ou traînantes; leur style étoit concis, égal et doux, *Non* VASTÈ, *non rusticè, non hiulcè, sed pressè et æquabiliter, et leniter* (9). Il dit encore dans ses Tusculanes : Qui peut approcher de l'Inde pour sa barbarie *démesurée* et sauvage, *Quæ barbaria India* VASTIOR *aut agrestior?* Et cet autre exemple : *Homo* VASTUS *atque agrestis motu corporis, per contemptum* (10). Partout ailleurs Cicéron emploie *Vastus* pour désordonné, gigantesque, sans bornes, horrible, effrayant. Il joint ordinairement ce qualificatif aux qualificatifs *immanis, rusticus, agrestis, desertus*, qui certainement ne se sont jamais pris en bonne part dans aucun auteur latin. Nous arrivons à VIRGILE; tout le monde connoît ce beau vers dans le Naufrage du livre premier de l'Énéide: *Apparent rari nantes in gurgite* VASTO. On voit à peine quelques nochers se sauver à la nage, dans ce gouffre de *dévastation*. Voici quelques emplois de ce même mot et dans le même sens, pris dans l'auteur des Géorgiques et de l'Énéide: *Vorago* VASTA, AEneid. lib. 6, v. 296; *Murmure* VASTO *mare*, AEn. 1, 249; *Moles* VASTA, AEn. 3, 656; *Hiatu* VASTO *immanis spelunca*, AEn. 6,

(8) In partit. 36.

(9) III. de Orat. 42.

(10) I. de Orat. 115.

237; *Certamine* VASTO *tendunt*, AEn. 12, 553; *Cœde* VASTA *fessus*, AEn. 6, 503; *Antrum* VASTUM, AEn. 1, 56; *Hìc* VASTO *rex Æolus antro*, AEn. 1. Ovide l'a toujours employé dans le même sens. Il s'exprime ainsi dans le douzième livre des Métamorphoses, vers 235:

Forte fuit juxta, signis extantibus asper
Antiquus Crater quem VASTUM, VASTIOR *ipse*
Sustulit Ægides, adversaque misit in ora.

Le savant Banier traduit ainsi ce morceau : « Près » de l'endroit où se battoient Thésée et le Cen- » taure étoit un vase antique d'une grandeur » *énorme*, etc. » Le *Vastus* est traduit par *énorme*, et *vastior* est l'épithète du Centaure Euryte. On trouve encore dans OVIDE *feræ* VASTÆ, Met. 194; *ira* VASTA, Met. lib. 10, 551. Nous trouvons dans HORACE la même signification du mot VASTUS : *impetus* VASTUS, Carm. lib. 4, O. 14, 30. SALLUSTE et TACITE lui ont donné le même sens. Claudien, venu long-temps après eux, dit *Aper* VASTUS pour un *énorme* sanglier ; et VALERIUS FLACCUS, l'un des derniers auteurs latins, dit, dans son poëme des Argonautes, liv. 2, v. 597, pour une terre abandonnée et déserte, *Tellus* VASTA.

Tous les dérivés de ce mot sont conformes à cette opinion. *Vastus*, désordonné, détruit, vaste ; *vastitas*, *vastities*, *vastitudo*, énormité, dévastation ; *vastificus*, destructeur, *vastatio*, ruine; *vastator*, destructeur ; *vastescere*, *vastare*, *vastitare*, détruire, dévaster, ravager. Le

sens de ces mots est trop clair pour avoir jamais été contesté; et tel est l'ordre dans lequel le *Thesaurus linguæ latinæ* de *Robert* Etienne place ces expressions. L'oratorien Villier, auteur des Racines latines, fait descendre aussi tous ces mots d'une même racine, et cette racine c'est *Vastus*, qu'il traduit par les mots français spacieux, désert, d'une grandeur démesurée.

Je préfère prendre pour racine l'action *vàstare*, dévaster; le qualificatif n'étant qu'une modification d'un être ou d'une action, cette liaison d'idées et de mots est à la fois plus simple, plus correcte et par conséquent plus philosophique. D'ailleurs *vastus* est évidemment la contraction de *vastatus*.

Suivons maintenant, pendant la dégradation progressive de la langue latine et pendant la chute graduelle du bon goût, ce mot *Vastus* dont se sont emparé les idiômes qui se sont élevés avec de nouveaux empires sur les ruines de l'empire et de la langue des Romains abattus et dégradés.

Ducange, dans son savant *Glossaire*, cite beaucoup de chartes dans lesquelles le mot *Vastum* signifie destruction, dégât; il s'emploie en parlant des champs pour dire qu'ils sont sans culture; les chartes anglaises disent *vastum facere* pour signifier détruire. *Vastum*, *Wastum*, *Wasta*, *Wastina*, se disent aussi des forêts dégarnies d'arbres et devenues désertes. *Devastare boscum* n'étoit autre chose chez les Anglais que dégrader une forêt; *Vastinium* étoit un champ inculte et stérile.

La langue italienne succéda immédiatement à la langue latine ; le mot italien *Vasto* signifie grand à l'excès, suivant l'abbé ALBERTI, auteur du meilleur dictionnaire italien que nous connoissions, et qui est composé sur celui de l'Académie de la Crusca.

Chez les Allemands, *Vastum* a produit *Wuste;* les Bohémiens en ont fait *Wusth ;* et il se prend chez les uns et chez les autres en mauvaise part. *Wausst* signifie un lieu inculte et abandonné.

Revenons à la langue française qui s'établit sur les ruines de la basse latinité, où *Vastus* a continué de se prendre dans le sens défavorable ; qui emprunta beaucoup d'expressions du Tudesque, où la signification du même mot est aussi en mauvaise part ; et qui s'enrichit beaucoup des expressions de l'idiôme italien, où *Vasto* n'a pas une acception différente de celle des autres langues dont nous avons parlé. Le V et le W des langues étrangères s'est souvent changé en G. Ainsi, du *Vasco* des Latins, des Italiens et des Espagnols, nous avons fait *Gascon* ; de *Vespa* nous avons fait *Guespe*, puis *Guépe ;* de *Vadum*, *Gué ;* de *Viscum*, *Gui*. *Welches* est devenu la racine du mot *Gaules*, *Gaulois ; Walles* est ce que nous appelons le pays de *Galles*. De *Vastatores* les Italiens ont tiré leur mot *Gastadours*. Est-il étonnant d'après cela que de *vastare*, *vastum*, nous ayons fait, par le simple changement du V en G, comme dans les mots précédens, *Gaster*, *Gâter*, *Dé-*

Gât? Ducange dit, dans son Glossaire, que le mot *Gastum*, qui en latin barbare veut dire *Dégât*, vient de *Vastum*. En effet, on trouve dans nos anciens écrivains *faire ravaige et* Gast; *mettre à* Gast *et à destruction;* Gast *d'héritaiges*, etc. On voit dans la coutume de la ci-devant Auvergne le nom de Sergent *Gastier* (ch. 31, art. 69), pour un Sergent employé à préserver les champs et les moissons du *Dégât*.

Il est donc bien démontré que le mot Vaste, en latin, en italien et en allemand, chez les peuples barbares qui défigurèrent la belle langue de Virgile et de Cicéron, chez les anciens Français qui s'approprièrent tant de mots de cette langue, n'a pas perdu son acception primordiale. Toujours pris en mauvaise part, il n'a cessé de conserver cette signification que par une de ces bizarreries qui n'appartiennent pas moins aux corporations qu'aux individus. Il est bien évident que l'Académie a fait, uniquement par politesse, par condescendance, par galanterie, par des motifs indignes d'une association savante, ce que la raison, les étymologies, l'usage lui défendoient de faire.

Quelques-uns de nos auteurs du siècle de Louis XIV ont également attribué un sens défavorable au mot *Vaste*. Rapin, par exemple, met en opposition *vaste* et étroit; il s'exprime ainsi : « Si on a l'esprit trop *vaste*, on s'égare; » et si on l'a trop étroit, on n'invente rien. » Le Père Lebrun prend encore ce mot en plus mauvaise part; il dit : « Alexandre brûloit d'une

» ambition plus *vaste* que l'univers. » Boileau l'emploie aussi dans le même sens, quand il s'exprime en ces termes : « Le monde entier » ne suffit pas à la *vaste* étendue de l'esprit » humain. » Il dit encore dans sa huitième satyre, en parlant d'Alexandre :

> De sa *vaste* folie emplir toute la terre.

Molière ne s'est pas non plus éloigné du sens attribué au mot *Vaste* par les Latins, quand il dit dans son Misanthrope :

> Je refuse d'un cœur la *vaste* complaisance
> Qui ne fait du mérite aucune différence.

Le lyrique Rousseau dit aussi dans cette belle strophe de sa belle Ode à la Fortune :

> Quels traits me présentent vos fastes,
> Impitoyables conquérans?
> Des vœux outrés, des projets *vastes*,
> Des rois vaincus par des tyrans....

L'innovation de l'Académie, toute condamnable qu'elle est encore, a depuis été sanctionnée par nos grands écrivains ; et le mot *Vaste* a perdu sa physionomie ; il est devenu, pour ainsi dire, un caméléon grammatical sans couleur distinctive, un de ces mots sans sexe et sans vigueur, une de ces expressions parasites qui, pour signifier quelque chose, ont besoin du secours d'autrui.

Vaste se prend maintenant à tort dans tous les sens, et grâces aux beaux yeux de la charmante Hortense Mazarin, Voltaire s'est cru autorisé à l'employer dans le sens de l'éloge, lorsqu'il a dit :

Du droit qu'un esprit ferme et *vaste* en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Louis DUBOIS,
Ex-Bib. de l'Orne, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

ANTHROPOLOGIE.

Nouveaux Élémens de la Science de l'Homme; par P. J. Barthez, Médecin de S. M. l'Empereur et Roi et du Gouvernement, ci-devant Chancelier de l'Université de médecine de Montpellier; Professeur honoraire de l'Ecole de médecine de Montpellier; ci-devant membre de l'Acad. royale des sciences et de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres de Paris. Seconde édition, revue et considérablement augmentée. A Paris, chez *Goujon*, libraire, rue du Bac, n°. 15; *Brunot*, rue Grenelle-Saint-Honoré.

A l'époque où parut la première édition de ces Nouveaux Élémens, les esprits n'étoient point assez préparés à l'utilité et à l'importance de la révolution que cet ouvrage devoit opérer dans la science de l'homme. L'application d'une méthode sévère qui se bornoit à coordonner tous les phénomènes de cette science, à déterminer

l'ordre de leur succession, et à parvenir ainsi à la connoissance de leurs vraies causes expérimentales, ne pouvoit satisfaire ni ceux qu'avoit séduit depuis long-temps la facilité trompeuse des applications mécaniques et physiques à la science de l'homme, ni ceux qui, confondant divers ordres de faits, voyoient tous les phénomènes de la vie dépendans de l'action de l'âme pensante, ni ceux qui, ayant commencé d'après une meilleure méthode, l'abandonnoient bientôt pour rapporter à une force unique (la force nerveuse ou sensible) les actes divers de l'économie animale.

Les uns regardèrent donc comme un ouvrage de peu d'importance ces Nouveaux Élémens qui, selon eux, n'avançoient point la science; d'autres cherchèrent à atténuer le mérite de l'auteur, en avançant que sa doctrine n'étoit pas nouvelle.

Si l'auteur n'eût pas dédaigné de répondre aux critiques, et si son ouvrage n'eût pas été la meilleure et la plus solide réfutation, il eût répété aux premiers que le seul moyen d'accélérer les progrès d'une science, c'étoit de la rappeler à ses vrais principes; il eût dit aux autres que sans doute les faits étoient connus dès long-temps, et que bien avant lui on avoit aperçu les rapports qui en unissoient certains d'entr'eux. Mais quand les matériaux d'un édifice sont préparés et prêts à être mis en œuvre, l'édifice est-il pour cela construit? L'est-il, lorsqu'en en ayant élevé une partie, on a négligé les lois d'une sage et solide composition, et oublié de se tracer le vaste plan de l'ensemble?

Il n'y eut pas jusqu'au titre du livre qui ne dût paroître singulier. On comparoit ces Nouveaux Elémens aux autres traités de physiologie qui existoient déjà ; mais ils ne se ressembloient nullement.

Quand les physiologistes s'occupoient depuis si long-temps de l'explication des fonctions de la vie, d'après les lois ordinaires du mouvement des corps, celui-là n'avoit aucun rapport avec eux, qui, s'attachant à bien connoître les forces qui animent l'homme, montroit bien leur distinction, leur dépendance réciproque, et leur action dans toutes les parties quelconques du corps vivant; qui, considérant ensuite la vie de chaque partie et le degré d'influence que chacune exerce sur les autres ou sur le tout, établissoit ces lois de la sympathie et de la synergie, qui donnent la clé d'une foule immense de phénomènes épars, isolés, et pour ainsi dire muets et sans expression pour les esprits vulgaires ; il ouvroit une nouvelle carrière, celui qui, étudiant les modifications que les forces de la vie éprouvent dans chaque individu, arrivoit à une doctrine vraiment neuve et lumineuse des tempéramens ; qui, cherchant ensuite à déterminer les modifications que le développement des divers organes impriment à ces forces, et suivant l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa fin, déterminoit l'influence respective des âges sur les forces vitales, le degré de mortalité des diverses époques de la vie, et enfin la manière dont les corps vivans s'éteignent et disparoissent pour for-

mer de nouveaux composés et faire servir la mort à la vie même.

Ces Nouveaux Élémens se distinguoient encore des autres traités de physiologie par l'application constante et heureuse que l'auteur fait de ses principes à la Médecine-pratique, qui est la vraie pierre de touche de toute doctrine physiologique. Cette application même est si naturelle et si féconde, qu'on croiroit l'ouvrage uniquement fait pour elle ; ce qui doit être aux yeux des hommes sages un mérite du plus grand prix.

En considérant avec attention tous les phénomènes de l'homme vivant, l'auteur reconnut la nécessité de rapporter à un seul principe les diverses forces vitales qui les produisent. Mais au lieu de ne voir, comme il l'avoit dit plusieurs fois, dans l'admission d'un pareil principe de la vie qu'un moyen de mieux classer les faits, de désigner l'ensemble des forces vitales, et d'abréger le calcul analytique des phénomènes ; au lieu d'observer que le nom de Principe Vital pouvoit ne désigner que la notion abstraite d'une simple faculté vitale inconnue dans son essence, on s'imagina qu'il avoit réalisé une abstraction, et qu'il vouloit expliquer tous les phénomènes de la vie par la seule action de ce principe. On défigura ses idées, parce qu'il étoit bien plus facile de critiquer un mot que d'étudier et de saisir l'ensemble de sa doctrine.

M. Barthez s'explique à cet égard d'une manière qui ne pourra laisser aucun doute, dans cette seconde édition de ces Nouveaux Élémens, enrichie

enrichie du fruit de recherches et de méditations de trente années. On sent bien que le fond de la doctrine ne pouvoit être changé, et qu'il n'y avoit que de nouveaux développemens à donner, des éclaircissemens à multiplier, des points intéressans à mieux affermir. C'est ce qui a été fait, et ce que nous allons tâcher de prouver dans cet extrait d'un ouvrage qu'il est très-difficile d'analyser, parce qu'il est lui-même le résultat le plus concis des faits, et qu'on a regret le plus souvent des divers sacrifices auxquels oblige une courte analyse.

M. Barthez a placé, à la fin de chaque volume, des notes relatives aux différentes parties de son texte. Par ce moyen, l'ordre de ses idées et la distribution des divers points de sa doctrine ne souffrent point la moindre interruption.

Dans le discours préliminaire, qu'on peut regarder comme une des meilleures introductions à la philosophie naturelle, l'auteur trace les règles fondamentales de la vraie méthode de philosopher. Il prouve que la lenteur des progrès de la science de l'homme a pour cause l'oubli de cette méthode, dont tous les physiologistes s'étoient plus ou moins écartés.

« La philosophie naturelle, dit M. Barthez, a » pour objet la recherche des causes des phéno- » mènes de la nature, mais seulement en tant » qu'elles peuvent être connues par l'expérience. » L'expérience ne peut nous faire connoître en » quoi consiste essentiellement l'action d'une de

» ces causes quelconques ; elle ne peut mani-
» fester que l'ordre et la règle que suivent dans
» leur succession les phénomènes qu'indique
» cette cause. » C'est donc à la découverte ou à l'établissement des causes expérimentales, qu'il importe de s'attacher. Car l'esprit humain ne peut remonter au delà, et découvrir l'essence de l'action de ce qu'on appelle cause. Il ne s'agit plus que de déterminer d'une manière précise et conforme aux faits, le nombre de ces causes expérimentales qu'il est indifférent d'appeler du nom de principes, de forces ou de facultés. Les Anciens avoient sans doute trop multiplié ces causes ; mais les modernes les ont beaucoup trop restreintes, en voulant rapporter toutes les forces motrices à la seule force de communication du mouvement par l'impulsion.

L'auteur indique ensuite comment de la considération des faits relatifs à chaque cause expérimentale, on doit tirer, par induction, des analogies lumineuses, propres à faire découvrir les lois secondaires de cette cause ; comment ces lois deviennent à leur tour la clef d'un nouvel ordre de faits.

En examinant combien les diverses sectes qui se sont établies dans la science de l'homme ont méconnu les règles de cette méthode de philosopher, il montre combien sont insuffisantes et les explications mécaniques qu'on a données des phénomènes du corps vivant, et la théorie de Stahl, qui ne vouloit admettre, pour cause d'ac-

tion spontanée dans ces corps, que l'influence de l'âme pensante et la théorie des solides, qui conçoivent tous ces phénomènes comme dépendant d'actions et de réactions mécaniques réciproques des solides. Il établit alors la nécessité de reconnoître un certain nombre de forces vitales pour expliquer les diverses fonctions du corps humain, et de les rapporter à un seul Principe de la Vie. On voit aussitôt que le premier objet des recherches dans la science de l'homme, est la connoissance des lois du Principe de la Vie, sur lesquelles on ne peut se former des idées justes qu'en rapprochant l'ensemble des faits que présente l'homme sain et malade, et particulièrement en s'attachant à ces faits rares et saillans qui dévoilent bien mieux la nature des forces vitales qu'une masse d'expériences ou de faits communs.

En se bornant ainsi aux vrais élémens de la science de l'homme, c'est-à-dire à l'étude des forces du Principe de la Vie sous tous leurs rapports, on reconnoît aisément comment l'édifice de cette science doit s'élever par le secours seul des faits qui lui sont propres, et non par les applications des sciences physiques qui ne peuvent éclairer que les avantages mécaniques des organes, lorsqu'on considère le mécanisme des diverses fonctions.

La meilleure manière de juger de la supériorité et de la solidité de cette doctrine, c'est de voir l'utilité qui en résulte pour la Médecine-pratique. Ainsi les maladies qui ne dépendent point

de lésions physiques des organes, doivent être considérées comme des affections des forces de la vie, qui ont lieu d'après des lois primordiales qui régissent ces forces, ou le Principe Vital. Dès lors le médecin ne se borne plus à l'application vague et incertaine de quelques moyens curatifs. Il s'occupe d'imiter ou de diriger les mouvemens par lesquels la nature conduit une maladie à sa fin; ou bien quand la maladie est compliquée, il en embrasse les divers élémens, et cherche dans le degré de leur influence réciproque les motifs qui doivent déterminer l'ordre d'après lequel il importe de les combattre; enfin, il cherche à imprimer aux forces de la vie d'autres affections, ou d'autres directions qui puissent les ramener à l'état de santé dont elles s'écartent. C'est de l'établissement de ces méthodes de traitement naturelles, analytiques, spécifiques et perturbatrices, que l'auteur a particulièrement développées dans son Traité des Maladies Goutteuses, que la Médecine-pratique doit attendre toute la certitude qu'elle comporte, et l'assurance de ses plus grands succès.

Dans le premier chapitre de ses Nouveaux Élémens, M. Barthez établit les différences que présentent entre eux les principes de la vie et les principes de mouvement.

Le principe de mouvement dont les lois sont les plus simples, c'est la force d'impulsion, qui ne paroît facile à concevoir qu'autant qu'on se borne à en considérer superficiellement les phénomènes. Ensuite s'offre la force d'attraction qui

maintient l'ordre des mouvemens des corps célestes. La force d'affinité qui agit sur les molécules des corps, et les dispose d'après des lois inconnues de manière à leur donner diverses figures, paroît plus compliquée que les deux premières.

On ne peut établir que des rapports vagues entre ces forces et les forces vitales des animaux et des végétaux, qui sont des principes de mouvement d'un ordre bien supérieur.

Les végétaux, de même que les animaux, sont doués de forces sensitives et de forces motrices qui dans certaines fonctions paroissent agir indépendamment des forces sensitives, et dans d'autres, par leur influence; ces forces ne semblent différer des forces vitales des animaux que par des degrés de moindre complication de leurs lois, et des organes qu'elles animent.

On ne sauroit douter, en voyant combien les mouvemens que l'irritation produit dans les végétaux sont loin d'être en rapport avec les causes irritantes, que ces corps n'aient une sorte de *sensibilité*. On trouve cette irritabilité plus ou moins grande dans les divers organes des plantes et dans diverses circonstances de leur vie.

M. Barthez, après avoir indiqué la différence qui est entre les natures végétale et animale, montre leur liaison dans les zoophytes, où l'on voit la partie qui végète unie à la substance animale, d'après des rapports déterminés et correspondans, qui font qu'elles ne forment qu'un seul tout.

Le second Chapitre est destiné à la considération des forces vitales des animaux. L'auteur y considère les diverses opinions qu'on s'est formées, sur la cause qui donne la vie et le mouvement à ces êtres. Il explique avec de grands développemens la doctrine de ceux qui l'ont rapportée à une substance immatérielle, particulière, ou à un principe immatériel dépendant de l'âme; de ceux qui l'ont assimulée à diverses substances connues, telles que l'air et le feu, ou qui l'ont fait dépendre de l'organisation du corps. Il réfute ces diverses opinions, assigne les différences qui empêchent qu'on ne puisse confondre cette puissance vitale avec l'âme pensante; montre la nécessité de cette distinction; et rappelle l'obscurité qui règne sur leur nature, puisque nous ne connoissons pas mieux ce que c'est que corps, que ce que c'est qu'esprit.

Après avoir rapporté divers faits propres à confirmer l'existence particulière, et l'unité du principe de la vie, il fait voir l'harmonie qui existe primordialement entre les affections de ce principe et celles du corps, et énonce son scepticisme sur la nature de ce principe. Il répète enfin que quoiqu'il ait constamment, pour une plus grande commodité, personnifié le Principe Vital, on peut s'en faire uniquement la notion abstraite d'une simple faculté vitale, inconnue dans son essence.

M. Barthez s'applique dans le quatrième chapitre, à l'étude des forces motrices dans les so-

lides vivans. Il les montre dans tous; et, selon que les mouvemens sont lents ou rapides, à progrès insensibles ou visibles à l'œil, il les distingue en mouvement tonique et en mouvement musculaire.

On trouve d'abord l'exposition des phénomènes du mouvement musculaire, l'indication d'une erreur de Haller sur la manière dont s'opèrent les contractions des fibres musculaires, et des notions précises sur le mécanisme de cette contraction. L'auteur rappelle la nécessité de reconnoître des forces motrices primordiales qui produisent les mouvemens, par une action immédiate dans chaque partie des fibres.

Plusieurs notes très-intéressantes renferment un résumé de critiques de la doctrine générale de Borelli sur l'action des forces musculaires, et un exposé sommaire de la science que M. Barthez a établie, et enseignée le premier dans sa Nouvelle Mécanique des Mouvemens de l'Homme et des Animaux. Il réunit dans ces notes tout ce qui a rapport à la difficulté d'assigner les forces relatives des muscles d'après les qualités ou la quantité de leurs fibres, et des preuves nombreuses qui démontrent que les forces des muscles se proportionnent d'une manière indéterminée aux résistances qu'ils ont à vaincre, et aux efforts qu'ils doivent faire dans leurs mouvemens accoutumés.

C'est vainement qu'on voudroit rapporter tous les mouvemens des organes à celui de contraction. M. Barthez prouve que le mouvement de

dilatation qui se manifeste dans des organes de nature très-différente, ne peut être dû à l'élasticité des fibres, et doit être regardé comme dépendant d'une force particulière.

Une force que l'auteur a découverte le premier, et sur laquelle il donne dans cette édition des développemens d'une grande importance, c'est la force de *situation fixe*, qui maintient d'une manière stable les molécules des fibres dans les divers degrés de situation qu'elles peuvent prendre. Il nous montre cette force non-seulement dans les parties musculaires, mais dans les parties tendineuses et osseuses, etc.; et c'est par la prédominance relative de cette force dans les muscles qu'il explique la rupture du tendon d'Achille, la fracture des os par des causes légères, etc. Le défaut de cette force lui sert à expliquer le *Scelotyrbe festinans*, et la difficulté qu'ont certaines personnes à prononcer lentement les mots. Il fait voir que cette force est à un très-haut degré dans le tétanos, dans la catalepsie, etc.

Divers auteurs ont rapporté à une force particulière les mouvemens à progrès insensible qui se font dans quelques parties des corps vivans. Mais en la bornant à ces parties ils n'ont pu obtenir que des résultats insuffisans sur les caractères de cette force. Telle est la force contractile de Haller et de Blumenbach. M. Barthez suit ces mouvemens dans les diverses parties, et les montre dans toutes d'après les observations nombreuses d'anatomie pathologique.

Il indique comment le mouvement tonique peut devenir sensible, lorsqu'il est porté à cet excès vicieux qui constitue le spasme, ou lorsqu'il est augmenté relativement par l'affoiblissement d'un organe antagoniste.

Si l'action des forces toniques peut être portée à l'excès, elle peut aussi être affoiblie au point de priver les parties de leur consistance ordinaire, ainsi que cela est prouvé par l'effet que certains poisons exercent sur les solides.

Des considérations sur la distribution irrégulière des forces toniques, ou la lésion partielle de ces forces dans les parois des vaisseaux, conduisent M. Barthez à établir sur la formation des anévrismes et des varices une doctrine aussi simple qu'utile pour la pratique.

Quoique l'influence de l'action des forces toniques sur le degré de cohésion du tissu des fibres soit bien sensible, elle est cependant moindre que celle de l'action des forces musculaires, comme le prouve le degré de cohésion que peut donner aux fibres un exercice long-temps répété. De même qu'on a vu naître de la distribution irrégulière des forces toniques une théorie neuve sur certaines affections vasculaires, de même on voit naître du *désaccord* des contractions des différentes fibres d'un muscle, une affection jusqu'ici mal connue. Les contractions irrégulières qui produisent la crampe, peuvent aller jusqu'à déterminer des torsions ou des déplacemens de ces fibres. Après avoir indiqué les vues pratiques auxquelles conduisent ces consi-

dérations, M. Barthez indique l'utilité des énervations de certains muscles, et il établit en même temps que de l'effet des divers degrés de tortion des fibres violemment contractées, résultent la plupart des maux que l'on appelle efforts.

L'examen des forces sensitives, leur différence d'avec les forces motrices et leur influence sur ces forces, tels sont les objets des deux Chapitres suivans. Ces deux sortes de forces ont des rapports inégaux dans les divers organes, et la sensibilité n'est point exclusivement dépendante des nerfs, ni proportionnée à leur nombre. On la retrouve en effet dans des parties dépourvues de nerfs, et elle est très-exaltée dans toutes, lorsqu'elles éprouvent un développement extraordinaire des forces motrices, comme dans les fluxions inflammatoires. Elle a des modes divers, c'est-à-dire qu'elle n'est excitée dans divers organes que par des irritans qui leur sont particuliers, etc.

Une preuve évidente de l'influence des forces sensitives sur les forces motrices, se découvre dans les phénomènes de l'irritabilité. Comment soutenir, avec Haller, que l'irritabilité des muscles est indépendante de tout sentiment, quand les mouvemens qui ont lieu dans les parties amputées sont analogues à ceux qui se produiroient si l'animal étoit entier? Il faut pourtant reconnoître que cette sensibilité locale diffère de celle qui a eu lieu avec conscience dans l'animal entier. Si l'irritabilité d'un muscle est plus grande après la mort, c'est sans doute parce qu'alors

se trouvent détruits les liens lymphatiques qui attachoient cette sensibilité aux sentimens du reste du corps. On voit une nouvelle preuve de l'influence des forces sensitives sur les forces motrices dans l'effet de certains poisons, qui, en éteignant la sensibilité, détruisent par là l'irritabilité des muscles.

On sait combien les physiologistes ont différé d'opinions sur les forces vitales des fluides que les uns ont admises, que d'autres, Stahl même, et de nos jours M. Blumenbach ont rejetées. Ce qu'il y a de plus remarquable, dit M. Barthez, c'est que généralement ceux qui ont nié la vitalité des fluides, ont regardé un fluide nerveux comme la cause productive des mouvemens du corps vivant. Les faits seuls pouvoient décider la question, et M. Barthez en présente de très-nombreux qui mettent hors de doute l'existence des forces vitales dans les fluides. Ainsi, par exemple, un médicament donné à petites doses ne peut produire, dans toute la masse des fluides, une altération correspondante à l'action physique qu'il aurait sur quelques parties de cette masse, que par l'effet des forces vitales qui en font sympathiser toutes les parties. Les effets de l'influence de l'âme sur les humeurs, la conservation de leur degré de chaleur, même opposé à celui des solides, la production et les bornes des mouvemens intestins ou *fermentatifs* qui produisent chaque humeur, etc., voilà des faits décisifs. Du reste, M. Barthez rappelle d'autres observations

qui démontrent l'harmonie qui est entre les mouvemens des solides et des fluides.

Le huitième Chapitre renferme des développemens très-importans sur la théorie de la chaleur vitale. Après avoir indiqué les vices des explications que donnoient de la cause de la chaleur Stahl et Macquer, et fait plusieurs objections à la doctrine des chimistes qui rapportent cette cause à l'action d'un fluide particulier, l'auteur montre combien il est naturel de regarder cette cause comme une force occulte qui agite, par des mouvemens intimes, les molécules des corps. Il prouve qu'il y a une analogie très-grande entre les faits de la destruction et de la génération de la chaleur, et ceux de la destruction et de la multiplication du mouvement des corps. Ce sentiment paroît d'autant plus vraisemblable, que les agitations intimes des particules des corps vivans peuvent produire des phénomènes électriques, et que les animaux qui ont une vertu électrique spontanée, en jouissent à un plus haut degré par les efforts ou les mouvemens qu'ils font pour produire un choc.

L'uniformité de la chaleur vitale des animaux dans les divers degrés de température extérieure, annonce bien qu'elle se maintient par l'action d'une force propre aux être vivans. Il faut que le Principe de la Vie maintienne d'une manière énergique le ton des parties, pour qu'il n'y ait pas un plus grand mouvement de chaleur dans une température très-élevée; il doit le modifier

aussi à un degré convenable, pour augmenter successivement la chaleur du corps au-dessus de la chaleur décroissante de l'atmosphère. M. Barthez explique, d'une manière très-ingénieuse, l'action pénétrante d'un froid humide, par les obstacles qu'éprouvent alors l'agitation tonique vitale, et rappelle l'influence qu'ont certaines affections pour altérer l'uniformité de la chaleur dans diverses parties du corps, etc. Il s'occupe enfin du phénomène de l'engourdissement des animaux, et en indique les diverses causes, etc.

THOMAS D. M. M.

CRITIQUE CORRECTIVE.

Extrait d'une Dissertation inédite de M. Boivin l'aîné, sur les deux premières Epîtres du second livre d'Horace, lue à l'Académie royale des Inscriptions le mardi 14 novembre 1702 (1).

Dans la *deuxième Epître du second livre* d'Horace, adressée à *Julius Florus*, on a inséré mal à propos 54 vers qui appartiennent à l'Epître précédente.

Ils commencent au vers 87 : *Frater erat Romæ, etc.*, et finissent au 140e. : *Et demptus per vim mentis gratissimus error.*

Ils doivent être placés entre le 117e. vers de l'Epître à Auguste : *Scribimus indocti, etc.*, et le 118e. : *Hic error tamen, etc.*

D. Heinsius avoit bien senti la transposition. Mais il vouloit placer ces vers entre le 228e. et le 229e. de la même Epître à Auguste ; et il n'a presque persuadé personne, faute d'avoir bien placé ces 54 vers.

La transposition en est pourtant certaine. 1°. Parce qu'ils ne traitent pas de la même matière qui fait le sujet de l'Epître à Florus. 2°. Ils n'ont pas le même but. 3°. En les retranchant de cette

(1) *Suprà*, tom. V, p. 336, tom. VI, p. 66 et 301.

Epître, on reconnoît évidemment qu'ils lui nuisent et en interrompent la suite. Le contraire se trouve en rétablissant ces vers dans l'Epître à Auguste.

Quant à celle à Florus, son but est de s'excuser de ne lui point envoyer de ses vers. Ce qu'il fait, 1°. parce qu'un homme, qui a de quoi vivre, ne doit plus en faire; 2°. à cause de son âge, qui commence à s'avancer; 3°. parce que les uns veulent d'une sorte de vers, les autres d'une autre; 4°. parce que pour en faire il faut être dans une lieu plus tranquille que Rome; 5°. parce qu'en devenant vieux il faut renoncer aux bagatelles, tels que les vers.

Entre la quatrième et la cinquième excuse sont les 54 vers en question, qui n'y conviennent nullement, car ils font l'éloge des bons poëtes et l'apologie des mauvais. Ainsi, bien loin de servir d'excuse à Horace sur sa paresse, ils serviroient au contraire à la condamner.

Ces vers conviennent au contraire merveilleusement à l'endroit marqué de l'Epître à Auguste. Car Horace y montre qu'alors tout le monde se mêloit d'être poëte, autant les ignorans que les savans. Ce qu'il cherche à excuser auprès d'Auguste, de peur de lui donner du dégoût pour eux, en lui faisant voir, non-seulement que cette douce manie est innocente, mais même qu'elle est utile à la république.

La liaison à ce qui précède et à ce qui suit, est sensible.

Dans ce qui précède, Horace avoit dit qu'autrefois les Romains ne s'appliquoient qu'à l'économie; mais que leur goût sur cela est bien changé, et qu'ils semblent ne plus songer qu'à faire des vers. Quant aux autres métiers, il n'y a que les gens habiles qui s'en mêlent; pour la poésie au contraire tout le monde s'en pique, tant les ignorans que les savans.

Cela sert de prélude aux 54 vers en question. Car Horace y fait voir l'artifice dont se servoient les mauvais poëtes pour se faire louer comme les bons. C'est le but de ces vers : *Frater erat Romæ, etc.*

La liaison de la fin se fait encore mieux sentir. La folie de versifier, dit Horace, est la plus agréable de toutes les erreurs de l'esprit : *Mentis gratissimus error.* Et de plus, ajoute-t-il, cette erreur, cette légère folie, produit de grands avantages :

Hic error tamen, et levis hæc insania quantas
Virtutes habeat, sic collige.

Peut-on voir une transition plus agréable et plus naturelle en même temps?

L'explication et la suite des 54 vers justifient encore pleinement qu'ils conviennent à cet endroit. Horace y débute par comparer les poëtes de son temps à ces deux frères, l'un jurisconsulte, l'autre orateur, qui ne cessoient de se louer l'un l'autre, par une espèce de convention faite entre eux.

Il dit que les poëtes en faisoient de même, et les appelle *argutos ;* épithète qui n'est pas oiseuse, comme Heinsius et quelques autres l'ont cru ; mais qui signifie *rusés*, et qui prouve, contre Heinsius, que c'est par habileté et par adresse, et non par sottise, que les poëtes s'entre-louoient ainsi.

Ensuite parlant de l'affectation et du faste des poëtes, lorsqu'ils alloient réciter en public leurs ouvrages, il se sert du terme *aspice primùm*, etc., qui convient fort bien à Auguste, qui étoit à Rome, et nullement à Florus, qui étoit en Pannonie ; et cela paroît encore par ce vers qui suit :

Mox etiam, si forte vacas, sequere, et procul audi.

Horace ne diroit pas à Florus : *Si forte vacas.* Il savoit bien que Florus avoit du loisir, et demandoit des vers même pour s'amuser ; c'est Auguste qui avoit des affaires.

Horace fait voir peu après que cette complaisance des poëtes, l'un pour l'autre, étoit nécessaire, et il avoue qu'il faisoit comme eux en cela, sans quoi il ne pourroit empêcher leur cabale de se déchaîner contre lui. Il convient pourtant que c'est une foiblesse, et promet que s'il revient en son bon sens, il renoncera plutôt à faire des vers, que de s'exposer à cette lâche flatterie. Par là il convient qu'il faisoit encore des vers, et même des odes. *Carmina compono, hic elegos*, etc. Ce n'est donc point à Florus qu'il écrivoit cela,

puisqu'il vouloit s'excuser envers lui de ce qu'il ne lui en envoyoit point.

Horace expose ensuite la raison qui donnoit ainsi à tout le monde le goût de la poésie. C'est, dit-il, que les plus mauvais poëtes ont beau être sifflés, ils ne laissent pas de s'applaudir à eux-mêmes, et cela leur suffit.

Ridentur mala qui componunt carmina. Cela conviendroit bien à l'épître à Florus : c'est l'objection. Mais ce qui suit n'y convient plus : *Verùm gaudent scribentes.* C'est la réponse qui donna entièrement l'exclusion à l'épître à Florus. *Beati*, ils sont heureux. C'est donc un bonheur de faire des vers, et même de mauvais. Ce n'est donc point ici une excuse pour ne point faire d'odes.

Horace prouve ensuite qu'il ne faut pourtant pas donner dans cette illusion, quand on veut sérieusement faire un bon poëme. Ensuite il donne les règles qu'il faut suivre pour y réussir.

Enfin, revenant à son sujet après cette digression, il dit qu'il importe peu qu'on ait la folie de faire de mauvais vers, pourvu qu'ils divertissent l'auteur. Et il finit par l'histoire de cet Argien visionnaire, qui s'imaginoit entendre de belles tragédies, quoiqu'on n'en jouât point, et qui, dans cette pensée, étoit le plus content du monde. En effet, il ne fut pas plutôt guéri de son erreur, par le secours des médecins, qu'il regarda sa guérison comme le plus grand malheur qui eût pu lui arriver.

Pol me occidistis, amici,

Non servastis, ait; cui sic extorta voluptas,
Et demptus per vim mentis gratissimus error.

A ces vers succèdent admirablement bien ceux-ci : *Hic error tamen, et levis hæc insania*, etc. Voilà donc la liaison de ces 54 vers avec ceux de l'épître à Auguste, parfaitement prouvée.

Il reste à faire voir qu'en les retranchant de l'épître à Florus, cette dernière en est beaucoup mieux.

Horace, entre les raisons qu'il lui dit, pour s'excuser de ne point faire de vers, allègue celle-ci :

Hic ego rerum
Fluctibus in mediis, et tempestatibus urbis,
Verba lyræ motura sonum connectere digner?

Si l'on supprime les 54 vers en question, qui suivant dans les différentes éditions, et qui ne conviennent nullement aux précédens, on trouvera ceux-ci, qui y viennent à merveille :

Nimirum sapere est abjectis, utile, nugis,
Et tempestivum pueris concedere ludum,
Ac non verba sequi fidibus modulanda latinis;
Sed veræ numerosque modosque ediscere vitæ.

On ne peut rien de mieux suivi; avant les 54 vers, c'est une interrogation. Après ces vers, c'est la réponse à l'interrogation. Ces 54 vers sont donc là inutiles, ou plutôt incommodes, et jamais transposition ne fut mieux prouvée.

Jean Fréd. Gronovius (1), dans une lettre ma-

(1) Addition du Prés. Bouhier.

nuscrite du mois de juin 1638, à M. Saumaise, que j'ai vue chez M. Delamare, parle ainsi de cette transposition.

« Eâ occasione tum statim ad lectas tuas cepi expendere transpositionem tot versuum ejusdem epistolæ, in quâ tot verbis paratragœdiatur Dan. Heinsius eamque deprehendi esse ineptissimam. Omnia enim bene cohærent, ut vulgata sunt; et observatum jam interpretibus ibi, *Frater erat Romæ*, incipere novum argumentum, quo Poeseos excusa omissionem, nimirum ne necesse sit sibi, si ipse probari suos versus velit, aliorum malos laudare. Aliquot verò hujusmodi partes per historiolam orditur, ut de Luculli milite, et statim in principio de Mangone. Sed hæc ipsa tu jam vidisti melius. »

CHIRURGIE.

Nosographie chirurgicale; par Anthelme *Richerand, docteur, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital St.-Louis, chirurgien-major de la garde de Paris, professeur de chirurgie, membre de la Société de l'Ecole de médecine de Paris, etc. etc.* Deux gros volumes in-8°. Prix, 13 fr. 20 cent. et 17 fr. franc de port. A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 12.

Le professeur Pinel, en se bornant dans sa Nosographie philosophique à classer et à jeter un nouveau jour sur les maladies internes, ne s'étoit pas dissimulé que cette ligne de démarcation, désavouée par la nature et purement conventionnelle, laissoit des objets intermédiaires ou purement médico-chirurgicaux qu'il est difficile de placer dans un cadre nosologique; mais il pensoit qu'une Nosographie chirurgicale, dirigée suivant les principes de l'analyse, pourroit dans la suite lever tous les doutes, et fixer l'incertitude sur la distribution de certains genres qu'il a renfermés dans sa *classe indéterminée.*

Ce vœu, ce désir formé il y a huit ou neuf

ans, vient d'être rempli par un des premiers élèves sortis de son école. M. Richerand, en répondant à l'appel de son ancien et célèbre maître, a cherché à établir avec la classification du professeur *Pinel* et la sienne une concordance parfaite; mais en ayant bientôt reconnu l'impossibilité, il a été forcé de se frayer une autre voie, et de se créer un plan plus vaste.

La classification des maladies chirurgicales n'a pas été l'unique but de cet ouvrage. M. *Richerand* s'est proposé quatre autres objets non moins importans; 1°. faire connoître l'état présent de la chirurgie française; 2°. l'éclairer par l'application des connoissances physiologiques et médicales; 3°. présenter la pratique de cet art dans toute sa pureté, dans toute sa simplicité; 4°. appliquer à son enseignement cet esprit d'analyse introduit récemment avec tant davantage dans l'étude de la médecine.

L'entreprise étoit belle, hardie, périlleuse même. La lecture de cet ouvrage prouvera que la tâche pénible et délicate que s'est imposé M. *Richerand*, ne pouvoit être mieux remplie. Tout le monde connoît ses nouveaux élémens de physiologie et l'accueil mérité qu'a reçu ce livre. La nosographie chirurgicale, considérée sous les rapports de son exécution et de son utilité, a un mérite bien supérieur. En nous efforçant de faire connoître cette belle production chirurgicale, nous justifierons l'opinion que nous en avons conçue.

Les prolégomènes renferment dans six paragraphes l'histoire de l'art, le génie de l'art, les

progrès de l'art, la classification des maladies, et des vues générales sur l'inflammation, la gangrène et le chancre.

Histoire de l'art. On lira avec le plus grand intérêt l'histoire rapide de la chirurgie, que l'auteur a traitée avec un pinceau qui lui est propre. Pour dessiner avec plus de soin et de vérité l'état de la chirurgie chez les Anciens, et suivre ses rapides progrès jusqu'à nous, il lui assigne six époques. Dans la première figurent, HIPPOCRATE et les Grecs; dans la seconde, GALIEN et les Romains; dans la troisième les Arabes et les Arabistes; dans la quatrième, *Ambroise* PARÉ; dans la cinquième, J. L. PETIT; enfin dans la sixième, DESAULT.

Privés des secours précieux de l'anatomie, les Grecs ont cultivé la chirurgie avec bien moins de succès que la médecine. Si on trouve quelques vérités utiles, quelques préceptes judicieux dans les livres *de officinâ medici*, *de fracturis*, *de capitis vulneribus*, *de articulis*, etc. d'HIPPOCRATE, et dans l'élégant historien de la chirurgie des Grecs, CELSE; on est forcé de convenir que ces vérités sont noyées, perdues dans un verbiage scientifique, quelquefois inintelligible et souvent erroné. On trouve chez les Romains et les Arabes peu ou point d'auteurs originaux, quelques commentateurs diffus, beaucoup de froids compilateurs.

Les commentaires de GALIEN, sur quelques livres du vieillard de Cos, nous apprennent qu'il avoit étudié la chirurgie, et qu'il l'a exercée à Pergame et à Rome; « mais bientôt entraîné par

» le goût dominant de son siècle vers une science » qui se prêtoit plus facilement aux systèmes et » aux brillantes spéculations des sectes philoso- » phiques, il négligea la chirurgie, qui les repousse » avec sévérité. »

On connoît chez les Romains les compilateurs *Oribase*, *Ætius*, *Alexandre de Tralle et Paul d'Egine*. « Maîtres d'une grande partie de l'em- » pire romain, les Arabes exhumèrent les ma- » nuscrits grecs enfouis dans la poussière des » bibliothèques, les traduisirent, s'approprièrent » leur doctrine, la défigurèrent trop souvent, » l'appauvrirent parce qu'ils y ajoutèrent, et » ne nous transmirent que d'énormes compila- » tions. » Tel est le précis des efforts de *Rhazès*, *d'Hali-Abbas*, *d'Avicène*, *d'Averrhoës*, *d'Albucasis*.

Si la chirurgie a fait peu ou point de progrès chez les Arabes, elle s'est dénaturée entre les mains des Arabistes.

On doit regarder la France comme le berceau des principes réguliers et sages qui ont conduit cette branche de la science médicale au point de célébrité où elle est parvenue de nos jours : en effet, à la tête de ces trois dernières époques, figurent les noms de trois chirurgiens français. *Ambroise Paré*, ce vénérable restaurateur de la chirurgie auquel nous devons les plus heureuses innovations dans la pratique de notre art, dont on consultera toujours les ouvrages avec fruit, mérita et obtint la confiance de *Henri II*, de *François II*, de *Charles IX* et de *Henri III*.

On sait que sa seule présence dans une ville assiégée suffisoit pour ranimer l'espoir des combattans. Les mémoires de *Sully* nous apprennent que sa grande réputation lui sauva la vie dans l'exécrable nuit de la Saint-Barthélemy. Successeur de ce grand homme, *Pigrai* fut loin de le remplacer. *Rousset* et *Guillemeau* ont écrit avec succès sur quelques points de la science des accouchemens. Nous devons à *Cabrol*, à *Covillard* et à *Habicot*, une collection d'observations chirurgicales précieuses.

Le 17e. siècle amena de nouveaux progrès. L'Italie s'honora d'avoir élevé dans son sein *César Magatus*, *Fabrice-d'Aquapendente*, *Marc-Aurèle Severin*; l'Angleterre d'avoir donné le jour à *Wisemann*, à *Guillaume Harvey*; la chirurgie n'oubliera jamais qu'elle doit à l'Allemagne les ouvrages de *Fabrice de Hilden*, de *Stultel*, de *Purmann*, de *Solingen*; à la Hollande les observations chirurgicales et les trésors anatomiques de *Ruisch*, le lévier si longtemps préconisé de *Roonhuysen*; un des plus grands lithotomistes qui aient paru en Europe, *Raw*.

Au milieu de ces accroissemens, la chirurgie française languissoit humiliée par la plus indigne des associations. *Mauriceau*, *Dionis*, *Saviard*, *Belloste*, sont les seuls dont elle puisse s'enorgueillir.

Si le beau siècle de Louis XIV ne fut pas favorable à la chirurgie française, arrivé à la cinquième époque, nous voyons que *J. L. Petit*

et l'Académie de chirurgie lui rendirent tout son éclat et une supériorité qui ne lui est plus contestée. Les noms de *Marechal*, de la *Peyronie*, de *Lamartinière*, de *Quesnay*, de *Morand*, de *Louis*, doivent se grouper autour de celui de *J. L. Petit*, de ce digne chef de la chirurgie française. L'histoire de cette belle époque est consignée dans la collection des mémoires et prix de l'Académie de chirurgie. C'est dans ce ce savant recueil, dans ce vaste dépôt de connoissances chirurgicales qu'il faut méditer les travaux de *Ledran*, de *Garengeot*, de *Lafaye*, de *Verdier*, de *Foubert*, d'*Hevin*, de *Pibrac*, de *Fabre*, de *Lecat*, de *Bordenave*, de *Sabatier*, de *Puzos*, de *Levret*. Au tableau de ces académiciens célèbres se rattachent les noms de *Desault*, de *Chopart*, de *Lassus*, de *Perilhe*, de *Dubois*, de *Percy*, de *Baudelocque*, de *Pelletan*, de *Sue*, etc. A ces noms biens dignes de figurer dans les fastes de la chirurgie, il faut joindre ceux de *Lamotte*, de *Maître-Jean*, de *Goulard*, de *Daviel*, de *Ravaton*, de *Mejean*, de *Pouteau*, de *David*, de *frère Cosme*. Ce rapprochement bien propre et bien fait pour flatter l'orgueil national ne doit pas nous rendre injustes; ne craignons pas d'avouer que la chirurgie, à la même époque, a été cultivée avec succès en Angleterre par *Cheselden*, *Douglas*, les deux *Monro*, *Cowper Alanson*, *Pott*, *Hawkins*, *Smellie*, les frères *Hunter*; en Italie, par *Mollinelli*, *Bertrandi*, *Moscati*; en Hollande, par *Albinus*, *Deventer*, *Camper*; dans le nord de l'Europe.

par *Heister, Platner, Rœderer, Stein, Bilguer, Acrell, Callisen, Brambilla, Theden, Richter.*

Une école célèbre, féconde en élèves du plus grand mérite, rivalisoit depuis plusieurs années avec le collége et l'académie de chirurgie. Dirigée par un homme trop tôt enlevé à la chirurgie, *Desault*, cette école prit la place, et survécut à la destruction de l'académie. L'époque où a vécu ce grand homme est trop rapprochée de nous pour qu'il soit nécessaire de déterminer ici les avantages de son mode d'enseignement, de rappeler l'enthousiasme qu'il savoit si bien communiquer à ses élèves; toutes les personnes qui pratiquent la chirurgie connoissent ses ingénieux appareils pour le traitement des fractures, la hardiesse et la simplicité de ses procédés opératoires. De son école sont sortis MM. *Boyer, Dubois, Manouri, Lallement, Petit de Lyon, Rougemont, Giraud, Bichat*, etc.

Génie de l'art. Pour donner une idée exacte de la chirurgie, M. *Richerand* l'envisage sous le double rapport de son but et de ses moyens, puis la compare à la médecine sous les deux points de vue de sa certitude et de son efficacité. Ce parallèle est piquant, et sera lu avec le plus grand plaisir. L'auteur adoptant les vues et l'organisation de nos nouvelles écoles, pense que le chirurgien doit, pour exercer avec distinction, parcourir le champ entier de la science, joindre aux connoissances médicales les plus étendues et les plus exactes l'habileté de la main. Le chirurgien, qu'il faut toujours supposer un anato-

miste exercé, doit savoir allier à une hardiesse éclairée, raisonnée et calculée sur la connoissance intime et les rapports de nos organes, une grande fermeté et un imperturbable sang-froid.

La chirurgie, quoique généralement active dans ses moyens, a cependant, comme la médecine, ses cas d'expectation peut-être pas encore assez appréciés. Trop de gens, dit très-sensément M. *Richerand*, n'apprécient leurs succès que par le nombre de ceux qu'ils mutilent. A l'appui de cette vérité, notre auteur cite une observation infiniment curieuse qui lui est propre, et qui a pour sujet un malade affecté d'un double sarcocèle, pour lequel on avoit proposé l'amputation des deux organes affectés. Cette terrible maladie a cédé à l'usage des mercuriaux poussés jusqu'à la salivation.

Progrès de l'art. Cet article est en partie consacré à l'exposition de quelques considérations anatomico-chirurgicales que nous devons aux méditations de M. *Richerand :* elles peuvent être extrêmement utiles aux chirurgiens éloignés des grandes villes, qui ne pouvant pas se livrer aux travaux anatomiques, ne conservent souvent que des idées confuses, inexactes sur la situation et les rapports de nos organes.

La chirurgie doit ses progrès et probablement sa certitude, à l'étude des faits. Riche de connoissances positives, son manuel se perfectionne, éclairé par le flambeau de l'anatomie.

Classification des maladies. Les méthodes adoptées dans l'exposition et l'étude des maladies

chirurgicales étoient vicieuses. Des répétitions, le plus souvent inutiles et quelquefois fastidieuses, étoient un inconvénient attaché à l'ordre anatomique si long-temps suivi. On pourroit diriger des reproches bien plus graves aux auteurs qui, guidés par une fausse analogie, ont rangé dans un même cadre des maladies entièrement différentes, et qui n'étoient susceptibles d'aucune espèce de rapprochement. La méthode de *Callisen*, quoique moins défectueuse que les autres, offre encore des inconvéniens. M. *Richerand*, pensant que toutes les maladies consistent en des dérangemens physiques, des altérations organiques ou des lésions vitales, propose de les classer suivant les appareils organiques, et de considérer dans chaque appareil d'abord les lésions physiques, puis les altérations organiques, et enfin les lésions vitales. D'après ces idées, l'auteur range toutes les affections chirurgicales dans huit classes. La première réunit, dans deux ordres, plaies et ulcères, les maladies qui affectent tous les systèmes organiques; la seconde comprend, sous trois ordres, les maladies de l'appareil sensitif; la troisième présente les maladies de l'appareil locomoteur; dans la quatrième classe sont rangées les nombreuses affections de l'appareil digestif; la cinquième embrasse les maladies de l'appareil circulatoire; la sixième contient celles de l'appareil respiratoire; dans la septième sont comprises les maladies du tissu cellulaire; enfin, la huitième se

compose des maladies de l'appareil réproducteur dans les deux sexes.

L'exposition des maladies chirurgicales dont je viens d'offrir une esquisse rapide, est précédée par l'histoire de l'inflammation, de la gangrène et du cancer. Ces trois articles sont traités d'une manière neuve et piquante.

M. *Richerand* emprunte à ses élémens de physiologie la définition de l'inflammation, qu'il a un des premiers considérée comme l'augmentation ou l'exaltation des propriétés vitales. Il a fait ici comme dans presque toutes les parties de son ouvrage, l'application la plus heureuse des connoissances physiologiques et médicales.

Les phlegmosies occupent une place importante dans toutes les nosologies; elles forment une division particulière de maladies; mais M. *Richerand* pense, avec quelques bons esprits, que leur classification n'est pas établie sur les fondemens les plus utiles et les plus solides. On a pris pour base de cette distinction la différence des tissus. Notre auteur croit, et il partage cette opinion avec toutes les personnes qui se sont occupées d'anatomie-pathologique, que jamais les inflammations ne sont aussi exactement limitées dans les tissus, qu'elles sont distinguées dans les classifications. Une distinction des phlegmosies, fondée sur leur nature, a paru à M. *Richerand* et plus utile et plus immédiatement applicable à la pratique : c'est ce qui l'a engagé à ranger dans quatre ordres toutes les inflamma-

tions dont les organes sont susceptibles. Le premier ordre comprend les inflammations idiopathiques ; le second, les sympathiques ; le troisième, les spécifiques ; enfin le quatrième, les gangréneuses. C'est dans l'ouvrage qu'il faut lire les développemens de ces ordres, ainsi que le paragraphe consacré à l'histoire de la gangrène et du cancer. M. *Richerand* a rapproché avec beaucoup de soin les différentes causes qui peuvent produire ces deux maladies, et en a décrit les phénomènes avec beaucoup de précision. On pourroit peut-être lui reprocher d'avoir établi des traits de ressemblance un peu forcés entre le cancer et la gangrène. Il existe, ce me semble, dans la marche, la terminaison de ces maladies, dans la forme qu'elles affectent, dans l'odeur qu'elles exhalent, dans leur étude anatomique, et je dirai presque physiologique, des traits trop tranchans qui ne permettent guère de les rapprocher. Du reste, le tableau de ces deux maladies est très-bien traité, et annonce que M. *Richerand* réunit au talent d'une rédaction séduisante celui bien plus précieux et plus rare de bien observer.

Classe première. L'auteur range, dans cette première classe, les plaies et les ulcères. L'ordre premier est consacré à l'histoire des plaies ; dans le second l'auteur s'occupe des ulcères. Ce second ordre, le plus difficile sans doute, est traité avec une bien grande supériorité. Les chirurgiens sentoient depuis long-temps l'insuffisance du *Traité des ulcères* de Bell, et désiroient un

nouveau travail sur cette branche si importante de la chirurgie. Quelques brochures, plusieurs dissertations inaugurales ont été publiées sur ce sujet, il y a quelques années ; mais elles n'ont pas augmenté la sphère de nos connoissances. Il étoit réservé à l'auteur de la Nosographie chirurgicale de nous donner un cours complet de doctrine sur ces affections chroniques. Riche de connoissances médicales exactes, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, M. *Richerand* a trouvé en lui les moyens et autour de lui les occasions pour observer et décrire avec soin les formes, les physionomies variées qu'offrent les ulcères, pour offrir une distribution méthodique et des vues de traitemens plus certaines. Les ulcères, rangés suivant leurs analogies, forment huit genres désignés sous les noms d'ulcères atoniques, scorbutiques, scrophuleux, vénériens, dartreux, carcinomateux, teigneux et psoriques.

Cette classification, qui s'éloigne sous beaucoup de rapports de celles qui ont été déjà proposées et dont la plupart offrent une grande défectuosité dans les choses et les mots, ne me paroît cependant pas à l'abri d'une légère critique. M. *Richerand* a rangé dans le premier et le second genre des ulcères qui me paroissent avoir trop d'affinités, des rapports trop intimes pour former deux genres bien distincts.

La seconde classe est consacrée à l'histoire des maladies de l'appareil sensitif. Les lésions optiques y sont exposées avec une clarté, une précision qu'on ne trouve pas dans les ouvrages publiés

publiés même récemment sur les maladies des yeux.

M. *Richerand* trace dans la troisième classe le tableau des maladies de l'appareil locomoteur. Dans un premier ordre, il s'occupe des maladies du système musculaire, et dans un second, des lésions du système osseux. Ce second ordre renferme les matériaux, les vérités-pratiques qui ont servi de base à l'ouvrage sur les maladies des os, publié par l'auteur, il y a quelques années.

Les maladies de l'appareil digestif sont rangées dans la quatrième classe. Dans un premier ordre se trouvent tracées les lésions des organes de la mastication; dans le second, les affections des organes de la déglutition; le troisième ordre est consacré à l'histoire des lésions abdominales; enfin, on trouve dans un quatrième ordre les maladies des voies urinaires.

Les bornes d'un extrait permettent difficilement de faire connoître un ouvrage. Celui que nous annonçons en est moins susceptible que tout autre. Les vérités s'y pressent avec tant de rapidité, les préceptes y sont si exactement, mais si laconiquement tracés, qu'il faudroit copier littéralement la plupart des articles. Le choix en paroîtra bien difficile, si on réfléchit que tous les points de ce bel ouvrage sont traités avec le même soin, écrits avec la même pureté, la même énergie, et je dirai, avec le noble enthousiasme qui rappelle les beaux jours de la chirurgie française. Si j'osois et s'il m'étoit permis de devancer

le jugement que l'on portera sur l'ouvrage de M. *Richerand*, je recommanderois sa lecture et sa méditation aux hommes déjà instruits et à ceux qui désirent apprendre. Les premiers y trouveront un tableau serré, concis, rapide, mais bien fait de l'état de la chirurgie; la Nosographie chirurgicale offre aux seconds la plus grande clarté, une sévère précision et une richesse de détails qui doivent bientôt la faire figurer à coté des principales productions littéraires de notre art.

A. L. MURAT,
Chirurgien en second de l'hospice de la Salpétrière.

BIOGRAPHIE.

Quelques Anecdotes pour servir de supplément à l'article sur Schiller.

Le *journal général de littérature* (*allgemeine Litteratur-Zeitung*), publié à Halle, contient dans le n°. 134 de sa feuille d'annonces (*Intelligenzblatt*), une lettre datée de Helmstædt, qui renferme quelques détails sur la jeunesse de Schiller, pour servir de supplément à la notice biographique de ce poëte, insérée dans un des numéros précédens du même journal. Les lecteurs du *Magasin Encyclopédique* liront sans doute avec intérêt la traduction de cette lettre, qui pourra être regardée comme une addition à la notice biographique que M. Loebstein a donnée dans ce journal (1), et à ce que différens autres journaux ont publié sur Schiller.

« On a prétendu, dans quelques feuilles périodiques, que Schiller a été chirurgien dans sa jeunesse : cela est inexact. Il est vrai qu'à l'Académie de Stuttgard il a fait des études complètes de médecine, et qu'il auroit été promu solennellement au degré de docteur, si Stuttgard avoit été alors une Université. Mais l'Académie n'avoit pas le privilége de faire des promotions. Il publia, selon l'usage reçu dans cet

(1) Année 1805, tom. V, p. 241 et suiv.

établissement, une dissertation inaugurale, en langue allemande, « *sur la liaison et les rap-* » *ports qui existent entre la nature animale et la* » *nature intellectuelle de l'homme.* » A l'appui de plusieurs de ses observations psychologiques, il y cita des passages de sa tragédie, *les Brigands* (*die Rœuber*) qui, à cette époque, n'avoit pas encore paru; il n'en parloit pas comme d'un ouvrage qui lui fût propre, mais comme d'une traduction d'une tragédie anglaise intitulée *The Robbers*, pour ne pas faire apercevoir qu'outre ses études de médecine, il s'occupoit aussi de littérature. Il fut ensuite nommé à une place de *médecin d'un régiment*, et non pas de chirurgien, ainsi qu'on l'a dit à tort. Ce fut alors qu'il fit imprimer sa tragédie des *Brigands*, avec tous les passages qu'il avoit précédemment insérés dans sa dissertation académique. Bientôt cette tragédie fut jouée sur le théâtre de Manheim. Schiller désiroit assister à la première représentation, et demanda un congé, qui lui fut refusé. Il fit cependant le voyage en secret, mais sans manquer à son service; et il étoit déjà de retour à Stuttgard, lorsque son emploi y exigeoit sa présence, de sorte qu'il n'eut aucun reproche à essuyer. Schiller demanda cependant son congé; mais peu de personnes savent si sa tragédie des *Brigands* y a donné lieu. L'amour dominant de Schiller, pour la littérature dramatique, pourroit d'ailleurs expliquer suffisamment, sans avoir recours à aucune cause étrangère, pourquoi il avoit préféré la situation libre de poëte du théâtre

de Manheim, à la gêne à laquelle le soumettoit un service militaire. Voilà toutefois ce qu'on *racontoit* alors. Un habitant distingué du pays des Grisons, avoit adressé ses plaintes au duc de Wirtemberg, sur un passage des Brigands où il est parlé des Grisons comme de voleurs de grands chemins. C'est à peu près ainsi que le peuple en Souabe parle en effet des Grisons. On ajoutoit que le duc avoit alors fait défense à Schiller de rien faire imprimer dorénavant, et que celui-ci avoit saisi cette occasion pour donner sa démission. C'est ce qui fut dit dans le temps au sujet de cette retraite de Schiller ; peut-être que quelqu'un de ceux qui ont été plus intimement liés avec ce poëte dans sa jeunesse, pourra donner des éclaircissemens à ce sujet.

« Son séjour dans l'Académie militaire de Stuttgard a sans doute comprimé quelques-unes de ses facultés qui commençoient à se développer ; mais son talent n'en fut pas étouffé. L'application avec laquelle les élèves de cet établissement se distinguoient dans toutes les branches des connoissances, lui fut au contraire très-salutaire, et exerça ses facultés de différentes manières. La discipline sévère à laquelle les élèves de l'Académie étoient soumis, fit naître parmi eux un certain esprit de corps ; et un idéal de liberté qui en fut le résultat, leur suggéra souvent des idées grandes, quelquefois même un certain enthousiasme qui devoit être favorable à un génie poétique. Aussi Schiller a-t-il souvent avoué, dans la suite, que les années les plus

heureuses de sa vie ont été celles qu'il avoit passées à l'Académie de Stuttgard.

» Dans cet établissement, il jouissoit d'une singulière distinction, qu'on auroit regardée dans d'autres temps comme le présage des titres de noblesse qui lui furent accordés par la suite. Il avoit la chevelure rousse ; et comme fils d'un roturier, les lois de l'Académie vouloient qu'il ne mît point de poudre. Le privilége d'avoir les cheveux poudrés étoit alors réservé dans cet établissement, aux élèves qui appartenoient au corps de la noblesse. Mais le duc avoit une si grande aversion contre les cheveux roux, qu'il donna ordre que Schiller, quoique issu d'une famille de roturier, ne parut jamais qu'avec la chevelure blanchie de poudre.

» Quant aux liaisons qu'on croit avoir existé entre Schubart et Schiller, on pourroit encore élever sur leur réalité quelques doutes assez fondés. »

PALÆOGRAPHIE.

Dissertation sur deux Inscriptions trouvées à Grenoble; par M. Champollion.

MERCVRIO
AVG.
L. DIVIVS RVFVS
EX VOTO
S. L. M.

De tous les Dieux du paganisme, Mercure est le plus connu, et celui à qui la Fable donne le plus d'emplois à remplir; ce qui a fait croire aux mythologues qu'il y a eu plusieurs Mercures. Son culte fut très-répandu dans les Gaules.

« Mercure est nommé trop souvent dans les » inscriptions que nous avons déjà représen- » tées en nos recherches des antiquités de » Vienne (1), dit Chorier (2), pour n'être pas » persuadé que de tous les Dieux il a été pres- » que celui pour lequel cette province a eu le » plus de zèle et d'amour. Il a eu des statues » dans Vienne et des temples dans Artas et Ar- » tay. La preuve de celui qui lui avoit été dédié » à Artay est encore visible dans ses ruines, et

(1) Pag. 58, 172, 324.

(2) Hist. du Dauphiné, I, 257.

» surtout dans un pavé de Marqueterie qui reste » au lieu qu'il occupoit. » Chorier continue en disant que les boulangers du pays l'invoquèrent comme leur patron. Il rapporte en preuve le nom d'Artay qu'il dérive d'ΑΡΤΟΣ, *Pain*. La manie des étymologies a fait aller cet auteur un peu trop loin, en l'amenant à dire que Mercure reçut des boulangers d'Artay le surnom d'*Artaius*, ce qu'il n'appuie d'aucune preuve.

Chorier auroit pu trouver un motif plus noble et plus vrai du culte particulier de Mercure dans la province viennoise. Un dieu de l'Eloquence dut avoir beaucoup d'autels dans un pays dont les habitans étoient très-adonnés à l'étude des belles-lettres. Il y eut à Vienne des écoles célèbres. Les beaux siècles de Rome furent aussi ceux de la province viennoise. Horace, entrevoyant l'immortalité que lui assurent ses poésies, est flatté de l'espoir qu'elles seront lues par les habitans des rives du Rhône (3). Martial se croit au-dessus de tous, s'il est vrai, ainsi qu'on le lui a rapporté, que ses vers font les délices de Vienne (4). Pline le jeune, dans sa lettre à Sempronius Rufus, vante les talens de Trebonius Rufinus, natif de Vienne, qui, s'étant rendu à Rome pour justifier devant Trajan un acte de son décemvirat, étonna autant par sa mâle éloquence que par son érudition (5). Rufinus gagna

(3) Carm. II, 20.
(4) Carm. VII, 87.
(5) Epist. IV.

l'amitié de Pline et celle de plusieurs autres personnages importans.

Mercure fut encore adoré dans la province viennoise comme dieu des marchands. Le grand commerce de vin qu'on y faisoit rendoit son invocation très-fréquente. Pline (6), Martial (7), Plutarque (8), parlent très au long des vins de Vienne et de ses environs. Chorier a amplement commenté ces auteurs (9).

Outre le grand nombre de monumens en l'honneur de Mercure, on trouve encore auprès de Valence le village Mercuros, qui a vraisemblablement pris son nom de celui du dieu (10).

La pierre sur laquelle est gravée l'inscription qui nous occupe, est enchassée dans le mur de l'église de la Terrasse, village près de Grenoble. C'est Lucius Divius Rufus qui s'acquitte d'un vœu qu'il avoit fait à Mercure. Ce Divius pourroit être un marchand qui, selon la coutume, avoit voué un autel à ce dieu, au retour de quelque long voyage : *Mercurio Augusto Lucius Divius Rufus ex voto solvit lubens merito.* Cette inscription paroît être du commencement du deuxième siècle de l'ère vulgaire.

(6) Hist. Nat. XIV, 1.

(7) Carm. XIII, 107.

(8) Sympos. Probl. III.

(9) Hist. du Dauph. I, 55.

(10) *Ibid.* IV, 237.

MERCVRIO
L. MANILIVS SILANVS.

Du temps de l'historien Chorier, cette inscription étoit placée près de l'église d'Echirolles (11), village à une lieue de Grenoble (12). On peut présumer qu'elle a été découverte dans son voisinage; mais elle ne prouve rien pour le village lui-même, quoique Salvaing de Boissieu semble voir dans le nom d'*Echirolles* celui de *Cularo* que portoit autrefois Grenoble (13); il ne lui suffit pas sans doute de s'autoriser de l'opinion des habitans de ce village, qui prétendent que les deux portes de Cularo ont été transportées d'Echirolles aux lieux où on les voyoit, il y a encore peu de temps (14). Rien n'appuie cette prétention; et cette seconde inscription en l'honneur de Mercure, prouve tout au plus combien le culte de ce dieu, le plus honoré dans les Gaules selon César (15), étoit répandu dans la province viennoise.

Nous avons déjà dit que Mercure fut le dieu le plus connu dans l'antiquité, ce qui en avoit fait supposer plusieurs, et telle est l'opinion de

(11) Hist. du Dauph. I, 237.

(12) Elle est aujourd'hui dans le jardin de la maison de campagne de M. Renaudon, maire de Grenoble.

(13) *Septem Miracula Delphinatus* 16.

(14) *Ibidem.*

(15) Comm. VI.

Cicéron. Elle a été combattue par Fourmont le jeune, dans une dissertation où il cherche à prouver qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure (16). Quoi qu'il en soit, le grand nombre d'emplois que la mythologie attribuoit à ce dieu, força les Anciens d'en répéter fréquemment l'image, d'où est venue la grande diversité d'attributs avec lesquels on le trouve représenté. Outre le caducée, la bourse, la massue, le rameau d'olivier, le belier, la torche, la lance, le trident, le flambeau, la balance, etc., qui le désignent le plus ordinairement, on le voit encore avec un carquois sur ses épaules (17), ce qui explique littéralement un passage d'une ode d'Horace (18). A Cyllene, où il etoit particulièrement révéré, sa statue posée sur un piédestal, étoit dans une posture très-indécente (19). Quelquefois son pétase est orné d'autres attributs que les ailes. Sur une statue de bronze du cabinet du roi de Prusse, une tête de cygne le surmonte : on le voit aussi remplacé par un casque à panaches (20), etc. Mais, parmi les coiffures de Mercure, une assez singulière sans doute est celle qui offre une tête de renard

(16) Acad. des Belles-Lettres, VII, Mém. 1.

(17) *Ibidem*, XII, Hist. 258. Caylus, Recueil d'Ant. II. 279, pl. LXXVIII.

(18) Te, boves olim nisi reddidisses
Per dolum amotas, puerum minaci
Voce dum terret, viduus pharetrâ
Risit Apollo.
Horat. Od. I, 11.

(19) Paus. Elid. III, 117.

(20) Caylus, loco citato.

placée sur le pétase, de manière que les oreille de l'animal occupent la place des deux ailes dont elles tiennent lieu, le tout surmonté d'un grand panache. Telle est une tête de bronze que nous possédons, ayant un pouce de hauteur et vingt lignes à l'extrémité du panache. Cette coiffure singulière convient parfaitement à une tête de Mercure. Essayons de la justifier.

Mercure, dieu de l'Eloquence, fut aussi le protecteur des voleurs. Cette fonction lui fut attribuée sans doute parce que, encore enfant, il avoit manifesté une grande inclination au vol; ce qui a fait dire à Horace:

> Te canam.....
> Callidum, quidquid placuit, Jocoso
> Condere furto (21).

Il dut nécessairement avec cette inclination faire preuve d'une grande adresse, s'aider de beaucoup de ruse; de là les épithètes de πολυτροπος, ηπεροπευτης, δολιος, *astutus*, *deceptor*, *dolosus*, que lui donnent Homère (22) et Sophocle (23). Dans tous les temps et dans tous les lieux, le renard a été l'emblême de la fraude et de la ruse (24), qualités qui, selon Lucrèce, lui ont

(21) Od. loco citato.

(22) Hym. ad Mercur.

(23) In Philost.

(24) Il y a peu d'exceptions. Nous savons cependant par Apollodore (Biblioth. II) qu'après la conquête du Péloponèse, les héraclides ayant tiré les villes au sort, Chres-

été départies par la nature. Pouvoit-il y avoir quelque inconvénient à orner la tête du dieu qui eut en partage l'adresse et la ruse, de la dépouille de l'animal qui possède ces qualités au suprême degré? Nous ne le pensons pas. La tête de renard n'est donc pas déplacée sur le pétase de Mercure; elle lui convient parfaitement : c'est ce que nous voulions prouver.

Pour terminer ce que nous avons à dire sur l'inscription précitée, elle nous rappelle un vœu fait à Mercure par Lucius Manilius Silanus. Ce que nous avons dit des vœux à Mercure dans l'inscription précédente, peut s'appliquer à cette autre, et doit borner ici notre explication.

phonte prit le Renard pour le symbole de Messène, qui lui étoit échue.

(25) C'est de *Volpes*, selon Varron, que les Romains avoient formé le verbe *volpinari*. Avant eux, les Grecs avoient ἀλωπεκίζειν, dérivé d'Αλωπηξ. Nous avons aussi *Renarder* de Renard; tous ces mots sont synonymes.

HISTOIRE.

Mémoires historiques sur les Templiers, ou *Éclaircissemens nouveaux sur leur histoire, leur procès, les accusations intentées contre eux, et les causes secrètes de leur ruine; puisés en grande partie dans plusieurs monumens ou écrits publiés en Allemagne; par* Ph. *G****. Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 31. An XIII. — 1805. In-8°. de XVI et 400 pages. Prix, 5 fr. et 6 fr. 50 cent. franc de port.

Le succès de la tragédie de M. Raynouard a donné lieu à bien des dissertations et des discussions sur les *Templiers*. Cependant, d'après ce que nous avons lu jusqu'ici, nous croyons qu'il seroit dangereux à l'homme impartial de se former une idée de cet ordre si renommé et si peu connu, parce que l'on a trouvé beaucoup plus facile de faire parler les passions que les preuves historiques, dans les écrits dont il s'agit ici.

Le but de l'auteur des mémoires dont nous rendons compte, paroît avoir été d'éclaircir, autant qu'il est possible de le faire, une des époques historiques les plus importantes et les

plus embrouillées. Aussi ne s'est-il pas contenté de consulter les monumens que présentoit l'histoire de France ; il a profité des lumières répandues dans ces derniers temps sur l'histoire des Templiers par plusieurs savans étrangers.

On trouve dans ce volume 1°. un sommaire chronologique de l'histoire générale des Templiers, et de l'histoire particulière de leur procès et de leur abolition.

2°. Un aperçu de la constitution de l'ordre du Temple, telle qu'elle résulte de ses statuts ou des actes du procès, extrait d'un traité composé en allemand par M. Munter, professeur de Copenhague.

3°. La traduction exacte, sauf quelques retranchemens, de la dissertation du même professeur sur les principales accusations qui furent élevées contre les Templiers, laquelle forme une apologie neuve et ingénieuse, et la plus solide qui ait encore paru en faveur des Templiers.

4°. Un traité historique composé par M. Ph. G***. sur toute cette matière.

5°. Enfin le précis de la procédure des commissaires du pape Clément V et des actes publiés par le professeur danois Moldenhaver en 1792, d'après le registre manuscrit que possédoit la bibliothéque de Saint-Germain-des-Près de Paris.

On voit dans la première partie, que les Templiers tirent leur origine de la réunion de quelques pauvres gentilshommes qui servoient en 1118 sous le roi de Jérusalem Baudouin II. Dix

ans après, leur ordre fut confirmé par un concile de Troyes et par le pape. Saint-Bernard leur donna une règle fort semblable à celle des Bénédictins. Les Templiers eurent dans tous les pays, avant 1140, des établissemens considérables et plusieurs forteresses. Leur conduite excita bientôt les plaintes de beaucoup de princes et des autres ordres religieux. Le roi de France, Philippe-le-Bel, prépara leur abolition, et il en fit une des conditions de l'élévation de Clément V au pontificat. Si la politique a pu commander cette abolition, l'humanité reprochera à jamais à son auteur les moyens atroces qu'il employa pour l'exécuter.

On remarque, dans la seconde partie, les grands priviléges que la Cour de Rome accorda à l'ordre des Templiers. Les sociétés religieuses que les papes affranchissoient ainsi des juridictions épiscopales, leur en étoient plus dévouées; mais leur chute a toujours été accélérée par des concessions aussi contraires aux principes d'une sage discipline.

Dans la dissertation apologétique sur les principales accusations qui furent élevées contre l'ordre des Templiers, on est effrayé des moyens qui procurèrent les aveux des accusés.

Ponsard de Ghisy, prieur de Payens, racontoit qu'il avoit été forcé aux aveux faits par lui devant l'évêque de Paris par la violence, les menaces, l'approche du danger et la crainte de la mort, par les tourmens même auxquels l'exposoient les ennemis de l'ordre....., tourmens

qui, dans Paris seulement, avoient coûté la vie à trente-six frères : lui-même avoit été pendant une heure entière couché dans une fosse, les mains liées derrière le dos, et si serré que le sang lui sortoit par les ongles.

Cependant ces traitemens barbares ne s'exécutèrent pas dans tous les pays. Quelques contrées, entre autres la Sicile et l'Allemagne, reconnurent l'innocence des Templiers.

Presque toutes les accusations paroissent à M. Münter dictées par l'esprit de jalousie dont les Dominicains, routinés d'ailleurs aux pratiques de l'inquisition, étoient animés contre l'ordre puissant des Templiers. Dès long-temps ceux-ci avoient eu affaire avec les hérétiques Albigeois, Vaudois, etc., dont le sud de la France étoit encore rempli, et auxquels on donnoit le nom générique, le nom alors si odieux de Manichéens. A ce nom se liaient les idées de pacte avec le Diable, de renoncement à Dieu, de sorcellerie et de tous les crimes analogues. Il n'est donc pas étonnant que les Templiers aient été accusés de renier J. C., de cracher sur la croix, de n'avoir d'autre dieu que le Diable, etc.

La ressemblance que trouve le savant professeur entre quelques articles d'accusation contre les Templiers, et les expressions qui, d'après les registres de l'inquisition toulousaine, étoient familières aux Manichéens du moyen âge, est très-curieuse. *Item* (disent les articles) *quod fecit caput* (l'idole qu'on accusoit les Templiers

d'adorer), *arbores florere : item quod terram germinare.*

On trouve dans Limborch, à l'endroit où la doctrine manichéenne est présentée comme attribuant à Lucifer la création du monde : *Quod Deus non faciebat florere, nec germinare, nec fructificare, sed virtus terræ.*

L'idole, ce grand chef d'accusation contre les Templiers, a fourni à MM. Nicolaï, Herder et Anton le sujet de trois dissertations singulières.

Le premier a vu dans cette tête un symbole, l'image du Père Éternel en état de repos, tel que les anciens Gnostiques l'avoient déjà représenté, et sur cette tête un hiéroglyphe, probablement le pentagone pythagoricien, dont les Templiers avoient conservé le nom grec, que leurs ennemis avoient changé en celui de *Baffometus.*

M. Anton se la représentoit comme un sphinx couché, tel qu'il se voit des milliers de fois dans les monumens égyptiens et grecs.

M. Herder n'y aperçut qu'un casque, une armure, un trophée placé dans les chapitres, comme signe que l'ordre étoit une institution de chevalerie et militaire.

La découverte faite à Paris dans la maison du Temple, donne de cet énigme un mot beaucoup plus simple et plus vraisemblable. On y trouva effectivement une tête, une belle tête d'argent doré de figure de femme. Or rien n'étoit plus ordinaire dans le moyen âge et dans les siècles postérieurs, que d'enchâsser ainsi des têtes ou

de prétendues têtes de saints et de saintes pour les exposer à la vénération publique.

Me voici arrivé aux propres recherches de M. Ph. G***. ; elles ne sont ni moins importantes, ni moins curieuses que ce qui précède. S'il ne partage pas toujours les opinions des savans professeurs, opinions que nous lui avons l'obligation de lire dans notre langue, au moins il expose les siennes avec une modération et des égards qui contrastent un peu avec le ton de ceux qui viennent d'écrire sur la même matière. Le morceau dont il s'agit est intitulé : *Mémoire critique sur les Templiers.*

M. Raynouard, après avoir présenté avec tant d'intérêt les Templiers sur la scène française, a cru devoir adresser leur apologie à toutes les classes de lecteurs. C'est ce qu'il a exécuté dans le discours préliminaire de sa tragédie imprimée. M. Ph. G***. rend un juste hommage aux vues et aux talens du poëte et de l'orateur ; mais résolu, comme il l'est, à citer les Templiers au tribunal sévère de l'histoire, il expose avec impartialité les faits qui les concernent, avantageux ou désavantageux. Il résulte de ses recherches que si les Templiers ne furent ni des saints, ni des héros, leurs ennemis n'en furent pas moins des monstres. Je ne puis me refuser au plaisir de citer le portrait de Philippe-le Bel, et l'exposé de sa situation à l'époque dont il s'agit.

« L'histoire n'a pas encore bien représenté ce monarque, qui a sur son compte beaucoup d'actions semblables à celles de Louis XI, et qui

fit à la France autant de maux que celui-ci en a depuis réparés. En général nos historiens ont été des légistes ou des prêtres. Pour les premiers, le fondateur des parlemens sédentaires, celui qui a mis l'homme de robe au niveau de l'homme d'épée, ne pouvoit être qu'un grand et sage prince. Quant aux ecclésiastiques, pour peu qu'ils fussent jansénistes, ce qui étoit pour la plupart le *maximum* de la raison, il étoit naturel qu'ils portassent aux nues l'antagoniste de Boniface VIII, et le héros des libertés gallicanes. Il est vrai que faute d'examen, quelques sages ont su gré à Philippe-le-Bel d'avoir assemblé les premiers États-Généraux. Mais étudiez ce règne de plus près, vous y verrez bien autre chose. Vous trouverez dans le mauvais génie du petit-fils de Saint-Louis tous les germes, toutes les semences des calamités dont on charge d'ordinaire les règnes détestables des Valois. Les divers plans, tous gigantesques, d'usurpation et d'agrandissement, entre lesquels Philippe ne cessa de divaguer pendant près de trente années, ne vous montreront qu'un orgueil téméraire jusqu'à l'extravagance, que l'histoire nous a trop souvent déguisé en habileté et en génie. Mais ceci tient au tableau de son gouvernement. Je ne veux en ce moment parler que de son caractère, auquel surtout il faut imputer la catastrophe des Templiers.

» Ce qu'on sait de sa vie privée n'annonce point les foiblesses communes aux princes de son temps. Il paroît qu'il n'eut point de mai-

tresses, même après la mort de sa femme Jeanne de Navarre, dont il se faisoit accompagner dans ses fréquens voyages. Il ne fut point livré à des favoris, tels que ceux qui perdirent l'inconséquent Edouard II son contemporain. L'ambition, la cupidité, le faste et la vengeance remplissoient ce cœur essentiellement dur et incapable d'affection. Il fut, dit-on, le premier roi français qui reçut le titre de *Metuendissimus*. C'étoit en effet un personnage très à craindre, d'autant plus qu'il ne faut pas le confondre avec ces princes, dont il est permis d'imputer les iniquités à leurs ministres. En violences, en rapines, en perfidie, les siens ne faisoient que le seconder et justifier son choix.

» Ce caractère, à l'époque que nous avons à considérer, s'étoit exalté en quelque sorte par la suite des événemens. La confiance que peuvent donner vingt ans de domination et l'impunité de plusieurs entreprises violentes, soit contre les particuliers, soit contre les peuples; son triomphe dans la lutte périlleuse qu'il avoit eu à soutenir contre le furieux Boniface VIII; le succès plus important encore de l'intrigue par laquelle il avoit su faire élire un pape français; le dévouement de ce pape, qu'il avoit mis dans la nécessité de se fixer en France, qu'eût-il fallu davantage pour lui persuader que désormais il pouvoit tout vouloir et tout oser? C'étoit comme un levier puissant avec lequel il comptoit remuer le monde; il comptoit bien surtout fouler

et pressurer la France, sans frein comme sans obstacle. (Pages 144—146).

Le portrait de Clément V et l'histoire de ce qu'il fit envers les accusés, ne présentent pas moins d'intérêt. L'auteur a peint aussi le grand-maître des Templiers sous ses véritables traits. Ce n'est point ce grand caractère qui excite notre admiration sur la scène par la noblesse soutenue de ses sentimens; c'est un homme puissant que l'adversité a abattu. Sa confiance dans le pape, son protecteur naturel, le fait varier dans les déclarations que l'on exige de lui; mais quand il voit toutes ses espérances déçues, il cède à l'empire que la vérité conserve sur tout homme doué d'un bon naturel, rétracte les aveux qui lui ont été arrachés par la force ou la séduction, et meurt en héros.

Aucun historien ne nous avoit encore donné, sur les richesses des Templiers, les détails curieux que présente le morceau de M. Ph. G***. On peut l'assurer aujourd'hui : ces richesses, le crédit qu'elles donnoient à leurs possesseurs, l'usage qu'ils en ont fait sous un prince connu par de ruineuses opérations en finances, tout cela explique assez l'acharnement que mit Philippe-le-Bel à la destruction de leur ordre. Il eut une part considérable dans leurs dépouilles. Le pape et bien d'autres l'imitèrent. Denis, roi de Portugal, fut le seul prince de son temps qui montra à cette époque une vraie politique et un noble désintéressement. Il créa un ordre du Christ,

qui fut doté des biens des Templiers. Cet ordre existe encore aujourd'hui. M. Corréa de Serra a inséré à ce sujet des détails très-intéressans dans les *Archives littéraires de l'Europe.*

Jusqu'ici M. Ph. G*** a éclairci, autant qu'il étoit en son pouvoir, l'affaire des Templiers, le but et la marche de leurs ennemis. Maintenant il demande aux apologistes des Templiers la permission d'élever sur d'autres articles des doutes réfléchis et bien intentionnés ; il n'insiste point sur les différences singulières qui existoient dans la réception des Templiers, ni sur le grand secret reproché à cet ordre religieux. Le matériel de cette histoire se trouve dans la première partie de son ouvrage, ou dans des livres que tout le monde peut se procurer. Il s'élève à des considérations nouvelles et importantes sur la destination originaire de l'ordre des Templiers, sur le nombre de ces chevaliers ; la puissance de l'ordre, la crainte qu'il a dû inspirer à Philippe-le-Bel, le projet qu'il a pu former, à l'exemple de l'ordre de Malte, de se rendre indépendant ; les facilités qu'il avoit, en se réunissant aux seigneurs mécontens, d'opérer une révolution fatale au pouvoir monarchique ou à la dynastie. Toutes ces vues sont appuyées, sinon de preuves, au moins d'inductions assez frappantes pour montrer que la raison d'état a pu, autant que la cupidité et la vengeance, dicter l'arrêt de mort des Templiers ; car, dit M. Ph. G***., quoiqu'il ne perce rien de ces craintes dans le manifeste du Roi, sa fierté pouvoit les avoir

dissimulées. Ce ne seroit pas la première sentence dont on auroit tu les vrais motifs.

Quant au crime d'idolâtrie, notre auteur ne partage point l'opinion de M. Münter ; il lui trouve bien peu d'analogie avec le manichéisme ; il croit avec Bzovius que la tête présentée à l'adoration des Templiers, lors des réceptions, n'étoit pas celle d'un saint. Aucune des trois hypothèses citées plus haut, ne lui paroît devoir être adoptée. Il insiste sur ce que l'adoration de l'idole ne fut point avouée par le grand-maître, non plus que par deux des trois grands officiers.

Il pense d'ailleurs qu'il a pu exister dans le sein de l'ordre des Templiers une secte qui avoit ses partisans et ses fauteurs secrets. On a vu des exemples de ce phénomène dans plusieurs corporations monastiques. Il est seulement douteux si la politique ou la religion étoit le but de la faction dont il s'agit. L'illustre et malheureux Condorcet soupçonnoit que l'ordre des Templiers « avoit pu chercher à répandre sourdement et sans danger, parmi quelques adeptes, un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs. »

L'impartialité qui dirige la plume de M. Ph. G***. l'a déterminé à approfondir l'accusation relative au crime contre nature. Il la regarde comme fondée, et une fausse retenue ne l'empêche pas d'en dire les raisons. Dans la vie agitée et vagabonde que menoient les Templiers, au milieu de la licence des camps, comment

s'assurer de leur continence ? et si l'on a justement accusé de ce crime les ordres religieux les plus connus par l'austérité de leurs principes, comment croire qu'un ordre militaire qui vivoit sous un ciel ardent, a pu s'en préserver ? L'instinct animal, observe très-judicieusement notre auteur, ne peut être contrarié à un certain point sans qu'il se pervertisse dans la même mesure.

M. Ph. G*** examine les rapports qui peuvent exister entre les Templiers et les Francs-Maçons. Il ne lui paroît pas impossible que les Templiers qui échappèrent à la proscription, ne se soient jetés dans des associations secrètes, comme on prétend que les Jésuites, après leur expulsion de la moitié de l'Europe, se glissèrent dans certaines sociétés de l'Allemagne.

Dans l'épilogue qui termine son mémoire, M. Ph. G***. témoigne la crainte où il est que le scepticisme dans lequel il s'est balancé malgré lui, ne soit réprouvé de la plupart de ses lecteurs. Je pense au contraire que ce scepticisme, commandé par la nature et l'importance du fait historique, relatif à l'abolition des Templiers, doit lui mériter la confiance des esprits justes et désintéressés. D'ailleurs l'esprit de modération dans lequel ces mémoires sont rédigés, les fera lire des personnes qui professent les opinions politiques et religieuses les plus opposées entre elles. Ceux qui savent que deux hommes, tels qu'Antoine Arnauld et Bossuet, ont cru à l'innocence des Templiers, liront avec plaisir les détails justificatifs de l'opinion des deux plus

grands génies dont le catholicisme puisse s'honorer.

Les actes de la commission papale, qui suivent le mémoire de M. Ph. G***, sont d'autant plus importans, qu'ils contiennent des morceaux tronqués ou omis par Dupuy dans son *Histoire de la condamnation des Templiers.*

Je crains de n'avoir pas donné une idée assez avantageuse des différentes parties qui composent le volume que je viens d'analyser. C'est un des meilleurs morceaux d'histoire publiés dans ces derniers temps. L'élégance du style s'y trouve réunie à la profondeur des pensées. Il me paroît mériter d'être placé dans la bibliothèque de tout homme qui lit pour s'instruire.

Je crois pouvoir assurer qu'il a pour auteur M. *Ph.* Grouvelle, ancien ministre plénipotentiaire, avantageusement connu par plusieurs ouvrages de politique et de littérature.

Barbier, *bibliothécaire du Conseil-d'Etat.*

MYTHOLOGIE.

Caroli Friderici HEINRICHII, Philos. Doctoris, ejusdemque nec non Eloqu. et LL. græc. Professoris P. Ord. in Regia Academia Kilensi, *Commentatio Academica qua Hermaphroditorum, artis antiquæ operibus illustrium, origines et causæ explicantur.* Hamburgi, in libraria Friderici *Perthes*, 1805. 46 pag. in-4°.

Un usage généralement reçu dans les universités d'Allemagne prescrit la publication d'un programme à l'occasion de certaines solennités; ces programmes contiennent ordinairement une dissertation plus ou moins étendue sur quelque sujet de littérature ou d'érudition. Dans plusieurs universités cette tâche est dévolue au professeur qui, dans le moment de la solennité, occupe la place de recteur; lorsque c'est quelque solennité qui ne concerne que l'une des quatre facultés ou corps dont les universités de l'Allemagne se composent, le programme est quelquefois publié par le doyen de cette faculté. Dans plusieurs universités, le professeur qui occupe la chaire d'éloquence a, par cela même, l'obligation de publier le programme. C'est à cet usage que nous devons l'excellente collection des *Opuscula Academica* de M. Heyne, qui contient les pro-

grammes qu'il a fait paroître dans différentes circonstances, et dont la plupart offrent des éclaircissemens fort importans sur l'histoire de l'art, sur des points d'antiquités, etc. C'est à ce même usage que nous devons aussi la dissertation dont nous donnons l'analyse. M. Heinrich l'a composée en sa qualité de *professeur d'éloquence* dans l'université de Kiel, et elle avoit pour but d'annoncer la célébration solennelle de l'anniversaire de la naissance de Christian VII, roi régnant de Danemarck, solennité qui a lieu le 29 janvier (1) de chaque année. Au moment où cette dissertation s'imprimoit, M. Millin en a reçu la nouvelle par une lettre d'un de ses amis, et il a inséré le passage qui y est relatif dans le *Magasin Encyclopédique* cahier du mois de janvier 1805, à la page 171. Depuis cette époque, M. Heinrich lui a adressé sa dissertation, et nous nous empressons d'en offrir l'analyse à nos lecteurs.

Parmi les beaux ouvrages de sculpture antique qui sont parvenus jusqu'à nous, on dis-

(1) La dissertation de M. Heinrich, lorsqu'elle fut distribuée parmi les membres de l'Université de Kiel, pour leur annoncer cette solennité académique, portoit le titre suivant : *Academiæ Christianæ Albertinæ Prorector et Senatus Augustissimi Regis Christiani VII Natalitia in A. D. XXIX Januarii MDCCCV solemniter celebranda indicunt.* — Hermaphroditorum, artis antiquæ operibus illustrium, origines et causæ. — *Kiliæ, typis Christiani Frid. Mohr.*

Les exemplaires que l'auteur a mis ensuite dans le commerce de la librairie, portent, au frontispice, le titre qui est imprimé en tête de cet article.

tingue plusieurs statues connues sous le nom d'*Hermaphrodites*. Ces statues offrent la réunion des beautés du corps des deux sexes dans l'âge de la jeunesse, à l'exception de la marque incontestable de la virilité; toutes les autres parties du corps offrent la morbidesse et la vénusté d'un corps virginal. Ordinairement on regarde ces statues comme un jeu de l'imagination ardente des sculpteurs de l'antiquité, et cette opinion a, sans contredit, quelque chose de vrai. On conçoit qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé tous les genres de beauté que leur offroit la nature, les artistes de l'antiquité aient cherché à créer des formes qui réunissent les beautés des deux sexes. Il est naturel de penser que cette idée pouvoit leur être suggérée par la vue de ces victimes du luxe et de la jalousie asiatique, qui, dès l'enfance, privés du signe de la virilité, offroient dans l'âge de la jeunesse plutôt les formes et la beauté de la femme, que celles de l'homme. Outre l'aspect fréquent de ces jeunes eunuques que la corruption des mœurs fit tant rechercher par les Grecs et les Romains, l'amour dépravé des garçons, que les Grecs ne paroissent pas avoir regardé comme illicite (1); enfin, ce sentiment du beau, dont cette nation a été si éminemment douée, ont sans doute contribué à développer l'idée d'une nouvelle perfection réunissant les beautés du corps de l'homme et de celui de la femme, lorsque l'un et l'autre sont dans l'âge

(2) Voyez *les Monumens antiques inédits de* M. Millin, tom. II, p. 58.

de la jeunesse ; plusieurs auteurs de l'antiquité, et surtout les poëtes, en ont fréquemment parlé, et elle nous est retracée encore par les statues antiques que nous connoissons sous le nom d'*hermaphrodites.*

Telle est l'opinion que plusieurs antiquaires, entre autres WINCKELMANN, CAYLUS et M. HEYNE ont avancée sur l'origine de ce que dans les beaux-arts, on appelle *Hermaphrodite*. Cependant aucun de ces antiquaires n'avoit approfondi cette matière ; on doit donc savoir gré à M. Heinrich d'avoir entrepris cette tâche ; parce que, comme il le remarque fort bien, l'explication vulgaire ne sauroit pas tout-à-fait satisfaire, en ce qu'on n'y tient pas compte des mythes antiques sur Hermaphrodite, ni du culte dont il jouissoit dans un temps très-reculé.

M. Heinrich traite, dans son premier chapitre, *du culte et des temples d'Hermaphrodite.* Il cite pour preuve de l'existence de ce culte et de ces temples, un passage d'Alciphron (3), et un autre de Théophraste. Dans celui d'Alciphron une femme écrit à son amie : « Qu'elle s'est ren- » due au temple d'Hermaphrodite, et qu'elle y » a suspendu une guirlande de fleurs en mé- » moire de son époux défunt. » Il est vrai que l'autorité d'Alciphron, rhéteur d'un temps peu reculé, ne doit pas paroître d'un grand poids ; mais lorsqu'on réfléchit qu'il a composé ses lettres presqu'entièrement de passages et de lam-

(3) Lib. III, epist. 37.

beaux d'ouvrages antérieurs à son temps, qui existoient encore à l'époque où il a vécu, et dont plusieurs sont perdus aujourd'hui; et lorsqu'on sait qu'il a surtout mis à contribution Ménandre, le passage cité mérite quelque attention. Au surplus, dans un passage restitué d'après le manuscrit qui étoit autrefois au Vatican, et qui, aujourd'hui, est à la Bibliothèque impériale de Paris, Théophraste fait mention d'*Hermaphrodites*, au pluriel, dans le chapitre XXV, d'après l'édition de M. Schneider; et l'authenticité de cette restitution est prouvée par un passage d'Hésychius au mot Ἀφρόδιτος, cité par M. Heinrich, à la dissertation duquel nous renvoyons pour le développement des preuves dont il appuie ce qu'il avance. Il paroît enfin très-probable, d'après les éclaircissemens donnés par M. Schneider et par M. Heinrich, que sur le célèbre mausolée dont Vitruve (4) nous a donné la description, il y avoit un temple d'Hermaphrodite, et, dans ce cas, il est naturel de supposer que le culte de cette divinité a été en vigueur chez les Cariens, dans un temps bien antérieur à celui de Mausole. Cette divinité paroît avoir été une de celles adorées dans l'intérieur des maisons, une divinité tutélaire, peut-être particulièrement du mariage.

Dans le second chapitre de sa dissertation, M. Heinrich recherche quelle étoit cette divinité à laquelle les habitans d'Athènes et d'Hali-

(4) Liv. II, ch. 8.

carnasse avoient consacré des temples, et d'où lui venoit le nom d'*Hermaphrodite*. Le nom grec de Mercure, Ἑρμῆς, se trouve dans la composition de plusieurs noms de divinités, telles qu'*Hermathène*, *Hermeracles*, *Hermeros*, *Hermammon*, *Hermanubis*; celui d'Hercule se trouve également dans des noms composés, tel est celui d'*Heraclammon*, et ces noms ont été donnés à des bustes qui offroient la tête de chacune des divinités dont les noms entroient dans le mot composé, ou bien, mais plus rarement, à des figures de Mercure, lorsqu'on avoit donné à ce dieu des attributs d'une autre divinité.

D'après cela il seroit assez probable que dans l'origine, le mot *Hermaphrodite* n'a signifié qu'une base carrée, surmontée d'une tête d'*Hermès*, ou Mercure, adossée à une tête d'*Aphrodite*, ou Vénus; et qu'on l'a placée dans les temples des Athéniens et des Cariens où ces deux divinités synthrones étoient adorées; qu'à l'époque où les arts ont été portés à la perfection, ce symbole a suggéré aux artistes l'idée de créer un être nouveau réunissant *dans le même corps* la beauté de l'homme et celle de la femme, dont Mercure et Vénus nous offrent l'idéal. Telle paroît être à M. Heinrich l'origine de ces belles statues et figures d'*hermaphrodites* qui sont parvenues jusqu'à nos jours. Il se peut très-bien encore, ainsi que l'auteur le remarque, que cette fiction des artistes ait engagé les poëtes à inventer aussi de nouveaux mythes, ou à ajouter de nouveaux détails aux anciennes traditions, tel

tel est le récit des amours de la nymphe Salmacis, etc., ainsi qu'on le verra plus bas.

L'auteur traite ensuite des *divinités androgynes*, ou à deux sexes, telles que la *lune*, selon Plutarque (5); *Agdistis*, dont Pausanias fait deux fois mention (6); *Agadous*, suivant le témoignage d'Hésychius; les *Dioscures*, dont Varron (7) dit expressément : *sed hi mas et femina;* et sur lesquels Epiménides (8) fait encore la même observation; les *Cabires*, sur lesquels on peut consulter ce qu'Hemsterhuys a recueilli sur le 26e. *dialogue des Dieux*, de Lucien. A cette classe de divinités on peut ajouter l'*Harpocrate* des Egyptiens qui, sur les médailles, est figuré tantôt de l'un, tantôt de l'autre sexe, ainsi qu'on peut le voir par ce que disent à ce sujet M. Zoega (9) et Eckhel (10); peut-être aussi la *fortune masculine* ou *virile* des Romains, dont parlent Plutarque et quelques autres auteurs, ou la *fortune barbue* également adorée à Rome. Nous n'avons fait qu'indiquer ici les principaux points que l'auteur discute avec plus de détails, et qui lui servent, pour ainsi dire, d'introduction à ce qu'il dit ensuite de l'ancien culte de Vénus, qu'il établit avoir été adorée comme

(5) De Iside et Osiride, tom. IX, p. 165.

(6) Lib. VII, cap. 17, §. 5; lib. I, cap. 4, §. 5.

(7) De Ling. lat., lib. IV, cap. 10.

(8) *Apud Joannem* Lydum *de Mensibus*, p. 65, ed. Schov.

(9) Numi Ægypt. Imp., p. 148, n°. 415, et p. 214, n°. 10.

(10) Eckhel, *Doctr. Num.*, vol. IV. p. 33 et 34.

une divinité ἀρσενόθηλυς (c'est-à-dire de l'un et de l'autre sexe), dans l'ancienne religion des Cypriens, qui leur étoit parvenue de l'Orient, et qui ensuite fut, pour ainsi dire, reléguée dans le culte secret des mystères, pour faire place à des idées religieuses moins anciennes, adoptées d'autres nations; comme ces idées furent restreintes au culte secret des mystères, il est facile d'expliquer pourquoi il en est si peu question dans les auteurs.

Dans l'ancienne religion mystique et secrète, il y avoit donc un dieu *Aphroditus;* et selon Théophraste, cité par Hésychius au mot Ἀφρόδιτος, cette divinité étoit la même qu'*Hermaphroditus*. M. Heinrich pense que les figures placées sur des hermes près d'Athènes, dont parle Pausanias, portoient le nom d'*hermaphrodites*, et que leur culte n'étoit au fond que celui de Vénus, ou d'une divinité analogue, à laquelle on avoit attaché les anciennes idées des divinités à deux sexes. C'est par les mêmes idées qu'on peut s'expliquer ce que c'étoit que les temples d'*Hermaphroditus* qui existoient à Halicarnasse et à Athènes; et cet hermaphrodite qu'un athénien, selon Théophraste, ainsi qu'on l'a dit plus haut, honoroit en lui offrant des couronnes ou guirlandes dans des jours fixés. C'étoient, selon M. Heinrich, des hermes de Vénus placés dans de petites chapelles; du reste, le myrte qui, selon Théophraste, étoit employé à ces guirlandes, la verveine et l'encens, dont on faisoit également usage dans ces cérémonies religieuses,

étoient des objets consacrés à Vénus, et s'accordent parfaitement bien avec les idées développées plus haut.

Après ces recherches préliminaires, l'auteur parle des monumens de l'art qui représentent des hermaphrodites, et de leurs différens genres. Plusieurs de ces monumens, dit-il, offrent évidemment le corps et toutes les proportions de l'autre sexe, aux organes mâles de la génération près, que les artistes ont donnés à ces figures pour désigner *Aphrodite mâle.* Peu à peu les artistes se sont permis à cet égard quelque changement, et ils ont combiné une réunion des beautés de l'homme et de celles de la femme, dont le résultat a donné les figures d'hermaphrodite qui sont parvenues jusqu'à nos temps. C'est encore ainsi que les artistes se sont servi des variations des figures d'Apollon et de Mercure, pour représenter des citharœdes et des athlètes. Du reste, comme il a été observé plus haut, l'amour des jeunes garçons, parmi les Grecs, a sans doute contribué à faire rechercher de pareilles représentations ; de sorte que peu à peu l'origine et la signification primitive de l'hermaphrodite ont été oubliées.

On sait que presque chaque genre de représentation avoit, chez les Anciens, une espèce de prototype, c'est-à-dire qu'il y avoit un ouvrage exécuté par un des maîtres les plus distingués, qui servoit de modèle aux autres artistes lorsqu'ils avoient un ouvrage semblable à exécuter, et que ceux-ci cherchoient toujours

à imiter avec autant d'exactitude que le sujet le permettoit. C'est ainsi que la Minerve et le Jupiter de Phidias sont devenus les modèles des représentations de ces deux divinités pour les artistes postérieurs à ce grand maître. Il est naturel de penser qu'il en a été de même à l'égard des représentations d'Hermaphrodite ou de Vénus mâle. M. Heinrich croit, avec beaucoup de probabilité, que l'artiste à qui on doit ce prototype des hermaphrodites est Polyclès, dont Pline (11) dit : *Polycles hermaphroditum nobilem fecit.* Il faut observer qu'il n'est pas question d'une figure d'hermaphrodite plus ancienne que la statue faite par Polyclès, statuaire athénien, qui a fleuri vers la 102e. olympiade (12). C'est vers le même temps que Mausole fit construire, dans les environs d'Halicarnase, le temple d'Hermaphrodite dont parle Vitruve ; car la mort de Mausole a eu lieu dans la 106e. olympiade, selon le témoignage de Pline (13). Théophraste, qui nous apprend que le culte des Hermaphrodites a été reçu parmi les Athéniens, a vécu peu de temps après cette époque.

Si nous avions des détails plus circonstanciés sur cet Hermaphrodite de Polyclès, nous saurions si cet artiste lui avoit donné l'attitude d'être couché, dans laquelle il est figuré, non-seulement dans les statues qui nous sont parvenues,

(11) Lib. XXXIV, 19, 20.

(12) Heyne *Opusc. academ.*, tom. V, p. 579.

(13) Lib. XXXVI, cap. 4, 9.

mais aussi sur les pierres gravées (14), ou si cette attitude a été imaginée par un artiste postérieur.

Quant à la classification que M. Heinrich établit parmi les figures anciennes d'hermaphrodites en statues, sur les pierres gravées, les bas-reliefs et les vases grecs, il range dans la première classe celles qu'il croit offrir la véritable image de la divinité mystique *Aphroditus*, c'est-à-dire de *Vénus mâle*, représentation qu'il pense être dérivée du culte ancien, qui étoit en vigueur à Athènes et à Halicarnasse, ainsi qu'on l'a remarqué plus haut. Dans ces figures, toutes les parties du corps sont celles d'une femme, à l'exception des organes de la génération, qui sont ceux de l'homme. D'après cela on devroit les considérer comme des monumens du culte d'hermaphrodite, tel qu'il existoit dans les temps les plus reculés. Les statues d'hermaphrodite mollement étendues sur une peau de lion, ne paroissent pas appartenir à cette classe. A Dresde, il y a un groupe en marbre d'un faune qui veut

(14) Les deux plus célèbres pierres de ce genre sont celle publiée dans MARIETTE, tom. II, pl. 26, (dont il y a une pâte de verre dans le *cabinet de Stosch*, p. 101) et celle du *cabinet du duc d'Orléans*, t. I, pl. 25. Voy. aussi le *Mus. Florent.*, t. I, pl. 72, 4 et 5. Sur toutes ces pierres, et dans les trois copies, citées par RASPE dans son *Catalogue de Tassie*, n°. 2511-2518, on voit auprès de l'hermaphrodite un génie occupé à l'éventer, avec un éventail en forme de feuille. LIPPERT, dans sa Dactyliothèque (Mille I, n°. 296-299), donne aussi des empreintes de pierres sur lesquelles on voit des hermaphrodites.

faire violence à un hermaphrodite. Leplat (15) en a donné une mauvaise gravure. Dans l'*Augusteum* (16) de M. Becker, il y en aura une plus soignée. L'hermaphrodite de ce groupe a tous les caractères du corps de la femme, à l'exception des organes de la génération, qui sont ceux de l'homme. Du reste, cet ouvrage n'est pas d'un bon maître ni d'une époque très-reculée; mais l'artiste à qui nous le devons aura sans doute imité des monumens de l'ancien temps pour en faire cette représentation indécente. A cette première classe appartient aussi un monument publié par Montfaucon (17); on y voit un hermaphrodite tenant dans la main gauche un génie qui couronne un hermes barbu. Le corps de cet hermaphrodite est celui d'une femme, à l'exception des organes sexuels, qui sont ceux de l'homme. Montfaucon l'appelle « *une Vénus* » hermaphrodite, qui a les mamelles de femme » et la nature d'homme », et paroît donc avoir été de la même opinion que M. Heinrich. Mais c'est surtout sur les vases grecs qu'on voit des représentations de ce genre, et cela ne doit pas surprendre, parce qu'il est suffisamment prouvé qu'une grande partie des peintures de ces vases se rapportent aux cérémonies des initiations dans les mystères, et à celles des mystères même.

(15) Voyez *Marbres de Dresde*, pl. 80.

(16) Voyez, sur la première livraison de cet ouvrage, *Magasin Encyclop.* année 1805, t. II, p. 125.

(17) *Antiq. expliq.* Supplém., tom. I, pl. 88, p. 245.

« Parmi ces peintures de vases, ajoute M. Heinrich, il y en a qui prouvent évidemment que les idées religieuses symboliques du sexe double des dieux et des génies faisoient partie des mystères, et qu'elles étoient dans un rapport secret et obscur avec les cérémonies des lustrations et des initiations. C'est ainsi que dans les peintures de vases de M. Tischbein (18) on voit Jupiter emmenant Junon dans un quadrige (19); au dessus des chevaux voltige un génie ailé et *androgyne*, faisant ici les fonctions d'Amour, qui, dans les Argonautiques d'Orphée (20), est appelé διφυής, c'est-à dire à deux natures ou à deux sexes. — Une autre peinture de la même collection (21) nous offre une élégante figure d'hermaphrodite debout dans un char, auquel sont attelés un griffon et un lynx; il a également le corps d'une femme, avec les organes sexuels mâles, et nous offre une Vénus à deux sexes. — M. Blumenbach, professeur à Goettingue, possède un beau vase grec inédit, sur lequel on voit un hermaphrodite suspendu dans les airs au moyen de ses ailes, et tenant dans sa main gauche élevée une ciste mystique, et dans la droite, un peu moins élevée, un tympanum. Le corps de cette figure élégante et d'un bon dessin, a tout-à-fait la con-

(18) Tom. III, pl. 1.

(19) Pour l'intelligence de cette représentation on peut comparer les observations de M. Heyne, *in Iliad.* XIV, 296.

(20) Orph. *Argonaut.* 14.

(21) Tischbein, *Vases grecs*, tom. III, pl, 21.

formation de celle d'une femme, à l'exception des organes de la génération. C'est pourquoi, ajoute M. Heinrich, on seroit tenté de le citer comme un exemple de Venus mâle, si la ciste et le tympanum ne prouvoient pas que cette représentation se rapporte aux mystères, et qu'elle appartient à la *seconde classe* dans laquelle M. Heinrich range les représentations d'hermaphrodites, où les artistes ont figuré l'image de *Bacchus*, considéré comme *divinité mystique*, différente de la représentation ordinaire de Bacchus, en ce qu'ils lui ont donné plutôt le caractère de la femme, avec les organes sexuels mâles; de sorte qu'ils ont figuré une divinité à deux sexes, ce qui étoit non-seulement conforme aux hymnes orphiques (22), mais ce qui leur fournissoit encore, sous le rapport de l'art, une agréable variété pour leurs ouvrages.

Comme exemples de cette seconde classe, M. Heinrich cite une pierre gravée, publiée par M. Guattani (23), où l'on voit Bacchus hermaphrodite mollement couché sur la peau d'un lion, et autour de lui des satyres qui le regardent; une autre pierre (24) sur laquelle Hermaphrodite repose à l'ombre d'un arbre sur une peau de lion; à sa gauche est un satyre: à sa droite il y en a un autre qui lève doucement le vêtement du

(22) Ἄρρενα καὶ θῆλυν, δίφυῆ" Ιακχον; *Hymn. Orph.* XXIX, 2, XLI, 4; voy. aussi Aristides, tom. I, p. 29.

(23) *Monum. Antichi*, 1785, p. 69-74.

(24) Borion. *Collect. Antiq. Rom.*, pl. 52.

dieu endormi, et qui en même temps, en détournant le visage, appelle une bacchante placée derrière. Ces sujets, ajoute l'auteur, sont sans doute pris dans le cycle étendu des Bacchanales, et nous offrent ce dieu à deux sexes (ἀρσενόθηλυς); car de même qu'il y avoit un culte mystique de Vénus à deux sexes, il y en avoit aussi un de Bacchus à deux sexes, d'où les artistes ont emprunté ces sujets. On sait qu'Iacchus avoit son rôle dans les mystères d'Eleusis (25); c'est ce qui fait penser à M. Heinrich que les génies ailés qu'on voit souvent sur les vases grecs assister à des ablutions de femmes, doivent être rapportés à Iacchus. On en trouve des exemples dans les peintures de vases de M. Tischbein (26); il y en a un autre dans une peinture de vase publiée par M. Millin (27), et les vases non publiés qui se trouvent dans les différentes collections, en offrent encore un grand nombre (28).

Quoique M. Heinrich pense que l'origine des hermaphrodites tient à des idées religieuses et remonte au culte mystique d'Aphroditus et de Bacchus, il admet cependant encore une troisième classe de ces monumens, dans laquelle il range les représentations d'hermaphrodite exé-

(25) Voy. Meurs. *Eleusin.*, ch. 27; Valcken. *ad Herodot.* VIII, 65.

(26) Tom. III, pl. 55 et 56.

(27) Monumens antiques inédits, tom. I, pl. 15, p. 119 et suiv.

(28) Voy. aussi Bœttiger, *Vasengemælde*, t. III, p. 16.

cutées par des artistes dans un temps moins reculé ; ceux-ci en les faisant n'avoient d'autre but que la beauté des formes qui résulte de la réunion des belles formes de l'homme et de celles de la femme, dont il a été question au commencement de cet article.

C'est ainsi que des représentations qui, dans l'origine, ne tenoient qu'à des idées religieuses, ont changé peu à peu de nature, et ont servi aux jeux de l'imagination souvent corrompue et voluptueuse des artistes. Peu à peu le nom d'Hermaphrodite ne fut appliqué qu'à ces derniers ouvrages de l'art, et on perdoit de vue les idées primitives et religieuses sur la divinité de ce nom.

Cette dernière classe contiendroit donc, non pas les hermaphrodites véritables, mais les hermaphrodites dus à l'imagination des artistes pour flatter la mollesse et le goût de leur siècle. C'est à cette idée seule que s'est attaché le Bernin dans la restauration de l'hermaphrodite Borghèse qu'il a couché sur un matelas, au lieu de le placer sur une peau de lion, ce qui auroit été plus conforme aux idées primitives de l'antiquité.

L'ancienne religion mystique ayant donné l'origine aux hermaphrodites, auxquels les artistes ont attribué par la suite cette forme élégante et agréable aux yeux que nous offrent les monumens de ce genre qui nous sont parvenus, il s'est attaché à ce nom plusieurs autres traditions dont M. Heinrich parle dans le dernier chapitre de sa dissertation.

Ce nom a été imposé à des monstres qu'on disoit avoir les organes de l'un et de l'autre sexe, et que les Anciens appeloient *androgynes*. Platon en parle dans son *Symposium*, et Pline s'exprime à ce sujet dans des termes qui font voir qu'il croyoit à leur existence (29). Cela tenoit à une idée superstitieuse des Anciens que nous connoissons par un passage de Diodore (30), où il parle dans le sens de ceux qui rapportoient tous les androgynes au dieu *hermaphrodite*, de sorte que toutes les fois qu'un pareil monstre étoit mis au monde, on pensoit que le dieu hermaphrodite reparoissoit sur la terre. Il est évident que cela tient à l'opinion vulgaire sur les apparitions des divinités. C'est encore à cela qu'appartient ce que le même auteur (31) raconte d'un demi-mâle, qui fut regardé comme le dieu hermaphrodite par ses amis, qui avoient eu connoissance de ce qui en étoit de son sexe, et à qui ce phénomène extraordinaire avoit inspiré une grande frayeur. Il n'est pas inutile d'observer que ce prétendu miracle a eu lieu bientôt après la mort d'Alexandre, temps auquel le culte d'Hermaphrodite étoit assez répandu, et où Polyclès, et probablement encore d'autres artistes, avoient déjà exécuté de belles statues de ce dieu.

(29) Plin. *Hist. Nat.* VII, 3. « Gignuntur et utriusque sexus, quos hermaphroditos vocamus, olim androgynos vocatos et in prodigiis habitos, nunc in deliciis. »

(30) Lib. IV, cap. 6. τοῦτον δὲ οἱ μὲν φασὶν εἶναι θεὸν, καὶ κατά τινας χρόνους φαίνεσθαι παρ' ἀνθρώποις.

(31) Eclog. I, ex libro XXXII, p. 520, ed. Wesseling.

Les bains publics qui servoient indistinctement à l'usage des deux sexes, étoient ornés de figures d'Hermaphrodites, ainsi que nous le voyons par deux passages de l'Anthologie (32); mais cela paroît ne tenir qu'à l'intention d'orner les bains d'une manière agréable, et ne s'être fait que dans des temps moins reculés, où on s'étoit relâché sur cette sévère antique loi dont parle Hésiode (33), et lorsqu'on avoit commencé à admettre indistinctement des hommes et des femmes dans les mêmes bains (34). C'est encore par cette raison que M. Heinrich croit que l'épigramme anonyme de l'Anthologie, dont il a été question plus haut, doit être assignée à un temps moins reculé que celui assigné par les commentateurs.

Lorsque l'ancien culte d'Hermaphrodite fut oublié, le génie des poëtes avoit un vaste champ pour imaginer toutes sortes de fables, qui toutes sont d'un temps peu reculé. C'est ainsi qu'ils ont fait Hermaphrodite fils de Mercure et de Vénus, et la composition du mot devoit les conduire facilement à cette opinion, dont il est fréquemment question dans les auteurs des temps suivans, tels

(32) In Christodori Ecphrasi, p. 102 seqq. Analect. Brunck. tom. II, p. 460; et in epigr. ἀδέσπ. CCLII, tom. III, p. 202.

(33) Hesiod. Opera et Dies, p. 751, seqq.

Μηδὲ γυναικείῳ λυτρῷ χρόα φαιδρύνεσθαι
Ἀνέρα· λευγαλέη γὰρ ἐπὶ χρόνον ἔστ' ἐπὶ καὶ τῷ
Ποινή.

(34) Voy. les Observations de Saumaise, sur les *Scriptores Historiæ Augustæ*, tom. I, p. 174.

que les poëtes de l'Anthologie, Lucien, Hygin, etc. D'autres mythographes (35) ensuite ont été plus loin, et ont réduit tout à des allégories. La plus célèbre de ces fables est celle de la nymphe Salmacis, laquelle ayant pris pour Hermaphrodite un amour violent que celui-ci refusoit de partager, l'embrassa si étroitement, que le corps des deux fut réuni en un seul par la volonté des dieux. Le passage classique sur ce mythe se trouve dans Ovide (36), qui l'aura sans doute emprunté de quelque mythographe grec que nous ne connoissons pas. Quant à ce qui a pu donner occasion à cette tradition, M.r Heinrich avance à la fin de sa dissertation une conjecture, par laquelle nous terminerons également cet article. Vitruve nous apprend que le temple d'Hermaphrodite, près d'Halicarnasse, en Carie, étoit situé tout près de la fontaine ou de la source Salmacis. Les effets singuliers que l'opinion vulgaire attribuoit aux eaux de cette source, et dont Ovide (37) fait aussi mention, étoient suffisans pour suggérer à l'imagination d'un poëte grec l'idée d'une pareille métamorphose.

Th. Fr. Winckler.

(35) Entre autres, Lydus *de Mensibus*, p. 89.

(36) Metamorph. lib. IV, v. 285 et seqq.

(37) ——— quare male fortibus undis
Salmacis enervet, tactosque remolliat artus,
Discite. (Ovid. *Metam.* IV, 285.)

Voyez aussi la dissertation de M. Mellmann, *De causis narrationum de mutatis formis*, p. 32, Goetting. 1786.

POÉSIE.

Traduction de l'Hymne de Thompson.

Les saisons, Dieu puissant, dans leur variété,
Offrent les traits divers de ta divinité.
C'est de toi, qu'en son cours toute l'année est pleine.
Au printemps, ta beauté se répand sur la plaine,
Et lui prête l'éclat des plus vives couleurs :
Ton amour à la joie excite tous les cœurs.
L'air s'embaume, l'écho répond dans les montagnes,
Les plus brillantes fleurs émaillent nos campagnes ;
De nos bois renaissans le front s'épanouit,
Chaque être se ranime, et chaque sens jouit.
Cependant ton soleil, comme un géant s'avance :
On voit croître à la fois l'année et l'abondance.
C'est alors, dans l'ardeur des longs jours de l'été,
Qu'à travers mille feux brille ta majesté.
J'entends souvent ta voix gronder dans le tonnerre :
Soit que le soleil ouvre ou ferme sa carrière,
Soit que l'ardent Midi s'embrâse de ses traits ;
Sur le bord des ruisseaux, à l'ombre des bosquets,
Ton haleine murmure en frais et doux zéphyre.
Ta bonté, dans l'automne, à tout ce qui respire
Fait un commun banquet de ses dons bienfaisans.
Dans l'hiver, ta puissance arme les élémens ;
Ton trône est entouré d'orages, de tempêtes,
De nuages sans nombre entassés sur nos têtes.
Majestueuse horreur ! sublime obscurité !
Sur les ailes des vents ton char est emporté ;
Par tes lois, la nature, à Borée asservie,
Tremblante devant toi, l'adore et s'humilie.

Cercle mystérieux ! quelle puissante main
De la perfection grava le sceau divin
Sur tout ce qui compose un aussi bel ouvrage ?
Quel art, de ce grand tout, ordonna l'assemblage ?
D'élémens combinés, mélange merveilleux,
Des ombres et des jours ensemble harmonieux,
De beautés, de bienfaits, progression touchante,
Qui toujours se succède, et toujours nous enchante !
Mais trop souvent, stupide en son étonnement,
Plongé dans un profond et triste aveuglement,
L'homme n'observe pas cette active puissance,
Qui sans cesse occupée, et toujours en silence,
Des mondes circulans fait mouvoir les ressorts ;
D'une invisible main agite ces grands corps ;
Couronne le printemps de fleurs et de verdure ;
A tout être vivant donne la nourriture ;
Darde les feux d'été ; fait jaunir les moissons ;
Dans un ordre constant dirige les saisons ;
Des autans déchaînés excite la furie,
Et fait jaillir partout les sources de la vie !
Nature, écoute-moi ! qu'à leur suprême auteur
Tous les êtres créés offrent un hymne en chœur !
Vous, dont il rafraîchit l'haleine douce et pure,
Zéphirs, portez son nom dans la retraite obscure,
Où l'ombrage du pin, triste et mystérieux,
Répand dans les esprits l'effroi religieux.
Et vous, fiers aquilons, dont la voix plus hardie
Fait trembler l'univers par sa rude harmonie ;
De la voûte céleste ébranlez les hauteurs,
Et dites par quel ordre éclatent vos fureurs ?
Fleuves, unissez-vous à la source plaintive,
Pour murmurer sa gloire à l'oreille attentive !
Torrens précipités de la cime des monts ;
Ruisseau paisible et doux, qui sur de frais vallons

Promènes de tes eaux l'humide labyrinthe ;
Majestueuse mer, qui dans la vaste enceinte
Où se brise l'orgueil de tes flots inquiets,
Contiens un monde entier de prodiges secrets ;
Proclamez, à l'envi, la puissance imposante
De celui qui d'un mot excite la tourmente,
Et qui d'un mot appaise et les flots et les vents !
Végétaux, fleurs et fruits, offrez-lui votre encens ;
Vous, que par sa chaleur son soleil fait éclore,
Que son haleine embaume, et son pinceau colore !
Bois, courbez vos rameaux ! inclinez-vous, moissons !
A l'heureux laboureur inspirez des chansons,
Quand l'éclairant, le soir, d'une douce lumière,
La lune le conduit à son humble chaumière.
Astres étincelans, qui veillez sur les cieux,
Dans l'ombre de la nuit, dardez vers lui vos feux !
Et vous, anges, assis sur le vaste empyrée,
Tirez des sons divins de la lyre dorée !
Emblême radieux de ton sublime auteur,
Source immense du jour, révèle un créateur !
Soleil ! écris son nom en grands traits de lumière !...
Mais j'aperçois l'éclair précurseur du tonnerre.
Tandis qu'avec fracas menaçant d'éclater,
La foudre gronde, roule et semble répéter,
De nuage en nuage, une voix solennelle ;
Frappé d'une terreur profonde, universelle,
Le monde entier se tait.... Cependant les côteaux,
Les vallons, les rochers répondent aux troupeaux.
Voici le grand Pasteur, son règne va renaître.
Forêts, réveillez-vous, et que l'écho champêtre,
De vos hôtes joyeux nous répète les chants :
Lorsque la fin du jour suspendra leurs accens,
Que les tiens, à la nuit, touchante Philomèle,
Racontent du Très-Haut la louange immortelle !

Vous surtout, rois heureux de tant d'êtres divers;
Vous, la tête, le cœur, la voix de l'univers,
Hommes, achevez l'hymne! Assemblés dans les villes,
Des temples entourez les sacrés péristiles!
Que vos chants réunis et l'orgue harmonieux
Confondent leurs accords! Ainsi, de plusieurs feux,
Se forme un tourbillon qui vers les cieux s'élance.
Que des repos marqués ramènent le silence!
Si les champs sont par vous aux cités préférés;
Si, pour vous, tous les bois sont des temples sacrés;
La flûte des Bergers, le souffle séraphique,
La chanson virginale et le luth poëtique,
Célébreront le dieu qui préside aux saisons.
Pour moi, quand du printemps j'oublierai les boutons,
Les moissons de l'été, le nectar de l'automne,
L'hiver, au front glacé, que la neige couronne;
Que ma langue muette, au fond de mon palais,
Y demeure immobile et fixée à jamais!
Que, sous le poids affreux de la mélancolie,
Mon esprit abattu, sans vigueur et sans vie,
Ne me fournisse plus ni pinceau ni couleur,
Et que mon sang glacé se fige sur mon cœur!
Dût le sort m'exiler aux plus tristes contrées
Où les Muses toujours parurent ignorées;
De l'aurore au couchant; de la cîme des monts
Que dore le soleil de ses premiers rayons;
De l'Inde, qui gémit sous un joug despotique,
Jusqu'aux bords opposés de la mer Atlantique,
Où de l'astre du jour brillent les derniers feux:
Quel que soit mon séjour; dans un désert affreux,
Dans les champs, au milieu du tumulte des villes,
Je coulerai des jours fortunés et tranquilles;
Ne suis-je pas certain d'y rencontrer un dieu,
Un dieu, dont la présence est sentie en tout lieu?

Le bonheur est partout où son souffle respire.
Quand il faudra descendre au ténébreux empire,
Je saurai, sans murmure, obéir à sa voix.
Vers l'asyle éternel, séjour du Roi des Rois,
Pour voler librement, j'emprunterai des ailes.
Là, je veux célébrer sur des rimes nouvelles
Des prodiges nouveaux : cent globes éclairés
par autant de soleils et par eux attirés;
L'équilibre parfait qui soutient chaque monde;
L'amour illimité, la sagesse profonde,
Qui, d'un mal apparent, fait naître un bien réel,
Et de ce bien au mieux le progrès éternel....
Mais, où va s'égarer ma foible intelligence?
Viens donc, viens à mon aide, énergique silence!

KÉRIVALANT.

L'OBSTACLE,

IDYLLE.

TRADUCTION DE MÉTASTASE.

PETIT fleuve orgueilleux du progrès de tes ondes,
Arrête : à l'autre rive Éléonore attend :
Si tu suspends le cours de tes eaux vagabondes;
Si je puis te passer, lui parler un instant,
Pour prix d'un tel bienfait je serai trop content
De te voir inonder mes campagnes fécondes.
Tu t'accrois cependant, ô fleuve trop jaloux,
Le jour va se lever, voici déjà l'aurore;
Éléonore attend, et je m'arrête encore :
Qui peut donc m'attirer cet injuste courroux?
Ah! plutôt, songe aux soins que j'ai mis à te plaire.

Pour défendre tes bords que la fleur embellit,
d'Églé, de Lycoris j'ai bravé la colère;
J'ai toujours éloigné les troupeaux de ton lit:
Souvent même, brûlé d'une soif dévorante,
Oui souvent, fleuve ingrat, j'en atteste les Dieux,
N'osant ternir l'éclat de ton eau transparente,
Je m'en suis refusé le secours précieux.
Ton nom est-il connu! de mes vers c'est l'ouvrage.
A l'abri des ardeurs des arides étés,
Coules-tu fraichement sous un épais ombrage!
Tu le dois aux lauriers que ma main a plantés.
Oui, j'en ornai tes bords; lorsque ton flot paisible
Touchoit à peine au fond de ton lit desséché,
Qu'un rameau par le vent d'un arbuste arraché
Opposoit à ton cours un obstacle invincible.
Et voilà qu'aujourd'hui, torrent impétueux,
Gonflé d'écume, et fier de tes eaux entassées,
Tu roules à grand bruit des roches fracassées,
Et fuis, en dédaignant ton rivage et mes vœux.
Mais ces heures d'orgueil seront bientôt passées;
Bientôt je te verrai le dernier des ruisseaux
Aux cailloux de ton lit répéter tes murmures;
Alors, ingrat, alors, pour venger mes injures,
Je détruirai tes bords, je troublerai tes eaux,
Et je te forcerai, par mille affronts nouveaux,
D'aller salir les mers de tes ondes impures.

Aug. DE LABOUÏSSE.

AU ROI STANISLAS,

Le jour de S. Stanislas, protecteur de la Pologne.

Le Saint dont la Pologne aujourd'hui fait la fête,
A son Roi fit jadis une austère leçon.
Le Prince la prit mal, et votre cher patron
Paya le sermon de sa tête.
Depuis ce temps la vérité
Loin des Rois polonais devoit être bannie :
Elle peut offenser des uns la vanité
Et des autres la modestie.

Stanislas Bouflers.

A une dame qui s'appeloit Sophie.

Du nom de philosophe en vain se pare-t-on;
On montre rarement tout ce qu'il signifie :
Mais depuis que je sais le grec et votre nom,
J'ai fait de grands progrès dans la *philosophie* (1).

Stanislas Bouflers.

(1) *Philos* en grec veut dire amant, et *Sophie* sagesse.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Angleterre.

L'*European-Magazine* du mois de mai 1805 donne, à la page 350, les détails suivans sur le transport de la statue de Cérès d'Eleusis à Cambridge.

Il y plus de 127 ans que cette statue a été découverte par Wheler, qui l'a fait connoître dans son voyage (1). Depuis ce temps on a fait plusieurs essais

(1) Comme tout le monde ne possède pas le Voyage de Wheler, nous croyons devoir rapporter ici le passage où il est question de cette statue. « Nous trouvâmes, dit-il, livre III, tom. II, p. 227, dans des débris de vieilles murailles, les restes d'une statue de la déesse Cérès, depuis la tête jusqu'au-dessous de la ceinture, d'un très-beau marbre blanc, parfaitement bien travaillé, n'étant pas d'un moindre maître que Praxitèle, aussi bien que celle qui étoit à Athènes dans le temple qui lui étoit dédié. C'est un colosse trois fois plus grand que nature. Il porte deux baudriers qui se croisent l'un l'autre depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Sa poitrine paroit fort naturelle, mais son visage est un peu défiguré; ses cheveux tombent derrière ses épaules, et sont attachés avec un ruban au droit du cou. Il porte sur sa tête une espèce de panier autour duquel sont gravés des épis de bled avec des fleurs, des roses et des vases,

pour la transporter ailleurs. Les habitans d'Eleusis avoient conservé beaucoup d'opinions superstitieuses relativement à cette statue. Chaque jour de fête ils plaçoient devant elle une lampe allumée. Le docteur CHANDLER a été obligé de leur payer une somme considérable pour avoir la permission de faire des fouilles autour du lieu où elle étoit placée. On croyoit généralement que toutes les entreprises de ce genre étoient suivies d'un malheur certain. On disoit même que le bras qui la toucheroit et voudroit user de violence, tomberoit à l'instant, et on ajoutoit que des Français l'ayant enlevée, elle étoit revenue d'elle-même pendant la nuit à son ancienne place. Malgré ces terreurs superstitieuses, plusieurs ambassadeurs, et plusieurs chargés d'affaires de puissances européennes à Constantinople, cherchèrent, mais en vain, à obtenir la permission de la faire emporter. Des intrigues diplomatiques, l'adresse astucieuse des Consuls grecs, et plus que tout, le poids énorme de la statue, dans une contrée où on est dépourvu du secours des machines, se sont toujours opposés à l'exécution de ce projet. M. de Choiseul-Gouffier avoit tâché d'obtenir ce précieux monument pour sa patrie; mais il n'a pas pu y réussir.

parce qu'elle avoit appris aux Grecs des environs d'Eleusis à cultiver la terre et à semer le bled, dont on lui consacroit quelques javelles. Pausanias dit qu'il lui fut défendu en songe de décrire ses mystères, qu'il n'étoit permis à qui que ce soit d'entendre ni de voir, à moins qu'il n'y fût initié, mais qu'il étoit absolument défendu de révéler. Mais Minutius Félix les décrit comme des crimes diaboliques et abominables; ce qui étoit la raison pourquoi on les tenoit secrets. Je crayonnai assez bien cette statue pour en donner quelque idée, mais assez mal pour en faire connoître les beautés.

Il ne sera donc pas sans intérêt de savoir comment de simples particuliers, dépourvus de tout pouvoir et de toute influence diplomatique, ont pu procurer à l'Université dont ils sont membres ce monument intéressant de l'art et de la mythologie des Grecs.

Les difficultés qu'on avoit à surmonter étoient assez grandes. Il falloit d'abord acheter la statue du gouverneur d'Athènes, qui pouvoit en disposer (2). Il falloit ensuite avoir un firman pour la faire enlever. Il falloit qu'un officier turc assistât à l'opération pour faire respecter le firman; et enfin il falloit avoir un vaisseau tout prêt pour transporter la statue. Il falloit réparer l'ancienne digue d'Eleusis, qui consiste en énormes blocs de marbre, en partie brisés et dispersés ça et là. Sur les endroits où les pierres manquoient, il falloit placer des poutres pour servir de ponts, afin de pouvoir transporter la statue jusqu'à l'extrémité de la digue, où l'eau est assez profonde pour permettre à de grands canots d'y aborder.

Mais après tous ces préparatifs, qu'on devoit exécuter avec autant de célérité que de secret, à cause de l'opposition à laquelle il falloit s'attendre de la part d'un grand nombre de Grecs superstitieux et ignorans, qui exercent les fonctions d'agens de commerce au nom de différens gouvernemens, comment des étrangers, sans aucun secours de machines, ont-ils pu espérer de soulever une masse aussi énorme,

(2) On sait combien on trouve de difficultés en Turquie, lorsqu'on veut faire une pareille acquisition. Outre plusieurs préjugés absurdes qui existent parmi les Turcs, et même parmi un grand nombre de Grecs, ils croient encore que les étrangers cherchent ces pierres à cause de l'or qu'elles contiennent; ils ne pensent pas que ce soit du minérai d'or, mais de belles pièces monnoyées.

et de la transporter depuis Eleusis jusqu'à la mer, par-dessus tant de ruines et de nombreux quartiers de rochers?

On s'étoit procuré d'Athènes un cable fabriqué de différens végétaux filamenteux, ainsi que quelques grands clous. A Eleusis on trouva une hache, quelques grands pieux et une scie, longue d'environ six pouces. Le plus fort de ces pieux fut coupé, et les morceaux réunis à la base et au sommet, en forme triangulaire, et en y clouant des poutres transversales. Quelque frêle que fût cette machine, le poids de la statue lui donna cependant assez de solidité. Les autres pieux servoient de cylindres, sur lesquels on faisoit rouler l'ensemble. Le cable fut ensuite attaché aux extrémités des poutres transversales du côté du sommet de la tête. Au moyen de cette disposition, quelque simple qu'elle fût, on réussit à obtenir ce qu'on avoit désiré, mieux peut-être, du moins aussi bien, que si on avoit pu y employer des machines plus compliquées. Dans l'espace d'environ 9 heures, on parvint à transporter pardessus la sommité de la colline, ou de l'acropole d'Eleusis jusqu'à la mer, cette masse de marbre qui pesoit près de quatre mille cinq cent livres.

On avoit rassemblé une centaine de paysans d'Eleusis et des environs, et environ une cinquantaine d'enfans. De chaque côté quarante hommes étoient placés au cable pour traîner la masse, les autres étoient occupés à pousser la machine avec des leviers, lorsque des rochers ou de grosses pierres l'empêchoient d'avancer. Les enfans qui n'avoient pas assez de force pour se servir des leviers et pour tirer le cable, ôtoient les rouleaux à mesure que la machine les quittoit, et les replaçoient pardevant.

Mais la superstition des habitans d'Eleusis étoit encore un grand obstacle, parce qu'ils regardoient cette statue comme la protectrice de leurs champs. Un événement qui eut lieu la veille du jour fixé pour le transport, auroit presque fait échouer toute l'entreprise. Pendant que les habitans causoient avec l'officier turc qui apporta le firman du commandant d'Athènes, un bœuf, qui s'étoit détaché de son joug, vint en courant se placer devant la statue. Après l'avoir frappée de ses cornes à plusieurs reprises, il courut en mugissant, et avec beaucoup de célérité, dans la plaine d'Eleusis. Sur le champ des murmures se firent généralement entendre, et comme plusieurs femmes s'en mêloient, il fut impossible de parler aux mécontens. « Le pays avoit été toujours » célèbre pour ses blés, disoient-ils, et la fertilité » alloit cesser si on enlevoit la statue. » C'est précisément ce que Cicéron (3) dit des Siciliens, lorsque Verrès leur enleva la statue de Cérès. « *Quod Cereris violatâ omnes cultus, fructusque Cereris in his locis interiisse arbitrantur.* »

On parvint cependant enfin à surmonter encore cette difficulté, et le lendemain matin, 21 novembre 1801, le prêtre d'Eleusis, revêtu de ses ornemens

(3) In Verrem, lib. IV, cap. 51. On peut aussi citer ici ce que dit Cicéron des statues de Cérès et de Triptolème, placées devant les temples de Cérès à Enna, que Verrès voulut faire enlever, mais qu'il fut obligé de laisser en place, à cause des difficultés que présentoit le transport d'une masse aussi considérable : « Ante ædem Cereris, dit-» il, in aperto ac propatulo loco signa duo sunt, Cereris » unum, alterum Triptolemi, et pulcherrima et perampla. » *His pulchritudo periculo, amplitudo saluti fuit, quod* » *eorum demolitio atque asportatio perdifficilis videbatur.* » Ibid. cap. 49 ».

pontificaux, descendit dans l'excavation dans laquelle la statue étoit enfouie en grande partie, et porta le premier coup de hache aux broussailles environnantes, afin de montrer aux habitans qu'ils n'avoient rien à craindre. Vers midi, la statue fut sur le sommet de la colline d'Eleusis, et au coucher du soleil elle se trouva au point le plus éloigné de l'ancienne digue du port, avec les secours de l'équipage du bâtiment qu'on avoit frété pour la transporter.

Le jour suivant, 23 novembre, on plaça des canots entre la digue et le vaisseau; en les couvrant de planches, on obtint une espèce de pont sur lequel on put établir l'échafaudage nécessaire pour soulever la statue et pour la placer dans le vaisseau. Celui-ci fit d'abord voile pour Smyrne, où la statue fut placée à bord du vaisseau marchand *Princessa*, commandé par le capitaine Lee. Au retour, ce bâtiment fit naufrage près de *Beachy Head;* mais la statue a été retrouvée, et elle est enfin parvenue à sa destination le 1er. juillet 1803.

Allemagne.

La foire de Léipsick, qui a eu lieu à la St.-Michel, a été, en productions littéraires, moins riche cette année que les années précédentes, puisque le catalogue des livres nouveaux qui, l'année dernière, s'élevoit à 1640, n'est monté cette année qu'à 645. On attribue cette disette à différentes causes, telles que la brièveté de l'été, la cherté des vivres, et l'habitude qu'ont les auteurs et libraires allemands de préférer la foire de Pâques à celle de la St.-Michel. La foire de Pâques a offert plus de 4000 articles nouveaux, ce qui porte le total des productions de cette année à 4,645, tandis qu'en France on en compte au

plus 1,150, et en Angleterre 900. Voici, au reste, le résumé des ouvrages annoncés dans le catalogue de la foire de St. - Michel, avec l'indication du nombre des ouvrages qui ont paru dans chaque genre de science.

Philosophie et Morale, 31. — Instruction et Education, 79. — Belles-Lettres, 29. — Beaux-Arts, 15. — Langues anciennes et modernes, 58. — Théologie, Sermons, etc., 88. — Jurisprudence, 55. — Médecine, Chirurgie, etc., 93. — Sciences mathématiques, 30. — Physique, 16. — Histoire naturelle, 29. — Economie rurale, Jardinage, etc., 49. — Economie domestique, Arts utiles, etc., 50. — Commerce, 11. — Economie politique, 21. — Histoire, 31. — Biographie, 19. — Histoire littéraire, 8. — Géographie et Topographie, 28. — Voyages, 16. — Statistique, 5. — Ouvrages périodiques, 21. — Romans, Anecdotes et Pièces fugitives, 63. — Almanachs, 61. — Généalogie et Chronologie, 2. — Franche-Maçonnerie, 4.—Ouvrages pour les Dames, 3.

Parmi les ouvrages de théologie, on compte 38 recueils de sermons et de livres de prières; et parmi les Almanachs, un *Almanach des bons Vivans*.

Danne mark.

Selon de nouvelles recherches de M. le professeur Munter, à Copenhague, presque toutes les inscriptions trouvées dans les îles de Malte et de Gozo, et publiées comme phœniciennes par le prince Torremuzza, dans ses *Inscriptiones Siculæ*, sont égyptiennes. Il les a comparées avec toutes les anciennes inscriptions reconnues comme égyptiennes, ainsi qu'avec les papyri publiés dans le voyage en Egypte de M. Denon, et il a trouvé entre ces dif-

férens monumens la plus grande conformité. Il se propose de publier ses recherches, qui lui font espérer de nouveaux résultats curieux sur l'histoire de ces contrées, et il joindra à son travail des tables de comparaison de ces divers caractères.

Ce même savant a aussi découvert, sur les médailles de ces îles, des instrumens de tisserand, tels que la navette et la broche ou fuseau de tisserand; il pense encore qu'une figure qu'on a pris jusqu'à présent pour une colonne ou un candélabre sur quelques médailles de Cossura, n'est autre chose qu'un pareil Κανὼν des anciens (Καλαμος περι ου ειλειται ὁ μιτος ὁ ὑφουργικος.) On sait par un passage de Diodore (lib. V, c. 12) que les Carthaginois avoient de grandes fabriques dans l'île de Malte; c'est ce qui a suggéré à M. Münter l'idée de chercher des instrumens de fabriques sur les médailles des îles qu'on vient de nommer, lorsqu'il y trouvoit des figures inconnues.

M. Müller, professeur à Copenhague (1), a obtenu la grande médaille de l'Académie pour son mémoire sur les deux grandes cornes d'or antiques qui ont été volées il y a quelque temps dans le cabinet royal à Copenhague, et qui ont été fondues par les voleurs. Il les regarde comme des monumens celtibériens; et en effet les caractères d'écriture que l'on voyoit sur l'une de ces cornes sont absolument semblables à ceux qu'on observe sur les médailles celtibériennes.

M. l'intendant aulique Tham, près de Skara, en Suède, s'occupe des caractères runiques qui sont sur l'un des lions de Venise qui n'a pas été transporté à Paris; il est très-versé dans cette branche de la littérature du Nord, et il a déjà réussi à déchiffrer une partie des caractères du lion dont nous venons de parler.

(1) Voy. *Magasin Encyclop.* année IV, t. V p. 130.

Le cabinet des médailles du Roi de Dannemarck, vient de faire l'acquisition de la belle collection de don Alestio Motta (le baron Recupero), à Rome; elle est composée d'environ 1600 médailles grecques en bronze; la plupart sont de la Sicile et de la grande Grèce. On y attend d'Italie encore un autre belle collection de médailles.

A l'occasion du mémoire de M. Petit-Radel, sur les restes des constructions pélasgiques, M. Münter nous écrit qu'il en existe aussi, à très-peu de distance de la cathédrale de Fiesole, près de Florence, dont M. Petit-Radel n'a pas fait mention. Voici, ajoute-t-il, ce que j'en ai écrit alors dans mon itinéraire : « Ce sont d'immenses pierres placées les unes » sur les autres sans ciment ni mortier; la mousse » et le lierre dont elles sont couvertes leur donnent » une apparence respectable de vétusté. La portion » que j'en ai vue, n'est pas considérable. On m'a as- » suré qu'il y en a encore une autre sur le sommet » de la montagne de Fiesole. Un paysan m'a ensuite » conduit à quelques anciennes voûtes, qu'on appelle » *Caverne delle fate.* La première de ces voûtes a » environ 12 aunes de longueur sur 3 et demie de » largeur; son élévation est telle, qu'au milieu on » peut se tenir debout; la voûte commence à se for- » mer dès le pavé. Par une étroite ouverture on passe » de là dans une seconde, ensuite dans une troi- » sième, et ainsi de suite jusqu'à la septième voûte, » dont chacune est plus petite que les précédentes. » J'ai été dans trois de ces voûtes; autrefois on pou- » voit pénétrer plus loin, mais à présent le passage » est encombré. Les pierres de la première voûte sont » à petites facettes, et couvertes d'une espèce de gla- » cis. Tout près, devant cette voûte, on a décou-

» vert, vers l'année 1784, un puits très-profond, que » Bandini regarde comme un travail étrusque. »

On trouvera encore quelques détails sur ce sujet dans une petite brochure de Bandini, intitulée *descrizione di Fiesole;* elle a d'abord paru par chapitres détachés dans les *novelle letterarie di Firenze.*

Russie.

Les détails suivans sur l'université de Dorpat, dans la Livonie, sont extraits d'une lettre de M. Pæschmann, professeur à cette université, qu'il a rendue publique par le Journal littéraire de Halle. Lorsque cette nouvelle université fut établie, le 23 avril 1802, ses revenus annuels étoient fixés à 56 mille roubles. Par l'acte de fondation que l'Empereur lui accorda le 12 décembre de la même année, cette somme fut portée jusqu'à 120 mille roubles; et la surveillance de tous les établissemens d'instruction de quatre provinces ayant été bientôt après confiée à l'université, le gouvernement assigna à la commission d'instruction, établie à cet effet, la somme de 6000 roubles par an, pour faire face aux dépenses que devoient nécessairement entraîner les voyages des inspecteurs des écoles, etc.

» Le premier paragraphe de l'acte de fondation portoit que cette somme de 126000 roubles seroit payée par le trésor public jusqu'à ce que l'université eût pris possession des terres qui lui avoient été assignées. Mais on s'est convaincu depuis que les revenus de ces terres avoient été évalués trop haut dans l'acte de fondation, de sorte que les revenus effectifs seroient restés bien au-dessous des dépenses de l'université. Sur les réclamations du corps des professeurs, le gouvernement a fait à l'université la promesse

qu'il la mettroit en possession du nombre de terres nécessaires pour porter leur revenu effectif à la somme de 126 mille roubles. Pour épargner aux professeurs toute perte de temps, il a en même temps établi une commission administrative particulière des biens de l'université, payée par le trésor public.

» Le gouvernement avoit accordé à l'université de Dorpat la somme de 120 mille roubles, pour l'entretien et la construction de ses bâtimens; mais elle étoit bien loin d'être suffisante. L'amphithéâtre d'anatomie, placé sur une petite hauteur, dans une exposition agréable, au milieu de nouvelles plantations, et la bibliothéque pour laquelle on avoit disposé une partie de l'ancienne cathédrale, très-beau monument d'architecture du moyen âge, étoient déjà terminés, et on avoit commencé la construction du principal édifice de l'Académie. Mais des difficultés imprévues exigeoient de nouveaux fonds, et l'Empereur a accordé à l'université un supplément de 264 mille roubles. La somme totale consacrée aux frais de construction, s'élève donc à 384 mille roubles, qui seront mis à la disposition de l'administration dans l'espace de 3 ans.

» On a lieu d'être content du succès de l'organisation des écoles dans les quatre provinces qui sont du ressort de l'université, savoir : la Livonie, la Courlande, la Fionie et l'Esthonie. Jusqu'à présent on s'est surtout attaché à organiser les Gymnases et les écoles de district. Ces deux sortes d'établissement sont destinés surtout à l'instruction des jeunes-gens qui se destinent au commerce, aux arts et à des métiers, et pour y préparer ceux qui veulent fréquenter par la suite les écoles de littérature. A présent on commence aussi à organiser les écoles paroissiales dans lesquelles se donne la première instruction élé-

mentaire. Chaque ville, même de peu d'étendue, aura deux de ces écoles paroissiales, une pour les enfans de chaque sexe; elles seront entretenues sur les fonds consacrés aux établissemens d'instruction publique. — On établit des écoles semblables dans les campagnes. Mais comme le point le plus essentiel est d'avoir de bons instituteurs, on est occupé actuellement d'organiser, dans l'arrondissement de l'université de Dorpat, cinq séminaires pour y former des maîtres d'école pour la campagne. Elles sont sous la surveillance directe de l'inspecteur des écoles du canton dans lequel chacune est placée. L'Empereur de Russie a accordé par an 42 mille roubles pour l'entretien de ces cinq séminaires, qui resteront en activité pendant 3 ans. Dans chaque séminaire il y aura deux professeurs, dont le premier aura 1000, le second 500 roubles d'appointement, outre le logement et le chauffage. On espère pouvoir déjà donner à des jeunes-gens qui ont fait leurs études à l'université de Dorpat, quelques-unes des places de professeurs dans ces séminaires.

Le séminaire pédagogique est sous la surveillance de trois directeurs, qui sont le professeur de la philosophie, celui de l'histoire et celui de la littérature ancienne classique; il est destiné à former de bons instituteurs pour toutes sortes d'établissemens d'éducation. Chaque séminariste reste deux ans dans cette institution; il est tenu de fréquenter les leçons, et de s'occuper des travaux que lui prescrivent les directeurs. Afin que les différentes leçons forment un ensemble qui embrasse toutes les parties des connoissances convenables à l'éducation; plusieurs autres professeurs de l'université se chargent de donner aussi des cours sur les sciences qu'ils professent. Avec les leçons des professeurs, on combine des exercices

exercices pratiques, on fait venir dans le séminaire un certain nombre d'enfans des écoles publiques, auxquels les séminaristes donnent des leçons, afin d'avoir occasion de se former dans l'art d'instruire et de s'habituer à une méthode convenable. Chaque séminariste reçoit, pendant qu'il est dans le séminaire, 300 roubles par an, et il s'oblige à accepter une place dans l'instruction publique lorsqu'il y est nommé, et de la conserver au moins pendant six ans.

Le gouvernement ombrageux de la Chine n'a pas permis que les savans et artistes qui accompagnent notre ambassade, pénétrassent dans l'intérieur de ce pays. Le conseiller d'état chevalier de Schubat, l'un de ceux qui ont été obligés de rétrograder, reviendra par la Sibérie septentrionale, et a promis de recueillir dans ce pays peu connu, tout ce qui lui paroîtra digne d'être observé. — L'Empereur a acheté le cabinet de minéraux du docteur Kreylon, pour en faire présent à la commission d'instruction publique. — On a trouvé un squelette complet d'éléphant à la terre de Struchow, gouvernement de Casan. C'est un phénomène d'histoire naturelle qui confirme les observations de M. de Buffon.

Italie.

Nous avons déjà donné dans ce journal des renseignemens importans et curieux, qui nous ont été envoyés de Naples et de Rome, sur les manuscrits d'Herculanum (1). On lira avec intérêt la lettre suivante de M. *Hayter*, qui augmente les notices que nous avons déjà sur ces manuscrits.

(1) *Suprà*; ann. 1805, t. V, p. 187 et suiv.

Lettre du révérend M. John Hayter, *à S. A. R. le prince de* Galles, *sur les Manuscrits d'Herculanum.*

Les nombreux établissemens des Grecs en Italie reçurent dans leur ensemble le nom de *Grande Grèce*, parce que la mère-contrée étoit d'une étendue beaucoup moindre que le pays où ses colonies s'étoient transportées. Presque toutes les villes de la Campanie, y compris *Naples*, *Herculanum* et *Pompeii*, villes dont la fondation remonte au temps d'Hercule, environ 1250 ans avant l'ère chrétienne, appartenoient à ce pays; et cette province, plus encore que le reste de la grande Grèce, fut célèbre de tout temps par la culture des arts et des sciences. Les deux villes, Herculanum et Pompeii, venoient d'abord après Naples; c'est-à-dire, étoient assez considérables: elles avoient chacune un théâtre public, une grande population, et tous les signes d'une prospérité croissante. C'étoit dans ces deux villes et dans quelques autres de la Campanie que les Romains alloient chercher le repos et la santé, et cultiver les lettres.

L'an de Rome 816, et le 63e. de l'ère chrétienne, la neuvième année du règne de Néron, ces deux villes éprouvèrent une secousse terrible d'un tremblement de terre, qui renversa une bonne partie des édifices publics et particuliers. Les habitans, par un grand déploiement d'activité et d'industrie, et aidés des secours de l'Empereur, étoient à peine parvenus à réparer ces dangers, lorsqu'une catastrophe d'un genre différent, mais également inattendue, vint tout à coup faire disparoître ces deux villes. Ce fut la grande éruption du Vésuve, qui eut lieu le 24 août, deux mois après le couronnement de l'empereur Tite

Vespasien, l'an 79 de l'ère chrétienne (1). Herculanum fut ensevelie sous une masse de lave et de matières volcaniques, épaisse de 24 pieds. Pompeii, comme plus éloignée du volcan, fut couverte d'une pluie de cendres qui s'entassèrent à une hauteur moindre de moitié que celle de la lave. Mais l'existence de ces deux cités fut terminée d'une manière soudaine et inévitable. Il paroît cependant que presque tous les habitans, et (ce qui a lieu d'étonner) mieux encore ceux d'Herculanum que ceux de Pompeii, purent échapper au désastre. Le rapport de Dion Cassius, qui dit que l'événement eut lieu pendant qu'on étoit rassemblé au spectacle, paroît être faux, d'après le petit nombre de squelettes qu'on a trouvé dans chacune de ces deux villes. Il est bon de remarquer qu'avant l'époque de cette éruption, la montagne entière du Vésuve étoit en pleine culture et très-fertile, et quoiqu'on pût y découvrir des traces d'éruptions très-anciennes, leur souvenir s'étoit perdu dans la nuit des temps.

Ces deux villes n'ont été retrouvées qu'après la longue période de 1632 ans. Quelques paysans en creusant un puits, en 1713, trouvèrent une statue qui étoit placée sur un banc dans le théâtre d'Herculanum. Quarante ans après on commença les fouilles de Pompeii, bien plus faciles, à raison de la profondeur moindre, et de la ténacité bien moins considérable du sol (2).

(1) Mon savant confrère, M. Dutheil, dans un excellent mémoire imprimé dans le *Magasin Encyclopédique*, année IX, tom. IV, p. 145 (Voyez aussi année VII, t. III, p. 515), a fait voir que cette époque est très-incertaine. Voy. aussi mon *Diction. des Beaux-Arts*, au mot *Herculanum*.

A. L. M.

(2) L'ouvrage de M. Dutheil que j'ai cité, contient sur tous ces points des détails très-intéressans. A. L. M.

On dit que le nombre des manuscrits retirés des fouilles dans ces deux villes est d'environ cinq cents. Mais, si je suis bien informé, et je crois être placé de manière à recevoir des renseignemens justes, S. A. R., en accélérant le déploiement de ces volumes, contribuera plus que personne à faire continuer les fouilles et à faire retrouver une infinité d'autres monumens du même genre. Il y a environ trente ans que S. M. Sicilienne ordonna qu'on cherchât à dérouler, à transcrire, et à publier les volumes qu'on avoit découverts. Cette opération fut commencée en conséquence, et n'a été interrompue qu'à l'époque des derniers troubles. Le procédé employé, quoiqu'excellent, étoit très-lent; un seul homme s'en occupoit, sous la direction du marquis del Vasto, chambellan du Roi et président de l'Académie royale.

On emploie à cette opération une espèce de cadre, ou métier, composé d'un nombre de planchettes minces qui portent dans leur longueur, de chaque côté, des fils de soie parallèles. Lorsque cet appareil se place sur un rouleau, chacune des planchettes doit répondre précisément à chacune des lignes du manuscrit : on fait alors passer les fils sur toute la longueur de la ligne, qu'ils enlèvent et appliquent sur la baguette correspondante, en sorte que les caractères deviennent visibles. J'enverrai à V. A. R. un modèle exact de ce mécanisme (3).

Le procédé est ingénieux et bien adapté à l'objet qu'on se propose. Je crois qu'il a été inventé par

(3) Dans l'excellent Voyage de M. Bartels en Calabre et en Sicile, *Briefe über Kalabrien und Sicilien*, Voy. *Magasin Encyclopédique*, année VI, tom. V, p. 145 et suiv., on trouve une description et une gravure de cette machine.

A. L. M.

un capucin de Naples. On dit qu'on n'a encore publié que deux résultats de ce travail. Le premier est un ouvrage sur la musique, écrit par le célèbre Philodemus, contemporain de Cicéron. L'autre traite de l'art de la cuisine. Le premier est dans la bibliothèque de S. M. au palais de la Reine. La complaisance de M. Barnard, bibliothécaire du Roi, m'a donné la faculté de le parcourir. D'après le succès obtenu dans le déroulement de ces manuscrits, je suis convaincu que si l'on multiplioit suffisamment les appareils, on transcriroit dans le cours d'une semaine plusieurs pages d'une trentaine de ces rouleaux.

Sir Joseph Banks, président de la Société royale, se persuade, d'après la nature de l'*atramentum* des Anciens, qui étoit moins une encre qu'une teinture épaisse, et d'après le genre de tissu qui a reçu cet enduit, qu'on pourroit employer avec succès un procédé chymique dans le développement de ces rouleaux charbonnés. Cette idée est heureuse, et on pourra bientôt en essayer l'application.

Si l'on considère à quelle période ces manuscrits ont été ensevelis, on peut concevoir l'espérance légitime de recouvrer en tout, ou du moins en bonne partie, les meilleurs ouvrages de l'antiquité, que l'on avoit cru jusqu'à présent absolument perdus. A cette époque, tous les écrivains célèbres de Rome avoient déjà vécu; si l'on en excepte Tacite, dont les ouvrages inestimables ne furent malheureusement composés que vingt ans après, sous le règne de Trajan.

Peut-on croire un moment que, parmi cinq ou six cents manuscrits déjà tirés des fouilles, parmi tous ceux qu'on a l'espoir d'obtenir en très-grand nombre des recherches ultérieures, parmi les écrits ensevelis à l'une des plus belles époques de l'histoire,

dans deux villes principales de la province d'Italie la plus riche et habitée par les hommes les plus instruits, villes dans chacune desquelles on cultivoit les arts et les sciences, et où les Romains les plus distingués séjournoient fréquemment; peut-on croire, dis-je, qu'on ne retrouveroit aucun des ouvrages des illustres écrivains qui ont vécu dans ces circonstances et dans une période si remarquable?

La nature même du manuscrit de Philodémus rend la supposition contraire beaucoup plus probable. Son traité sur la musique n'apprendroit sans doute pas grand chose aux musiciens de notre temps, quoique le sujet soit traité avec profondeur. L'auteur étoit l'un des hommes les plus distingués de son temps pour l'esprit et la philosophie. Mais la découverte des ouvrages d'un savant, d'un littérateur ou d'un artiste qui eût appartenu à cette époque de la civilisation, seroit un événement très-marquant dans notre siècle.

Il paroît que l'une des principales difficultés qui se présentent à la lecture de ces manuscrits est la nécessité de suppléer des lettres ou des mots entiers là où il y a des vides. Heureusement les caractères, soit grecs soit latins, sont très-lisibles. Avant l'an 79 de J. C. et quelques temps après cette époque, on n'employoit que les capitales (*unciales litteræ*), ainsi une page de ces manuscrits offriroit à V. A. l'image exacte de quelque inscription mutilée, sur une ancienne colonne ou sur un tombeau.

Il n'y a aucun lieu de douter que l'agent de V. A. ne reçoive du marquis del Vasto tous les secours dont il pourra avoir besoin, et on peut croire que sa mission ne sera pas tout-à-fait sans succès.

Mais dussent vos nobles efforts ne conduire à aucune découverte essentielle, il restera toujours à V.

A. R. la satisfaction d'avoir cherché à rendre un service important aux sciences et aux arts, en concourant avec S. M. Sicilienne pour hâter le déchiffrement de ces manuscrits.

L'intervention de V. A. R. a déjà eu une influence très-utile; on a repris courage dans le travail ingrat du déroulement; on y procède maintenant avec un zèle soutenu; on n'avoit déchiffré pendant quarante-six ans que dix-huit de ces rouleaux; et, d'après vos encouragemens, on en a recouvré quatre-vingt-dix, en deux ans.

On nous écrit de Rome que S. Sainteté érige un autre Musée dans le corridor du Belvédère; il y fait placer tous les morceaux d'antiquité qu'il a achetés ou qui sont provenus des fouilles qu'il fait continuer. C'est une nouvelle source d'érudition et d'observations pour l'histoire de l'art du dessin.

M. Marini vient de publier son fameux ouvrage sur les Papyri du Vatican, in-folio, qu'on vend 8 piastres. Il vient de faire demander une inscription qu'on a trouvée dans le jardin du couvent de *Saint-Martin-des-Monts*, pour être jointe à celle du Vatican, et que voici :

C. CAMERIVS.
CRESCENS.
ARCHIGALLVS. MATRIS.
DEVM. MAGNAE. IDEAE. ET.
ATTIS. POPVLI. ROMANI.
VIVVS. SIBI. FECIT. ET.
CAMERARIO. LVCRETIANO. LIB.
SVO. CETERIS. AVTEM. LIBERTIS. VTRI
VSQVE. SEXVS. LOCA. SINGVLA.
SEPVLTVRAE. CAVSA. H. M. HE. N. S.

Cette inscription appartient aux frères Arvaux, et le P. Pouyard, attaché au couvent de Saint-Martin la publiera dans un ouvrage qu'il prépare, et qui aura pour titre : *I monumenti esxistenti in S. Martino e memorie istorico-critiche della chiesa di SS. Silvestro et Martino.* Il y aura douze planches. L'abbé Guattani travaille toujours beaucoup, et le colisée qu'on déblaie à grande force va lui fournir des matériaux abondans. Il est étonnant, que dans cette immensité de briques qu'on en retire, il ne s'en trouve pas une seule qui porte aucune lettre ni aucune empreinte. Cette observation a confirmé celle de feu le card. Borgia, que l'usage de *sigiller* les briques ne remontoit pas plus haut que le règne d'Hadrien.

L'exposition faite par les peintres de l'Académie de France a eu lieu cette année, et a été terminée en novembre (1). Les Romains ont été étonnés du changement de style qu'a éprouvé en mieux et en très-bien l'école française, ainsi que des talens distingués de ces jeunes artistes, soit peintres, soit sculpteurs ou architectes. L'abbé Guattani donnera la description de ce qui a été exposé. L'abbé Cancellieri, quoique malade, va publier un ouvrage sur les cloches. Il y a inséré une longue lettre écrite par le P. Pouyard à M. de Saint-Vincens, sur l'histoire des cloches et des clochers. La dissertation de l'abbé Cancellieri a été faite à l'occasion de la bénédiction de deux cloches pour la tour du capitole. De ces deux cloches il y en a une énorme destinée à remplacer celle qui fut rompue dans le temps de la dernière république romaine. Cette cloche avoit été enlevée par les Romains aux habitans de Viterbe dans une bataille qui eut lieu dans le seizième siècle. Elle

(1) *Suprà*, ann. 1805, tom. VI, p. 171.

s'appeloit la *Pantarina di Viterbo*, et servoit à appeler les magistrats et à sonner le tocsin. On portoit dans ces temps-là la cloche de la commune à l'armée; elle étoit placée sur un char et y servoit à régler les mouvemens des troupes. Aussi étoit-ce un acte de grande vaillance d'enlever à l'ennemi sa cloche, ainsi que les chaînes des portes des villes. Les chaînes des portes de Viterbe, qui, à l'époque susdite, furent enlevées par les Romains, sont encore attachées à l'arc de Saint-Vito, près Saint-Martin-des-Monts.

Le tableau de M. *Vincent* Camuccini, peintre romain, est entièrement fini, et il est déjà confié à monseigneur Boschi, économe de Saint-Pierre, pour le faire exécuter en mosaïque, et placer dans une des chapelles de la nef de cette superbe basilique.

Le sujet de ce beau tableau est l'*incrédulité de Saint-Thomas*. Le peintre a choisi l'instant où le Sauveur lui montre ses plaies pour lui prouver sa résurrection, ainsi qu'il est rapporté dans l'Evangile de Saint-Jean, *chap.* 20. On sait que cet apôtre ne s'étant pas trouvé avec les autres à la première apparition de Jésus-Christ, nia la possibilité d'un semblable miracle, et assura qu'il ne pourroit y croire que lorsqu'il auroit touché la marque des clous et mis la main dans la blessure que la lance avoit faite au côté du Sauveur. Jésus-Christ, en apparoissant encore à ses disciples huit jours après, leur souhaita la paix, et appelant Thomas, il lui dit : *Approche ton doigt, observe mes mains, mets la tienne dans mon côté, et ne sois pas incrédule, mais fidèle.*

Le Rédempteur, avec un visage sévère et tempéré cependant par un air de bonté, ouvre ses bras à l'apôtre qui reconnoît les marques des clous et de la lance, et qui examine tout ce qui peut vaincre sa dé-

fiance obstinée. Cette scène attendrissante se passe dans une chambre qui n'a qu'une muraille lisse, sans aucun ordre d'architecture, ce qui s'accorde avec le texte sacré, et fait en même temps que l'œil n'est point distrait du principal objet par la magnificence de ce qui l'entoure ; la simplicité du lieu et sa teinte uniforme donnent aux figures plus de saillie, les détachent du fond, et les font paroître isolées. C'étoit une manière adoptée par les Anciens, et que les modernes suivent aujourd'hui avec succès.

Il y a au milieu de la chambre une porte fermée, dont les proportions sont élégantes et les ornemens extrêmement simples. Cette porte étoit indispensable pour rappeler que J. C. entre *clausis januis ;* cette circonstance augmente le miracle de son apparition.

Ce qui ennoblit et accroît la beauté de cette composition, est le nombre des apôtres qui, dans ce prodigieux événement, s'empressent autour du Rédempteur et de St.-Thomas, et donnent ainsi à l'artiste de grands moyens d'exprimer par les effets de lumière, les oppositions et les diverses attitudes, la variété des caractères et des sentimens ; il étoit hardi de l'entreprendre à cause du peu de largeur du cadre et de l'obligation de proportionner les figures à l'immensité de l'édifice auquel le tableau étoit destiné. M. Camuccini l'a cependant exécuté avec succès en donnant 10 palmes de haut aux personnages placés derrière les deux principaux, et les groupant avec tant d'art qu'ils remplissent la toile sans confusion, et concourent tous à rendre à cette scène l'unité et la simplicité de l'action, sans lui rien faire perdre de son intérêt et de sa chaleur.

A la droite du Christ demi-nud on voit Saint-Jean qui regarde avec attendrissement la plaie du Sauveur, et l'adore les mains jointes, tandis que Saint-

Thomas, doutant encore, la touche pour s'en assurer. Entre eux est un apôtre qui, ayant quelque chose d'incertain dans le regard, paroît se ressentir de l'incrédulité de Saint-Thomas; près de Saint-Jean, et en avant, on voit Saint-Jacques qui, l'épaule tournée et recouverte d'un large manteau, est la troisième des principales figures du tableau; il a sur le visage une expression tranquille que l'on n'observe pas dans les autres, et qui fait comprendre que cet apôtre, ou plus instruit ou plus persuadé, n'est point étonné ni de la divinité du maître, ni de l'incrédulité du disciple; il semble plutôt se disposer à établir les preuves de la vérité de ce grand mystère devant les autres apôtres. Saint-André, qui est à une plus grande distance, élève les doigts, ce qui indique qu'il raisonne. Enfin, du côté opposé, et près du Sauveur, on aperçoit St.-Pierre qui avance la tête avec curiosité pour voir l'action de St.-Thomas, et qui s'indigne que son compagnon, non content de regarder les plaies de Jésus-Christ, ose se convaincre en les touchant.

Il y a deux effets de lumière que l'artiste a placés afin d'obtenir du clair obscur; l'un vient immédiatement d'une fenêtre supposée, et tombe en masse sur la figure du Sauveur, d'où il se réfléchit de différentes manières; l'autre vient de la clarté que répand le corps de Jésus-Christ il produit un effet admirable sur la tête de St.-Thomas, et l'éclaire si vivement, qu'elle est en pleine lumière; cet effet attire l'œil sur cette tête vue de profil, sur laquelle le peintre a su placer la double expression du respect et de l'incrédulité.

On ne sauroit trop louer la scrupuleuse attention avec laquelle M. Camuccini a suivi les costumes que tous les peintres, ses prédécesseurs, ont donnés aux apôtres, ne s'étant réservé que d'adapter les couleurs

aux physionomies, et les opposant avec le plus grand art à celles des cheveux et des chairs, pliant enfin ses étoffes suivant l'attitude et les airs de tête de chacun de ses personnages.

Il a, par exemple, entouré le Sauveur d'une draperie blanche, comme étant la plus noble et la plus pure des couleurs; celle que Raphaël a choisie pour ses tableaux de la *Transfiguration*, de la *Résurrection de Jésus-Christ*, et *du don des clefs à Saint-Pierre*; il a laissé sa poitrine découverte, et a placé la draperie à la manière des statues antiques de Jupiter, ce qui lui a permis de joindre aux beaux contours du nu et à la pureté du coloris l'élégance et la noblesse des vêtemens, qui laissent sentir toutes les formes, tandis que Saint-Thomas, couvert d'une double draperie et d'une étoffe grossière, mêlée de jaune et de pourpre, fait une belle opposition avec le blanc délicat des habits du Sauveur.

Saint-Jacques porte un manteau vert plus simple et plus grand; on sait qu'il passoit pour constant que ce disciple ressembloit à Jésus-Christ; l'artiste en a laissé quelques traces dans la couleur des cheveux et dans la coupe du visage; mais il a su ennoblir et déifier la figure du Rédempteur, dont tous les traits indiquent le Dieu fait homme. C'est ainsi que les Anciens caractérisoient, d'une manière positive, la nature humaine et la nature divine, dans leurs héros devenus demi-dieux.

On pourroit faire beaucoup d'autres réflexions sur le tableau de M. Camuccini, mais nous nous bornons à dire que la composition en est bien ordonnée, et qu'il est achevé par un pinceau léger, correct et brillant.

FRANCE.

On vient de faire la découverte des antiquités suivantes dans une ferme appartenante à M. Sobineau de Beaulieu, appelée *Conil*, terroir de Rognes, à trois lieues d'*Aix*.

1°. Une petite statue de pierre dont la tête et les bras manquent. Elle est assise dans une chaise à bras, dont le dossier se termine en rond. La chaise, les bras et le bas de la chaise sont massifs. La chaise est portée sur une base carrée d'un pouce de haut. Sur la plinthe est une inscription que je rapporterai tout à l'heure. La hauteur de ce petit monument, y compris la base, est de huit pouces et demi. La statue est revêtue d'une tunique et d'un manteau, espèce de *peplus* qui couvre une des épaules, vient par derrière entourer le corps, et l'entoure encore par devant jusqu'à terre. Quoique le corps soit couvert d'une tunique, on voit le creux de l'estomac bien marqué par un trou assez large et assez profond.

Sur la plinthe sont les lettres suivantes:

STATIA . PTHENGISDA.

Elles semblent être du troisième ou quatrième siècle, plutôt que d'un temps plus reculé.

La statue paroît avoir appartenu à un homme fait; elle a cependant une bulle suspendue au col; cette bulle est fort large et portée par des liens ou courroies assez larges. L'habillement, les souliers, dont la semelle est très-épaisse, et qui sont assez grands et fort gros, confirment dans cette opinion. La dra-

perie de la statue est bien jetée. On a tenté d'expliquer ainsi les lettres :

Statia posuit titulum hunc et (les deux lettres suivantes, *N. G.*, pourroient être le nom de celui à qui est élevée la statue) *jussit statuam dari*, ou peut-être *statia pthengio statuam dat* (1).

2°. Près de l'endroit où la statue a été trouvée on a découvert un tronçon de colonne de pierre blanche et dure, coupée ou sciée par le milieu et creusée. Le creux, fait d'une manière très-grossière, contenoit quelques os et un crâne. Ce tronçon contenoit quelques lettres qui étoient le commencement d'une inscription qui étoit sans doute continuée dans la partie de la colonne qui manque. Voici ce qui en existe :

VI
NC
CC
SO
I

Etoit-ce une colonne milliaire que dans les temps barbares on auroit creusée pour servir de cercueil à un enfant? Il ne paroît pas au reste que dans ce lieu-là il y ait jamais eu de voie publique; mais il y a eu un grand nombre d'aquèducs romains dont il existe encore beaucoup de restes, et l'on élevoit quelquefois des colonnes pour marquer l'époque de la construction de ces aquéducs. Il y en a des exem-

(1) Je crois que l'inscription doit être lue ainsi : STATIA PTHENGIS DAT, *Statia Pthengis donne* cette statue.

A. L. M.

ples dans Gruter, où les noms des empereurs sont rapportés. Les premières lettres des lignes qui existent dans l'inscription dont il s'agit, pourroient indiquer Vibius Volusianus, et l'on pourroit supposer qu'on y a gravé ces mots :

VIBIO VOLVSIA
NO CAES. AVG.
CONS.....
SOLVM HOC
IN AQ. DVC.....

On s'occupe à Toulouse d'un projet de monument à élever à Bayle. Les moindre souscriptions ne peuvent être que de 10 fr. Elles sont adressées ou déposées dans un des bureaux de la préfecture de la Haute-Garonne. C'est à cette occasion qu'un de nos plus zélés collaborateurs (M. Aug. de Labouisse) a écrit les vers suivans :

Dans le pays des Tectosages
On va donc, au mépris des frivoles usages,
Fêter un philosophe agréable et profond !
Quoi ! ma patrie estime encor le sage ?
En vérité ce trait-là me confond.
On disoit les Français si légers, si volages !
A cette erreur votre projet répond.
Fameux dans la dialectique,
Que sais-je (1) ? fut toujours le mot désespérant
Dont Bayle chargea sa logique.

(1) *Note de l'auteur.* Ce mot est de Montaigne ; mais Bayle s'égara dans le dédale du doute, et *que sais-je ?* est une expression caractéristique, employée ici comme l'abrégé de son système.

Facile, ingénieux : mais douteux et caustique,
Il détruit ce qu'il touche et construit rarement.
Que sert donc d'être si savant?....
Mais est-ce trop qu'un pompeux monument
Pour le plus habile critique?
Chers enfans d'Apollon, honorez vos beaux jours
Par vos bienfaits comme par vos discours.
Ils reviendront ces temps si dignes de mémoire,
Où nos aimables troubadours
Cueilloient les palmes de la gloire,
En célébrant les jeux et les amours.
Ce héros généreux que guide la Victoire,
De ses lauriers protégera vos fleurs.
Réveillez-vous, ô pontifes d'Isaure;
Plus de soupirs, de craintes, de douleurs.
Chantez Cythère et les moissons de Flore,
Couronnez la science et repectez les mœurs.
Mais Bayle, je le sais, d'un sage moraliste
N'a pas toujours dicté les austères leçons....
N'importe! convient-il qu'un faiseur de chansons
Ait une humeur si rigoriste?
Non, sans doute : eh bien! finissons;
Et placez-moi sur votre liste.

La même ville a perdu M. de Cazalès, célèbre par sa conduite et son éloquence. Nous publierons incessamment une *notice* sur ses travaux et ses études.

La *Société d'Emulation* de Gap justifie son nom et le but de son institution, par le zèle qu'elle montre à multiplier les notions utiles. Le *Journal d'Agriculture et des Arts pour le département des Hautes-Alpes*, rédigé par ses membres, en est à sa seconde année : il contient des observations bien raisonnées sur

sur différens objets d'arts et d'économie rurale, ainsi que sur la partie géographique et physique du département. La Société d'Emulation de Gap se délasse, comme toutes les autres, de ses travaux, par la pompe des séances publiques. Le 24 frimaire dernier, elle s'est réunie à l'Odéon, pour célébrer l'anniversaire de sa fondation. On y a lu, suivant l'usage, un certain nombre de pièces. Voici l'ordre de lectures qui a été observé :

Coup-d'œil sur les prodigieux triomphes de S. M. l'Empereur et Roi.

Rapport sur la propagation de la Vaccine dans les Hautes-Alpes, fait au nom du Comité central, par M. MICHEL.

La Bienfaisance récompensée, anecdote en vers, par M. FARNAUD aîné.

Exposé des actions vertueuses et des travaux remarquables dans le département des Hautes-Alpes.

Ode sur la Vieillesse, par M. ROLLAND.

Vers sur les Victoires de S. M. l'Empereur et Roi, par le même.

La mort d'Adélaïde, élégie ; par M. ANGLÈS.

Du oui et du non dans la bouche des femmes, par M. LADOUCETTE.

La *Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres* de MACON propose pour sujet de prix de l'an 1806, « de déterminer si les plantations de vignes, destinées à ne produire que des vins communs, et » faites dans des terreins propres à d'autres cultures, sont avantageuses ou nuisibles au département de Saône et Loire et à celui de la Côte-» d'Or. »

La question sera traitée sous le double point de vue de l'intérêt général et particulier.

Le prix est de 300 fr. Il sera délivré à la première séance de janvier 1807.

Les mémoires seront adressés, avant le 15 octobre 1806, suivant les formes ordinaires et francs de port, à M. le maire de Mâcon.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

L'individu le plus singulièrement constitué qui existe peut-être sur le globe, se trouve à Void, bourg du deuxième arrondissement du Département de la Meuse. Le rédacteur de cet article en garantit le contenu : il a pour cela le rapport d'officiers de santé recommandables, et notamment celui du maire de ce bourg, le témoignage de tout le public, et son propre examen de cet homme extraordinaire.

Ce malheureux être jouit d'une bonne santé, quoique privé des voies ordinaires pour rendre les excrémens. Il y a plus d'un demi-siècle qu'il vit, quoique sa bouche soit obligée de faire tour-à-tour le travail de la mastication et celui de la déjection. Privé, pour ainsi dire, de toutes les parties du corps inférieures au buste, il a pour perpétuel emplacement une petite charrette, que les enfans se plaisent à traîner par les rues, où il sollicite des secours de la pitié publique.

Claude Rouget, natif de Void, y résidant, âgé de près de 59 ans, a éprouvé, dans son jeune âge, une compression graduée et trop long-temps continue. Cette compression a été faite depuis le cartilage xiphoïde, et sur toute l'étendue du ventre inférieur, de façon que le pylore, tous les viscères de cette région, tels que les intestins, le foie, la rate, les reins, la vessie, les glandes du pancréas, du mésentère, et tous les organes qui servent aux

sécrétions, ont éprouvé une telle altération, qu'ils paroissoient comme anéantis. L'abdomen est collé à l'épine du dos; toutes les extrémités inférieures sont atrophiées; l'anus est oblitéré et clos, etc.

Ce malheureux individu ne perpétue son existence que par le moyen des glandes de l'estomac, qui pompent une légère portion de chyle, délayé par les sucs salivaires et gastriques. Un demi-quart d'heure après avoir pris des alimens, il les rejette par la bouche, comme une espèce d'émulsion épaisse, avec autant et même plus d'aisance que s'il les rendoit par la voie naturelle. La bile, ce savon animal, et les glandes du bas-ventre ne concourant point à l'extraction des parties nourricières des alimens qu'il prend, cela lui en facilite la déjection, et l'oblige de manger fréquemment.

Ce simple exposé provoque la surprise, et peut satisfaire la curiosité; mais nous présumons bien que ceux de nos lecteurs qui se livrent à l'étude de la nature, feront des observations sur ce sujet.

Paris.

La Classe de la langue et de la littérature française de l'Institut a tenu sa séance publique le jeudi 2 janvier 1806; elle étoit présidée par M. Arnault.

Voici quel a été l'ordre des lectures:

1. Rapport du concours des prix proposés au concours de l'an 14, par le Secrétaire perpétuel.

2. Lecture de la pièce de vers de M. Millevoye qui a remporté le prix, et de quelques fragmens de la pièce qui a obtenu l'accessit: elle est de M. *Victorin* Fabre. Le sujet étoit l'indépendance de l'homme de lettres.

3. Annonce des sujets de prix pour le concours de l'année 1806.

4. Lecture de l'éloge de l'avocat-général Seguier, l'un des quarante de l'Académie française, par M. Portalis. Il a été lu par M. de Fontanes.

5. Lecture de quelques fables, par M. Arnault.

Le prix de poésie pour l'an 1806, sera adjugé à une pièce de vers dont le sujet sera *le Voyageur*.

Le genre du poëme est au choix des auteurs.

Tout ouvrage destiné au concours doit être composé de cent vers au moins et de deux cents vers au plus.

Dans la séance publique du 5 nivose an 13, la Classe avoit proposé pour sujet du prix d'éloquence le *Tableau littéraire de la France dans le dix-huitième siècle.*

Aucun des discours envoyés n'ayant paru mériter le prix, elle remet de nouveau le même sujet au concours.

Les prix de poésie et d'éloquence seront pour chacun une médaille d'or de 1500 francs. Ils seront décernés dans la séance publique du mois de janvier 1807.

Le terme prescrit pour l'envoi des pièces destinées au concours est fixé au 15 octobre 1806 : ce terme est de rigueur.

Les conditions ordinaires des concours sont connues.

Les Cours de l'Ecole spéciale *destinée à l'enseignement des Langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce*, ont commencé, à dater du jeudi 2 janvier 1806, dans l'ordre suivant :

M. Langlès, membre de l'Institut, après avoir

développé les principes de la langue persane, expliquera différens dialogues persans et le *Djam'i el-tèoùârykh* (*Collection d'annales*) Histoire générale des Tatârs, par *Rachyd èd-dyn fadhl-âllah.*

Il donnera ses leçons les lundis, mercredis et samedis, à deux heures après-midi.

Les mardis et jeudis, à une heure après-midi, M. Silvestre de Sacy, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, expliquera alternativement les chapitres 38 et suivans de l'Alcoran, et le tome II de l'Histoire de Tamerlan, par *Ahhmed-ben-A'rabchâh*, à commencer du chapitre 13. Il donnera au commencement du cours, s'il est nécessaire, quelques leçons élémentaires.

Les mercredis, à cinq heures, D. Raphael donnera des leçons de prononciation et de lecture de l'arabe vulgaire et de conversation familière.

M. Jaubert, premier secrétaire interprète de S. M. l'Empereur et Roi (ou en son absence, M. Sédillot, secrétaire de l'Ecole), consacrera les premières leçons au développement des principes de la langue turke.

Il expliquera ensuite l'Histoire de la destruction de l'Empire des Mamloûks circassiens en Egypte, écrite par *Suhéily Efendy*, secrétaire de la Porte, et intitulée *Târykh messr el-djédyd* (*Histoire moderne d'Egypte.*)

Ce cours sera terminé par l'explication des traités et capitulations actuellement existans entre la France et la Porte ottomane.

Il donnera ses leçons les lundis, mercredis et samedis, à midi.

M. Barruel a été nommé chef du laboratoire de chymie de l'*Ecole de Médecine*, en remplacement de M. Clarion, démissionnaire.

M. le docteur Nysten succède à M. Barruel, en qualité d'aide du laboratoire de chymie. Ces nominations ont reçu l'approbation de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

M. le professeur Leroux a fait don aux archives de l'Ecole, de plus de huit cents observations recueillies et rédigées sous la direction des professeurs de clinique interne. M. Petit-Radel a été élu président, et M. Chaussier nommé commissaire de l'Ecole près le conseil d'administration.

Dans la séance du 9 brumaire, M. le professeur Fourcroy a été élu président de la société de l'Ecole de Médecine pour l'an 14.

La Société a reçu de S. E. le Ministre de l'Intérieur, copie des lettres par lesquelles les professeurs, membres de la Commission médicale d'Espagne, lui rendent compte de leurs opérations;

De M. Plutot, médecin à Thionville, le tableau des maladies qui y ont régné pendant le quatrième trimestre de l'an 13;

De M. Valentin, l'extrait de sa correspondance avec les Etats-Unis d'Amérique, sur la fièvre jaune;

De M. Bressy, médecin à Arpajon, un mémoire sur la désinfection de l'air et des substances solides;

De M. Aubery, médecin à Ecouis, une note sur un enfant né sans ouverture duodénale à l'estomac;

De M. Bucquet, médecin à Laval, l'histoire médicale du printemps, d'après ses observations faites dans le département de la Mayenne;

De M. Drouard, D.-M.-P., des observations sur une colique épidémique qui a régné au Mans au printemps dernier.

M. Richerand a présenté à la Société un soldat de la garde de Paris, chez lequel le sentiment paroît entièrement éteint dans une moitié latérale du

corps, quoique l'action musculaire n'y soit aucunement lésée. Le même membre a communiqué verbalement l'observation d'une luxation de l'os de la hanche. L'os a glissé de bas en haut le long du sacrum, par l'effet d'une chûte d'un lieu très-élevé. Il n'y a pas eu de fracture du col du fémur, et le raccourcissement du membre après ce déplacement a été évalué à deux pouces.

M. Thénard a donné communication d'un mémoire qu'il a lu à l'Institut sur l'analyse de la sueur, les acides de la sueur, de l'urine et du lait.

M. Lesage a lu une note sur un fœtus portant au front les traces d'une lésion qu'il croit correspondante à celles d'un coup reçu au même endroit par la mère de ce fœtus.

Dans la séance du 23 brumaire, la même société a reçu de M. Daston, directeur des Droits-réunis à Epinal, département des Vosges, la copie d'un mémoire par lui présenté à S. M. l'Impératrice, sur la dissolubilité des calculs vésicaux dans l'eau minérale de Contrexeville;

De M..... une observation sur une manie furibonde, à la suite d'un abcès au foie;

De M. Hufeland, une observation sur une léthargie qui avoit duré cinq semaines, et a été guérie par l'application du galvanisme. Cette pièce, traduite de l'allemand par M. *Duvernoy*, a été lue en séance.

M. Dupuytren a lu le rapport de la Commission nommée pour continuer les recherches qu'il avoit commencées sur la destruction du méphitisme des fosses d'aisances par le moyen de l'acide muriatique oxygéné.

M. Carré, D.-M.-P., a terminé la séance par la lecture d'un mémoire sur le traitement des mala-

dies des yeux, et a présenté à la Société plusieurs instrumens inventés ou corrigés par son père et par lui, pour les opérations qui se pratiquent sur ces organes.

MM. Dumeril et Desgenettes, envoyés en Espagne par le Gouvernement français, pour étudier sur les lieux les caractères de l'épidémie qui a ravagé l'année dernière les côtes méridionales de ce pays, sont de retour à Paris.

THEATRES.

Théatre de l'Impératrice.

Augustine.

Si l'on jugeoit des spectacles de l'année par l'échantillon que nous avons eu pour étrennes, cela ne donneroit pas de grandes espérances. Les nouveautés n'ont pas été heureuses dans le mois de janvier. Les spectateurs deviennent-ils plus sévères, ou les auteurs moins bons en raison de leur fécondité. Jamais on n'a vu tant de pièces, et jamais il n'en est resté si peu au répertoire. Le Théâtre-Français, dans son année, n'en a conservé que trois sur cinq qu'il a montées. Le théâtre Louvois en a joué une vingtaine, mais son répertoire ne s'en est pas beaucoup plus enrichi. *Augustine* ne contribuera pas à faire sa fortune. C'est une pièce dont le fonds pouvoit produire de l'intérêt, mais dont les détails sont froids, les scènes peu liées et les situations peu vraisemblables. En général, les détails d'affaires déplaisent au théâtre. Une pièce dans laquelle il faut mettre le public au fait de mille détails peu intéressans, l'ennuie et le fatigue. Il faut que la marche même de la pièce l'ins-

truise de l'intrigue, et que ce qui s'est passé avant ne soit présenté que très-légèrement. Dans *Augustine* c'est tout le contraire. Un nommé *Durand* a remis jadis à M. *Gercour*, banquier, une somme de trente mille francs, et n'a pas même pris le temps de faire faire un reçu; le banquier meurt subitement, et *Durand* perd son dépôt, dont personne n'a connoissance. Il achète le secrétaire de son ami, et au bout de dix ans y retrouve ses billets dans un tiroir secret. Tels sont les bases et le dénouement de la pièce, qui roule sur l'amour du fils de *Gercour* avec *Augustine*, fille de *Durand*, qu'il ne connoît pas sous son véritable nom.

Peut-être au moyen de coupures et de changemens rejouera-t-on cette pièce. Elle est de MM. Pain et Bildereeck.

Les Surprises, à l'Opéra Comique, ont eu un sort encore moins heureux qu'*Augustine*.

Théatre du Vaudeville.

Les Ecriteaux, ou *Lesage à la Foire Saint-Germain.*

On sait qu'autrefois les priviléges de l'Opéra et du Théâtre-Français, s'étendoient jusqu'à pouvoir interdire aux acteurs forains le chant, la danse et même la parole. Lesage, brouillé avec le Théâtre-Français, s'étoit associé avec Dorneval et Fuselier, et avoit fait beaucoup d'ouvrages pour la Foire Saint-Germain, où la foule abondoit. Les grands théâtres, jaloux, usèrent de leur privilége; et le jour où l'on devoit représenter Arlequin Roi de Serendib, arriva une défense de parler et de chanter qui embarrassa fort les acteurs.

Lesage imagina de faire écrire les couplets sur de grands écriteaux qui descendoient du ceintre, et étoient chantés par les spectateurs, tandis que les acteurs jouoient leurs rôles en pantomime. Cette singularité plut, et réussit à ses inventeurs. Le lieutenant de police en rit, et accorda aux acteurs la permission de chanter eux-mêmes dorénavant.

Telle est l'anecdote qu'ont mis en scène MM. Barré, Radet et Desfontaines. Leur pièce a réussi par de jolis détails et des couplets très-agréables. On a remarqué entre autres celui où Lesage dit, en parlant de l'invention des écriteaux :

> Du moins nous ne serons jugés
> Que par des gens qui sachent lire.

Le jeune Peintre, joué au même théâtre, est tombé tout-à-fait, et ne se relevera sans doute plus. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle. Frimaire an XIV.

Ce cahier contient les articles suivans : — *Supplément au Mémoire sur l'étamage*, par le professeur Proust.—*Observations météorologiques faites à l'Observatoire impérial de Paris*, par M. Bouvard.—*Analyse de la mine de fer décrite par plusieurs minéralogistes, sous les dénominations* de mine de fer spathique, mine blanche de fer, etc.; par J. J. Drapier, répétiteur de chymie à l'École Polytechnique. — *Suite de l'essai physiologique sur la cause de l'asphyxie par submersion;* par M. Berger. — *Extrait d'un mémoire de M. Charles Hatchett, sur l'analyse de la pyrite magnétique;* par M. Darcet.

Histoire naturelle.

Dictionnaire des sciences naturelles, dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés, soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connoissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture et les arts; suivi d'une biographie des plus célèbres naturalistes; ouvrage destiné aux médecins, aux agriculteurs, aux manufacturiers,

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

aux artistes, aux commerçans et à tous ceux qui ont intérêt à connoître les productions de la nature, leurs caractères génériques et spécifiques, leur lieu natal, leurs propriétés et leurs usages; par plusieurs professeurs du Muséum d'histoire naturelle, et des autres principales écoles de Paris. — Paris, chez *Levrault, Schoell* et compagnie, an XIII—1805. Tom. IV et V, in-8°. Lettres *Ban-Byt.*

On doit mettre cet ouvrage au nombre de ceux qui n'ont pas besoin d'éloges, et qui se recommandent par leur perfection et par leur utilité. Chaque objet est défini d'une manière si nette et si précise, que l'homme le moins versé dans la science de la nature, peut y prendre des connoissances assez étendues, assez exactes, pour entendre le langage des savans. Nous avons déjà annoncé les trois premiers volumes de ce Dictionnaire, où tous ceux auxquels il est destiné trouveront les secours abondans que le titre leur promet.

Annales du Muséum d'histoire naturelle, 36e. cahier. — A Paris, chez *Levrault, Schoell* et compagnie, rue de Seine, n°. 12.

Dans ce cahier sont contenus les articles suivans : — *Notice sur l'existence du phosphate de magnésie dans les os;* par M. Fourcroy. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce sel qui se trouve dans les os des animaux, n'existe pas dans ceux de l'homme, mais on le trouve dans ses urines, tandis qu'il n'existe pas dans celles des animaux. Sa source est dans les alimens, dans la vesce, l'avoine et principalement dans les céréales. — *Analyse de l'oxyde de magnésie sulfuré de* Nagyag; par M. Vauquelin. — *Suite des mémoires sur les fossiles des environs de Paris; par*

M. Lamarck. Cette partie de cet intéressant catalogue contient les genres *crassatelle*, *mactre* et *eryeyne*. — *Mémoire sur la* scyllée, l'éolide et le glaucus, *avec des additions au mémoire sur la* tritonie; *par* G. Cuvier. Cette excellente anatomie de ces vers singuliers est accompagnée d'une planche. — — *Note sur les effets qu'a produit l'opération de la plaie annulaire sur un* pavia *à fleur jaune; par* A. Thouin. Cet effet a été d'empêcher les fruits de tomber en naissant, et de les faire parvenir à une parfaite maturité. — *Observations sur le genre* royena, *et description d'une nouvelle espèce de* diospyros; *par* M. Desfontaines, avec une planche. — *Extrait d'un mémoire lu à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, le 8 juillet 1805; par* M. Labillardiere, sur un nouveau genre appelé *Candolea*, et dédié à M. Decandole, avec deux planches. — *Comparaison spécifique du* passiflora mauritiana, *avec les* passiflora alata, *et* quadrangularia; *par* M. A. du Petit-Thouars, avec une planche.—*Sur le rétablissement de la vue qui a eu lieu dans l'homme et dans quelques animaux, sans le secours de l'art; par* M. Portal. — *Extrait d'une lettre de* M. Faujas-Saint Fond *à* M. Thouin. — *Note sur une liqueur extraite des baies du café, et sur une machine employée pour en dessécher les graines;* cette liqueur est analogue au rhum: elle a un parfum très-agréable.

A. L. M.

Minéralogie.

Tableau méthodique des espèces minérales présentant la série complète de leur caractère, et la nomenclature de leurs variétés, extrait du traité de minéralogie de M. Haüy, et augmenté des nouvelles découvertes auxquelles on a joint l'indica-

tion des gisemens de chaque espèce et la description abrégée de la collection des minéraux du Muséum d'histoire naturelle, par J. A. H. Lucas, adjoint à son père, garde des galeries du Muséum d'histoire naturelle et agent de l'Institut national. Première partie. Imprimé avec l'approbation de l'assemblée administrative des professeurs d'histoire naturelle. — A Paris, chez *Levrault, Schoell* et compagnie, rue de Seine, n°. 12; à Strasbourg, chez *Levrault* et compagnie, 1806. Prix, 7 francs, 8 francs 30 cent. franc de port par la poste pour les départemens.

Parmi celles des sciences, dont les travaux des Français ont contribué récemment à hâter les progrès, la minéralogie tient le principal rang Cette belle partie de l'histoire naturelle, si intéressante par les services qu'elle ne cesse de rendre aux arts, et par les rapports qui l'unissent à la chymie et à la géométrie, n'est devenue une véritable science que depuis une époque très-peu éloignée : elle le doit surtout aux longues recherches et aux brillantes découvertes de M. Haüy, dont le savant traité est aujourd'hui regardé comme le manuel de tous les minéralogistes. Ce traité, sans faire absolument oublier celui de M. Daubenton, a nécessairement apporté des changemens notables dans la classification des objets du règne minéral. C'est d'après cette révolution arrivée dans la science, que M. Lucas a jugé très-utile de donner un extrait du grand ouvrage de M. Haüy, qui présentât le tableau des espèces minérales considérées dans leur ensemble, et d'y joindre une description abrégée de la belle collection de minéraux du Muséum d'histoire naturelle.

L'auteur a divisé son travail en deux parties. La

première, celle qu'il publie aujourd'hui, renferme l'exposition abrégée de la méthode du célèbre Haüy; le tableau des caractères physiques, géométriques et chymiques, employés pour reconnoître les substances minérales; le nom des principes composans des minéraux, et la distribution de ceux-ci par classes, ordres, genres et espèces: viennent ensuite l'indication des caractères propres à chaque espèce, et la nomenclature des variétés de formes, tant déterminables qu'indéterminables, ou imitatives que la même espèce est susceptible d'offrir. Toute cette première partie, fidèlement extraite du traité de minéralogie de M. Haüy, dont elle présente une analyse succincte, forme ce que M. Lucas appelle le *tableau méthodique des espèces minérales.*

Diverses circonstances ayant retardé la publication de ce tableau, imprimé depuis trois ans, l'auteur, pour mettre son ouvrage au courant des connoissances acquises jusqu'à ce jour, a cru indispensable de réunir dans un appendice, sous le titre d'*Additions et corrections* (1), les différentes observations dont les travaux des minéralogistes et des chymistes ont enrichi la science pendant cet intervalle. Ces additions et corrections sont suivies d'un tableau de formes crystallines des substances minérales, extrait du traité de minéralogie de M. Haüy, qui a bien voulu le revoir et l'augmenter. Il sert d'explication au tableau gravé des formes primitives des espèces minérales qui accompagne cet ouvrage. Enfin cette partie est terminée par deux tableaux alphabétiques. La première est divisée en quatre colonnes qui pré-

(1) Il est à désirer que cette édition soit bientôt épuisée, et que dans une prochaine M. Lucas fonde les additions dans le texte, ce qui rendra l'usage de ce livre plus commode.

sentent successivement le nom de la substance, l'indication de la page du tableau méthodique, et des additions où il en est parlé, et le numéro de la figure qui en représente la forme primitive. La seconde fournit le moyen de donner sur-le-champ, par des numéros correspondans, l'armoire où est placé, dans la collection du Muséum, le minéral que l'on veut connoître. Le zéro, à la suite du nom d'une substance, indique qu'elle n'existe pas encore dans la collection, qui, au reste, les renferme presque toutes.

Quant à la seconde partie de cet ouvrage, qui n'est point encore achevée, et dont l'auteur se réserve de développer le plan dans une introduction particulière, il se contente de prévenir, en peu de mots, qu'elle est surtout destinée à offrir l'histoire générale des espèces minérales et la description des morceaux les plus marquans parmi le grand nombre de ceux que possède le Muséum d'histoire naturelle. Elle présentera en même temps la synonymie des anciens noms français et des noms allemands, sous lesquels sont connues les mêmes substances minérales.

Tel est le plan d'un ouvrage que son amour pour la science a fait entreprendre à M. Lucas, et qu'il consacre spécialement aux élèves en minéralogie. Deux sentimens rares dans un jeune auteur lui concilieront l'estime des savans; la modestie, qui lui fait regarder comme peu de chose ses notions particulières, et la reconnoissance qui lui fait attribuer à peu près tout son travail à des secours étrangers, mais principalement à ceux qu'il a tirés de M. Haüy, auquel il l'a dédié, et dont le portrait, parfaitement ressemblant, orne le volume que nous venons d'annoncer.

A. L. M.

Journal des Mines, ou *Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent; par* MM. Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin, Baillet, Brochant, Fremery et Collet-Descostils, publié par le conseil des mines de l'empire français, germinal et floréal an XIII, n°s. 103 et 104. — A Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n°. 17.

On trouve dans le n°. 103 les articles suivans : — *Notice sur la découverte de l'émeraude dans le département de Saône et Loire; par* M. Champeaux. — *Nouvelles expériences sur le belier hydraulique de Montgolfier.* — *Examen chymique du fahlerz ou cuivre gris; par* M. Klaproth. — *Analyse de la mine de fer décrite par plusieurs minéralogistes, sous les dénominations de* mine de fer spathique, mine blanche de fer, fer spathique, etc., etc.; par J. J. Drappier. — *Observations sur une nouvelle espèce de carbonate de chaux dur; par* M. de Bournon. — *Des mines de Freyberg, en Saxe, et de leur exploitation; par* J. F. Daubuisson. — *Arrêté du Ministre de l'intérieur, concernant les nouveaux poids et mesures.* — *Observations sur le mémoire de M. Drappier, relativement à l'analyse du fer spathique; par* M. Hassenfratz.

Les articles qui composent le n°. 104, sont : — *Sur deux métaux trouvés dans la poudre noire, restant après la dissolution du platine; par* Smithson Tennant. — *Sur un nouveau métal trouvé dans le platine brut; par* Will-Hyde-Wollaston. — *Sur un gîte de Titane dans le département de Saône et Loire; par* M. Champeaux. — *Observations sur une nouvelle espèce d'oxyde de fer; par* M. de Bournon.

— *Description des houillères d'Anzin, département du Nord ; par* M. Daubuisson. — *Sur les mines de plombagine de la Sture et du Pô ; par* M. Bonvoisin. — *Réglement pour la répartition, la police et le traitement des prisonniers de guerre employés aux travaux de l'Etat et chez les particuliers.*

Economie.

Ier., IIe. et IIIe. *Cahiers de la quatrième année de la Bibliothèque Physico-Economique, instructive et amusante, à l'usage des habitans des villes et des campagnes ;* publiée par cahiers, avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du premier brumaire an XI, par une Société de savans, d'artistes et d'agronomes ; et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'Agriculture de la Seine, etc.

Ces trois nouveaux cahiers, de 216 pages, avec des planches, contiennent entre autres articles intéressans et utiles : — *Moyen pour empêcher les bleds de germer sur pied, dans les années pluvieuses.* — *Manière de garantir des pucerons les turneps, les choux et les autres plantes.* — *Moyens d'écarter les loups des parcs de moutons, pendant la nuit.* — *Procédé employé par les Chinois pour préserver les plantes des insectes.* — *Spécifique aussi prompt qu'assuré pour détruire les poux des bestiaux.* — *Moyen pour diminuer la consommation du bois.* — *Nouvelle cheminée économique et salubre de* M. Harel. — *Thermopoële, ou le meilleur emploi du bois, avec figures.* — *Pâte nutritive ; par* M. Willemet. — *Moyen d'engraisser les veaux avec peu de lait.* — *Nouvelle teinture en noir, pour toutes espèces de toiles et d'étoffes.* — *Grand succès du remède contre la goutte sciatique ; par* M. Dieudonné. — *Assurance contre la grêle.*

Le prix de cette quatrième année est, comme pour chacune des trois premières, de 10 fr. pour les douze cahiers, que l'on reçoit franc de port par la poste. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23, à Paris.

Technologie.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. Frimaire an XIV. IVe. année. N°. 18.

Ce n°. 18 contient : — *Extrait des séances et de la correspondance du conseil d'administration.* — *Description d'une machine propre à peigner le lin et le chanvre, ainsi qu'à carder l'étoupe, inventée par* M. Porthouse. — *Sur les velours imitant la peinture, fabriqués par* M. Grégoire, rue Charonne, hôtel Vaucanson, faubourg Saint-Antoine, à Paris. — *Rapport fait à la Société d'encouragement, par* M. Gitard, *sur un moyen de sauvetage pour les vaisseaux échoués, proposés par* M. Ducarne Blangy. — *Description d'un nouveau perfectionnement ajouté au métier à tisser par* M. Despiau *de Condom.*

Géographie.

Géographie de Strabon, traduite du grec en français. Tom. Ier. — Paris, de l'Imprimerie impériale. An XIII—1805. CXIV et 513 pages in-4°., avec des tableaux et 5 cartes géographiques.

La géographie de Strabon est un des ouvrages les plus importans de l'antiquité que le temps ait respecté. Elle renferme presque toute l'histoire de la science, depuis Homère jusqu'au siècle d'Auguste; elle traite de l'origine des peuples, de leurs migra-

tions, de la fondation des villes, de l'établissement des empires et des républiques, des personnages les plus célèbres; et l'on y trouve une immense quantité de faits qu'on chercheroit vainement ailleurs.

Le gouvernement français, jaloux de faciliter tous les moyens d'instruction, a voulu que cette source de connoissances utiles fût accessible à tout le monde. L'Empereur a ordonné la traduction en français de l'ouvrage de Strabon, et le ministre de l'intérieur a chargé de ce travail M. de la Porte du Theil et M. Coray, l'un et l'autre depuis long-temps célèbres dans les fastes de la littérature grecque. C'est à ces deux respectables savans qu'on doit l'excellente traduction des trois premiers livres de la Géographie de Strabon, contenus dans le volume qui vient de paroître. Ce travail et les notes critiques et grammaticales qu'ils y ont jointes, sont une nouvelle preuve de leur immense érudition, de leur rare sagacité, et un monument honorable élevé par eux à la littérature ancienne.

Une traduction de Strabon, pour être vraiment profitable, exigeoit beaucoup d'éclaircissemens géographiques. Le ministre de l'intérieur a confié cette partie à M. Gossellin, dont les utiles travaux sur la géographie ancienne sont justement estimés du monde savant. C'est à lui qu'appartiennent les notes relatives à la géographie et les observations générales qui servent d'introduction; nous reviendrons sur celles-ci dans la suite de cet article.

L'état où se trouve le texte de Strabon, l'obscurité que présentent quelquefois ses opinions, et la diversité des sujets qu'il traite rendent difficile d'en offrir partout une traduction exacte et concise, et de saisir toujours le vrai sens qu'il attachoit à ses expressions, lorsqu'elles ont rapport, ou à des idées

philosophiques dont les principes nous sont peu connus, ou à des faits isolés qui ne se rattachent à aucun point de l'histoire, ou à des développemens physiques et mathématiques, que Strabon ne concevoit ou n'exposoit pas assez clairement.

Ces difficultés ont exigé de joindre au texte des notes de différens genres; les unes sont relatives à la correction du texte, les autres à la justification du sens donné à certains passages difficiles, quelques-unes sont purement géographiques et astronomiques.

Quoique le nombre de ces notes soit très-considérable, et qu'elles soient souvent fort étendues, les savans à qui nous devons ce travail annoncent encore des prolégomènes qui contiendront un tableau rapide de l'état des connoissances géographiques antérieures à l'époque où Strabon écrivoit; une notice sur les auteurs qui l'ont précédé, et qu'il appelle en témoignage, soit pour adopter leurs opinions, soit pour les combattre; un précis sur la vie et les écrits de Strabon; un exposé des travaux faits depuis la renaissance des lettres en Europe sur la géographie de cet auteur; une indication des principaux manuscrits et des éditions que l'on possède, et des détails sur les matériaux employés dans cette traduction.

On voit aisément que des préliminaires si étendus ne peuvent être exécutés avec quelque succès, qu'après l'entier achèvement de l'ouvrage, ou du moins qu'après une suite de recherches approfondies et long-temps méditées, et qu'on ne pourra les publier que lorsque la traduction entière sera achevée.

Il a été dit plus haut que ce volume contient les trois premiers livres de Strabon, et que cette traduction, accompagnée de notes très-instructives, est précédée d'une introduction composée par M. Gossellin, dans laquelle ce savant donne des observations pré-

liminaires et générales sur la manière de considérer et d'évaluer les anciens stades itinéraires; il indique les erreurs que le faux emploi de ces mesures a répandues sur le système géographique des Grecs; et il donne le moyen de ramener ce système à son exactitude primitive. Après avoir parlé des différentes mesures itinéraires, désignées toujours chez les Anciens sous la dénomination générale de *stades*, malgré leur grande inégalité (1), M. Gossellin traite de la confusion que leur emploi devoit nécessairement produire chez les Anciens; il en étoit de l'expression *stade* comme des mots *lieues* et *milles* qui ne cessent de produire parmi nous de pareilles méprises lorsqu'on néglige d'énoncer la valeur qu'on y attache. M. Gossellin fait voir que de là sont nées les contradictions apparentes entre la plupart des voyageurs anciens, les accusations d'imposture que leur ont prodigué les géographes grecs, et que les modernes n'ont cessé de répéter d'après eux, parce que ni les uns ni les autres n'ont pas même soupçonné que les mesures ou les distances qui leur étoient offertes pouvoient avoir été exprimées en stades de différentes longueurs.

L'ouvrage de Strabon présente un grand nombre de discussions dans lesquelles le géographe grec s'efforce de prouver les erreurs de ses devanciers, pour l'étendue qu'ils avoient donnée à diverses portions de la terre. M. Gossellin fait voir que, dans beaucoup de circonstances, ses critiques sont injustes, et que, le plus souvent, il ne fait qu'opposer à des mesures exactes, d'autres mesures prises avec le même soin, mais d'après un module ou plus grand ou plus petit que le premier.

(1) Il y avoit des stades de 700 au degré, d'autres de 1111 $\frac{1}{9}$, de 666$\frac{2}{3}$, de 500, de 855$\frac{5}{9}$ au degré; M. Gossellin traite de chacun de ces stades dans un chapitre particulier.

Les Romains, en puisant dans les ouvrages des Grecs toutes les bases de leur géographie, ne se doutèrent pas plus qu'eux de la diversité des stades employés dans l'évaluation des distances qu'ils en empruntoient; ils ne distinguèrent pas même le stade qu'Eratosthène et Hipparque avoient dit appartenir exclusivement aux observations qu'ils avoient faites: ils crurent tous les stades itinéraires calqués sur la longueur du stade d'Olympie, et par leur méthode vicieuse de les réduire en mesures vulgaires, ils dénaturoient toutes les anciennes distances, et les rendoient méconnoissables aux yeux de la postérité, ainsi que M. Gossellin le fait voir par quelques exemples évidens.

Après avoir indiqué ce qu'étoient les mesures itinéraires des Anciens, le mode de leur évaluation, leur exactitude intrinsèque, les différens aspects sous lesquels elles se présentent, et les méprises qu'elles ont occasionnées depuis l'établissement de l'école d'Alexandrie jusqu'à nous, M. Gossellin fait voir comment ces mesures, si souvent confondues les unes avec les autres, se trouvent employées dans l'ensemble du système géographique des Grecs, et quelles sont les bases sur lesquelles ce système a été établi; et cet aperçu facilite beaucoup l'intelligence d'un grand nombre de discussions qu'offre l'ouvrage de Strabon.

De là M. Gossellin passe à la réduction des mesures anciennes en mesures usuelles modernes; et après avoir donné sur cette matière les développemens nécessaires, il parle encore de l'usage des 16 tableaux joints à cette introduction, et qui suffisent, pour résoudre toutes les questions relatives aux mesures itinéraires exprimées en stades ou en milles romains.

Le premier de ces 16 tableaux présente la réduc-

tion ou la valeur des six différens stades dont M. Gossellin a parlé, et que nous avons indiqués plus haut, en degrés, minutes et secondes d'un grand cercle de la terre. — Le second tableau est l'inverse du premier ; il offre la valeur des degrés, des minutes et des secondes d'un grand cercle de la terre, en stades de chacun des six modules dont il étoit question. — Le tableau, n°. 3, donne la valeur des différens stades, en lieues marines, de 20 au degré, c'est-à-dire, en lieues de 2,850 toises et $\frac{4}{10}$. — Dans le quatrième tableau, on trouve la valeur de ces divers stades, en toises, pieds, pouces, lignes et millièmes de ligne, en supposant, d'après les dernières opérations faites en France, 57,008 toises au degré moyen d'un grand cercle de la terre. — Dans le cinquième tableau les différens stades sont convertis en myriamètres français, dont 1000 représentent le quart d'un méridien terrestre. — Comme on a souvent besoin de réduire des stades en milles romains, ou des milles romains en stades, soit pour comparer des distances exprimées dans l'une ou l'autre de ces mesures, soit pour reconnoître les fréquentes méprises des géographes latins dans la conversion des stades en milles, M. Gossellin a donné, dans le sixième tableau, la valeur des différens stades en milles romains. — Dans le septième, la valeur des mille romains en stades des différens modules, et en degrés d'un grand cercle de la terre ; — et dans le dixième, la valeur des milles romains en toises, pieds, pouces, lignes, etc., et en myriamètres français.

Comme la plupart des géographes anciens ont établi leurs mesures en longitude sur le parallèle du 36e. degré de latitude, ou du moins sur une ligne qui s'en écartoit peu, M. Gossellin a donné dans le huitième et neuvième tableau la réduction des stades en

degrés, et des degrés en stades, à la hauteur de ce parallèle.

Si ces mesures sont données en milles romains, le lecteur n'a qu'à convertir d'abord les milles en stades de 600 au degré, au moyen du septième tableau de M. Gossellin, et réduire ensuite ces stades en degrés, d'après le huitième tableau. C'est ainsi qu'il trouvera que 600 milles romains valoient, dans l'opinion de Pline, 4,800 stades olympiques, et qu'ils lui représentoient 9° 53′ 18″ de longitude sous le parallèle dont il est question.

L'usage de ces tableaux ne se borne point à éviter au lecteur la peine de faire les réductions qu'ils présentent; ils ont encore un autre avantage plus réel, celui de suppléer quelquefois au silence des auteurs, sur la valeur des stades qu'ils emploient, et celui de découvrir leurs erreurs, quand ils comptent les distances en stades différens de ceux qui avoient servi à les mesurer. C'est ce que M. Gossellin fait voir par plusieurs exemples.

Aux dix tableaux dont nous venons de parler, M. Gossellin en a encore ajouté six autres, n°s. XI-XVI, qu'il avoit faits pour son usage, et qui souvent lui ont été utiles pour découvrir rapidement les rapports d'un nombre de stades donné, avec tous les autres stades employés par les astronomes, les géographes et les voyageurs anciens. Ces six tableaux offrent aussi, et avec plus d'extension que les précédens, le moyen de reconnoître l'identité des mesures, lorsqu'elles se trouvent exprimées en stades de modules différens.

La méthode proposée par M. Gossellin, dans ce mémoire, est extrêmement simple, et ne présente rien d'hypothétique; elle consiste uniquement à reconnoître pour modules des mesures anciennes, les

cinq ou six stades que les Grecs eux-mêmes attestent avoir été employés jadis par les astronomes, les géographes et les voyageurs. Ce moyen suffit également pour qu'on puisse embrasser, avec précision, les distances les plus considérables; au lieu que les systèmes proposés jusqu'à ce jour, ne sont applicables qu'à des mesures d'une petite étendue, et qu'ils perdent leur apparente exactitude, dès qu'on cherche à étendre leur usage au-delà de quelques milliers de toises.

Au moyen de cette méthode, M. Gossellin a trouvé qu'une grande partie des distances qui nous ont été transmises par les écrivains de la Grèce et de Rome, loin d'être aussi inexactes qu'on l'a souvent cru, s'accordent au contraire assez bien avec nos connoissances actuelles, et que la règle qu'il propose est susceptible d'expliquer ou de rectifier une foule de passages d'auteurs anciens, qui, jusqu'à présent, avoient paru être ou extrêmement erronés, ou remplis de difficultés inextricables. « S'il étoit possible, ajoute M. Gossellin, « qu'on accusât ma méthode d'être trop favorable aux Anciens, je répondrois que les règles » de la critique exigent impérieusement qu'on interprète toujours les auteurs dans le sens qui leur » est le plus favorable; et qu'en géographie, lorsqu'une mesure est juste, ou à peu près juste, sous » quelque rapport que ce soit, il n'est jamais permis de la supposer fausse. » La justesse de cette réflexion doit frapper tout lecteur équitable.

A la suite des tableaux dont nous avons parlé, M. Gossellin a placé des *éclaircissemens sur les différentes roses des vents des Anciens*, accompagnés d'un tableau qui représente *les roses des vents des Grecs et des Romains, comparées à la rose des modernes*. Ce tableau instructif, offre encore un intérêt de plus

sous le rapport typographique, parce qu'il est imprimé en caractères mobiles, ce qui présentoit de grandes difficultés.

Ce volume est accompagné de cinq cartes géographiques dressées par M. Gossellin, et qui offrent, 1°. le système géographique d'*Eratosthène ;* 2°. le système géographique d'*Hipparque ;* 3°. la mer intérieure ou Méditerranée, selon *Polybe ;* 4°. l'hémisphère septentrional, selon l'hypothèse de *Strabon ;* et 5°. le système géographique de *Strabon.*

La partie typographique de cet ouvrage est exécutée avec tout le soin qui distingue les presses de l'Imprimerie impériale. Th. F. W.

Allgemeine geographische Ephemeriden, verfasset von einer Gesellschaft von Gelehrten und herausgegeben von F. J. Bertuch *und C. G.* Reichard. — C'est-à-dire : *Ephémérides générales géographiques, rédigées par une société de savans, et publiées par* F. J. Bertuch et C. G. Reichard. Huitième année. Cahiers des mois d'août, septembre et octobre 1805. — Weimar, au comptoir d'industrie.

Parmi les mémoires contenus dans ces trois cahiers, on en trouve un de M. le capitaine de Krusenstern, *sur l'existence de la terre de Davis ;* la *Description de l'Epire*, par M. Barbié du-Bocage, traduit du 3e. volume du Voyage de M. Pouqueville; les rédacteurs y ont joint une réduction de la carte dressée par M. Barbié-du-Bocage; des *Détails sur le voyage de Sarytschew dans la mer du Nord, entre l'Asie et l'Amérique ;* sur *le Cours du Gange par le Bengale*, par le major R. H. Colebrooke, avec une carte. Ce mémoire est traduit du 7e. volume des *Re-*

cherches asiatiques; la *Description de l'île du Prince de Galles,* par le docteur *James* Howison, tirée de l'European Magazine; *les Juifs à Livourne; Histoire des travaux entrepris jusqu'en 1802 pour rendre navigable le Goetha-Elf,* et *sur les cataractes de Trollhætta,* avec deux cartes, l'une du Goetha-Elf, l'autre des cataractes de Trollhætta. Cet article est rédigé d'après deux ouvrages, l'un de M. Granberg, l'autre de M. Skiœldebrand, dont le cahier d'octobre contient une annonce détaillée.

Parmi les ouvrages dont on trouve des analyses dans ces trois cahiers, nous citerons celui de M. Storch, intitulé : *la Russie sous Alexandre I;* le *Voyage dans le Levant,* par sir *James* Dallaway; *Voyage de huit ans dans les parties nord-est de Sibérie, sur la mer glaciale et l'Océan nord-est,* par Gawrila-Sarytschew, traduit du russe par M. Buse; — *Voyage dans la Hongrie et quelques pays circonvoisins,* par le comte Dominique *Teleki* de Szek; — *Sur les provinces qui forment la côte de la Hongrie,* par le comte *Vincent* Batthyany; — *Observations sur le Portugal,* par Ruders, traduit du suédois, et accompagné de notes, par M. Link, qui a fait un séjour assez long en Portugal.

Dans chaque cahier on trouve aussi des notices raisonnées et des analyses critiques des nouvelles cartes géographiques qui ont paru. Dans les trois numéros que nous annonçons, il est question de l'excellente *carte topographique de la Westphalie,* par Le Coq, en 22 feuilles; du plan de la ville et des environs de Zurich; de la carte d'Allemagne, par Sotzmann; d'une nouvelle carte d'Europe, par Crome; *des cartes du cercle de Reval, de celui de Baltischport et de Weissenstein,* par le comte Mellin, en 3 feuilles; d'un *plan de la ville d'Insbruck,* etc.

L'article *mélanges et correspondance* offre, dans chaque cahier, différentes notices intéressantes sur les nouveautés qui intéressent la géographie et la statistique.

En tête de chaque cahier se trouve le portrait d'un géographe ou voyageur. Dans les trois que nous annonçons, sont ceux de M. *de la Condamine*, de M. *Bacler Dalbe*, auteur de la grande carte du théâtre de la guerre d'Italie, et de M. Samuel Gustave baron d'*Hermelin*. TH. F. W.

HISTOIRE.

RECHERCHES sur la force de l'armée française, les bases pour la fixer selon les circonstances, et les secrétaires d'état ou ministres de la guerre depuis Henri IV jusqu'en 1805; 1 vol. in-8°. — A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, ancien hôtel de Lauraguais, rue de Lille, n° 17, vis-à-vis les Théatins; et à Strasbourg, même maison de commerce, rue des Serruriers, n°. 3. Prix, 3 fr. 60 cent. pour Paris, sur papier ordinaire, et 4 fr. 50 cent. franc de port; sur papier vélin, 7 fr. 20 cent., et 8 fr. 10 cent. franc de port par tout l'Empire Français.

Cet ouvrage, dans un espace infiniment resserré, renferme des résultats très-importans, mal connus, pour ne pas dire totalement ignorés, et cependant susceptibles de servir d'introduction nécessaire à l'histoire de toutes les guerres soutenues par la France depuis Henri IV. Un avertissement des libraires nous apprend en effet que ce volume sert en quelque manière d'avant-coureur à un *Journal des premières campagnes de la guerre de la révolution, accompa-*

gné d'un Atlas militaire, ou recueil de plans et de cartes pour faciliter l'intelligence des opérations militaires qu'ils ont sous presse, et dont on ne peut avoir qu'une opinion très-avantageuse en le voyant précédé par un morceau aussi curieux. Celui-ci est terminé par deux tableaux qui donneront une juste mesure de l'immensité des recherches que sa composition a dû exiger. T.

Mythologie.

Appendix de Diis et Heroïbus poeticis, ou *Abrégé de l'histoire poétique, par le P. Jouvency, avec des notes françaises; édition prescrite et adoptée par la Commission des livres classiques, pour l'enseignement des Lycées et des Écoles secondaires; publiée par F. Roger, membre de la Commission.* — Paris, chez Aug. *Delalain*, rue Mazarine, n°. 36. Prix, 90 cent. relié en parchemin.

Ce petit ouvrage du P. Jouvency est depuis longtemps reçu comme livre élémentaire dans celles de nos écoles où l'on enseigne le latin. L'éditeur observe fort bien dans la préface que l'auteur, en composant cet ouvrage en latin, a eu le double but d'enseigner la mythologie par le latin et le latin par la mythologie; et que le travail de la traduction grave bien plus profondément dans la mémoire des enfans l'histoire des Dieux et des Héros de la fable, que ne pourroit faire la lecture la plus attentive. S'il revenoit au monde, assurément le P. Jouvency sauroit mauvais gré à celui qui a composé plusieurs notes dans lesquelles, au lieu d'applanir les difficultés que pourroient trouver de jeunes élèves, il s'est contenté de donner la traduction de deux et même trois lignes,

méthode extrêmement vicieuse, et qui est le véritable moyen de retarder les progrès des élèves dans l'étude de la langue latine, et de les empêcher de jamais saisir le véritable sens des phrases qu'on leur donne ainsi toutes traduites. Nous nous dispenserons de citer des exemples de pareilles notes, parce que presque chaque page du livre en offre plusieurs.

« Depuis long-temps, dit encore l'éditeur dans sa préface, « on publie de ce livre des éditions accom-» pagnées de notes françaises; ces notes, faites avec » discernement et précision, nous ont paru dignes » d'être conservées, à quelques-unes près. L'Uni-» versité leur avoit donné son suffrage. On sent qu'il » nous faudroit des raisons bien fortes pour reje-» ter ce qui a été approuvé par ce corps illustre et » respectable, dont les lumières égaloient l'expé-» rience. »

Il est fâcheux que l'éditeur ait eu trop de confiance dans cette approbation de l'Université, et que l'oubli du grand principe *noli jurare in verba Magistri* lui ait fait penser qu'il pouvoit se dispenser de soumettre ces notes à un examen sévère, de les rectifier, d'en retrancher et d'y ajouter ce qu'il auroit trouvé convenable; l'occasion ne lui en auroit pas manqué, ainsi qu'il le verra par quelques observations que nous croyons devoir lui soumettre.

Dans le chapitre X, qui traite de Neptune, il y a (page 31) dans le texte et dans la note 5 *Thetin*, au lieu de *Tethyn*, accusatif de *Tethys*, épouse d'Océanus; dans une ancienne édition de l'*Appendix* que nous avons sous les yeux, ce nom est imprimé *Thetyn*; c'est encore une faute qu'il est important de faire remarquer aux élèves, et nous croyons que l'é-

diteur devroit en faire le sujet d'une note dans une prochaine édition. Le nom de l'épouse d'Océanus s'écrit *Tethys*, et l'*e* est long, parce qu'en grec c'est un η, Τηθύς; celui de la Néréïde, épouse de Pélée et mère d'Achille, s'écrit au contraire *Thetis*, et l'*e* est bref, parce qu'en grec c'est un ε, Θέτις. (Voy. Hesiod. *Theogon.*, vers 136 et 244). Cette différence de l'orthographe des deux noms, sur laquelle est fondée leur quantité prosodique, nous paroît d'autant plus essentielle à faire remarquer aux élèves, qu'il s'agit ici d'un livre qui doit leur faciliter l'intelligence des poëtes anciens qu'on leur mettra un jour entre les mains, et que pour ne pas y avoir fait attention, les notes qu'on trouve dans les éditions de quelques poëtes anciens sont devenu inintelligibles, comme il y en a un exemple dans l'édition de Virgile par le P. La Rue (Paris, 1714, 4 vol. in-12, chez Barbou), note sur le vers 32 de la IVe. Eclogue, tom. 1, pag. 52.

Dans le chapitre IX, qui traite de Vénus, la note 2, à la page 30, est ainsi conçue : « *Additur Veneri* » *comes Pytho. On donne à Vénus Python pour com-* » *pagne.* »

Ici il y a une faute d'orthographe dans le texte latin; il faut lire *Pitho*, parce qu'en grec c'est Πειθώ, et que la diphthongue *ei* se change en latin en *i*, mais non pas en *y*; dans la note on a encore augmenté cette faute, en donnant à Vénus pour compagne *Python*, qui est le nom du dragon monstrueux tué par Apollon, qui de là reçut le surnom de *Pythien*. Dans les deux dernières notes du VIIIe. chapitre, qui traite de *Mercure*, l'explication suivante du mot *hermathena*, « statue de Mercure et de Minerve sur la même » base, » et celle du mot *hermerctes* (nous aurions préféré de mettre le mot au singulier *hermeros*, comme

on

on avoit dit *hermathena* dans la note précédente), « statue de Mercure et de Cupidon sur la même base, » ne peuvent donner aux élèves que des idées inexactes ; ce n'étoient pas les *statues* de deux divinités *sur la même base* qu'on appeloit ainsi, mais des hermes adossés de deux divinités, ou des hermes qui étoient caractérisés par des symboles de deux divinités.

La 6e. note (*) du 1er. chapitre, à la page 2, au lieu de donner aux élèves une idée précise de la différence que les anciens poëtes font entre les *Titans* et les *Géans*, ne sert qu'à mettre dans leurs idées la même confusion qui règne à ce sujet dans plusieurs ouvrages élémentaires de mythologie. Quant à la différence que les Anciens ont toujours faite entre la *Titanomachie* et la *Gigantomachie*, nous renvoyons nos lecteurs aux mots *Géans* et *Titans* du Dictionnaire de Mythologie de M. Millin, afin de ne pas trop allonger cet article.

A la page 8, la note (1) qui doit expliquer le mot *Papaver* est ainsi conçue : « Pavot qui, *selon les Anciens*, avoit la propriété de faire dormir. » Pourquoi les mots *selon les Anciens*. N'est-ce plus avec le pavot qu'on fait l'opium ?

Les mots *opima spolia* (page 12, note 7) sont ainsi expliqués *de riches dépouilles ;* il falloit dire que les Romains appeloient *dépouilles opimes* l'armure du général ennemi, lorsque le général romain l'en avoit dépouillé ; cette armure étoit consacrée dans le temple de *Jupiter Feretrius*.

A la page 15, le mot *Ancilia* est traduit par

(*) Voici cette note : « Les poëtes confondent ordinaire-» ment les Géans avec les Titans : il y en a cependant qui » entendent par les Géans, les hommes que la terre en-» fanta aussitôt après avoir été arrosée du sang des Titans. »

de grands boucliers échancrés des deux côtés, ce qui est bien loin de donner à l'élève une notion juste; Le bouclier bœotien, figuré sur les médailles de Thebes, est échancré des deux côtés, et n'est cependant pas un *ancile*.

A la page 19 on lit, dans la 10e. note : *Cortina* » *signifie ici une* TABLE *soutenue par trois pieds*, » *où s'asseyoit la prêtresse d'Apollon pour rendre ses* » *oracles*. » Jamais la *cortine* n'a été une *table*.

La note 13 de la page 40 contient encore une erreur qu'il auroit été facile à l'éditeur de faire disparoître. Selon cette note, *bullas deponere* signifie *quitter l'anneau*, et le commentateur ajoute que « les » Romains pendoient au cou de leurs enfans un » *anneau* fait *en forme de cœur*, jusqu'à l'âge de quatorze ans. » La bulle n'a jamais été *en forme de cœur* ni un *anneau*. Sa forme se voit sur plusieurs monumens, et au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque Impériale on conserve une bulle d'or trouvée à Aix dans une urne cinéraire qui contenoit encore les cendres du jeune patricien auquel avoit appartenu ce bijou. Nous renvoyons d'ailleurs nos lecteurs au mot BULLE dans le *Dictionnaire des Beaux-Arts* publié par M. MILLIN.

Cet article deviendroit beaucoup trop long si nous voulions relever toutes les erreurs et les inexactitudes, toutes les explications insuffisantes contenues dans les notes de ce petit ouvrage. Nous croyons cependant faire une chose utile en désignant quelques-unes de celles que l'éditeur devroit s'empresser de rectifier dans une autre édition.

Telles sont la note 9, page 10, *Caucasus*. — Note 8, page 19, *Hyperion*. — Note 6, page 24, *Nysa*. — Note 3, page 31, *Tritones*. — Notes 4, 5 et 6, p. 33,

Acheron, *Cocytus*, *Phlegeton* (où il faudroit *Phlegethon*,). — Notes 7, et suivantes, page 34, où l'élève pourroit croire qu'outre les trois Parques indiquées, il y en a d'autres; nous observerons encore en passant qu'il ne faut pas écrire *Chloto*, mais *Clotho;* en grec, ce nom s'écrit Κλωθὼ, et vient du verbe Κλώθω, je file.—Page 58 note 5, se trouve l'explication suivante des mots *Columnæ triumphales.* « Co» lonnes de triomphe qu'on élève en mémoire de quel» que *belle action*». Nous nous dispensons d'ajouter aucune observation. — Note 4, page 66, *Phœdra.* — Note 2, page 69, *Palladium.*—Rien de plus inexact et de plus insuffisant que la note 2 de la page 103, sur les *lotophages.*—Nous en dirons autant au sujet de la note sur *Sciron*, qui se trouve à la page 61, sous le n°. 5. Ce brigand n'a pas été un géant d'*Afrique*, où Thésée n'a jamais été. — L'expression *Antonin-le-Débonnaire*, dans la note 14, page 39, est vicieuse. On dit *Antonin-le-Pieux* et *Louis-le-Débonnaire.* — Le père Jouvency avoit eu la prudence de passer légèrement sur les amours de Phèdre pour Hippolyte, de Sthénobée pour Bellerophon. Le commentateur en donne aux enfans une explication qu'on ne s'attendoit assurément pas à trouver dans un livre de collége.

Les observations que nous venons de faire, et auxquelles nous en pourrions encore ajouter beaucoup d'autres semblables, suffiront pour prouver que l'approbation donnée par l'ancienne université, aux notes jointes à l'ouvrage du P. Jouvency, n'auroit pas dû dispenser l'éditeur du soin de les revoir et de les rectifier. Il se présente ici une réflexion qui nous paroît aussi naturelle qu'elle est importante, c'est qu'il y a de très-graves inconvéniens à *prescrire* aux professeurs les ouvrages dont ils doivent se ser-

vir dans l'enseignement. Un de ces inconvéniens est que par cette méthode on empêche d'excellens ouvrages élémentaires d'être mis au jour, parce que personne ne veut hasarder de publier un livre qui, quelque bon qu'il soit, ne sera pas reçu dans les écoles, parce qu'un autre plus ancien, quoique moins bien fait, y est déjà introduit. Un autre inconvénient bien plus grand des livres prescrits, c'est que les erreurs contenus dans ces ouvrages sont perpétuées et consacrées. Le petit livre dont nous parlons, offre un exemple frappant de ce que nous venons de dire. Les notes françaises ont été approuvées par l'université; c'est pourquoi la commission des livres élémentaires (1) pour l'enseignement dans les Lycées, etc., a cru ne pas devoir lui refuser son approbation; l'éditeur, sur la foi de cette double approbation, s'est dispensé d'exercer la critique nécessaire sur ces notes; les professeurs des Lycées et des Ecoles secondaires seront obligés ou d'approuver les erreurs et les inexactitudes

(1) L'expression *livres élémentaires*, nous semble beaucoup plus convenable pour ces ouvrages, que celle de *livres classiques*. Car, ces mots auteur *classique*, livre *classique*, ne signifient pas un auteur, un livre, dont on se sert dans les *classes* ou les *écoles*, mais un auteur, un livre, que son excellence et sa supériorité ont fait placer au premier rang. Ce sens du mot *classique* est emprunté des antiquités romaines, où les citoyens les plus riches et les plus estimés, qui formoient la première classe, étoient seuls désignés sous le nom de *classici*; ceux des autres classes étoient désignés par les mots *infra classem* (Voy. A. Gell. VII, 13.). Il est en effet à désirer que tous les livres élémentaires deviennent *classiques*; mais trop d'exemples font voir que cela arrive rarement, et qu'en général la composition d'ouvrages élémentaires est plus difficile qu'on ne pense.

contenues dans ces notes, ou de les indiquer aux élèves, et il est inutile d'insister sur les inconvéniens de l'un et de l'autre de ces partis auxquels on réduiroit les professeurs (2).

N'est-il pas cruel qu'on expose ainsi les jeunes élèves à perdre leur temps et leur peine; car il ne faut ni plus de temps ni plus de peine pour donner aux jeunes-gens des idées exactes, que pour leur en donner d'inexactes et de fausses, et, dans ce dernier cas, ils ont encore la peine de désapprendre ce qu'on leur a enseigné, et de rectifier leurs idées, si toutefois ils sont assez heureux pour en avoir l'occasion.

Nous terminons cet article par l'indication de quelques fautes typographiques que nous avons remarquées en feuilletant ce livre. Cette liste pourrait malheureusement être encore très-allongée. Il est cependant essentiel d'éviter ces fautes avec soin dans les livres élémentaires, parce que les yeux des élèves doivent s'accoutumer de bonne heure à écrire correctement, ce qui leur est rendu difficile, lorsque les livres par lesquels ils doivent s'instruire sont défigurés par des fautes trop nombreuses; d'ailleurs ces fautes sont souvent de vrais barbarismes.

Page 19, lig. 17, au lieu de *preterea*, lisez *præterea*.
Page 26, note 8, —— *imtemperans*, — *intemperans*.
Page 34, lig. 4, —— *Megera*, ——— *Megæra*.

(2) Cela nous rappelle l'usage d'un professeur très-savant d'une Université d'Allemagne, qui prenoit toujours pour base de ses leçons le plus mauvais livre élémentaire qu'il pût trouver, afin d'avoir le plaisir d'en relever les erreurs. —Voudroit-on peut-être procurer aux professeurs des Lycées ce moyen d'égayer leurs leçons, en se servant des livres prescrits.

Page 48, note 4, au lieu de *Euridice*, lisez *Eurydice.*
Page 49, note 2, —— *Seriche*, ——— *Seriphus.*
— lig. 11 et 38, —— *Sthenobœa*, —— *Sthenobœa.*
Page 51, note 5, —— *Pelée*, ——— *Persée.*
— notes 3 et 4, —— *Electrion*, —— *Electryon.*
Page 56, note 6, —— *Egle*, ———— *Æglé.*
Page 61, note 6, —— *Procustes*, —— *Procrustes.* En grec, Προκρούστης, de Προκρύω, *protundo, procudo;* ce qui se rapporte à ce que les mythographes disent de ce brigand et des tourmens qu'il faisoit essuyer aux voyageurs.
Page 74, cap. XIX, lig. 2, —*Phœnicum*, —*Phœnicum.*
Page 75, lig. 6, —— *Beotiam*, —— *Bœotiam.*
——— lig. 13, —— *Athamanthem*, —*Athamantem.*
Page 82, note 7, —— *Euribée*, —— *Peribœa.*
——————— *Desphile*, —— *Deipyle.*
— lig. 10 et note 8, — *Capanœus*, —— *Capaneus.*
——— lig. 2, —— *Mœneceus*, —— *Menœceus.*
Page 87, lig. 1, —— *Myrtylo*, —— *Myrtilo.*
Page 88, lig. 4, —— *Ægysthus*, —— *Ægisthus.*
Page 99, cap. XXVI, — *Ægysti*, —— *Ægisthi.*
Page 88, lig. 9, —— *tragediarum*, — *tragœdiarum.*
——— note 6, —— *fœconda*, ——— *fœcunda.*
Page 89, deux fois au lieu de *Ericthonius*, lisez *Erichthonius.*
Pages 95 et 97, —— *Polixenæ*, —— *Polyxenæ.*
Pag. 105, note 3, —— *Nosithous*, —— *Nausithous*, etc. etc.

Tout cela démontre que ce livre *prescrit* est un ouvrage à *proscrire* et à *refaire.* Mais quel est actuellement le libraire qui oseroit s'en charger? Il est à croire que cet exemple fera cesser un abus qu'on peut regarder comme un monopole dange-

reux, et qu'on n'exposera pas la commission à faire soupçonner qu'elle voudroit aussi *prescrire* que :

Nul n'aura d'esprit hors elle et ses amis.

TH. FR. W.

JURISPRUDENCE.

CODE NAPOLÉON, ou *CODE civil des Français, conforme pour le texte à l'édition originale et officielle de l'Imprimerie impériale, dédié à S. A. S. Mgr. CAMBACERÈS, Archi-Chancelier, Prince d'Empire*, etc. Chaque article ou numéro est précédé de sommaires qui en indiquent clairement le contenu; *par M.* LEVASSEUR, *ancien jurisconsulte, et l'un des coopérateurs du* Dénisart, etc. etc. 1 vol. in-8°. d'environ 600 pages, en petit romain, grande justification. Prix, broché, 7 fr 20 cent., franc de port, 9 fr. A Paris, chez *Delance*, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Cette édition offre de grandes facilités pour la recherche par les différentes tables dont on l'a enrichie. On y trouve les lois transitoires avec des sommaires, l'arrêté du Gouvernement contenant le tableau des distances de Paris à tous les chefs-lieux des départemens, pour l'exécution des lois, avec une nouvelle colonne qui indique le nombre à ajouter à la date de la loi promulguée à Paris, pour connoître *le jour où elle est devenue obligatoire dans chaque département;* enfin, une table de tous les sommaires et une table des matières très-détaillée, et rédigée avec le plus grand soin. On y a aussi ajouté la loi sur le Notariat, et la loi et l'arrêté sur

les Ecoles de Droit, qui ne se trouvent dans aucune des éditions précédentes du Code civil, *et qui se vendent séparément 3 fr.*

On vend séparément les Tables du Code Napoléon, dans tous les formats des différentes éditions, in-8°., in-12 et in-18 du Code civil. Elles comprennent:

1°. Un tableau du nombre de jours à ajouter pour connoître le jour fixe où la loi est devenue obligatoire dans chaque département. 2°. Une table des titres et des livres, avec le nombre d'articles contenus dans chacun d'eux. 3°. Une table abrégée des principales divisions du Code. 4°. Une table abrégée des principales matières énoncées dans les intitulés des différentes divisions du Code. 5°. Une table des sommaires. 6°. Une table alphabétique et raisonnée des matières. 7°. Une table alphabétique des Conseillers d'État et des Tribuns qui ont fait des rapports et prononcé des discours ou opinions dans le cours de la discussion du Code civil.

Ces tables sont précédées des lois et arrêtés sur le Notariat et les Écoles de Droit, aussi avec des sommaires.

Prix, broché in-8°. 2 fr., 2 fr. 50 c. franc de port.
— *Idem*, in-12, 2 fr., 2 fr. 50 c. franc de port.
— *Idem*, in-18, 1 fr. 50 c., 2 fr. franc de port.

Archæologie.

Figures d'Homère, dessinées d'après l'antique, par H. Guill. Tischbein, avec les explications de Chr. Gottl. Heyne. V^e^. livraison, 3e. cahier de l'Iliade. — A Metz, chez *Collignon*, imprimeur-libraire, 1805.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce bel ou-

vrage. Le cahier que nous annonçons contient six planches : 1°. *La tête de Ménélas.* Elle a déjà paru dans le premier cahier ; mais elle est ici dessinée plus en face et avec le buste. Elle appartenoit autrefois au Musée Pio-Clémentin. Le buste a été restauré par un sculpteur nommé *Giovanni* Pierantoni. Cette tête est maintenant au Musée Napoléon, dans la salle dite *des Saisons.* On la trouva en 1772, dans les ruines de la villa Adriani, avec de superbes fragmens qui prouvent qu'elle faisoit partie d'un groupe qui représentoit Ménélas emportant le corps de Patrocle. D'ailleurs on peut voir ce qu'en dit M. Visconti dans son *Musée Pio-Clémentin*, tome VI, page 28, et dans sa *Notice des statues du Musée Napoléon*, page 171. — 2°. *Pâris conduit par l'Amour vers Hélène.* Cette gravure peut servir de pendant à celle de la quatrième planche du premier cahier de l'Iliade, laquelle représente *Hélène conduite par l'Amour vers Pâris.* Le dessin de cette seconde planche est copié d'un grand vase en marbre, qu'on n'a connu pendant long-temps que par l'inscription qu'il porte. Ce vase, trouvé à Naples, et maintenant à Londres, ornoit, en 1775, le cabinet de Monsieur Jenkins. Avant d'être transporté dans cette dernière ville, Frédéric Auders, élève de Mengs, l'avoit dessiné à Rome. C'est d'après ce dessin que la gravure a été faite aussi bien que celle d'Horatio Orlandi, qui en a publié une explication, que M. Heyne ne trouve pas juste (1). — 3°. *Iphigénie à l'autel de Diane.* Le dessin est pris d'un vase travaillé en relief, du jardin de la villa Médicis. On en possédoit déjà un,

(1) Le Nozze di Paride ed Elena rappresentate in uno vaso antico, nel museo del S^r. Tommaso *Jenkins.* In Roma, 1775. In-folio.

ainsi que du vase lui-même, dans les *Admiranda Romæ de Santo Bartoli*, planches 18 et 19. Le sujet y est aussi indiqué comme étant le sacrifice d'Iphigénie, quoique cependant il ne paroisse convenir à aucune des versions de l'aventure de cette malheureuse princesse. — 4°. *Ménélas chargé du corps de Patrocle.* Le groupe dont cette planche offre le dessin, se voit à Florence sur la place, près du ponte Vecchio. Il a été gravé dans la *Raccolta*, pl. 42. Il a été fort restauré, ou par L. Salvati, ou par son maître, P. Tacca. M. Visconti en a donné une explication satisfaisante, en comparant ce groupe avec les fragmens de celui trouvé à la villa Adriani, et dont il a été question plus haut à l'occasion du buste de Ménélas (2). — 5°. *Ménélas retrouvant Hélène.* Ce dessin est tiré d'un vase grec, trouvé en Italie. On ne remarque pas la même exactitude, la même fidélité du trait que dans la gravure du même sujet, publiée par M. Millin dans ses *monumens antiques inédits* (3). Cette différence bien sensible vient sans doute de ce que celle de M. Millin a été faite d'après le calque, et l'autre par un dessinateur, qui s'est permis d'ajouter et d'embellir. — 6°. *Ajax couvre Ulysse de son bouclier.* Ce dessin est fait d'après une pierre gravée de la fameuse collection de Stosch, dont le Roi de Prusse a fait l'acquisition (4).

On sait que M. Tischbein est l'auteur des dessins de cette belle collection, et que M. Heyne a composé le

(2) Musée Pio-Clémentin, tom. VI, p. 28-31, explication des planches 18 et 19.

(3) Tom. II, p. 306, pl. 39.

(4) Winckelmann, *Description des pierres gravées de Stosch*, p. 368, n°. 227. Cette pierre est un onyx.

texte; il est impossible de trouver une association plus illustre; celui de M. *Charles* Villers, qui s'est chargé de la traduction française, ne la dépare point; elle est écrite avec élégance, et il ajoute quelquefois à l'original des détails qui en augmentent l'intérêt. J. L. G.

Antiquités d'Herculanum, gravées par *Th.* Piroli, avec une explication par *S. Ph.* Chaudé, et publiées par *F.* et *P.* Piranesi frères. — A Paris, chez *Piranesi* frères, place du Tribunat, n°. 1354. 1806. Tome V, XXIe. livraison.

Ce cahier se compose, ainsi que les précédens, de douze planches, qui courent de la 37e. à la 48e., et dont quelques-unes contiennent plusieurs figures. La première, *Junon, reine, Jupiter imberbe*, le dieu *Mars*. — Les seconde, troisième, quatrième et cinquième planches représentent des femmes qu'on range dans la classe des *canéphores* ou porteuses de corbeilles. — La sixième, une *prêtresse*. — La septième, *Auguste* avec les attributs de Jupiter. — La huitième, l'empereur *Claude*, colossal. — La neuvième, un *Néron-Claudien-Drusus*, en habit de sacrificateur. — La dixième, une statue d'*Antonia*, fille de Marc-Antoine. — La onzième et la douzième, deux figures de femmes inconnues.

Bibliographie.

Catalogue des Livres de feu M. d'Ansse de Villoison, *membre de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut; membre de la Légion d'honneur; professeur en langue grecque au Collége de France, etc.; dont la vente se fera le lundi 3*

mars 1806 et jours suivans. A Paris, chez *Debure*, père et fils, rue Serpente, n°. 7, et *Tilliard* frères, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 16. In-8°. 1806.

La célébrité de M. DE VILLOISON suffit pour éveiller le désir et la curiosité des amateurs de la bonne littérature ancienne et moderne, et surtout de la langue grecque. Ce seroit le cas de consigner ici quelques détails sur la vie et les ouvrages de ce savant helléniste; mais nous nous bornerons à renvoyer au tome III, page 380 de ce journal, année 1805, où se trouve une notice biographique très-circonstanciée sur cet habile professeur. T.

*CATALOGUE des Livres rares et précieux de M.***, dont la vente se fera le lundi 27 janvier 1806 et jours suivans, rue des Bons-Enfans, n°. 30.* A Paris, chez Guillaume *Debure*, père et fils, libraires, rue Serpente, n°. 7. In-8°. 1806.

Ce catalogue contient beaucoup de livres précieux et d'une parfaite conservation.

POÉSIE FRANÇAISE.

LES *Plantes, par René-Richard* CASTEL, *nouvelle édition, ornée de cinq figures en taille douce, de l'imprimerie de Crapelet.* — A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue du Battoir, n°. 16.

. . . . . .

Nous l'avons déjà dit, mais nous ne saurions trop le répéter, le genre descriptif est un genre malheureux. En veut-on de nouvelles preuves? on n'a qu'à réfléchir au succès de quelques poëmes. Dulard n'étoit

pas sans mérite; il a chanté les *merveilles de la nature*, sujet vaste, intéressant : cependant qui lit Dulard aujourd'hui ? et qu'on n'aille pas croire que sa versification en est cause. Je pourrois offrir à mes lecteurs d'assez longues citations pleines d'enthousiasme et de poésie, si ces citations n'étoient pas étrangères à cette annonce. Que sera-ce donc quand on chantera l'*astronomie*, l'*agriculture*, les *plantes* ? Certainement les astronomes, les agriculteurs, les botanistes n'iront pas s'instruire de leur art dans l'abbé Ricard, dans Rosset et dans M. Castel. Quant aux gens du monde, ce qu'ils craignent le plus est l'ennui, et ils sont effrayés de tout ce qu'ils ignorent; ils ne seront pas tentés un seul moment d'ouvrir le livre descriptif, et l'infortuné poëte aura perdu son temps, ses talens, sa peine et ses douces espérances de triomphe et de gloire.

Ajoutons encore un mot pour n'y plus revenir : comme une rose entrelacée dans les tours de perles qui retient les tresses des cheveux, n'est qu'une très-petite partie de la parure d'une jolie femme; ainsi les descriptions ne sont qu'un léger accessoire de l'Epopée. Il faut les employer avec mesure, avec art, pour ménager d'agréables contrastes; tels qu'on en trouve à chaque instant dans cet Arioste si riche, si fécond, si fou et si sublime. Mais lorsqu'on ne veut que décrire, alors il faut avoir la sagesse d'être court. M. de Parny a consacré un poëme, ou, si l'on veut, une épître aux *fleurs*; et le sourire d'Eléonore dut être la récompense des chants de sa muse. M. Castel a eu également la même réserve dans la *Forêt de Fontainebleau*, poëme que nous avons analysé naguère. On trouve encore de pareils exemples dans Colardeau, dans Gessner, et les *hommes de Prométhée*, *l'épître à Duhamel*, du premier; l'*ori-*

gine du chant, et celle des *jardins*, du second, offrent précisément tout ce qu'un pareil genre présente d'agréable à l'esprit. Mais il est temps de parler de l'ouvrage de M. Castel. Son poëme est en quatre chants ; et chacun d'eux renferme la nomenclature des *plantes* les plus utiles ou les plus brillantes que chaque saison voit croître dans les quatre parties du monde. Il a suivi la division de l'année, et il ne pouvoit en adopter de meilleure. Son style a de la grâce et de la concision. Ce n'est plus aujourd'hui un doute de savoir si la langue française se prête à tous les tons, à tous les genres. Elle est harmonieuse, éloquente et légère. A la vérité on l'accuse d'être verbeuse. Mais ceux qui lui font ce reproche ont vraisemblablement chassé de leur mémoire les vers de nos grands maîtres. Défendons-les tous par un exemple. Ovide a dit :

Aut ubi nox abiit, nec tamen orta dies.

Qui voudroit traduire ce vers rapide? Quelque bel esprit peut-être va s'en occuper? ô non : ce sera la simplicité et le génie qui dans une ingénieuse précision, vont écrire :

Lorsque n'étant plus nuit il n'est pas encor jour.
LA FONTAINE.

Disons-le donc, c'est dans La Fontaine, c'est dans Racine qu'il faut chercher ces exemples, dans de pareilles discussions :

Avec eux on est sûr de triompher toujours.

En lisant M. Castel, on s'aperçoit qu'il s'est formé à leur école. Si son livre n'avoit déjà eu plusieurs éditions, s'il n'étoit pas si estimé, et par conséquent si

connu, nous aurions enrichi cet extrait de plusieurs passages. Cependant nous allons en rapporter deux ; car comment nous défendre au milieu de tant de richesses, de nous en approprier quelques-unes? Transplanté en Amérique, son souvenir est frappé des désastres arrivés dans ces contrées. Il s'écrie :

Cruels Européens, de vos guerres impies,
Abjurez *donc enfin* les tragiques *manies*.
Si le calme et la paix pèsent à votre cœur,
Disputez de vertu, de savoir, de bonheur :
Que tels soient désormais vos débats politiques.
Venez, décomposant les élémens antiques,
La Chymie a pour vous allumé ses fourneaux,
Et va vous découvrir des miracles nouveaux.

On sent ici le défaut d'un pareil genre; car il est impossible que tous les Européens deviennent des chimistes. Continuons.

Pour vous la poésie, aimable enchanteresse,
De myrthe et de laurier a bordé le Permesse.
Chaque Muse, empressée à combler vos *désirs*,
Sans cesse vous *convie* à de nouveaux *plaisirs*.
Combien n'en offrent pas au regard du *génie*
La majesté des cieux, leur divine *harmonie* !
Qui peut se figurer les sublimes transports
D'une âme qui, planant loin des terrestres corps,
Suit ces globes de feu dans leurs sphères immenses,
Mesure leurs grandeurs, calcule leurs distances,
Les contemple en leur cours l'un par l'autre attirés.
Découvre avec Herschel des astres ignorés,
Et qui de tant de gloire, éblouie et lassée,
Va dans le sein de Dieu reposer sa pensée.

L'auteur de ce fragment mérite de grands éloges,

soit pour la pompe des expressions, soit pour la noblesse des pensées; surtout si on se rappelle qu'il a été écrit dans ce temps où de pareils sentimens pouvoient être pour lui un arrêt de mort.

Cette première tirade fait sans doute désirer la seconde. La voici : on verra que M. Castel déguise, avec tout l'art possible, la sécheresse de cette foule de descriptions, précédées et suivies de descriptions qui sont inévitables dans de pareils poëmes :

Cependant la nature a pris d'autres atours;
La sève vagabonde, arrêtée en son cours,
Du plus beau vermillon colore les feuillages,
Et marque de traits d'or la robe des bocages.
Il semble, en contemplant l'érable au haut des monts,
Qu'un soleil lumineux le couvre de rayons.
Mais ce nouvel éclat, cette riche parure
Ne vaut pas du printemps la naissante verdure :
L'âme rêveuse et sombre y voit avec regrets
Du départ des beaux jours les sinistres apprêts.
Descendez dans ces fonds où la vapeur grossière
Dessine en serpentant le cours de la rivière.
L'année, à son déclin, s'y pare encor de fleurs;
Mais l'atteinte des froids a terni leurs couleurs.
Montez sur la colline, où des plantes tardives
Courbent en frissonnant leurs ombelles craintives;
La scabieuse en deuil s'y présente à vos yeux :
C'est la fleur la plus chère aux amans malheureux;
Comme eux, elle se plaît sur les rochers sauvages;
Comme eux, elle est sans cesse exposée aux orages.
Ah! ma chère Eliza, si quelque affreuse loi,
Si ton père irrité m'eût séparé de toi;
Si dans cette abbaye, où l'oiseau des ténèbres
Roule seul aujourd'hui ses cadences funèbres,

Le voile..... Mais tu vis, tu vis pour mon bonheur !
D'une tendre union nous goûtons la douceur.
Dans le bruit des cités, ou la paix des campagnes,
Absente ou près de moi, toujours tu m'accompagnes.
Si, parmi les objets qui viennent me frapper,
J'aperçois quelques traits dignes de t'occuper,
Mon cœur s'en applaudit, et d'un pinceau rapide
J'accours les retracer à ton esprit solide.

Cette teinte douce et mélancolique d'un amour tendre et pur, ajoute un charme à cette peinture. Le paysage est embelli de la présence de l'homme, chantant son épouse. M. Castel n'a point, d'une plume volage, comme Roucher qui, dans ses *mois*, chante Thémire et Myrthé, célébré les charmes d'une autre femme qu'Eliza. Comment eut-il été infidèle, comment eut-il pu préconiser l'inconstance ? Eliza n'est-elle pas la mère de sa fille, Eliza n'est-elle pas celle qui fait son bonheur ? Aussi termine-t-il son poëme de cette manière :

Ainsi, loin des partis, loin du fracas des armes,
Des champs et des jardins je célébrois les charmes.
Aux maux de ma patrie, interdit et sans voix,
J'ai vu souvent ma lyre échapper de mes doigts ;
Puis, semblable à l'oiseau qui chante après l'orage,
J'allois de nouveaux sons recréer le rivage.
O toi, chère Debieu ; toi, que mon cœur épris,
Sous le nom d'Eliza rappelle en mes écrits,
Permets que ton ami t'unisse à sa mémoire,
Et partage avec toi sa périssable gloire.

Ce souhait est délicat. Mais la gloire de M. Castel ne seroit pas aussi *périssable* qu'il le craint, s'il eut consacré les accords de sa lyre à un sujet d'un intérêt

plus général. On peut, j'en conviens, entasser des plantes dans un herbier ; mais groupées dans un long poëme, elles n'auront jamais le charme de la plus simple prairie. *Aug.* DE L.

MÉLANGES.

ATHENÆUM, ou *Galerie française des productions de tous les arts ; ouvrage périodique, entrepris par une société d'hommes de lettres et d'artistes*, et publié par M. BALTARD, architecte-graveur.

On jugera mieux de l'objet de cet ouvrage, par le plan que les auteurs mettent sous les yeux du public.

Tous les matériaux dont se composera l'ATHENÆUM pourront entrer dans l'une des quatorze classes suivantes, lesquelles seront placées dans quatre grandes principales divisions.

1re. DIVISION, consacrée à l'*Architecture* et à la *Sculpture*.

1re. CLASSE. — Vues et descriptions des *Monumens celtiques*, *romains*, *gothiques*, que l'on trouve encore en France : les Temples, les Cirques, les Aqueducs, les Tombeaux, etc.

2e. CLASSE. — Les *Édifices publics*, modernes, de tout l'Empire : les Églises, les Palais, les Tribunaux, les Théâtres, les Bibliothéques, les grandes Manufactures. — Les Obélisques, les Fontaines, etc. — Les plans et vues des Fêtes et Cérémonies publiques. — Les meilleurs projets de Monumens publics de toute espèce.

3e. CLASSE. — Les *Édifices particuliers* les plus remarquables : les Hôtels, Maisons de campagne et toutes les espèces de constructions rurales. — Les

Jardins. — Les meilleurs projets d'habitations particulières.

4e. CLASSE. — Les *Statues* et *Bas-reliefs* les plus célèbres; enfin tous les plus beaux ouvrages de la *Sculpture française* ancienne et moderne.

IIe. DIVISION, consacrée à la *Peinture* et à la *Gravure.*

5e. CLASSE. — Cette classe contiendra les principales productions de la *Peinture historique;* par exemple: les meilleurs Tableaux français des églises, des musées, des collections particulières.

6e. CLASSE. — Les principaux *Tableaux de genre* de l'École française, tels que ceux des Vernet, des Greuze, des Richard, etc.; les *Décorations théâtrales* qui mériteront de fixer l'attention, etc.

7e. CLASSE. — Les *Vues pittoresques* des Ports et des principales villes de France; les plus beaux Sites; les lieux qui ont été illustrés par quelques grands événemens.

8e. CLASSE. — Les productions les plus célèbres dans tous les genres de *Gravure.* — Des modèles de toutes les manières de graver qui ont été employées jusqu'à présent, ainsi que l'histoire de la Gravure en France. — Les *Gravures sur pierres fines* les mieux exécutées. — Une suite complète des *Médailles* frappées en France, depuis la plus ancienne jusqu'à la plus nouvelle.

IIIe. DIVISION. Application des *Arts du Dessin* aux *Sciences naturelles*, à la *Poésie*, à l'*Histoire*, *etc.*

9e. CLASSE. — On trouvera dans cette classe des Extraits des meilleurs Livres qui paroîtront en *Histoire naturelle;* des extraits de *Voyages*, *etc.;* et tous ces extraits seront accompagnés de gravures.

10e. CLASSE. — Des Extraits d'Ouvrages sur la Science des *Antiquités;* des Extraits de tous les

Livres qui paroîtront sur les *Beaux-Arts ;* des Mémoires, Dissertations, etc. sur la théorie de ces Arts.

11e. CLASSE. — Des Gravures faites d'après les plus belles descriptions, ou les épisodes les plus intéressans des meilleurs *Poëmes français ;* d'après les situations les plus intéressantes des Tragédies nouvelles, des *Pièces dramatiques* de tout genre. Les principaux événemens retracés dans les *Romans* nouveaux seront aussi racontés sous la forme d'historiettes, d'anecdotes, etc., et rendus plus sensibles, plus frappans au moyen des Gravures.

12e. CLASSE. — Les *Portraits* des Français les plus célèbres dans tous les genres, tant morts que vivans : des Notices sur ces hommes, et des Gravures qui représenteront *les principaux événemens de leur vie.*

IVe. DIVISION. Application des *Arts du Dessin* aux *Arts industriels.*

13e. CLASSE. — Les gravures et les descriptions des *Ameublemens* de toute espèce, tant anciens que nouveaux ; des *Instrumens, Armes, Vases, Ustensiles,* etc. — Des modèles de *Broderies,* de *Tapis,* etc.

14e. CLASSE. — Les *Costumes* religieux, civils et militaires qui ont été en usage en France, depuis les premiers siècles de la Monarchie jusqu'à nos jours. — Les *Modes* actuelles, celles qu'il seroit avantageux d'adopter, etc.

Ce plan paroîtra sans doute bien vaste ; mais les Rédacteurs et Éditeurs ont préparé d'avance leurs matériaux et fait leurs dispositions : ils osent assurer que leur ouvrage ne restera imparfait dans aucune de ses parties.

Les gravures seront très-variées, ainsi que le texte. Sans avoir ce fini recherché que l'on remarque dans

les plus belles gravures au burin, elles seront traitées d'une manière ferme, vive pour l'effet, dessinées et terminées avec assez de soin pour qu'elles puissent servir de modèles aux amateurs, à toutes les personnes de goût.

Indépendamment du grand Ouvrage dont on vient de tracer le plan, les Éditeurs donneront, sous le nom de *Gazette de l'Amateur des Arts*, une feuille qui ne sera pas sans utilité pour un grand nombre de personnes.

La *Gazette de l'Amateur* contiendra les *Annonces* que les Artistes en tout genre ont intérêt de publier; par exemple, le détail des Tableaux, Statues, Meubles précieux, etc., qu'ils désirent vendre ou échanger; le titre des Livres, leurs prix, un sommaire de ce qu'ils contiennent, etc.

On y joindra des Notices sur les Séances de la 4e. classe de l'Institut, ainsi que sur les séances de toutes les Sociétés qui s'occupent d'Arts; les Notices sur les prix qu'elles proposent et décernent; enfin une note des objets que contiendra chaque numéro de l'*Athenæum*, et l'annonce des Gravures, Notices, Descriptions ou Mémoires que contiendra le numéro suivant.

Il n'est pas nécessaire de prévenir que cette *Gazette* ne fera point partie de l'*Athenæum*, quoique les Editeurs s'engagent à l'envoyer gratuitement aux Abonnés avec chaque numéro de cet ouvrage. L'une ne peut avoir qu'un intérêt précaire, momentané, tandis que l'*Athenæum* doit former dans la suite une *Encyclopédie* complète de tous les *Arts*, et conséquemment mériter et conserver une place dans les bibliothéques.

Tous les mois il paroîtra de cet Ouvrage un numéro, composé de quatre feuilles d'impression gr. in-8°.,

sur papier semblable à celui du Prospectus, et de quatre Estampes *ombrées* et gravées avec soin. — Chaque feuille et chaque Estampe pourra faire partie de l'une des quatorze classes dont l'ouvrage sera composé ; et comme ces feuilles ne seront point paginées, on pourra les séparer du numéro dans lequel elles auront paru, pour en former des volumes que l'on classera ensuite par ordre de matières.

Le prix de l'Abonnement pour une année, ou douze numéros de l'*Athenæum* et de la *Gazette de l'Amateur* sera, pour Paris et les Départemens, de 40 fr., et de 20 fr. si l'on ne souscrit que pour un semestre.

Nota. Si l'on veut souscrire séparément à la Gazette de l'*Amateur des Arts*, on paiera 8 francs pour l'année.

ANNONCE.

Une société de gens de lettres et de négocians, vient de former, rue St.-André-des-Arcs, nº. 55, une régence ou maison de commission spécialement destinée à fournir à MM. les directeurs et professeurs des Lycées et des écoles de droit, de médecine, militaires, de navigation, commerciales et particulières, ainsi qu'aux précepteurs et aux institutrices, les objets d'arts, de sciences et de première nécessité qui leur sont nécessaires.

Les personnes chargées de l'honorable fonction de l'enseignement, trouveront chez MM. les préfets de l'Empire, ou bien chez M. Justier, directeur de l'Agence, un prospectus raisonné de cet établissement.

TABLE DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle. 187. 427

HISTOIRE NATURELLE.

Dictionnaire des Sciences naturelles, etc. Tom. IV et V, contenant les lettres *Ban-Byt.* 427

Annales du Muséum d'Histoire naturelle. 36e. cahier. 428

Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis ; par Jules-César *Savigny.* 243

ASTRONOMIE.

Découverte d'une nouvelle Comète, par M. *Huth.* 162

GÉOLOGIE.

Théorie nouvelle du flux et reflux de la mer, pour servir d'introduction à la théorie de la terre ; par S. *Depaquet.* 187

MINÉRALOGIE.

Tableau synoptique des minéraux, par classes, ordres, genres, etc., d'après la méthode et la nomenclature d'Haüy, etc. ; par A. *Desvaux.* 189

Tableau méthodique des Espèces minérales, par J. A. H. *Lucas.* 429

Journal des Mines, *ou* Recueil de Mémoires sur l'Exploitation des Mines, etc. ; par MM. *Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin, Baillet*, etc. 435

MÉTALLURGIE.

Expériences sur le Minerai de platine ; par MM. *Wollaston* et *Collet-Descotils.* 179

CHYMIE.

Expériences sur la Dévitrification; par MM. *Darcet* et *Pecard*, de Tours, manufacturier de poterie. 178

ANTHROPOLOGIE.

Nouveaux Elémens de la sience de l'homme, par M. *Barthez.* 301

MÉDECINE.

Essai historique et littéraire sur la Médecine des Arabes; par P. J. *Amoreux.* 191

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer*. Frimaire an XIV. 193

Précis de Thérapeutique des maladies chroniques; par *F. S. G.* 194

Traité sur le Vice scrophuleux et sur les maladies qui en proviennent; par M. *Baumes.* 268

Phénomène extraordinaire. 418

CHIRURGIE.

Nosographie chirurgicale; par Anthelme *Richerand.* 325

MÉCANIQUE.

Description de la nouvelle machine à curer les ports de mer, inventée par M. *Défougères*, ingénieur. 175

TECHNOLOGIE.

Procédé nouveau pour le blanchîment de la paille, trouvé par M. *Fischer*, de Vienne. 165

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. IVe. année. Frimaire an XIV. N°. 18. 435

AGRICULTURE.

Mémoire sur la suppression des jachères, et sur le meilleur mode d'assolement à introduire dans les Hautes-Alpes; par M. *Serres.* 191

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Ier., IIe. et IIIe. Cahiers de la quatrième année de la Bibliothéque instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes; par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes, et rédigée par C. S. *Sonnini.* 454

LÉGISLATION.

Code Napoléon, *ou* Code civil des Français, avec des tables de matières et des sommaires; par M. *Levasseur.* 455

GÉOGRAPHIE.

Disquisitio de fide Herodoti, etc; autore Gustavo *Knœs.* 196
Géographie de Strabon, traduite du grec en français. 455
Ephémérides générales géographiques, rédigées par une Société de Savans, et publiées par F. J. *Bertuch* et C. G *Reichard.* 8e. année. Cahiers des mois d'août, septembre et octobre 1805. 443

VOYAGES.

Extrait d'une lettre de M. Tilesius au professeur Rosenmüller, de Léipsick. 164
Extrait d'une autre lettre du même au professeur Martens, d'Iéna. 166
Voyage pittoresque de l'Inde, fait dans les années 1780-1788; par William *Hodges;* traduit de l'anglais, avec des notes, par L. *Langlès.* 200

HISTOIRE.

Sur un passage de Diodore de Sicile, portant que le Vol étoit privilégié dans l'ancienne Egypte. 5
Observations nouvelles sur les Juifs, et spécialement sur ceux d'Allemagne; par le sénateur *Grégoire.* 109
Les Révolutions du Portugal; par *Vertot.* 204
Coup-d'œil rapide sur Vienne. *Ibid.*

Recherches sur le jeu des Echecs ; par Louis *Dubois.* 42
Mémoires historiques sur les Templiers, ou Éclaircissemens nouveaux sur leur histoire, leur procès, etc ; par Ph. G***. 350
Recherches sur la force de l'armée française, etc. 445

MYTHOLOGIE.

Appendix de Diis et Heroibus poeticis ; par le Père *Jouvency.* 446
Heinrich, Commentatio academica de Hermaphroditorum, artis antiquæ operibus illustrium, originibus et causis. 363

ANTIQUITÉS ET ARCHÆOLOGIE.

Antiquités d'Herculanum, gravées par Th. *Piroli.* T. V. 20e. et 21e. livrais. 209. 211
Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par le même. 211
Lettre de M. *John Hayter* au prince de Galles sur les manuscrits d'Herculanum. 402
Ouvrage sur les *Papyri* du Vatican, par M. *Marini.* 407
Détails sur le transport de la statue de Cérès d'Éleusis à Cambridge. 389
Érection d'un nouveau Musée à Rome, par le pape Pie VII. 407
Restes de constructions pélasgiques trouvées par M. Munter. 397
Figures d'Homère, dessinées d'après l'antique, par H. Guil. *Tischbein.* 456
Découverte d'antiquités à Conil, près d'Aix. 413
Manuscrit d'or de Bamberg, transféré à la Bibliothéque électorale de Munich. 160

PALÆOGRAPHIE.

Caractères runiques de l'un des lions de Venise, expliqués par M. Tham. 396

Recherches de M. le professeur Münter, de Copenhague, sur les inscriptions trouvées dans les iles de Malte et de Gozo. 395

Inscriptions nouvellement découvertes à Rome. 407

Dissertation sur deux inscriptions trouvées à Grenoble; par M. *Champollion.* 343

Numismatique.

Collection des Médailles du baron de Recupero, acquise par le roi de Dannemarck. 397

Glyptique.

Onyx remarquable. 161

Nécrologie et Biographie.

Notice sur la vie et les ouvrages de Jacques *Regnier*, tirée en partie d'un manuscrit d'*Edme de la Curne.* 25

Notice historique sur Chrét.-Guillaume *de Lamoignon de Malesherbes;* par J. B. *Dubois.* 209

Mort de M. Conté, membre de l'Institut d'Égypte. 177

Notice sur M. Joseph-Bernard *de Chabert*, par M. *De Lalande.* 180

Mort de M. de Cazalès. 416

Notice sur Gaspard-Louis *Odérico* et sur ses ouvrages; par J. L. *Guillaume.* 95

Vita di Alessandro-Vittorio *Papacino d'Antoni*, scritta da Prospero *Balbo.* 205

Bibliographie.

Dictionnaire bibliographique choisi du 15e. siècle, précédé d'un Essai historique sur l'origine de l'Imprimerie; par M. *de la Serna Santander.* 63

Note bibliographique sur la foire de Léipsick. 394

Quelques anecdotes pour servir de supplément à l'article sur Schiller. 339
Catalogue des livres de feu M. d'*Ansse de Villoison.* 459
Catalogue des livres rares et précieux de M***. 460

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Séance publique de l'Institut; sujets des prix de poésie et d'éloquence. 419
École de Médecine de Paris. 421
Société de Dijon; prix décernés et proposés par elle. 175
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon; prix proposé par elle. 417
Notice sur l'École de Droit de Toulouse. 171
Nomination des professeurs, suppléans et secrétaires-généraux des Écoles de Droit de Grenoble et d'Aix. 171
Prix proposé par l'Académie de Nîmes. 174
Société d'Émulation de Gap; Journal d'Agriculture publié par elle. 416
Note sur une cloche énorme du Capitole. 408
Société d'Économie de Léipsick; Mémoires couronnés par elle. 158
Académie royale des Sciences et Arts de Francfort-sur-l'Oder; sa séance extraordinaire. 161
Séance de l'Académie des Sciences utiles d'Erfort; nouveaux membres reçus. 162
MM. Chaptal et Cuvier élus membres de la Société des Sciences de Copenhague. 164
Grande médaille décernée au professeur Müller par l'Académie de Copenhague. 396
Détails sur l'Université de Dorpat, en Livonie. 398
Cabinet de minéraux du docteur Kreylon, acquis par l'Empereur de Russie. 401
Squelette complet d'éléphant trouvé à Struchow. *Ibid.*

GRAMMAIRE.

Grammaire latine théorique et pratique; par J. E. J. F. *Boinvilliers.* 211
Elémens d'Orthographe et de Ponctuation; par J. E. J. F. *Boinvilliers.* 220
Traité de la Prosodie française; par M. l'abbé *d'Olivet.* 221
Dissertation étymologique et philologique sur les acceptions du mot *Vaste* chez les diverses nations qui l'ont employé; par L. *Dubois.* 288

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Kitab mosâbakat albark oualgamâm fi soât alhamâm, c'est-à-dire, *la colombe messagère*; par Michel *Sabbagh*, avec une traduction française; par M. de *Sacy.* 213
Cours de l'École spéciale des langues orientales. 420

LITTÉRATURE GRECQUE ET LATINE.

Nouvelles Remarques sur le Rhythme chez les Grecs et les Latins; par M. *Barthez.* 137
De rectæ pronunciationis et actionis præstantia, ad Martialis lib. I, epig. 39, dissertatiuncula Joh. Georgii *Eccii.* 212
De Accuratione cuilibet scriptori necessaria, ad Horatii quemdam locum, dissertatiuncula Joh. Georgii *Eccii.* 213

POÉSIE LATINE.

Saxoniæ bona, à J. G. *Eccio.* 216

CRITIQUE CORRECTIVE.

Observations inédites du président *Bouhier*, sur quelques transpositions qui paroissent être dans les Epîtres I et II du second liv. d'Horace. 129

Extrait d'une dissertation inédite de M. *Boivin* l'aîné sur les deux premières épîtres du second livre d'Horace. 318

POÉSIE FRANÇAISE.

Poésies de Charles d'Orléans, père de Louis XII, et oncle de François I, roi de France. 216

Excerpta, *ou* Fables choisies de La Fontaine; publiées par F. *Roger*. 219

Epître à M. *de Brancas*, sur les Bouffons de Société; par M. *Lebrun*. 155

La Jalousie; par Aug. *de Labouïsse*. 157

Traduction de l'hymne de Thompson; par M. *Kérivalant*. 382

L'Obstacle, idylle, traduite de Métastase, par Aug. *de la Bouïsse*. 386

Au roi Stanislas. 388

Les Plantes; par René-Richard *Castel*. 460

POÉSIE ALLEMANDE.

Alsatisches Taschenbuch, für das Jahr 1806. 222

POÉSIE ANGLAISE.

Les Saisons de Thompson, traduites par J. P. F. *Deleuze*. 221.

BEAUX-ARTS.

Dictionnaire des Beaux-Arts; par A. L. *Millin*. 257

Projet de monument à élever à Bayle dans la ville de Toulouse. 415

Lettre sur la Galerie de Dusseldorf; par T. C. *Bruun Neergaard*. 79

Catalogue de dessins envoyés par M. Tilesius à l'Académie de Pétersbourg. 168

PEINTURE.

Exposition faite à Rome par les peintres de l'Académie de France. 408

Tableau de M. Camuccini, peintre romain, destiné à être exécuté en mosaïque; sujet et description de ce tableau. 409

GRAVURE.

Almanach impérial, *ou* Temple de la gloire. 236

MUSIQUE.

Sténographie musicale, *ou* Manière abrégée d'écrire la musique; par P. J. *Lasalette.* 197

THÉATRES ÉTRANGERS.

Die Tempelherren, ein Trauerspiel von *Raynouard*, übersetzt von *E. Stoeber* 622

THÉATRES DE PARIS.

THÉATRE FRANÇAIS.

Amélie Mansfield, drame en 5 actes et en vers. 184

OPÉRA-COMIQUE.

Les Surprises. 425

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Filles à marier, comédie en trois actes. 184
Augustine, comédie. 424

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Vas où tu peux, meurs où tu dois, calembourg en un acte. 186
Une Matinée du Pont-Neuf. *Ibid.*
Les Écriteaux, ou Le Sage à la foire Saint-Germain. 425

ROMANS.

Koraïme, *ou* l'illustre Infortunée; par madame *de Flammanville.* 227

MÉLANGES.

Parson's and Galignani's British Library in verse and prose. N°s. 31 et 33 verse. 231

Travaux de la Société d'Emulation de Poitiers. Deuxième année. 232

Etrennes amusantes et instructives à l'usage de la jeunesse. 233

L'Indispensable, journal de poche à l'usage des deux sexes. 4e. année. 234

Calendrier de la Cour impériale pour l'année 1806. 236

Athenæum, *ou* Galerie française des productions de tous les arts; publié par M. *Baltard*. 466

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,
rue des Mathurins, hôtel Cluny.

Journal des Mines, *ou* Recueil de Mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent; par MM. *Coquebert-Montbret*, *Haüy*, *Vauquelin*, *Baillet*, *Brochant*, *Fremery* et *Collet-Descotils*. 433

Economie.

Ire, IIe. et IIIe. Cahiers de la quatrième année de la Bibliothèque instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes; par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes; et rédigée par C. S. *Sonnini*. 434

Technologie.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. IVe. an. Frim. an XIV. n°. 18. 435

Géographie.

Géographie de Strabon, traduite du grec en français. *Ibid.*

Ephémérides générales géographiques, rédigées par une Société de Savans, et publiées par F. J. *Bertuch* et C. G. *Reichard*. 8e. année. Cahiers des mois d'août, septembre et octobre 1805. 443

Histoire.

Recherches sur la force de l'armée française, les bases pour la fixer selon les circonstances, et les secrétaires d'état ou ministres de la guerre depuis Henri IV jusqu'en 1805. 445

Mythologie.

Appendix de Diis et Heroibus poeticis; par le P. *Jouvency*. 446

Jurisprudence.

Code Napoléon, *ou* Code civil des Français; par M. *Levasseur*. 455

Archæologie.

Figures d'Homère, dessinées d'après l'antique, par H. Guill. *Tischbein*. 456

Antiquités d'Herculanum, gravées par Th. *Piroli*. T. V. 21e. liv. 459

Bibliographie.

Catalogue des livres de feu M. *d'Ansse de Villoison*. *Ibid.*

Catalogue des livres rares et précieux de M. ***. 460

Poésie française.

Les Plantes; par René-Richard *Castel*. *Ibid.*

Mélanges.

Athenæum, *ou* Galerie française des productions de tous les arts; publié par M. *Baltard*. 466

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du *Magasin Encyclopédique*, chez DELANCE, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions et d'éditions en langues anciennes et modernes.

Les Livres nouveaux sont annoncés, dans ce Journal, aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Il faut affranchir les Lettres et les Envois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

Desgenettes, Desault, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Hermann, Labouisse, Lacépède, Lagrange, Lalande, Lamarck, Langlès, Lebrun, l'Heritier, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Villoison, Usteri, Willemet, Winckler, et d'autres Savans ou Littérateurs estimables.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, chez Delance, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny,

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.